



Nations Unies

**Office de secours et de travaux
des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine
dans le Proche-Orient**

**Rapport financier et états financiers
vérifiés**

de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

et

**Rapport du Comité des commissaires
aux comptes**

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-septième session
Supplément n° 5C



Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-septième session
Supplément n° 5C

**Office de secours et de travaux
des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine
dans le Proche-Orient**

**Rapport financier et états financiers
vérifiés**

de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

et

**Rapport du Comité des commissaires
aux comptes**



Nations Unies • New York, 2012

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi	vi
I. Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers : opinion des commissaires aux comptes	1
II. Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes	3
Résumé	3
A. Mandat, étendue des vérifications et méthode	10
B. Constatations et recommandations	11
1. Suite donnée aux recommandations antérieures	11
2. Aperçu de la situation financière	12
3. Santé financière de l'Office	13
4. Passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public : progrès accomplis	14
5. Présentation des états financiers	17
6. Prestations dues à la cessation de service, y compris celles liées à l'assurance maladie	18
7. Budgétisation axée sur les résultats	19
8. Gestion de la trésorerie	19
9. Gestion des programmes et des projets	20
10. Gestion des achats et des marchés	22
11. Gestion des biens durables	25
12. Gestion des biens non durables	26
13. Gestion des ressources humaines	28
14. Cadre organisationnel et contrôles	29
15. Informatique	31
16. Gouvernance et fonctions de contrôle	33
17. Département du microfinancement	38
C. Informations communiquées par l'administration	39
1. Comptabilisation en pertes d'un montant en espèces, de créances et de biens	39

2.	Versements à titre gracieux	39
3.	Cas de fraude ou de présomption de fraude	39
D.	Remerciements	39
Annexes		
I.	État d'avancement de l'application des recommandations formulées par le Comité pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009	40
II.	Renseignements communiqués par l'administration : cas de fraude et présomption de fraude	47
III.	Certification des états financiers	49
IV.	Rapport financier de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009	50
A.	Introduction	50
B.	Objectifs stratégiques de l'Office	50
C.	Cadre de planification stratégique	50
D.	Facteurs externes	51
E.	Comptabilité sociale, gestion des risques, évaluation des résultats, plan antisinistre et contrôles internes	51
F.	Résultats financiers de l'exercice biennal	53
G.	Sources de financement	54
H.	Structure comptable de l'Office	55
I.	Activités de l'Office inscrites au budget ordinaire	56
J.	Programme d'éducation	57
K.	Programme de santé	58
L.	Programme de secours et d'aide sociale	60
M.	Programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps	62
N.	Services d'appui	65
O.	Activités financées par des fonds extrabudgétaires	67
P.	Projets postérieurs à 1999	68
Q.	Situation d'urgence au Liban (appels lancés pour Nahr el-Bared)	68
R.	Reconstruction du camp de réfugiées de Nahr el-Bared	68
S.	Département du microfinancement	68
V.	États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011	70
A.	États financiers	70
État I.	Recettes et dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011	71
État II.	Actif et passif de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011	73

État III. Flux de trésorerie de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011.....	75
État IV. Budget et dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011	77
État V. Fonds de roulement, soldes des fonds et réserves de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011	80
État VI. Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : recettes et dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011	83
État VII. Projets financiers au moyens de fonds extrabudgétaires : actif et passif de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011	85
B. Appendice des états financiers.....	87
Appendice 1. Dépenses imputées au budget ordinaire de l'exercice biennal 2010-2011 .	87
Appendice 2. Dépenses financées au moyen du budget ordinaire de l'exercice biennal 2010-2011	98
Appendice 3. Solde des fonds de l'exercice biennal 2010-2011	99
Appendice 4. Contributions des donateurs et annonces de contributions confirmées pour l'exercice biennal 2010-2011	168
C. Notes relatives aux états financiers	178

Lettres d'envoi

Le 22 mars 2012

Conformément aux articles 11.4 et 12.1 du Règlement financier de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers consolidés de l'Office pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011, que j'approuve par la présente lettre. Les états financiers ont été établis et certifiés corrects par le Directeur du Département de la gestion financière.

Le Commissaire général
(*Signé*) Filippo **Grandi**

Le Président du Comité des commissaires
aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 22 mars 2012

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011.

Le Vérificateur général des comptes
de la Chine,
Président du Comité
des commissaires aux comptes
(*Signé*) **Liu Jiayi**

Le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre I

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers : opinion des commissaires aux comptes

Rapport sur les états financiers

Nous avons examiné les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) au 31 décembre 2011 qui figurent dans le présent document, soit l'état des recettes et des dépenses (état I), l'état de l'actif et du passif (état II), l'état des flux de trésorerie (état III), les autres états [budget et dépenses de l'exercice (état IV), fonds de roulement, soldes des fonds et réserves (état V), projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : recettes, dépenses et variation des soldes des fonds (état VI) et projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : actif et passif (état VII)], les appendices et les notes relatives aux états financiers.

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Il incombe au Commissaire général d'établir et de présenter sans fard les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient selon les normes comptables du système des Nations Unies et d'exercer le contrôle interne que l'administration juge nécessaire pour permettre d'établir des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion sur ces états financiers. Nous avons effectué notre vérification conformément aux Normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que le Comité se conforme aux règles déontologiques et organise et exécute ses contrôles de façon à acquérir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives.

Une vérification consiste à mettre en œuvre des procédures en vue de recueillir les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. Pour évaluer ce risque, le vérificateur prend en compte les contrôles internes exercés pour l'établissement et la présentation objective des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en l'espèce, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité de ces contrôles. Une vérification consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations faites par l'administration, et à évaluer la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les justificatifs recueillis constituent une base suffisante et appropriée sur laquelle asseoir la présente opinion.

Opinion des commissaires aux comptes

Nous considérons que les états financiers donnent pour tout élément de caractère significatif une image fidèle de la situation financière de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient au 31 décembre 2011, ainsi que du résultat des opérations financières et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

Autre point

Nous appelons l'attention sur la note 19 relative aux états financiers, laquelle fait état d'un déficit de 33,67 millions de dollars, d'un fonds de roulement de seulement 3,86 millions et d'une trésorerie modeste – 35 millions – pour les fonds non préaffectés du budget ordinaire au 31 décembre 2011. Les fonds non préaffectés représentent la principale source de financement de l'Office. Le fait que leur montant et celui de la trésorerie soient si faibles nuit aux activités de l'UNRWA. Nous avons également souligné au chapitre II du présent rapport l'incidence que cette situation avait sur le bon fonctionnement des contrôles internes de l'Office. Cela ne nous a cependant pas amenés à modifier notre opinion.

Rapport sur les autres obligations légales ou réglementaires

Nous estimons en outre que les opérations comptables de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification ont été, pour tous les aspects significatifs, conformes au Règlement financier de l'Office et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article 12.2 du Règlement financier de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et de son annexe, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre audit.

Le Vérificateur général des comptes
de la Chine,
Président du Comité
des commissaires aux comptes
(*Signé*) **Liu Jiayi**

Le Vérificateur général des comptes
de l'Afrique du Sud
(Vérificateur principal)
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
(*Signé*) Amyas **Morse**

Le 30 juin 2012

Chapitre II

Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2011. À cette fin, il s'est rendu sur place dans la bande de Gaza, en Jordanie et en Cisjordanie et a examiné les opérations et activités financières au siège de l'Office, à Amman.

Opinion des commissaires aux comptes

Le Comité a émis une opinion non assortie de commentaires sur les états financiers de l'exercice considéré et a ajouté un paragraphe sur un point particulier, qui figure au chapitre I du présent rapport et qui concerne l'incidence que la modestie des fonds et de la trésorerie dont dispose l'Office a eue sur le bon fonctionnement des contrôles internes pendant l'exercice considéré. Il avait émis une opinion assortie de commentaires pendant l'exercice antérieur afin de souligner les effets qu'exerçaient sur les mécanismes de contrôle les conditions opérationnelles difficiles dans lesquelles l'Office évoluait.

Situation financière et contrôles institutionnels de l'Office

Dans son rapport portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2009 (A/65/5/Add.3, chap. I et II), le Comité a assorti son opinion d'un commentaire afin d'appeler l'attention sur les effets qu'exerçaient sur les mécanismes de contrôle les conditions opérationnelles difficiles dans lesquelles l'Office évoluait. Il a noté que l'Office disposait d'un système de contrôles, de règles, de procédures et d'instructions financières techniques qui, du fait de la guerre et du blocus, n'étaient pas intégralement ou strictement appliqués. Cette situation s'est poursuivie pendant l'exercice considéré.

Le Comité note également que l'Office doit faire face à des difficultés financières accrues et qu'il ne dispose que de maigres liquidités pour financer ses activités. Tout au long du présent rapport, le Comité appelle l'attention sur plusieurs domaines dans lesquels les difficultés financières compromettent les contrôles internes, notamment sur les suivants : l'insuffisance des moyens dont le Département des services de contrôle interne est doté en ce qui concerne les enquêtes et les évaluations, l'existence d'un taux de vacance de postes de 22 % et l'insuffisance des progrès qui ont été faits pour mettre en place des dispositifs de contrôle informatique majeurs.

Le Comité craint que les conditions opérationnelles dans lesquelles l'Office évolue ne fassent peser un risque accru sur le fonctionnement des contrôles internes.

Suite donnée aux recommandations antérieures

Sur un total de 61 recommandations portant sur l'exercice biennal 2008-2009, 52 (85 %) ont été appliquées intégralement et 9 (15 %) sont en cours d'application. Le Comité est satisfait du rythme auquel les recommandations sont mises en œuvre.

Aperçu de la situation financière

Le montant total des recettes de l'exercice considéré s'est élevé à 1,78 milliard de dollars, contre 1,71 milliard pendant l'exercice antérieur, soit une progression de 4 %. Le montant total des dépenses s'est élevé à 1,92 milliard de dollars, contre 1,58 milliard pendant l'exercice antérieur, soit une augmentation de 22 %. La progression des dépenses s'explique, entre autres, par le fait que l'Office a comptabilisé pour la première fois un montant de 42,23 millions de dollars au titre de l'amortissement des biens durables. L'Office a fait état d'un déficit de 112,7 millions de dollars pendant l'exercice considéré, contre 123,3 millions pendant l'exercice antérieur.

Le montant des liquidités s'élevait à 270 millions de dollars (2008-2009 : 337 millions de dollars), dont 203,2 millions étaient préaffectés à des projets financés par des donateurs, ce qui ne laissait que 66,93 millions pour financer les activités ordinaires de l'Office, lesquelles représentent environ 5 % des activités.

Le solde des comptes débiteurs a augmenté de 60,1 millions de dollars pour s'établir à 106 millions, soit une hausse de 76 %, qui s'explique principalement par le montant de la taxe à la valeur ajoutée à rembourser par l'Autorité palestinienne et Israël. Environ 14 % de ce montant est dû depuis de plus de cinq ans et l'Office a constitué une provision pour créances douteuses dans ses états financiers.

Le montant total de l'actif est passé de 588 millions de dollars à 836 millions pendant l'exercice, car l'Office a commencé à appliquer plus tôt que prévu la norme 17 des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et a comptabilisé ses immobilisations corporelles dans l'état de l'actif et du passif.

Passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public : progrès accomplis

L'Office a achevé de mettre ses conventions comptables en conformité avec les normes IPSAS, il a transféré les données relatives aux immobilisations corporelles dans le module correspondant de son système de gestion financière et il a achevé de nettoyer les données en prélude à l'application des nouvelles normes.

Tout au long de 2011, l'Office a procédé à la clôture mensuelle des comptes à la fois selon les principes de la comptabilité d'exercice (normes IPSAS) et selon ceux de la comptabilité de caisse (normes comptables du système des Nations Unies) et a établi des comptes de gestion trimestriels. Il a prévu d'achever l'établissement des soldes d'ouverture et des états financiers à blanc d'ici à septembre 2012.

Bien qu'il ait progressé dans certains domaines, l'Office ne dispose pas d'un plan de formation clairement défini qui permette de répondre aux besoins du personnel en ce qui concerne l'application des normes IPSAS. Il ne s'est pas doté d'un système de gestion des risques qui ont été recensés et de tout autre risque qui apparaîtrait lors de l'application des nouvelles normes. Il n'a pas non plus décrit par écrit comment il comptait suivre et valoriser les avantages découlant de l'application des normes.

L'Office applique les normes IPSAS au moyen de systèmes informatiques qui risquent de ne pouvoir répondre à ses besoins futurs. Il envisage cependant de se doter d'un nouveau progiciel de gestion intégré d'ici à 2013, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial.

État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds

Lors de son examen des états financiers certifiés qui lui ont été présentés à des fins de vérification, le Comité a constaté que certains éléments n'étaient pas présentés correctement. Bien que les erreurs aient été corrigées, il estime que l'Office pourrait renforcer ses procédures de préparation et d'examen afin de déceler les anomalies en amont, améliorant ainsi la qualité de ses états financiers.

Les annonces de contributions continuent d'être enregistrées dans un fichier Excel et ne sont inscrites dans le grand livre qu'en fin d'année. L'Office ne procède pas à une analyse chronologique des contributions à recevoir. Faute d'informations suffisantes concernant les contributions non acquittées, il risque de ne pas être en mesure de prendre les décisions qui s'imposent en matière de recouvrement.

Prestations dues à la cessation de service, y compris celles liées à l'assurance maladie

Le montant des engagements au titre des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional qui est présenté dans les états financiers s'élève à 27,5 millions de dollars, contre 24,4 millions de dollars à la fin de 2009. L'Office a fait état dans les notes relatives aux états financiers d'un montant de 385,3 millions, qui équivaut aux indemnités qu'il devrait verser aux membres de son personnel recrutés sur le plan régional dans le cas où il cesserait ses activités. Il a également fait mention d'un montant de 2,29 millions de dollars au titre des prestations dues à la cessation de service (engagements au titre de l'assurance maladie, jours de congé accumulés et prestations liées au rapatriement) des fonctionnaires recrutés sur le plan international qui travaillent sur ses projets. Le montant des engagements au titre de l'assurance maladie qui serait dû aux autres fonctionnaires internationaux est pris en charge par l'ONU. L'Office a fait état dans les notes relatives aux états financiers d'un montant de 1,7 million de dollars au titre des jours de congé accumulés et d'un montant de 2,58 millions de dollars au titre des prestations liées au rapatriement du personnel recruté sur le plan international. Il ne s'est pas encore doté d'une stratégie de financement de ces engagements.

Gestion des programmes et des projets

Le Comité juge préoccupant que l'Office soit dépourvu de mécanismes de gestion de projets qui permettent d'exploiter des informations de base afin de comparer l'état d'avancement des projets aux résultats escomptés et aux échéances fixées. Afin d'assurer la continuité des services fournis aux réfugiés, l'Office a dans certains cas engagé des dépenses avant d'avoir reçu les contributions des donateurs, provoquant ainsi un déficit du Fonds général (55,19 millions de dollars) et des fonds consacrés aux projets (50,71 millions de dollars). Le Comité note l'existence d'autres carences en ce qui concerne la gestion des projets, notamment un manque de communication avec les donateurs, des retards pris dans l'exécution des projets, un manque de planification, des dépassements de budget et des retards dans la clôture des projets menés à bien.

Gestion des achats et des marchés

En ce qui concerne les achats, l'Office a fréquemment octroyé des dérogations et eu recours à la procédure d'approbation des dossiers a posteriori sans pour autant fournir les justificatifs prévus par ses procédures. Le Comité a également constaté que, de façon générale, l'Office ne respectait pas ses politiques de passation des marchés relatives aux délais de soumission des offres et au nombre minimal de fournisseurs, réduisant ainsi la mise en concurrence. Le recours injustifié aux dérogations et à la procédure d'approbation a posteriori et le manque de concurrence augmentent le risque de fraude et exposent l'Office à recevoir des biens et des services de qualité insuffisante.

Gestion des biens durables et non durables

L'Office a commencé à recenser ses terrains et bâtiments pendant l'exercice biennal 2002-2003 afin de donner suite à une recommandation du Comité concernant la nécessité de rendre compte avec précision de ces éléments d'actif dans les états financiers. Il a achevé les opérations d'inventaire et d'évaluation pendant l'exercice 2010-2011. Dans le cadre du passage aux normes IPSAS, il a choisi d'appliquer la norme 17 de façon anticipée, ce qui lui a permis de comptabiliser des immobilisations corporelles d'un montant de 366,05 millions de dollars dans ses états financiers. L'inventaire de ces éléments d'actif est sous-tendu par un registre.

L'Office procède à des inventaires physiques de ses biens non durables tous les trimestres, mais le Comité a constaté que les instructions relatives au dénombrement étaient inadaptées et que les méthodes de sortie des stocks dans les bureaux de secteur étaient inadaptées et incohérentes.

Gestion des ressources humaines

Le Comité constate que le taux de vacance de postes atteint 22 % et que les recrutements prennent beaucoup de temps, entre 154 et 636 jours, ce qui pourrait nuire aux activités de l'Office.

Le Comité note également que certains avis de vacance sont publiés pendant une période inférieure aux 30 jours prévus, ce qui risque de réduire le nombre de candidats.

Cadre organisationnel et contrôles

Le Comité constate que l'Office a procédé à une évaluation des risques dans l'ensemble de ses bureaux. Toutefois, il ne suit pas les risques et la mise en œuvre des stratégies d'atténuation de façon régulière et l'évaluation des risques ne fait pas partie intégrante des opérations courantes.

Informatique

Certaines recommandations formulées antérieurement par le Comité dans le domaine de l'informatique n'ont pas été entièrement appliquées. Le Comité note à nouveau que les fonctions ne sont pas correctement cloisonnées et que des droits d'accès d'administrateur ont été octroyés à des fonctionnaires qui n'auraient pas dû les obtenir.

L'Office s'est doté d'une politique de sécurité informatique, comme le Comité le lui avait demandé, mais n'a pas prévu de mécanismes qui permettraient d'en suivre l'application. Les paramètres de sécurité logique du contrôleur de domaine Windows sont mal configurés. L'Office ne vérifie pas les changements apportés aux programmes qu'il exploite afin de s'assurer qu'ils sont pertinents et autorisés et ne contrôle pas non plus régulièrement les activités des administrateurs de bases de données, ce qui augmente les risques d'intrusion et compromet l'intégrité des données.

Gouvernance et fonctions de contrôle

Faisant suite à des recommandations formulées antérieurement par le Comité, l'Office est en train de revoir la composition du Comité consultatif pour les questions de contrôle interne afin de la faire correspondre à celle d'un véritable comité d'audit. Il modifie également sa directive n° 24, qui régit le fonctionnement du Comité consultatif afin d'y incorporer les pratiques de référence. Le Comité craint que l'incertitude relative à la nomination du chef du Département des services de contrôle interne risque de nuire au bon déroulement des contrôles internes.

Bien que ses moyens aient été renforcés vers la fin de l'exercice, le Département des services de contrôle interne a programmé et mené à bien un nombre d'audits inférieur à celui des années précédentes, faute de ressources, ce qui ne lui permet pas de donner toutes les assurances voulues à l'Office.

L'Office n'a pas vérifié si la dotation en personnel des services chargés des enquêtes et des évaluations correspondait aux responsabilités à assumer.

Département du microfinancement

Le Département du microfinancement met en œuvre un programme modeste – à l'échelle de l'Office – dans le cadre duquel des crédits sont mis à la disposition de microentreprises. Les données relatives aux activités et aux soldes financiers de 2010 et 2011 ont été prises en compte dans les états financiers de l'Office pour l'exercice biennal. Le Département établit en outre ses états financiers, que le Comité vérifie à part. Le Comité a vérifié les états financiers annuels de 2010 et 2011 et a formulé une opinion sans réserve pour les deux années. À l'occasion de l'audit de 2010 et de 2011, les problèmes ci-après ont été constatés :

- a) Points faibles dans la gestion du risque de change;
- b) Non-application des recommandations des auditeurs internes visant à remédier aux failles dans la procédure d'octroi des prêts de nature à accroître les risques pesant sur le recouvrement des fonds;
- c) Lacunes du dispositif de contrôle général du système de gestion des prêts qui exposent le Département à l'éventualité de transactions non autorisées et à des risques relatifs à l'intégrité des données.

Le Comité insiste pour que la question du dispositif de contrôle du Département du microfinancement soit examinée avec la plus grande attention étant donné que, d'une part, les activités sont en plein essor et, de l'autre, les procédures ne sont pas encore appliquées de façon systématique.

Recommandations

Les vérifications effectuées par le Comité l'ont amené à faire plusieurs recommandations. Le Comité recommande principalement à l'Office de faire ce qui suit :

- a) Étudier le bien-fondé de sa stratégie de mobilisation de ressources à long terme en vue de remédier à ses problèmes de trésorerie;
- b) Adopter les stratégies qui conviennent pour remédier aux différentes lacunes qui subsistent dans son plan d'application des normes IPSAS;
- c) Définir et mettre en œuvre des stratégies visant à lui permettre de tirer pleinement parti de l'application des normes IPSAS et déterminer qui est responsable du suivi des progrès en la matière;
- d) Renforcer ses mécanismes de contrôle concernant l'établissement et la vérification de ses états financiers;
- e) Effectuer une analyse chronologique des contributions non acquittées et envisager d'enregistrer les contributions à recevoir dans le module Comptes débiteurs du grand livre;
- f) Établir tous les mois des états de rapprochement de tous les comptes bancaires et veiller à ce qu'ils soient vérifiés tout au long de l'exercice par des administrateurs hors classe;
- g) N'exécuter les projets qu'après réception des fonds des donateurs et négocier avec ces derniers en vue de recevoir ces fonds d'avance et de réduire ainsi le risque que présente la mise en œuvre de projets avant que les contributions soient encaissées; se doter des dispositifs de contrôle nécessaires pour assurer plus rapidement la liquidation des soldes de projets terminés, afin d'éviter des retards dans la clôture des projets;
- h) Se doter d'instruments de suivi plus maniables qui permettent à ses administrateurs de surveiller l'exécution des projets au siège et sur le terrain;
- i) Fixer des délais de soumission des offres conformes aux dispositions du Manuel des achats; définir clairement ce qui constitue un « motif valable »; demander aux bureaux de secteur de planifier adéquatement les achats;
- j) Procéder à des examens en bonne et due forme des dérogations afin de veiller à ce que toutes les divisions respectent les directives et procédures d'achat en vigueur et à ce que les dérogations ne soient accordées qu'en cas de véritable urgence;
- k) Procéder à un examen en vue d'établir les raisons de la fréquence élevée des dérogations; adopter des procédures de suivi du recours aux dérogations; consigner et justifier comme il se doit le recours aux dérogations;
- l) Établir et distribuer des procédures d'inventaire détaillées afin d'encadrer et de régir les inventaires effectués dans les bureaux de secteur;
- m) Mettre à jour son Manuel des achats afin de remédier au manque de cohérence des procédures de gestion des sorties de stocks dans les bureaux de secteur et de combler les lacunes observées en matière de sortie de stocks;

- n) **Accélérer la mise en œuvre de l'outil de suivi associé à la gestion des risques;**
- o) **Remédier aux lacunes relatives aux paramètres de sécurité et au cloisonnement des différentes fonctions sur le plan informatique;**
- p) **Élaborer, adopter et mettre en œuvre une politique circonstanciée de gestion des comptes utilisateurs et une procédure de gestion des accès utilisateurs; s'assurer à intervalles réguliers que les droits d'accès ont été accordés à bon escient aux différents utilisateurs;**
- q) **Établir clairement, dans son plan antisinistre, les responsabilités relatives aux tests dudit plan et à la reprise des opérations interrompues; achever et adopter le plan; élaborer et adopter un plan de continuité des opérations;**
- r) **Mettre ses directives concernant le Comité consultatif pour les questions de contrôle interne en conformité avec les meilleures pratiques;**
- s) **Chercher des solutions visant à accélérer le recrutement du Directeur du Département des services de contrôle interne;**
- t) **Vérifier si les moyens et les ressources humaines correspondent aux besoins du Groupe de l'évaluation et du Groupe des enquêtes;**
- u) **Examiner les enseignements tirés des informations issues du système sur tous les cas de conduite répréhensible pour ce qui est : a) des moyens de son service d'enquête; b) du règlement satisfaisant des affaires et de l'amélioration des contrôles, des systèmes de lutte contre la fraude et des autres mesures de prévention de la fraude.**

Les autres recommandations du Comité sont présentées aux paragraphes 50, 54, 57, 76, 94, 121, 122, 129, 132, 133, 150, 152, 161, 177 et 180.

A. Mandat, étendue des vérifications et méthode

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1946. Il a conduit son contrôle conformément à l'article 12.2 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Office, ainsi qu'aux normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que le Comité se conforme aux règles déontologiques et organise et exécute ses contrôles de façon à acquérir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives.

2. Le contrôle avait principalement pour objet de permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière de l'Office au 31 décembre 2011 et les résultats des activités et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Il s'agissait notamment de savoir si les dépenses figurant dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs et si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Office. Il a été procédé à un examen général des systèmes financiers et des mécanismes de contrôle interne, ainsi qu'à des vérifications par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure que le Comité a jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers.

3. Le Comité a également émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, qui avaient été établis conformément aux normes internationales d'information financière pour les années terminées le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011.

4. Le Comité procède également à un contrôle annuel du Département du microfinancement. Il a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de ce département pour les années terminées le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011.

5. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à différents examens de la gestion en application de l'article 7.5 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU, selon lequel le Comité peut formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, le système comptable et les contrôles financiers internes de l'Office et, d'une manière générale, sur l'administration et la gestion de ses activités. L'Assemblée générale avait aussi demandé au Comité d'examiner la suite donnée à ses recommandations antérieures et de lui en rendre compte. Ces questions sont traitées dans les sections pertinentes du présent rapport.

6. Comme par le passé, le Comité a présenté les résultats de ses contrôles à l'Office dans des lettres d'observations détaillant ses conclusions et recommandations, ce qui a donné lieu à des échanges suivis. Pour la période considérée, il y a eu deux lettres d'observations.

7. Le Comité organise ses vérifications en coordination avec le Département des services de contrôle interne afin d'éviter les chevauchements d'activité et de déterminer dans quelle mesure il peut utiliser les travaux des auditeurs internes.

8. Dans le présent rapport, lorsqu'une observation se réfère à un lieu particulier, elle ne porte que sur ce lieu.

9. Le présent rapport porte sur des questions que le Comité estime devoir porter à l'attention de l'Assemblée générale, y compris sur les questions soulevées expressément par l'Assemblée générale et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Dans son rapport (A/65/498), le Comité consultatif a en particulier demandé au Comité des commissaires aux comptes de prendre les mesures suivantes :

a) Faire rapport à l'Assemblée générale une fois par an sur l'état d'avancement du passage aux normes IPSAS;

b) Donner, quand on le lui demandera, des conseils et des directives sur les questions relatives à l'interprétation des normes IPSAS.

10. Les observations et conclusions formulées dans le présent rapport ont fait l'objet d'une discussion avec l'Office, aux vues duquel il est fait la place qu'il convient.

11. Les recommandations formulées dans le présent rapport n'abordent pas la question des mesures que l'Office pourrait vouloir imposer à des fonctionnaires ayant failli au respect de son Règlement financier et de ses règles de gestion financière, des instructions administratives et des directives connexes.

B. Constatations et recommandations

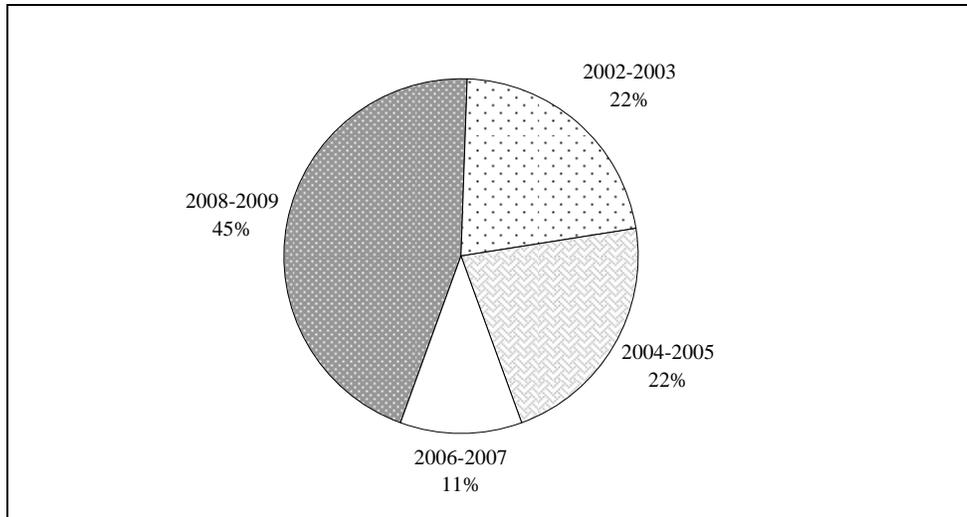
1. Suite donnée aux recommandations antérieures

12. Sur un total de 61 recommandations faites pour l'exercice 2008-2009, 52 (soit 85 %) avaient été appliquées intégralement et 9 (soit 15 %) étaient en cours d'application. On trouvera le détail de l'application de ces recommandations à l'annexe I.

13. Compte tenu de l'augmentation du nombre de recommandations formulées (61 pour l'exercice 2008-2009 contre 31 pour l'exercice précédent), il semble que les recommandations du Comité aient été mieux appliquées.

14. Comme l'avait demandé le Comité consultatif (A/59/736, par. 8), le Comité a aussi analysé l'ancienneté des neuf recommandations qui n'avaient pas été intégralement mises en œuvre et a noté, comme cela est indiqué à la figure II.1, que deux d'entre elles (soit 22 %) dataient de l'exercice 2002-2003, deux autres (soit 22 %) de l'exercice 2004-2005, une (soit 11 %) de l'exercice 2006-2007 et quatre (soit 44 %) de l'exercice 2008-2009. Il se déclare préoccupé par les quatre recommandations datant des exercices 2002-2003 et 2004-2005 qui restent à appliquer. Ces recommandations portaient sur la sécurité informatique, les plans de reprise après sinistre, les vacances de poste et les délais de recrutement.

Figure II.1
Répartition chronologique des recommandations d'exercices antérieurs en cours d'application

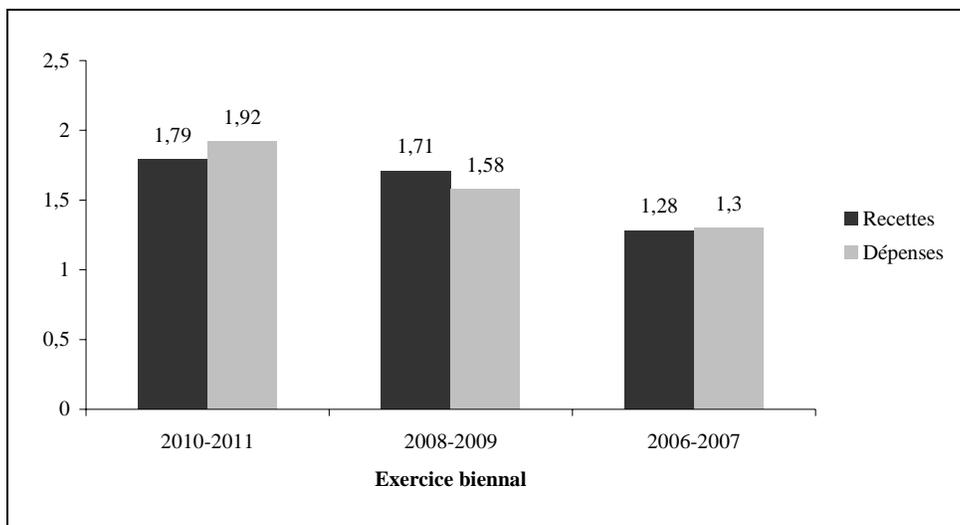


2. Aperçu de la situation financière

15. Le montant total des recettes de l'exercice considéré s'est élevé à 1,784 milliard de dollars et celui des dépenses à 1,921 milliard de dollars, d'où un déficit de 137 millions de dollars avant ajustements. On trouvera à la figure II.2 les chiffres correspondants des exercices 2006-2007, 2008-2009 et 2010-2011.

Figure II.2
Évolution comparée des recettes et des dépenses

(En milliards de dollars des États-Unis)



16. Sur les 340 millions de dollars de hausse des dépenses, 42,23 millions de dollars correspondent au montant total des dotations aux amortissements comptabilisées en charges dans l'état des recettes et des dépenses. L'Office a choisi d'adopter plus tôt que prévu la norme IPSAS 17 et a inscrit pour la première fois dans ses états financiers la valeur de l'inventaire complet de ses terrains et bâtiments.

17. L'Office disposait d'une encaisse de 270 millions de dollars, dont une grande partie (203 millions de dollars, soit 75 % du total) était réservée à des activités précises (c'est-à-dire financées autrement que par le budget ordinaire). Seuls 66,9 millions de dollars pouvaient servir aux activités à financer au moyen du budget ordinaire. Si les donateurs tardent à verser leurs contributions, l'Office risque de ne pas pouvoir faire face à ses dépenses de fonctionnement mensuelles. Son fonds de roulement ne suffit pas à couvrir un mois de dépenses liées aux activités financées au moyen du budget ordinaire.

3. Santé financière de l'Office

18. Les activités et programmes de l'Office sont financés par des contributions volontaires d'États Membres et d'autres donateurs, dont le versement n'est pas toujours assuré. Le manque de régularité des contributions peut nuire aux activités de l'Office. L'insuffisance du financement des programmes dépendant des contributions volontaires risque de réduire la certitude que suppose le principe de continuité des activités sur lequel se fonde l'élaboration des états financiers. Comme de nombreuses autres entités des Nations Unies alimentées en grande partie par des contributions volontaires, l'Office dispose de réserves de fonctionnement censées assurer la continuité des activités lorsque les contributions ne suffisent pas à financer ses activités ordinaires. Son fonds de roulement ne permet cependant pas de couvrir ne serait-ce qu'un mois de dépenses.

19. Le Comité a constaté que le montant des liquidités et réserves apparentées de l'Office avait diminué. Au 31 décembre 2011, l'UNRWA disposait de 270 millions de dollars de liquidités, contre 337,08 millions de dollars en 2009. Seuls 35 millions de ces 270 millions de dollars pouvaient servir à financer les activités ordinaires tandis que 31,6 millions étaient préaffectés à certaines activités et 203,2 millions aux projets de l'Office. Pour l'exercice considéré, le fonds de roulement de l'Office s'élevait à 3,86 millions de dollars (contre 37,53 millions de dollars en 2009).

20. En analysant la situation financière de l'Office, le Comité a constaté que les liquidités disponibles pour les activités ordinaires de l'Office – soit 35 millions de dollars – ne suffisaient pas à couvrir les dépenses immédiates correspondantes, qui s'élevaient à 111 millions de dollars.

21. Comme l'indique l'état des recettes et des dépenses, l'Office a terminé l'exercice considéré avec un déficit de 112,78 millions de dollars. Le Comité sait que le montant de ce déficit comprend des dotations aux amortissements d'un montant de 42,23 millions de dollars. Les dépenses de l'Office ont toutefois considérablement augmenté sans que les contributions reçues se soient accrues en conséquence.

22. Le Comité a constaté que l'Office s'était trouvé en situation de déficit tout au long de l'exercice et non seulement à la clôture de ce dernier. L'analyse qu'il a

effectuée lui a montré que l'Office avait disposé en moyenne de 55,63 millions de dollars de liquidités pendant l'exercice.

23. Le Comité a noté que le manque de moyens financiers avait nui à l'exécution des activités inscrites aux programmes et, par moment, au bon fonctionnement des dispositifs de contrôle interne quand des fonds étaient réservés à des programmes prédéfinis ou restreints.

24. L'Office a indiqué avoir connu par le passé des difficultés de trésorerie et avoir notamment dû cesser de payer ses fournisseurs pendant quatre à cinq semaines durant l'exercice considéré. La direction et le Département des relations extérieures et de la communication de l'Office ont cependant toujours réussi à réunir les fonds nécessaires en période de crise grâce à l'appui des donateurs.

25. L'Office a en outre fait savoir qu'il s'efforçait sans relâche de diversifier ses sources de financement, en cherchant à obtenir des dons d'un montant plus important de la part de pays en décollage économique et du Moyen-Orient. Il a établi le 1^{er} janvier 2012 un Groupe des partenariats, qui a tenu de fructueuses consultations avec de riches organismes philanthropiques du secteur privé.

26. Le Comité recommande que l'Office étudie le bien-fondé de sa stratégie de mobilisation de ressources à long terme en vue de remédier à ses problèmes de trésorerie.

27. L'Office a indiqué qu'il prévoyait, dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources établie pour 2011, une légère hausse des fonds provenant des donateurs habituels, ainsi que des revenus plus fiables. Il comptait également accroître le nombre de donateurs de façon à bénéficier de l'appui de pays en décollage économique et de financements du secteur privé.

28. L'Office a fait savoir au Comité qu'il remédiait aux manques à recevoir en mobilisant des fonds supplémentaires auprès de donateurs clefs et en prenant des mesures budgétaires sur le plan interne.

29. Le Comité a souligné que compte tenu du montant parfois faible de ses liquidités, l'Office devrait disposer en permanence de solides mécanismes de gestion budgétaire et établir des prévisions de trésorerie fiables et solides.

4. Passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public : progrès accomplis

30. Au terme de l'examen des rapports du Comité pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/65/498, par. 19), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que le Comité des commissaires aux comptes rende compte à l'Assemblée générale une fois par an de l'état d'avancement du passage aux normes IPSAS. Cette recommandation a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/243.

31. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add. 3, chap. II, par. 29), le Comité a noté que : a) l'Office n'avait présenté sous forme définitive aucun document directif concernant les normes IPSAS; b) le plan modifié de mise en application des normes IPSAS (mars 2010) n'avait pas été approuvé par la direction; c) le plan présenté ne faisait pas apparaître de véritable participation du Département des services de contrôle interne; d) le poste prévu pour un chef de projet spécialement chargé de la mise en application des normes IPSAS n'avait pas été pourvu. Le Comité a

recommandé à l'Office d'actualiser son plan de mise en application des normes IPSAS et de faire le nécessaire pour qu'il soit approuvé, d'indiquer dans ce plan les responsabilités de tous les intervenants et de combler les lacunes relevées par le Comité dans le plan de mise en application des normes IPSAS.

32. Le Comité a examiné le degré de préparation de l'Office à l'adoption des normes IPSAS en mars 2012 et la suite donnée aux recommandations qu'il avait précédemment formulées à ce sujet. Il a noté que l'exécution du plan adopté par l'UNRWA en vue d'appliquer les normes IPSAS à compter du 1^{er} janvier 2012 progressait comme prévu et que l'Office avait adopté ces normes le 1^{er} janvier 2012 plus précisément :

a) L'Office a transféré l'intégralité de ses données relatives aux immobilisations corporelles et aux comptes débiteurs dans les modules correspondants. Le nettoyage des données a donc été achevé;

b) Il a engagé des consultants pour l'aider à évaluer les terrains et bâtiments, à examiner ses opérations de location et à effectuer une évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations liées à la fin de service;

c) Tout au long de 2011, il a procédé à la clôture mensuelle des comptes à la fois selon les principes de la comptabilité de caisse (principes des normes comptables du système des Nations Unies) et selon ceux de la comptabilité d'exercice (principes des normes IPSAS) et a comparé les résultats ainsi obtenus. Cela a aidé son personnel à se familiariser avec les opérations à effectuer en vertu des normes IPSAS;

d) Les instructions relatives à la clôture des comptes de fin d'année ont été données selon les normes comptables du système des Nations Unies et selon les normes IPSAS;

e) L'Office a déjà établi ses comptes de gestion pour janvier et février 2012. Les soldes d'ouverture et les états financiers à blanc ne devaient cependant être établis que lorsque l'audit des comptes présentés selon les normes comptables du système des Nations Unies aura été achevé.

33. Dans le cadre de sa stratégie de mise en application des normes IPSAS, l'Office, du fait des contraintes budgétaires, a accepté le risque que présentaient les systèmes dont il était actuellement équipé. Il a appliqué les normes IPSAS en continuant de les utiliser bien que l'on ait établi que ceux-ci n'étaient que partiellement adaptés aux normes IPSAS et ne seraient pas viables étant donné que l'appui technique serait limité, voire inexistant. L'Office planifie la mise en service d'un nouveau progiciel de gestion intégré en 2013, en coordination avec le Programme alimentaire mondial.

34. Le Comité demeure préoccupé par les questions suivantes qui restent à régler :

a) L'Office a certes commencé à proposer des activités de formation aux normes IPSAS et aux nouveaux processus-métier apparentés mais il ne dispose pas d'un plan de formation clairement défini qui permette de répondre aux besoins du personnel. L'Office a fait savoir au Comité que le Département de la gestion financière prévoyait de dispenser au troisième trimestre 2012 une formation approfondie à l'intention de son personnel portant sur les modules du système comptable, les opérations et la présentation de l'information financière selon les normes IPSAS;

b) Les rapports d'activité sur l'application des normes IPSAS présentés par l'Office au Comité de gestion ne convenaient toujours pas car ils ne comprenaient pas d'évaluation des progrès accomplis par rapport au budget fixé et ne rendaient pas pleinement compte de toutes les activités du projet, y compris les plans de collecte de données des bureaux de secteur;

c) L'Office ne s'est pas doté d'un système qui permette de gérer les risques déjà recensés et tout autre risque qui apparaîtrait lors de l'application des normes IPSAS;

d) Il n'a pris aucune mesure formelle en vue de familiariser ses donateurs aux incidences de l'adoption des normes IPSAS, surtout en ce qui concerne les modifications à apporter aux rapports établis à leur intention. Il a fait savoir au Comité qu'il s'attellerait à cette tâche au deuxième trimestre 2012 et qu'il comptait établir à compter de juillet 2012 les rapports destinés aux donateurs selon les principes de la comptabilité d'exercice.

35. Le Comité considère que l'Office a pris les mesures nécessaires en vue de parvenir au stade de la mise en œuvre du projet. Il est cependant indispensable que l'UNRWA remédie aux lacunes recensées par le Comité afin de tirer le meilleur parti des avantages escomptés de l'application des normes IPSAS et d'atteindre tous les objectifs.

36. Le Comité recommande que l'Office adopte les stratégies qui conviennent pour remédier aux différentes lacunes relatives à son plan d'application des normes IPSAS.

37. Le Comité continuera d'étudier la question de l'établissement des soldes d'ouverture et des états financiers à blanc.

Avantages de l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public

38. Les normes IPSAS sont un moyen de rendre compte avec exactitude et transparence des activités d'une organisation. Comme avec tout instrument, il faut, pour en tirer les avantages escomptés, que la direction comprenne parfaitement comment faire appliquer au mieux ces normes dans l'organisation. Le Comité engage donc les équipes de direction des organismes des Nations Unies à étudier l'utilisation des données présentées selon les normes IPSAS dans la gestion des affaires courantes.

39. À l'Office, le plan de mise en application des normes IPSAS énumère les avantages à tirer de l'application de ces normes, mais ne prévoit pas de stratégies de valorisation adéquates. Les membres du personnel assumant des fonctions opérationnelles pourraient avoir à se familiariser avec les nouvelles informations auxquelles ils auront accès et apprendre à les utiliser de façon à améliorer le rapport coût-efficacité des activités de leur service. Le Comité estime que les facteurs suivants risquent d'empêcher l'Office de valoriser pleinement tous les avantages :

a) Il n'existe aucun plan de valorisation des avantages escomptés, ni dispositifs de suivi ou d'information permettant de suivre les progrès accomplis en la matière;

b) Aucun bureau ou membre du personnel n'a été spécifiquement investi de la responsabilité de valoriser les avantages;

c) Aucune stratégie de communication n'a été adoptée pour faire connaître les changements et avantages escomptés.

40. Le Comité recommande que l'Office définisse et mette en œuvre des stratégies visant à lui permettre de tirer pleinement parti de l'application des normes IPSAS et détermine qui est responsable du suivi des progrès en la matière.

5. Présentation des états financiers

41. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add. 3, chap. I et II), le Comité a noté qu'il convenait d'améliorer certains aspects de l'établissement des états financiers de l'Office. Il a recommandé que l'Office renforce ses mécanismes de contrôle concernant l'établissement et l'examen de ses états financiers.

42. Le Comité a examiné les premiers états financiers certifiés qui lui avaient été présentés aux fins de l'audit et a noté que les éléments ci-après n'étaient pas correctement présentés :

a) À la rubrique « Charges constatées d'avance » (comptes débiteurs) figuraient des opérations d'un montant de 1,59 million de dollars portant sur des biens et services que l'Office avait déjà reçus, ce qui indiquait que la comptabilisation des opérations laissait à désirer;

b) La rubrique « Débiteurs divers » comprenait un solde négatif de 683 889 dollars qui aurait dû être comptabilisé au compte créditeur;

c) Les provisions pour créances douteuses n'avaient pas fait l'objet d'un examen régulier visant à déterminer si elles étaient encore valables. La dernière opération comptabilisée l'avait été en 2008 et les provisions n'avaient pas été examinées depuis.

43. L'Office a depuis remédié à ces lacunes et celles-ci n'ont pas d'incidence significative sur la fidélité des états financiers. Le Comité estime cependant que l'Office devrait améliorer sa façon de procéder afin de déceler les problèmes de ce type lorsqu'il établit ses états financiers et s'assure de leur exactitude. La présentation des états financiers en sera ainsi améliorée.

44. Le Comité recommande de nouveau que l'Office renforce ses mécanismes de contrôle concernant l'établissement et la vérification de ses états financiers.

Contributions à recevoir

45. Au 31 décembre 2011, le montant des contributions à recevoir s'élevait à 10,5 millions de dollars, contre 20,4 millions à la fin de l'exercice antérieur, soit une diminution de 9,9 millions de dollars (49 %).

46. Le Comité a examiné les méthodes de comptabilisation et de suivi des contributions à recevoir et a noté que les annonces de contribution confirmées n'étaient pas enregistrées dans le système de gestion financière, mais dans un fichier Excel, et n'étaient inscrites dans le grand livre qu'en fin d'année. Cela signifiait également que les comptes que l'Office établissait tous les mois ne correspondaient pas exactement à la réalité. L'Office n'effectuait pas d'analyse chronologique des contributions à recevoir, ce qui, compte tenu de ses difficultés de trésorerie, l'aurait pourtant aidé à recenser les entités et organisations n'ayant pas encore versé leur

contribution. Faute d'informations suffisantes concernant les contributions non acquittées, il risque de ne pas être en mesure de prendre les décisions qui s'imposent en matière de recouvrement.

47. Le Comité recommande que l'Office : a) effectue une analyse chronologique des contributions non acquittées; b) envisage d'enregistrer les contributions à recevoir dans le module Comptes débiteurs du grand livre.

48. L'Office a fait savoir au Comité qu'il effectuait une analyse chronologique des contributions à recevoir, laquelle figurait dans les rapports financiers mensuels de la direction, et que la trésorerie et le groupe chargé de la mobilisation des ressources se réunissaient toutes les semaines pour évaluer le montant des contributions non acquittées.

Montants à encaisser au titre de la taxe sur la valeur ajoutée

49. Les sommes dues à l'Office au titre de la taxe sur la valeur ajoutée ont augmenté, passant de 31,5 millions de dollars en 2009 à 55,9 millions de dollars au 31 décembre 2011. Sur ce montant, 7,95 millions de dollars étaient dus depuis plus de cinq ans. Le risque qu'une somme due ne puisse être recouvrée ou ne soit pas valable augmente avec le temps. Dans les états financiers certifiés initialement présentés aux commissaires aux comptes, l'Office n'avait pas constitué de provision pour les créances douteuses relatives à la taxe sur la valeur ajoutée, mais a remédié à cette lacune à la suite de l'examen du Comité. L'Office a fait savoir au Comité qu'il estimait que les sommes en question étaient recouvrables.

50. Le Comité juge prudent de constituer une provision pour créances douteuses, notamment quand les sommes en question sont dues depuis plus de cinq ans.

51. Le Comité recommande que l'Office : a) détermine si les sommes dues de longue date au titre de la taxe sur la valeur ajoutée sont recouvrables; b) adopte des directives relatives à la constitution de provisions pour créances douteuses; c) constitue s'il y a lieu une provision pour créances douteuses de façon à comptabiliser comme il se doit les impayés.

6. Prestations dues à la cessation de service, y compris celles liées à l'assurance maladie

52. Dans sa résolution 64/241, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer de valider le montant des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et de présenter les résultats obtenus, vérifiés par le Comité des commissaires aux comptes, dans le rapport qu'il lui présenterait à sa soixante-septième session.

53. Le montant cumulatif des engagements au titre des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional qui est présenté dans les états financiers de l'Office pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 est égal à 27,5 millions de dollars (contre 24,4 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2009). Il est indiqué dans les notes relatives aux états financiers qu'un montant estimatif de 385,3 millions de dollars devrait être versé au personnel recruté sur le plan régional au titre des indemnités de départ en cas de fermeture de l'Office. En ce qui concerne les membres du personnel recrutés sur le plan international, les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service sont à la charge de l'ONU. Le montant des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de

service, des jours de congé non pris et des primes de rapatriement du personnel recruté sur le plan international pour exécuter les projets de l'Office s'établit à 2,29 millions de dollars. L'Office a également fait figurer dans les notes relatives à ses états financiers un montant de 1,7 million de dollars correspondant aux engagements au titre du reliquat de congés payés des membres du personnel recrutés sur le plan international et un montant de 2,58 millions de dollars correspondant aux primes de rapatriement auxquelles auront droit ces derniers. Il lui reste à établir une stratégie de financement de ces engagements.

54. Le montant des indemnités à verser en cas de fermeture de l'Office a été calculé selon une évaluation actuarielle. L'Office inscrira ce montant au passif quand elle établira ses comptes selon les normes IPSAS, mais n'a pas encore établi de stratégie de financement. Compte tenu de ses difficultés de trésorerie, cela accroît le risque que l'Office ne puisse s'acquitter de ses engagements.

55. Le Comité recommande que l'Office élabore une stratégie de financement qui lui permette de s'acquitter de tous ses engagements au titre des prestations liées à la cessation de service.

7. Budgétisation axée sur les résultats

Données initiales et objectifs

56. La budgétisation axée sur les résultats est une méthode d'élaboration des budgets-programmes selon laquelle : a) la formulation des programmes se fonde sur une série d'objectifs et de résultats escomptés prédéterminés; b) les résultats escomptés sont tirés des produits et liés à ceux-ci; c) les résultats effectifs sont mesurés en fonction des objectifs et des indicateurs de résultats. Elle repose sur un cadre logique formulé de telle sorte que les résultats escomptés soient précis, quantifiables, atteignables, réalistes et assortis d'échéances.

57. La budgétisation axée sur les résultats suppose, par définition, que les organisations se fixent des objectifs en fonction desquels seront évalués les résultats. L'Office n'a défini à un niveau général stratégique ni de données initiales ni d'objectif; ses objectifs ont été définis à l'échelle des secteurs. L'absence d'objectif stratégique empêche la direction de l'Office d'évaluer les résultats de ses bureaux de secteur, du siège et d'autres unités par rapport à son mandat général. En outre, l'UNRWA est dépourvu de dispositifs de contrôle qui lui permettraient d'évaluer et de confirmer l'exactitude et l'exhaustivité des données saisies dans le système de gestion des résultats.

58. Le Comité recommande que l'Office : a) définisse à l'échelle de l'organisation des données initiales et des objectifs qui lui permettent d'évaluer ses résultats; b) élabore et mette en œuvre des procédures visant à examiner l'exactitude et l'exhaustivité des données saisies dans le système de gestion des résultats.

8. Gestion de la trésorerie

Rapprochement bancaire

59. Le rapprochement mensuel des comptes bancaires est un moyen essentiel de vérifier la validité, l'exactitude et l'exhaustivité de toutes les opérations qui figurent sur les relevés bancaires et d'éviter ainsi les opérations frauduleuses. Dans son

rapport précédent (A/65/5/Add.3, chap. II, par. 93 à 95), le Comité a noté que les états de rapprochement du siège de l'Office (Gaza) n'avaient pas été vérifiés et a déclaré craindre que cela soit le signe de dysfonctionnements en matière de contrôle.

60. Au cours de l'audit intermédiaire effectué en octobre 2011, le Comité a de nouveau noté que certains comptes bancaires n'avaient fait l'objet d'aucun rapprochement au bureau de la Cisjordanie et au siège de Gaza. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, cependant, tous les comptes bancaires de l'Office avaient été rapprochés. Le fait de ne pas procéder tous les mois à un rapprochement des comptes bancaires accroît le risque que des erreurs et des fraudes ne soient pas décelées. Le Comité souligne que l'Office doit effectuer des rapprochements bancaires tout au long de l'année.

61. L'Office a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, d'établir tous les mois des états de rapprochement de tous les comptes bancaires et de veiller à ce qu'ils soient vérifiés tout au long de l'exercice par des administrateurs hors classe.

9. Gestion des programmes et des projets

62. Dans son rapport précédent (A/65/5/Add.3, chap. II, par. 97), le Comité a constaté que la gestion des projets de l'Office laissait à désirer à certains égards et a recommandé que l'UNRWA adopte des directives portant sur la gestion de tous les projets. Afin de remédier aux lacunes constatées dans le précédent rapport, l'Office a mis au point un Manuel des procédures relatives aux projets.

Dépassements du budget des projets

63. Le Comité a noté que les soldes du Fonds général (55,19 millions de dollars) et des fonds des projets (50,71 millions de dollars) étaient négatifs. Afin d'assurer la continuité des services fournis aux réfugiés, l'Office a dans certains cas engagé des dépenses avant d'avoir reçu les contributions de donateurs et financé au moyen du Fonds général des projets devant bénéficier d'apports de la part de donateurs. Ces sommes ont ensuite été réaffectées ou remboursées aux fonds respectifs quand les donateurs ont versé leur contribution. Le Comité se déclare préoccupé par le financement de projets de donateurs au moyen du Fonds général et considère que cela a peut-être également contribué aux problèmes de trésorerie constatés dans le présent rapport.

64. L'Office a fait savoir au Comité que les fonds généraux n'étaient soumis à aucune restriction et pouvaient donc servir à financer n'importe laquelle de ses activités. Il a indiqué que son Règlement financier et ses règles de gestion financière ne lui interdisaient pas de consacrer des fonds généraux aux projets financés par des donateurs. En ce qui concerne les déficits du Fonds général, il a fait savoir que c'était le montant total du Fonds qui faisait l'objet d'un suivi et que ce montant total était positif.

65. Le Comité a également constaté que certains des projets dont le solde était négatif avaient été clos sur le plan opérationnel mais ne pouvaient l'être sur le plan financier, car il fallait d'abord liquider le solde du fonds correspondant.

66. Le Comité recommande que l'Office : a) n'exécute les projets qu'après réception des fonds des donateurs et négocie avec ces derniers en vue de

recevoir ces fonds d'avance et de réduire ainsi le risque que présente la mise en œuvre de projets avant que les contributions soient encaissées; b) se dote des dispositifs de contrôle nécessaires pour assurer plus rapidement la liquidation des soldes de projets terminés, afin d'éviter des retards dans la clôture des projets.

67. L'Office a indiqué qu'il n'était pas toujours possible de recevoir des fonds d'avance, certains accords conclus avec des donateurs prévoyant un remboursement des dépenses effectives.

Systèmes de gestion de projets

68. L'Office s'acquitte dans certains cas de son mandat en exécutant des projets et doit pouvoir compter sur des dispositifs de suivi de l'exécution. En cas de retards justifiés, il devrait disposer de procédures lui permettant d'avertir les donateurs en temps voulu afin de gérer l'incidence de ces retards auprès de ces derniers.

69. Le Comité a constaté que l'Office était dépourvu de systèmes ou d'instruments de suivi qui permettent de gérer des informations de base afin de comparer l'état d'avancement des projets aux résultats escomptés et aux échéances fixées; il se contente de suivre les dépenses de projet au moyen du système de gestion financière. Il risque donc de ne pas avoir une vue d'ensemble de l'exécution de ses projets qui l'aiderait à en évaluer l'état d'avancement, à prendre des décisions en temps voulu et en connaissance de cause et à s'entretenir si besoin est avec les donateurs dans les plus brefs délais. Le Comité a également noté que dans certains cas les bureaux de secteur se servaient de différents outils qui n'étaient pas des plus maniables.

70. En l'absence de systèmes de suivi de projets, le Comité a généralement noté que : a) des retards par rapport aux échéances fixées en accord avec les donateurs survenaient dans l'exécution des projets; b) certains projets n'étaient pas conformes aux accords conclus et les révisions et modifications n'étaient pas signalées aux donateurs en temps voulu. Tout en notant que les restrictions imposées dans la bande de Gaza et en Cisjordanie nuisent au respect des délais d'exécution des projets, le Comité estime que des systèmes de suivi permettraient à l'Office d'avoir une vue d'ensemble des projets et de prendre en temps voulu les décisions nécessaires en cas de restrictions.

71. Dans un certain nombre des projets qu'il a audités pendant l'exercice considéré, le Département des services de contrôle interne a noté des lacunes qui concordaient avec les conclusions du Comité relatives à la gestion des projets, telles que : a) le non-établissement de rapports à l'intention des donateurs; b) la non-réalisation des objectifs de projet fixés dans les accords avec les donateurs; c) des retards dans le démarrage de projets sans que les donateurs en soient avertis; d) le non-établissement du plan financier annuel, autorisation de dépenses des fonds générés par l'Office; e) le non-respect des budgets fixés par les donateurs sans l'accord préalable de ces derniers.

72. Le Comité a en outre noté que dans d'autres situations les retards étaient dus à des carences dans le projet et dans la planification des achats. Étant donné les contraintes financières auxquelles fait face l'Office, les dispositifs de suivi des projets n'en sont que plus importants.

73. **Le Comité recommande que l'Office se dote d'instruments de suivi plus maniables qui permettent à ses administrateurs de surveiller l'exécution des projets au siège et sur le terrain.**

74. **Le Comité souligne également la nécessité qui incombe à l'Office de donner suite aux recommandations du Département des services de contrôle interne relatives à la gestion de projets.**

Clôture des projets

75. Le Comité a noté que la clôture des projets que l'Office avait menés à terme s'effectuait souvent avec retard. Cela s'expliquait parfois par le fait que certains états financiers n'étaient pas établis dans les délais ou que les unités chargées de l'exécution des projets tardaient à faire part de l'achèvement d'un projet, mais les soldes négatifs des fonds en étaient le plus souvent la principale raison. L'Office a informé le Comité que ces soldes étaient dus à l'écart existant entre le coût des articles inventoriés et le prix moyen calculé par le système de gestion des stocks.

76. L'Office a fait savoir au Comité que les retards dans la clôture des comptes étaient parfois imputables à des facteurs indépendants de sa volonté, tels que : a) de longues consultations avec des donateurs sur la question de savoir si des soldes inutilisés seraient réaffectés à d'autres projets ou remboursés; b) des retards dans le paiement d'engagements dus à des facteurs tels que les restrictions d'accès imposées dans la bande de Gaza; c) le versement tardif par des donateurs des dernières sommes annoncées.

77. **L'Office a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de : a) clore en temps voulu dans le système de gestion financière tous les projets déjà clos sur le plan opérationnel; b) mettre à jour tous les mois les rapports financiers afin d'éviter des retards dans la clôture de projets.**

10. Gestion des achats et des marchés

78. L'achat de biens et de services a pour objectif d'assurer l'appui des opérations de l'Office. Les fonctions d'achat englobent toutes les activités nécessaires à l'acquisition, par achat ou par location, de biens, y compris d'articles et de biens immobiliers, et de services, y compris de travaux. Les activités d'achat consistent à répertorier les besoins, à définir les conditions à réunir pour les satisfaire, à trouver les fournisseurs potentiels, à solliciter des offres et propositions et à les évaluer, à octroyer des marchés et à émettre des bons de commande, à suivre les progrès accomplis et à veiller à ce que les fournisseurs respectent leurs obligations, à réceptionner et à inspecter les produits ou services, à payer les fournisseurs et à gérer les biens achetés ou les services fournis.

Manque de concurrence et faible nombre d'offres de fournisseurs

79. Le Comité a constaté que peu de fournisseurs répondaient aux appels d'offres et demandes de propositions et de devis de l'Office. En examinant la procédure d'appel d'offres, il a également noté que dans certains cas le délai de soumission des offres était inférieur au délai minimal prévu dans le Manuel des achats. Ces délais serrés et le faible nombre de réponses ont pour effet de restreindre la concurrence, qui est pourtant saine et nécessaire.

80. D'après le Manuel des achats de l'Office, le Chef du Département des achats et de la logistique est habilité à réduire le délai de soumission des offres en cas de motif valable. Cette notion de « motif valable » n'est cependant pas définie avec précision. Compte tenu de l'application de ce principe dans d'autres entités des Nations Unies, le Comité estime qu'il faut entendre par « motif valable » un véritable besoin urgent, mais que cela ne saurait s'appliquer à une planification insuffisante.

81. L'Office a fait savoir que l'expérience avait montré que le nombre de fournisseurs intéressés était supérieur au minimum requis même quand le délai de soumission des offres était raccourci et qu'en accord avec le Département des achats et de la logistique, les services concernés avaient recours à la notion de « motif valable » pour accélérer la procédure et répondre plus rapidement aux besoins des bénéficiaires.

82. L'Office a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de : a) fixer des délais de soumission des offres conformes aux dispositions du Manuel des achats; b) définir clairement ce qui constitue un « motif valable »; c) demander aux bureaux de secteur de planifier adéquatement les achats.

83. L'Office a indiqué qu'il avait pour mission de fournir des services de nature gouvernementale à une population de réfugiés de plus en plus nombreuse sur fond d'instabilité politique et militaire. Dans certains cas, l'application rigide de la politique d'achat risquerait de compromettre ses besoins opérationnels, de nuire au bien-être des bénéficiaires de ses services et d'entamer la confiance que lui portent d'autres intervenants clefs, dont les gouvernements des pays d'accueil et les donateurs.

Octroi de dérogations injustifiées lors de la passation de marchés

84. D'après ses registres, l'Office a accordé 445 dérogations portant sur un montant total de 90,8 millions de dollars pendant l'exercice considéré. Si ce montant est relativement faible, le nombre de dérogations est en revanche élevé. Le Comité a examiné la procédure d'octroi de dérogations et a noté un certain nombre de manquements aux directives et règles de l'Office.

85. Le Comité craint que l'octroi de dérogations dans des cas qui ne sont pas de véritables situations d'urgence nuise à la transparence, à l'équité et à l'intégrité des procédures de passation de marchés. Le non-respect des règles risque ainsi de devenir une regrettable habitude.

86. Au bureau de Gaza, le Comité a noté que dans certains cas la direction avait invoqué des raisons « d'urgence opérationnelle » pour octroyer des contrats de construction dérogeant aux procédures habituelles d'appel d'offres, alors que la situation ne l'y obligeait pas.

87. Le Comité a également noté que de nombreuses dérogations aux procédures habituelles d'appel d'offres n'avaient été ni recommandées ni approuvées comme il se devait par le comité local des marchés.

88. L'Office a fait savoir au Comité que le bureau de Gaza mettait en œuvre un plan d'achats pour tous les achats financés par le Fonds général en 2012, ce qui devrait considérablement réduire le problème lié au raccourcissement des délais de soumission d'offres.

89. Le nombre élevé de dérogations indique qu'il convient d'examiner la situation sur le terrain. Compte tenu du nombre et de la fréquence des dérogations, le fait qu'il n'existe sur le terrain aucune procédure d'approbation en bonne et due forme des demandes de dérogation préoccupe le Comité.

90. L'Office a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de procéder à des examens en bonne et due forme des dérogations afin de veiller à ce que toutes les divisions respectent les directives et procédures d'achat en vigueur et à ce que les dérogations ne soient accordées qu'en cas de véritable urgence.

91. L'Office a signalé que si le montant des achats ayant fait l'objet d'une dérogation s'élevait à 18 % du volume total pour l'exercice considéré, le nombre de dérogations n'était en revanche que d'environ 2,5 %, ce qui, à son avis, était faible pour une entité qui signait chaque année 20 000 contrats et bons de commande. Il a considéré en outre que les dérogations avaient leurs raisons d'être et qu'elles étaient simplement un moyen d'expliquer les raisons pour lesquelles les procédures habituelles ne pouvaient s'appliquer.

92. Le Comité recommande que l'Office : a) procède à un examen en vue d'établir les raisons de la fréquence élevée des dérogations; b) adopte des procédures de suivi du recours aux dérogations; c) consigne et justifie comme il se doit le recours aux dérogations.

Dossiers présentés a posteriori

93. Le Comité a noté que l'Office avait présenté a posteriori 24 dossiers portant sur un montant total de 2,47 millions de dollars. Il a examiné certains de ces dossiers et noté que le plus souvent les procédures normales de passation de marchés n'avaient pu être suivies du fait de délais serrés.

94. Cette situation pourrait laisser penser que la direction approuve la pratique qui consiste à contourner les procédures de passation de marchés. Le non-respect des procédures nuit à l'intégrité et à la transparence de la passation de marchés et se traduit par des inéquités dans l'attribution des marchés.

95. L'Office a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de faire respecter les procédures de passation de marchés.

96. L'Office a estimé qu'au vu de sa taille, le fait que des dossiers aient été présentés a posteriori en 24 occasions signifiait que les procédures de passation de marchés étaient respectées.

Attribution de marchés

97. Pendant l'exercice considéré, le Département des services de contrôle interne a établi un certain nombre de rapports sur la gestion des achats dans lesquels il a noté des lacunes en matière de gestion des achats et des marchés qui concordaient avec les conclusions du Comité. Par exemple : a) l'Office n'avait pas tenu compte de l'expérience préalable des prestataires de services, omission qui risquait de l'amener à engager des prestataires de services qui n'étaient pas en mesure de fournir des prestations de la qualité requise dans les délais et avec le budget fixés; b) les travaux des prestataires n'avaient fait l'objet d'aucun suivi, ce qui augmentait le risque d'accepter des travaux de qualité insuffisante et de devoir procéder par la suite à des réparations; c) dans certains cas, le prix proposé dans le devis était différent de celui

figurant dans l'offre, cette dernière perdait alors de son utilité et la sélection d'un prestataire risquait d'être entachée d'irrégularités; d) des dérogations aux procédures de passation de marchés ont parfois été accordées sans raison valable.

98. Le Comité a souligné la nécessité que l'Office mette en œuvre les recommandations visant à remédier aux lacunes en matière de gestion des marchés recensés par le Département des services de contrôle interne.

11. Gestion des biens durables

Bref historique

99. D'après les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2001, l'Office dispose de terrains et de bâtiments d'une valeur de 317 millions de dollars, laquelle est portée dans l'état de l'actif et du passif. À ce stade, le Comité a fait part de diverses préoccupations concernant la gestion des biens. Il a en particulier noté que l'Office ne tenait pas de registre de biens, encore que la Division des services de génie civil et de construction de l'Office gère une base de données répertoriant de façon détaillée les terrains et bâtiments.

100. Dans son rapport (A/57/5/Add.3), le Comité a noté que l'Office avait greffé un module Immobilisations sur son système de gestion financière et avait commencé à y importer les données relatives à ses terrains et bâtiments et autres biens durables. Ces travaux s'étaient poursuivis pendant l'exercice 2002-2003.

101. Dans un autre rapport (A/61/5/Add.3), le Comité a constaté que, lors de la constitution du registre des biens, l'Office avait eu des difficultés à obtenir les titres de propriété et autres documents attestant qu'il était propriétaire et que certains bâtiments étaient construits sur des terrains qui n'appartenaient pas à l'Office. L'UNRWA a en outre considéré qu'il ne disposait pas des locaux destinés aux réfugiés. Il a donc modifié ses conventions comptables en faisant figurer la valeur de ces terrains et bâtiments non plus dans l'état de l'actif et du passif mais dans les notes relatives aux états financiers, ainsi que le faisaient la plupart des organismes des Nations Unies.

102. Dans son rapport suivant (A/63/5/Add.3), le Comité a noté que l'Office avait progressé dans la constitution d'un registre détaillé dans lequel seraient inventoriés tous ses actifs. L'Office disposait de documents justificatifs adéquats pour les terrains et bâtiments achetés après 2002 dont la valeur totale s'élevait à 88 millions de dollars et a donc décidé d'inscrire ce montant à l'actif. Le Comité a déclaré craindre que ce montant soit insuffisant car l'Office n'avait pas achevé de réunir les justificatifs relatifs à tous ses terrains et bâtiments et de vérifier qu'il disposait des documents correspondant au reste des terrains et bâtiments dont il était question dans les notes relatives à ses états financiers.

103. Dans son rapport suivant (A/65/5/Add.3), le Comité a noté que l'Office avait fait savoir qu'il avait fini de répertorier les terrains et bâtiments à son nom et s'employait à les évaluer, car pour certains d'entre eux, acquis de longue date, il ne disposait pas de justificatifs de leur coût historique.

Exercice considéré

104. Pendant l'exercice considéré, l'Office a achevé de réunir les justificatifs relatifs à ses terrains et bâtiments et d'évaluer ces derniers, en faisant appel à des

consultants et à ses propres experts immobiliers et géomètres. Dans le cadre du même projet, il a ensuite déterminé la juste valeur et la durée de vie utile restante des terrains et des bâtiments. La valeur initiale (au 1^{er} janvier 2010) des terrains et bâtiments a été établie à 366,05 millions de dollars, amortie sur la durée de vie utile restante déterminée par les consultants. Ces données ont été saisies dans le grand livre auxiliaire des biens durables afin de créer un registre des biens durables.

105. L'Office occupe des terrains dont il ne détient pas le titre de propriété et dont le propriétaire n'est pas connu avec certitude. Selon les conventions comptables de l'Office, ces terrains ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, mais les bâtiments que l'UNRWA y a fait construire le sont.

106. L'Office a décidé d'adopter plus tôt que prévu la norme IPSAS 17 et a modifié ses conventions comptables dans le cadre de l'application progressive des nouvelles normes. Il a donc inscrit dans l'état de l'actif et du passif de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tous les biens répertoriés dans son registre des biens durables, y compris les terrains et bâtiments (ci-après dénommés « Immobilisations corporelles »). Comme cela est indiqué dans la note 8 des états financiers, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles s'élevait au 31 décembre 2011 à 381,5 millions de dollars.

Matériel, véhicules et mobilier

107. Afin de donner suite à la recommandation du Comité et de se préparer à appliquer les normes IPSAS, l'Office a fait des inventaires physiques de l'ensemble de son matériel et de ses véhicules durant l'exercice considéré. Après avoir recensé les articles qui étaient entièrement amortis ou obsolètes ou n'étaient plus utilisés, il a comptabilisé des biens d'une valeur totale de 24,41 millions de dollars, après déduction des amortissements cumulés.

108. L'Office n'a cependant pas comparé le nouveau registre des biens à l'ancien. Pendant l'exercice 2008-2009, la valeur des biens figurant dans l'ancien registre s'élevait à 100,54 millions de dollars, hors amortissement (selon les normes comptables du système des Nations Unies). Cette lacune est cependant en partie compensée par le fait que l'UNRWA a procédé à une vérification physique de l'ensemble de ses biens, corroborée par les bons de commande conservés dans le système.

109. Les vérifications physiques et l'audit des immobilisations corporelles effectués par le Comité ont fait apparaître quelques erreurs qui s'étaient glissées lors de la constitution du registre des biens. L'Office a apporté à ce dernier toutes les corrections nécessaires.

110. Le Comité considère que l'Office devra surveiller en permanence la gestion des immobilisations corporelles et améliorer ses dispositifs de contrôle en la matière afin de disposer de registres adéquats et de veiller à ce que ces biens soient protégés comme il se doit. Il continuera à suivre la question.

12. Gestion des biens non durables

111. L'Office comptabilise les stocks à leur réception. Parmi ses stocks figurent des articles à distribuer aux réfugiés, des articles médicaux, des pièces de rechange pour les véhicules, et du carburant et d'autres articles d'entretien. Le montant total des

stocks inscrits dans l'état de l'actif et du passif s'est établi à 28,9 millions de dollars au 31 décembre 2011 (contre 40,5 millions de dollars au 31 décembre 2009).

112. Dans son rapport précédent (A/65/5/Add.3, chap. II, par. 153 à 159), le Comité a noté des lacunes en ce qui concernait la gestion des sorties de stocks et les pratiques générales de gestion des stocks. Bien qu'il se soit penché en priorité, pendant l'exercice considéré, sur les procédures de vérification des stocks, il a de nouveau constaté des lacunes du même ordre dans les procédures de gestion des sorties de stocks et a en outre déterminé que les procédures d'inventaire méritaient d'être renforcées. Au cours de visites effectuées dans trois entrepôts situés dans le sud d'Amman, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, le Comité a fait les observations ci-après.

Sorties des stocks en entrepôt

113. En ce qui concerne la sortie des articles en stock, il importe de suivre une procédure clairement définie afin que seules les demandes valables soient honorées. En examinant les procédures de sortie de stocks dans le sud d'Amman, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, le Comité a noté les points suivants : a) l'Office appliquait différentes procédures de sortie de stocks et se servait de différents documents dans les entrepôts pour saisir les données relatives aux articles sortis des stocks dans le système d'inventaire; b) il ne conservait pas de registre suffisamment précis qui aurait permis à la direction d'établir une corrélation entre les livraisons effectuées et les demandes autorisées par les centres médicaux.

Procédures d'inventaire et gestion des entrepôts

114. Le Comité a assisté à l'inventaire des stocks en fin d'exercice dans les entrepôts de Gaza et a constaté que l'Office avait établi une procédure de vérification physique des stocks, mais n'avait pas élaboré d'instructions relatives au dénombrement qui indiqueraient les préparatifs à faire par l'entrepôt et les procédures à suivre pendant l'inventaire en vue d'en assurer le bon déroulement.

Rapprochement des états d'inventaire et du grand livre

115. Le Comité a constaté un écart de 482 000 dollars entre la valeur totale des stocks établie au terme des inventaires et celle qui figurait dans le système. L'Office a par la suite rectifié cette anomalie.

116. Le Département des services de contrôle interne a procédé à l'inspection des entrepôts en Jordanie, en Syrie et au Liban et a noté des dysfonctionnements du même ordre, à savoir : a) une mauvaise planification de l'achat de biens ayant une date de péremption raisonnable, d'où un risque accru de gaspillage; b) des conditions d'entreposage inadaptées, qui augmentaient le risque de problèmes de santé pour le personnel, de gaspillage et de perte de biens entreposés.

117. Le Comité recommande que l'Office établisse et distribue des procédures d'inventaire détaillées afin d'encadrer et de régir les inventaires effectués dans ses bureaux de secteur.

118. L'Office a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de mettre à jour son Manuel des achats afin de remédier au manque de cohérence des procédures de gestion des sorties de stocks dans les bureaux de secteur et de combler les lacunes observées en matière de sortie de stocks.

13. Gestion des ressources humaines

119. L'Office emploie 120 personnes recrutées sur le plan international et plus de 30 000 personnes recrutées sur le plan régional. Le Comité a examiné les modalités adoptées par l'Office pour gérer des effectifs aussi nombreux. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, chap. II, sect. B.13), il avait cerné les problèmes que posait la gestion des ressources humaines, en particulier les suivants : la stratégie de gestion n'avait pas été mise en œuvre dans son intégralité; les délais de recrutement étaient considérables; les postes restaient longtemps vacants. Il est préoccupé par l'absence de progrès dans ces domaines. L'Office a précisé que son aptitude à pourvoir les postes vacants dépendait de la question du financement examinée dans une autre partie du présent rapport.

Stratégie de gestion des ressources humaines et taux de vacance de postes

120. À la suite de l'examen précédemment effectué par le Comité, l'Office s'était engagé à mettre en œuvre sa stratégie de gestion des ressources humaines de manière à prendre judicieusement en compte les observations du Comité (voir A/65/5/Add.3, chap. II, par. 162 à 175). Il ressort du nouvel examen effectué par le Comité que l'Office n'applique toujours pas intégralement sa stratégie.

121. Le Comité a en outre noté que les délais de recrutement étaient considérables. Il a procédé à un examen des rapports de suivi des vacances de poste établis pour l'exercice considéré et a constaté que le temps nécessaire pour pourvoir un poste sur le plan régional allait de 154 à 636 jours et que le taux de vacance global était passé à 22 %. L'examen des postes vacants révèle qu'il s'agit de postes directement liés à l'objectif stratégique de l'Office visant à améliorer les services éducatifs et sanitaires aux réfugiés.

122. Le Comité recommande à nouveau à l'Office d'appliquer intégralement son plan et sa stratégie de gestion des ressources humaines.

123. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, d'établir des modalités de gestion et de suivi des vacances de poste afin que les postes essentiels soient pourvus dans les délais, et de se donner ainsi les moyens de faire bénéficier les réfugiés de ses services.

124. L'Office a déclaré qu'en raison des mesures d'austérité auxquelles il était soumis et des déficits budgétaires qu'il avait eu à combler en 2010 et 2011, les directeurs des bureaux de secteur avaient délibérément laissé un certain nombre de postes vacants ou décidé, à titre provisoire, d'engager pour une durée limitée du personnel rémunéré à la journée plutôt que du personnel permanent, afin de faire des économies. Cela n'avait cependant pas empêché de mener à bien toutes les activités essentielles du programme.

Système de gestion de la performance et promotions

125. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 176 à 179), le Comité a noté que l'Office n'avait pas établi de plans de progression individuels pour l'ensemble du personnel et lui a recommandé de le faire dans le cadre de la procédure d'évaluation et de notation du personnel.

126. Le Comité a constaté que des évaluations individuelles avaient désormais lieu, mais qu'au siège de Gaza, certains fonctionnaires n'en avaient pas eu pendant deux

années consécutives. En l'absence d'évaluation, le personnel d'encadrement ne peut pas savoir en temps utile quels sont les fonctionnaires dont le travail ne donne pas satisfaction, ni établir de plans de progression individuels pour combler les lacunes.

127. L'Office a informé le Comité que, dans la version actualisée de sa politique de gestion de la performance, qui a été approuvée par le Commissaire général en mars 2012, il était établi de façon plus claire que les premiers et seconds notateurs étaient tenus de mener à bien certaines étapes du cycle, ce qui lui permettait de demander des comptes à ces derniers s'ils ne procédaient pas aux évaluations.

128. Le Département des services de contrôle interne a passé en revue les procédures de recrutement interne et de promotion des fonctionnaires appliquées pendant l'exercice 2008-2009 et a noté dans son rapport (DIOS/319/A/2010/15) que seules 3 des 18 promotions étaient conformes à la politique de l'Office relative au personnel recruté sur le plan international entrée en vigueur le 1^{er} avril 2009. En effet, la procédure de dépôt des candidatures et de présélection n'était pas claire, la procédure de sélection laissait à désirer, les avis de vacance avaient été publiés pendant moins de 30 jours et certaines informations concernant les candidats faisaient défaut.

129. Ces constatations montrent que les activités d'évaluation et de promotion du personnel ne sont pas conduites correctement.

130. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, d'accélérer la mise en œuvre de sa politique de gestion de la performance afin de clarifier les rôles et les responsabilités, de préciser les conséquences en cas de manquement et de veiller à ce que des mesures soient prises contre les superviseurs qui manquent à leurs obligations.

Publication des avis de vacance de poste

131. Le Comité a noté que certains avis de vacance étaient publiés pendant une période inférieure aux 30 jours minimum prévus par le Règlement du personnel sans justification. En écourtant la période de publication, l'Office risque de limiter les possibilités d'attirer des candidats qualifiés et expérimentés.

132. L'Office a informé le Comité que les avis de vacances publiés pendant moins de 30 jours concernaient des engagements à durée limitée et que, même si ses directives prévoyaient une durée de publication de 30 jours, celle-ci était parfois raccourcie pour des raisons de fonctionnement dans des circonstances particulières.

133. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, de mettre en œuvre une procédure de gestion des avis de vacance garantissant que les délais sont suffisants pour recruter du personnel qualifié et expérimenté et que la procédure de recrutement demeure sélective et équitable.

134. Le Comité considère que les conclusions du Département des services de contrôle interne ont un caractère significatif et recommande que la direction de l'Office comble les lacunes signalées.

14. Cadre organisationnel et contrôles

135. Dans son précédent rapport (A65/5/Add.3, chap. I et II), le Comité avait assorti son opinion d'un commentaire afin d'insister sur les conséquences qu'avaient les difficiles conditions de fonctionnement de l'Office sur les contrôles.

Il a noté que ce dernier disposait d'un système de contrôles, de règles et de procédures internes, et d'instructions financières techniques qui, du fait de la guerre ou du blocus, n'étaient pas intégralement ou strictement appliqués.

136. À plusieurs reprises dans le présent rapport, le Comité a mentionné des domaines dans lesquels les difficultés financières compromettent les contrôles internes, relevant notamment que :

a) Le montant des liquidités dont disposait l'Office pour son fonctionnement ordinaire ne suffisait pas à couvrir un mois de dépenses;

b) L'Office n'avait pas donné au Département des services de contrôle interne tous les moyens dont celui-ci avait besoin pour s'acquitter des fonctions d'enquête et d'évaluation;

c) Le taux de vacance de postes, qui a atteint 22 %, a des retombées sur la qualité des activités en faveur des réfugiés inscrites au programme de l'Office;

d) Les pratiques de gestion budgétaire de l'Office sont inadaptées et n'ont pas été modifiées pour tenir compte de la pénurie de ressources financières;

e) L'Office n'a pas été en mesure de mettre en œuvre d'importants contrôles informatiques faute de fonds;

f) Il n'a pas été donné suite à un certain nombre de recommandations formulées par les auditeurs internes, dont certaines portaient sur des domaines à haut risque.

137. Le Comité s'inquiète de ce que les difficultés opérationnelles auxquelles fait face l'UNRWA renforcent le risque de mauvais fonctionnement du système de contrôle interne. Il a répertorié un certain nombre de manquements dans le présent rapport, mais il n'exclut pas la possibilité que d'autres entorses aient échappé à ses vérifications par sondage.

Évaluation des risques

138. L'UNRWA est doté d'un dispositif de gestion des risques et consigne les risques qui sont recensés dans un registre qui englobe toutes ses activités. Il a également établi la documentation relative à sa méthode d'évaluation des risques, qui s'appuie sur ses bureaux de secteur et sur le Département des services de contrôle interne. Il était cependant dépourvu d'un outil de suivi associé à la gestion des risques qui lui aurait permis d'évaluer régulièrement l'utilité et l'efficacité des mesures prises. Le Comité a également noté que l'Office ne réévaluait pas les risques à intervalles réguliers, ce qui renforce la probabilité qu'il ne soit pas en mesure de réagir en temps opportun.

139. L'Office a informé le Comité qu'il tiendrait compte de la gestion des risques dans les dispositifs de gestion axés sur les résultats et dans les mécanismes de suivi, d'évaluation et d'information, et que cela lui permettrait d'exercer un suivi régulier des risques.

140. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, d'accélérer la mise en œuvre de l'outil de suivi associé à la gestion des risques.

15. Informatique

141. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 201 à 207), le Comité a constaté que les systèmes informatiques de l'Office présentaient un certain nombre de lacunes et a fait plusieurs recommandations. Pendant l'exercice considéré, il s'est intéressé aux suites qui y avaient été données, en particulier dans les domaines de la gouvernance, de la gestion des comptes utilisateur, de la sécurité informatique, de la gestion des modifications des programmes et des mécanismes de sauvegarde.

142. Le Comité a constaté que ses recommandations avaient, dans une certaine mesure, été suivies d'effet, mais il est préoccupé par les répercussions de l'insuffisance des fonds sur leur mise en œuvre. Il a pris note de ce qui suit :

a) En ce qui concerne les applications financières, l'Office n'a pas dûment cloisonné les fonctions d'administrateur et d'utilisateur;

b) Des droits d'administrateur ont été octroyés à mauvais escient à certains utilisateurs, qui se sont trouvés en situation d'ouvrir, de modifier ou d'autoriser des transactions dans le système. L'Office a informé le Comité que les crises récurrentes l'avaient obligé à octroyer des droits d'administrateur à certaines personnes afin de pouvoir assurer les services de paie et les achats urgents. Le Comité pense que l'attribution de droits de ce type dans le cadre du fonctionnement ordinaire peut donner lieu à des accès non autorisés au système. De plus, l'attribution de ces droits aurait dû être réexaminée et, le cas échéant, annulée une fois la crise passée;

c) Conformément aux recommandations du Comité, l'Office a mis au point et adopté une politique de sécurité informatique. Cela étant, il n'a rien mis en place pour veiller au respect de cette politique. Il a cependant entrepris d'évaluer les pratiques exemplaires en vigueur dans le système des Nations Unies et le secteur public pour voir comment elles pouvaient lui être appliquées;

d) Au moyen d'un outil d'audit de sécurité réseau, le Comité a évalué les paramètres de sécurité logique du contrôleur de domaine Windows et relevé des lacunes dans le paramétrage de la sécurité des accès (nombre de comptes inactifs, contraintes et vérifications insuffisantes en ce qui concerne les mots de passe, désactivation de certaines fonctionnalités essentielles de traçage et de protection du système);

e) L'Office ne s'est pas doté formellement de politiques de gestion des comptes utilisateurs. Le Comité a pris note de plusieurs autres problèmes : les seules procédures en place étaient de nature informelle et, qui plus est, n'étaient pas utilisées pour contrôler les modules relatifs à la paie, aux ressources humaines et aux achats; l'UNRWA ne vérifiait pas si les utilisateurs avaient des droits d'accès correspondant bien à leurs fonctions ou à leurs attributions; il ne vérifiait pas non plus régulièrement le système d'exploitation pour savoir s'il y avait des utilisateurs non autorisés; les activités des administrateurs ayant accès au système d'exploitation n'étaient pas examinées par un intervenant indépendant.

143. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, de remédier aux lacunes relatives aux paramètres de sécurité et au cloisonnement des différentes fonctions sur le plan informatique.

144. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, de se doter de mécanismes permettant de vérifier régulièrement que la politique de sécurité informatique est bien respectée.

145. L'Office a informé le Comité qu'il s'employait à se doter de mécanismes de vérification et qu'il comptait faire entrer les nouvelles procédures en vigueur d'ici à octobre 2012.

146. L'Office a en outre souscrit à la recommandation du Comité l'invitant : a) à élaborer, adopter et mettre en œuvre une politique circonstanciée de gestion des comptes utilisateurs et une procédure de gestion des accès utilisateurs; b) à s'assurer à intervalles réguliers que les droits d'accès ont été accordés à bon escient aux différents utilisateurs.

147. L'Office a informé le Comité que la politique de gestion des comptes utilisateurs était en cours d'élaboration et serait publiée d'ici à octobre 2012.

Modifications des programmes : contrôles et droits

148. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 208 à 211), le Comité a signalé les lacunes suivantes en matière de contrôle des modifications des programmes. Pendant l'exercice considéré, comme par le passé, l'Office n'a pas passé en revue toutes les modifications apportées aux programmes qui étaient exploités pour s'assurer non seulement que celles-ci étaient pertinentes et autorisées mais aussi que les activités des administrateurs de bases de données étaient contrôlées régulièrement.

149. Par ailleurs, les modifications apportées aux programmes n'étaient pas enregistrées automatiquement dans un fichier journal mais manuellement par la Division des systèmes informatiques et au moyen du progiciel de gestion intégré, ce qui accroît le risque d'altération du journal d'audit.

150. L'Office a informé le Comité qu'il procédait au recrutement d'un administrateur de bases de données qui serait chargé de passer en revue toutes les modifications apportées aux bases de données et aux programmes.

151. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, a) de charger un membre de son personnel de suivre et d'examiner toutes les modifications apportées au système en attendant le recrutement d'un administrateur de bases de données; b) de suivre régulièrement les activités des administrateurs de bases de données; c) d'installer un outil d'enregistrement automatisé gardant une trace de toutes les modifications apportées au système.

Politiques et procédures de contrôle de l'environnement et de l'accès physique

152. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 223 à 226), le Comité a mis en évidence des points faibles dans les contrôles relatifs aux salles de serveurs de l'Office. Ce dernier s'est doté d'une salle modernisée, mais n'a pas mis au point de procédures et de politiques formelles de contrôle des accès physiques et des conditions de fonctionnement, ce qui rend les serveurs particulièrement vulnérables.

153. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, de mettre au point une procédure et une politique complètes et détaillées de contrôle des conditions de fonctionnement des salles de serveurs et de l'accès physique à ces espaces.

154. L'Office a informé le Comité qu'il élaborait la politique demandée et qu'il la rendrait publique d'ici à octobre 2012.

Plans de continuité des opérations et plans antisinistre

155. Sans plan de continuité des opérations ni plan antisinistre, il serait difficile à l'Office, en cas de catastrophe, de remettre en service les ressources informatiques nécessaires pour assurer les services essentiels. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 212 à 216), le Comité a constaté que l'Office n'avait ni plan antisinistre, ni plan de continuité des opérations.

156. Au moment de l'audit, l'Office avait entrepris d'élaborer et de tester un plan antisinistre, mais aucun plan de continuité des opérations n'avait encore été établi. En examinant la version provisoire du plan antisinistre, le Comité a observé qu'il y manquait des procédures de test détaillées concernant la récupération des données en cas de catastrophe.

157. Le centre informatique de secours de l'Office est abrité par le Département des opérations de maintien de la paix à Brindisi (Italie) et géré dans le cadre d'un accord de prestation de services. Le plan antisinistre était en phase de test; un exemplaire en serait conservé hors site lorsqu'il serait achevé.

158. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, a) d'établir clairement, dans son plan antisinistre, les responsabilités relatives aux tests dudit plan et à la reprise des opérations interrompues; b) d'achever et d'adopter le plan; c) d'élaborer et d'adopter un plan de continuité des opérations.

159. L'Office a informé le Comité qu'il mettait la dernière main à sa politique antisinistre.

Mécanismes de sauvegarde

160. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 227 à 232), le Comité a relevé les points faibles suivants en ce qui concerne les activités et les procédures de sauvegarde de l'Office. Il a recommandé à ce dernier de créer hors site un espace de stockage des sauvegardes, conformément à ses procédures et à sa politique en la matière, et de formaliser les dispositions s'y rapportant, comme le prévoit la politique de sauvegarde.

161. Pendant l'exercice considéré, le Comité a constaté que le bureau de secteur en Syrie ne disposait pas d'un système de sauvegarde hors site et qu'au siège, les bandes de sauvegarde conservées sur place étaient stockées dans des meubles-classeurs dont l'accès n'était pas contrôlé de façon satisfaisante. Il s'est inquiété de ce que, faute de procédures de sauvegarde adéquates, l'Office risquait, en cas de sinistre, de ne pas être en mesure de remettre son système en service.

162. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité : a) de prendre des mesures pour empêcher des personnes non autorisées d'accéder aux bandes (sur site, hors site et en transit) et de protéger celles-ci des aléas liés aux conditions de stockage et de transport; b) de décrire par écrit l'ensemble des dispositions de sauvegarde hors site.

16. Gouvernance et fonctions de contrôle

163. La gouvernance peut se définir comme la combinaison des processus et structures mis en place par une organisation pour élaborer, diriger, gérer et surveiller les activités qu'elle mène en vue d'atteindre ses objectifs. Le contrôle fait partie

intégrante du système de gouvernance car il donne l'assurance que les activités de l'organisation sont conformes aux mandats assignés par les organes délibérants et exécutées de la manière la plus efficace et la plus rationnelle, que tous les fonds sont intégralement comptabilisés et que les fonctionnaires adhèrent aux normes les plus élevées de professionnalisme, d'intégrité et de déontologie. En application des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, la plupart des organisations ont établi des structures de contrôle interne et externe, qui varient cependant dans leur composition, leur mission et leurs attributions.

164. Compte tenu de sa taille, de sa complexité, de l'ampleur de ses activités, des contraintes financières et d'autres risques cernés par le Comité dans le présent rapport, ainsi que de l'évolution plus générale du système des Nations Unies, l'Office doit renforcer ses structures de contrôle interne et externe. On trouvera les observations du Comité au sujet de la fonction d'audit interne dans une autre partie du rapport.

Fonction de contrôle externe

165. Un comité d'audit est un organe d'experts indépendant, chargé notamment d'examiner le processus comptable et d'information financière, le système de contrôle interne, les processus d'audit et d'évaluation des risques et le mécanisme servant à vérifier que les dispositions du Règlement financier, des règles de gestion financière et du code de conduite sont respectées. Il fait partie, en tant que tel, de la structure de gouvernance d'une organisation et concourt à la bonne gouvernance qui est, de l'avis du Comité, indispensable aux yeux de nombreux donateurs qui n'investiraient pas dans une organisation dont le dispositif de gouvernance présente un décalage par rapport au reste du système des Nations Unies.

166. Dans le passé, le Comité a déjà soulevé la question de la composition du Comité consultatif pour les questions de contrôle interne, qui remplit des fonctions analogues à celles d'un comité d'audit sans toutefois en respecter les critères de composition puisqu'il a longtemps été présidé par le Commissaire général adjoint et ne jouissait donc pas de l'indépendance qui aurait dû le caractériser. Cela étant, en mars 2012, le Commissaire général adjoint a quitté la présidence du Comité consultatif et celui-ci ne compte plus désormais que des membres extérieurs. Étant donné que le Comité consultatif n'était pas pleinement indépendant pendant l'exercice considéré, le Comité reste saisi de cette question.

167. L'Office a accepté, comme le lui recommande le Comité, de mettre ses directives concernant le Comité consultatif pour les questions de contrôle interne en conformité avec les meilleures pratiques.

Nomination du Directeur du Département des services de contrôle interne

168. L'audit interne est une fonction importante pour toute organisation. Le chef des services de contrôle interne assure la direction stratégique de son service à moyen et long terme et est garant du bon déroulement des contrôles. La stabilité à ce poste est donc un élément déterminant.

169. L'examen du Département des services de contrôle interne effectué par le Comité a révélé ceci :

a) Il y a eu de fréquents changements à la tête du Département ces quatre dernières années;

b) Le Directeur actuel est un fonctionnaire de l'ONU à la retraite qui a été nommé par intérim en novembre 2010. Or un fonctionnaire retraité peut être engagé seulement pour une courte durée. De plus, l'engagement de fonctionnaires retraités n'est possible que dans les circonstances particulières et exceptionnelles prévues dans le Règlement du personnel de l'ONU. L'Office risque de ne pas respecter les dispositions prévues. En effet, le contrat du fonctionnaire a été renouvelé à plusieurs reprises, ce qui fait qu'en tout, l'intéressé aura travaillé pour lui de novembre 2010 à mars 2013;

c) L'absence de solution plus durable compromet la stabilité et la planification des activités d'audit interne et, par ricochet, l'efficacité des audits.

170. L'Office a informé le Comité que la nomination du directeur par intérim du Département était une mesure exceptionnelle, prise dans l'attente du recrutement au poste vacant et que les renouvellements du contrat s'expliquaient par l'impossibilité de recruter une autre personne et la nécessité de procéder immédiatement aux améliorations urgentes dont le besoin avait été signalé dans le plan stratégique du Département de mars 2011 et le programme de travail. Il a par ailleurs indiqué qu'il ne disposait pas de lignes directrices ou d'un manuel portant spécialement sur les conditions de nomination de fonctionnaires retraités. En tout état de cause, le Comité demeure préoccupé par le fait que, dans les circonstances dont rend compte le présent rapport, l'incertitude relative à la nomination du chef du Département risque de nuire au bon déroulement des contrôles internes.

171. Le Comité recommande à l'Office de chercher des solutions visant à accélérer le recrutement du directeur du Département des services de contrôle interne.

172. L'Office a contesté qu'un fonctionnaire en retraite puisse être engagé uniquement pour une courte durée. Le Commissaire général de l'Office a toute autorité pour nommer des personnes dont l'âge dépasse celui du départ à la retraite à l'ONU. Ni le Statut, ni le Règlement du personnel de l'Office ne l'interdisent. De surcroît, la nomination du directeur actuel et les renouvellements successifs de son contrat, qui ont reçu un soutien sans réserve des membres extérieurs du Comité consultatif, ont été décidés dans une optique de stabilisation du Département, qui connaît d'importants mouvements de personnel et des difficultés à recruter des spécialistes de l'audit compétents. Le Comité considère que l'Office aurait dû se conformer au Règlement du personnel de l'ONU vu qu'il s'agissait de recruter un fonctionnaire international.

173. L'Office a informé le Comité que l'avis de vacance du poste de Directeur du Département des services de contrôle interne ferait bientôt l'objet d'une nouvelle publication selon les modalités prévues, de façon que quelqu'un remplace le Directeur actuel lorsque que son engagement de durée déterminée prendra fin, en 2013.

Fonction d'audit interne

174. La fonction d'audit interne joue un rôle essentiel dans l'évaluation indépendante de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité des contrôles internes d'une organisation. Elle consiste à examiner, évaluer et faire connaître, de façon objective, la qualité des contrôles internes, permettant ainsi de garantir que les

ressources sont utilisées de manière appropriée, économique et efficace et d'assurer la qualité de l'environnement de contrôle interne.

Tableau II.1
Évaluation du plan de travail de l'audit interne

	<i>Exercice biennal clos le 31 décembre 2011</i>		Total	<i>Exercice biennal clos le 31 décembre 2009</i>		Total
	2010	2011		2008	2009	
Audits prévus	37	25	62	24	30	54
Audits ponctuels ou spéciaux	4	0	4	7	14	21
Total des audits prévus	41	25	66	31	44	75
Audits achevés	20	14	34	10	26	36
Rapports en cours de rédaction	0	10	10	12	9	21
Total des audits terminés	20	24	44	22	35	57
Audits reportés	14	1	15			
Audits annulés	7	0	7	9	9	18

Ressources humaines et moyens consacrés à l'audit

175. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 251), le Comité a noté que le Département des services de contrôle interne avait un taux de vacance de postes de 32 %. Il a recommandé à l'Office de pourvoir les postes vacants dans le Département. Il a également recommandé à ce dernier de réfléchir aux améliorations à apporter en ce qui concerne l'exécution de ses activités qui, selon lui, laisse à désirer à certains égards (par. 272 et 273).

176. Bien que le taux de vacance de postes ait diminué, le Comité a constaté qu'en 2010 et 2011, le Département avait continué à avoir de nombreux postes vacants et son effectif n'a été au complet qu'à partir de septembre 2011. Cela explique aussi pourquoi le nombre d'audits a baissé en 2011.

Présentation de l'état d'avancement du plan annuel de travail et de sa mise en œuvre au Comité consultatif pour les questions de contrôle interne

177. Le Comité a noté que, pour l'exercice biennal 2010-2011, le Département des services de contrôle interne avait publié 34 rapports comprenant 487 recommandations, dont 177 relatives à des domaines considérés comme à haut risque. Il n'a été donné entièrement suite qu'à 27 % de ces 487 recommandations. Dans le rapport annuel présenté au Comité consultatif pour 2011, le Département a signalé que la mise en œuvre de 50 recommandations concernant des domaines à haut risque exigeait beaucoup de temps. Il faut y ajouter les huit recommandations portant également sur des domaines à haut risque, qui figurent dans le rapport consacré à la promotion du personnel et qui ont été présentées ultérieurement au Comité consultatif à sa réunion de mai 2012. Le Comité est préoccupé par la lenteur de la mise en œuvre des recommandations des auditeurs internes, en particulier de celles qui portent sur des domaines à haut risque.

178. Le Comité recommande à l'Office de faire de la mise en œuvre des recommandations des auditeurs internes une priorité, en mettant l'accent sur les domaines considérés comme à haut risque.

Assurance qualité

179. L'assurance qualité est une démarche indépendante qui permet d'évaluer le rôle et le fonctionnement d'un service d'audit interne. Elle fait partie des pratiques de référence et prend généralement la forme d'un examen effectué par l'Institut des auditeurs internes en vue de vérifier que la fonction d'audit interne est conforme aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 275 et 276), le Comité a rappelé que le Département des services de contrôle interne s'était soumis à un examen de ce type. Il a aussi noté que 7 des 13 recommandations formulées par l'Institut des auditeurs internes en 2007 avaient été appliquées et que six autres étaient en voie de l'être. Au moment des vérifications effectuées par le Comité, cinq d'entre elles n'étaient pas encore appliquées intégralement.

180. Le fait que, depuis 2008, ces recommandations n'aient pas toutes été suivies montre que le Département des services de contrôle interne n'est pas à même de régler certaines difficultés qui nuisent à son efficacité. Or il devrait montrer l'exemple pour ce qui est de la mise en œuvre des recommandations. Il a d'ores et déjà indiqué que certaines recommandations ne pourraient être considérées comme intégralement appliquées qu'à l'issue du prochain examen par les pairs, prévu en 2012.

181. Le Comité recommande à nouveau que le Département des services de contrôle interne applique les recommandations de l'Institut des auditeurs internes.

Faits nouveaux dans le Département des services de contrôle interne

182. En application des recommandations du Comité consultatif pour les questions de contrôle interne, l'Office s'est employé à renforcer ses capacités d'enquête et d'évaluation et a placé sous l'autorité du Département des services de contrôle interne le Bureau de la déontologie, lequel relevait jusqu'alors du Groupe de la coordination et de l'appui au programme. À cause des contraintes budgétaires, le Groupe de l'évaluation se réduisait à une seule personne et il a sous-traité la plupart de ses activités. En 2011, sur les huit missions qu'il devait mener à bien, il n'en a achevé que deux et six ont débordé sur l'exercice suivant.

183. Le Groupe des enquêtes comptait, quant à lui, deux membres – un chef par intérim et un enquêteur principal. Les enquêtes ont été confiées aux bureaux de secteur et ont fait l'objet d'une coordination minimale de la part du Département. Il s'ensuit que les enquêtes risquent de ne pas être suffisamment rigoureuses, ce qui exposerait l'Office à des litiges.

184. Le Comité est conscient des contraintes financières qui pèsent sur l'Office et du fait que celles-ci expliquent la modestie des ressources allouées aux fonctions d'enquête et d'évaluation.

185. Le Comité recommande à l'Office de vérifier si les moyens et les ressources humaines correspondent aux besoins du Groupe de l'évaluation et du Groupe des enquêtes et de dégager les ressources nécessaires.

Lutte contre les actes frauduleux

186. Dans son précédent rapport (A/65/5/Add.3, par. 295), le Comité s'est inquiété de la fragilité du système de gestion et d'enregistrement des irrégularités dont pouvait découler un manque d'information sur les cas de fraude. Il a recommandé que l'Office remédie aux faiblesses dans la gestion des cas de fraude et la communication d'informations les concernant. L'Office a donné suite à cette recommandation en mettant en service son système de gestion des affaires en juillet 2011.

187. L'enregistrement des affaires n'est certes qu'un point de départ, mais il permet à la direction de l'Office de s'attaquer au problème de la fraude, source de risques importante. Il faut encore analyser les informations issues du système pour en tirer des enseignements vis-à-vis des procédures de gestion du risque de fraude, de l'exposition de l'Office à ce risque, de la sensibilisation et des mesures de prévention des pratiques répréhensibles. L'Office doit régler les affaires en souffrance. À cet égard, il lui sera utile de disposer d'informations plus fiables sur d'autres cas, qui lui permettront de déterminer les ressources nécessaires pour régler les affaires qui le concernent.

188. Le Comité recommande à l'Office d'examiner les enseignements tirés des informations issues du système sur tous les cas de conduite répréhensible pour ce qui est : a) des moyens de son service d'enquête; et b) du règlement satisfaisant des affaires et de l'amélioration des contrôles, des systèmes de lutte contre la fraude et des autres mesures de prévention de la fraude.

17. Département du microfinancement

189. Le Département du microfinancement met en œuvre un programme modeste – à l'échelle de l'Office – dans le cadre duquel des crédits sont mis à la disposition de microentreprises. Les données relatives aux activités et aux soldes financiers de 2010 et 2011 ont été prises en compte dans les états financiers de l'Office pour l'exercice biennal. Le Département établit en outre ses propres états financiers, que le Comité vérifie à part. Le Comité a vérifié les états financiers de 2010 et 2011 et a formulé une opinion sans réserve pour les deux années. À l'occasion de l'audit de 2010, les problèmes ci-après ont été constatés :

- a) Points faibles dans la gestion du risque de change;
- b) Non-application des recommandations des auditeurs internes visant à remédier aux failles dans la procédure d'octroi des prêts de nature à accroître les risques pesant sur le recouvrement des fonds;
- c) Lacunes du dispositif de contrôle général du système de gestion des prêts qui exposent le Département à l'éventualité de transactions non autorisées et à des risques relatifs à l'intégrité des données.

190. Le Comité a insisté pour que la question du dispositif de contrôle du Département du microfinancement soit examinée avec la plus grande attention étant donné que, d'une part, les activités étaient en plein essor et, de l'autre, les procédures n'étaient pas encore appliquées de façon systématique.

C. Informations communiquées par l'administration

1. Comptabilisation en pertes d'un montant en espèces, de créances et de biens

191. En application de la règle financière 11.5, l'Office a informé le Comité qu'il avait comptabilisé en pertes les montants ci-après : 30 189 dollars de pertes en espèces, 6,73 millions de dollars de pertes matérielles (constatées à l'occasion d'un inventaire physique), 923 320 dollars au titre de créances non réglées et 137 553 dollars au titre de contributions annoncées mais non versées.

2. Versements à titre gracieux

192. Comme le veut la règle financière 11.5, l'Office a rendu compte des montants versés à titre gracieux à des membres du personnel pendant l'exercice considéré, qui représentent un total de 100 260 dollars ayant servi au règlement des éléments suivants : traitements médicaux et médicaments; versement de primes de réinstallation à des fonctionnaires ayant quitté l'Office; traitements médicaux et médicaments prescrits à des victimes d'accidents de la route; versement d'indemnités liées à la sécurité et aux conditions d'emploi à un ancien employé de l'Office ayant formé un recours.

3. Cas de fraude ou de présomption de fraude

193. Conformément à l'article VII du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU et à l'annexe s'y rapportant, l'Office a signalé au Comité, en ce qui concerne l'exercice clos le 31 décembre 2011, 22 cas de fraude ou de présomption de fraude décrits à l'annexe II ci-après.

D. Remerciements

194. Le Comité tient à remercier le Commissaire général et ses collaborateurs, ainsi que le personnel du siège à Amman et à Gaza, et des bureaux de Jordanie, de Gaza, du Liban et de la Syrie de l'aide qu'ils ont apportée à ses équipes et de l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve.

Le Vérificateur général des comptes de la Chine,
Président du Comité des commissaires aux comptes
(*Signé*) **Liu Jiayi**

Le Vérificateur général des comptes
de l'Afrique du Sud
(Vérificateur principal)
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
(*Signé*) Amyas **Morse**

Le 30 juin 2012

Annexe I

**État d'avancement de l'application des recommandations
formulées par le Comité pour l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2009**

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport (A/65/5/Add.3)</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
Mettre à jour le plan de mise en application des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et faire le nécessaire pour qu'il soit approuvé, y indiquer les responsabilités de tous les intervenants et établir un mécanisme permettant de leur faire rapport	31	2008-2009	X			
Comblar les lacunes relevées dans le plan de mise en application des normes IPSAS	32	2008-2009	X			
Attribuer des domaines de responsabilité pour l'établissement et l'examen des états financiers, et conserver des justificatifs prouvant que le suivi du respect des instructions de clôture de fin d'exercice a bien été assuré	36	2008-2009	X			
Renforcer les mécanismes de contrôle concernant l'établissement et l'examen des états financiers	40	2008-2009	X			
Continuer de rendre compte de la valeur de tous les terrains et bâtiments dans les états financiers	43	2006-2007	X			
Corriger le classement de 20,1 millions de dollars de contributions à recevoir en les faisant passer de la rubrique des fonds préaffectés du budget ordinaire à celle des fonds non affectés	47	2008-2009	X			
Mettre en œuvre des procédures adaptées pour enregistrer et saisir les contributions annoncées mais non acquittées; entreprendre des examens périodiques des contributions annoncées mais non acquittées afin de garder trace de celles restant non versées longtemps après leur annonce; mettre en œuvre des procédures	51	2008-2009	X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport (A/65/5/Add.3)</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
d'examen des listes d'annonces de contributions établies en dehors du système de gestion financière						
Réviser les notes des états financiers pour y faire figurer des informations sur les soldes des comptes touchés par la modification des conventions comptables	54	2008-2009	X			
Mettre en œuvre des procédures d'arrêté des comptes qui garantissent que toutes les transactions correspondant à l'examen considéré soient comptabilisées	59	2008-2009	X			
Faire en sorte, de concert avec la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, que les montants par sous-rubrique présentés dans le rapprochement des comptes créditeurs de l'Office et des comptes débiteurs de la Caisse coïncident	60	2008-2009	X			
Réviser la note 14.3 afin qu'elle rende compte avec exactitude des transactions effectuées	63	2008-2009	X			
Renforcer l'examen des listes des comptes créditeurs et de la balance chronologique; mettre en œuvre des procédures pour établir et examiner régulièrement les rapprochements des comptes créditeurs	65	2008-2009	X			
Mettre en œuvre des procédures pour effectuer régulièrement un examen détaillé des engagements non réglés	71	2008-2009	X			
Appliquer des procédures pour que les montants indiqués dans les états financiers soient parfaitement étayés par des tableaux; renforcer la procédure de validation des engagements non réglés	78	2008-2009	X			
Envisager d'adopter des procédures appropriées qui permettent d'avoir l'assurance que les soldes inscrits dans les états financiers sont exacts	79	2008-2009	X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport (A/65/5/Add.3)</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
Renforcer le contrôle des rapports d'achèvement des travaux de construction et des procédures d'approbation qui y sont associées aux fins de certification	81	2008-2009	X			
Établir une convention comptable relative à la comptabilisation des travaux de construction en cours dans les états financiers; envisager d'indiquer avec précision les sources de financement des constructions supplémentaires, comme demandé dans les normes comptables du système des Nations Unies	85	2008-2009	X			
Indiquer, dans les états financiers, le montant des engagements relatifs aux primes de rapatriement et à la conversion en numéraire des jours de congé non pris	92	2008-2009	X			
Examiner chaque mois tous les états de rapprochement bancaire	95	2008-2009	X			
Adopter des directives portant sur la gestion de tous les projets et définissant notamment les responsabilités de tous les intervenants	101	2008-2009	X			
Mettre en place un système permettant de rassembler et d'appliquer les enseignements tirés de l'exécution des projets	102	2008-2009	X			
Mettre à jour le Manuel des procédures relatives aux projets	103	2006-2007	X			
Se mettre en rapport avec les bureaux de secteur afin de leur fournir l'appui voulu en matière de gestion de projets	104	2006-2007	X			
Se doter de mécanismes de contrôle qui permettront d'examiner régulièrement les bons de commande	111	2008-2009	X			
Envisager de prendre des mesures qui permettront au bureau de secteur de respecter les règles et procédures de l'Office	114	2008-2009	X			
Faire en sorte que le bureau de Gaza envisage de prendre des	119	2008-2009	X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport (A/65/5/Add.3)</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
mesures qui lui permettront de respecter les dispositions du Manuel des achats						
Envisager d'appliquer des procédures qui lui permettraient de respecter les règles et procédures selon lesquelles le règlement des biens ne s'effectue qu'après réception des pièces justificatives	126	2008-2009	X			
Tenir un registre consolidé des biens durables pour que ceux-ci puissent être convenablement comptabilisés	134	2006-2007	X			
Respecter les procédures en vigueur consistant à faire un inventaire physique des biens afin d'en vérifier l'existence et l'état, de rechercher la cause des écarts et d'effectuer les ajustements voulus	141	2008-2009	X			
Examiner le registre des actifs afin de s'assurer que les biens existent et sont correctement comptabilisés	142	2008-2009	X			
Faire concorder le registre des actifs avec le résultat des dénombrements; corriger l'erreur qui figure dans le registre des immobilisations parce que la valeur d'un bien a été surestimée	142	2008-2009	X			
Appliquer les procédures de l'Office relatives au transfert de matériel d'un endroit à un autre	146	2008-2009	X			
Se conformer aux dispositions du Manuel d'utilisation du système de gestion des achats et des stocks en ce qui concerne l'établissement de bons de commande	155	2008-2009	X			
Améliorer les procédures de dénombrement périodique des stocks; appliquer des procédures pour s'assurer que tous les articles réceptionnés en entrepôt sont enregistrés; se conformer, pour l'enregistrement et l'entreposage des stocks, aux dispositions du Manuel sur les procédures d'achat	161	2008-2009	X			
Mettre en œuvre intégralement le plan des ressources humaines;	169	2008-2009	X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport (A/65/5/Add.3)</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
appliquer des procédures pour surveiller les taux de vacance de postes						
Élaborer un plan de ressources humaines pour les bureaux de secteur	170	2004-2005	X			
Prendre les mesures voulues pour pourvoir les postes vacants dans les meilleurs délais	174	2004-2005		X		
Élaborer des plans de perfectionnement pour le personnel	179	2004-2005	X			
Se conformer aux directives de l'Office en ce qui concerne les lettres de nomination du personnel	181	2008-2009	X			
Veiller à ce que toutes les heures supplémentaires soient préalablement autorisées par la personne responsable	185	2008-2009	X			
Garantir l'application de toutes les procédures régissant les avances forfaitaires au titre des voyages	189	2008-2009	X			
Affiner l'évaluation des risques à l'échelle de l'Office et concevoir des parades d'un bon rapport coût-efficacité aux risques qui ont été recensés	198	2008-2009	X			
Veiller au respect des procédures régulières, relatives aux activités de la Commission d'enquête; formuler, adopter et appliquer une politique ou une directive régissant le rôle et les fonctions d'une commission d'enquête	200	2008-2009	X			
Contrôler régulièrement l'application du plan de sécurité	206	2002-2003		X		
Conférer officiellement la responsabilité de la sécurité informatique à une personne compétente	207	2008-2009	X			
Mettre en œuvre des procédures restreignant l'accès des programmeurs à l'environnement d'exploitation; examiner régulièrement les modifications de programme effectuées dans l'environnement d'exploitation	210	2008-2009	X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport (A/65/5/Add.3)</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
Établir un plan complet de continuité des opérations et un plan de reprise après sinistre; mettre à l'épreuve, examiner et mettre à jour régulièrement le plan de reprise après sinistre	214	2002-2003		X		
Établir des dispositions précises concernant la remise en état des systèmes opérationnels d'importance critique qui prendraient la forme d'un accord de prestation de services	215	2008-2009	X			
Contrôler régulièrement la validité des comptes utilisateur; consigner et examiner les irrégularités du système; contrôler régulièrement les activités de personnes dotées de droits d'accès administrateur; veiller à ce que les formulaires de demande d'accès soient remplis avant qu'un utilisateur se voie accorder l'accès au système	221	2004-2005		X		
Renforcer les mécanismes de contrôle physiques et environnementaux	225	2008-2009		X		
Créer des installations de stockage hors site des sauvegardes; adopter officiellement des dispositions concernant les installations de sauvegarde	231	2006-2007		X		
Revoir les paramètres du système	236	2008-2009		X		
Séparer les tâches d'administration, de programmation et de maintenance des systèmes	240	2008-2009		X		
Faire examiner les états financiers par le Comité consultatif pour les questions de contrôle interne	250	2008-2009	X			
Pourvoir les postes vacants dans le Département des services de contrôle interne	253	2008-2009	X			
Donner suite en temps voulu aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions de contrôle interne	257	2008-2009	X			
Faire en sorte que l'annulation des audits par le Département des services de contrôle interne soit	261	2008-2009	X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport (A/65/5/Add.3)</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
dûment approuvée et motivée; veiller à ce que le Département exécute intégralement son plan de travail annuel						
Tenir compte, dans les plans d'audit annuels du Département des services de contrôle interne, du projet de mise en application des normes IPSAS	266	2008-2009	X			
Inscrire la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional dans les plans d'audit annuels axés sur le risque	271	2008-2009	X			
Se pencher sur les domaines d'amélioration possible	273	2008-2009	X			
Remédier aux insuffisances du dispositif de contrôle de la gestion des cas de fraude et de la communication de l'information s'y rapportant	295	2008-2009		X		
Nombre total de recommandations	61		52	9		
Pourcentage			85 %	15 %		

Annexe II

Renseignements communiqués par l'administration : cas de fraude et présomption de fraude

Pertes en espèces

1. Le bureau de Jordanie a signalé une perte en espèces de 11 476 290 dinars jordaniens à la suite d'une fraude d'un fonctionnaire au centre de formation d'Amman. L'intéressé a été renvoyé; seuls 4 403 357 dinars ont pu être recouverts sur son traitement et l'Office a renoncé aux 7 072 933 dinars restants.

Fraude portant sur l'indemnité pour charges de famille

2. Le bureau de Jordanie a signalé qu'un commis recevait une indemnité pour charges de famille pour sa femme alors que celle-ci occupait un emploi. L'intéressé a reçu un blâme et a dû rembourser en 10 versements égaux à partir de juillet 2011 les 751 729 dinars jordaniens correspondant au montant total de l'indemnité pour charges de famille reçue illégalement et des primes d'assurance payées par l'Office au bénéfice de la conjointe.

3. Un enseignant n'a pas signalé au Département des ressources humaines qu'il avait divorcé et a continué de percevoir illégalement l'indemnité pour charges de famille de sa femme qui restait en outre couverte par le régime d'assurance maladie de l'Office. Il a reçu un avertissement écrit et le montant qu'il avait illégalement reçu pour son ex-femme (523 547 dinars jordaniens) a été déduit de son traitement.

Faux bulletin de paie

4. Une banque d'Amman a porté plainte contre un fonctionnaire du bureau de l'Office en Jordanie, qui lui avait présenté un faux bulletin de paie pour obtenir un prêt. L'intéressé a reçu un blâme et a été suspendu de ses fonctions sans traitement pendant une semaine.

Abus de pouvoir

5. Un membre du personnel aurait commis un abus de pouvoir en recevant de la part d'un retraité de l'Office un montant de 1 566 388 dinars jordaniens dont il n'a jamais pu prouver qu'il l'avait déposé sur le compte de l'Office. L'affaire est toujours en cours. L'Office envisage de mettre fin au contrat de l'intéressé pour faute et est décidé à recouvrer la somme en question.

Fraude à l'assurance maladie

6. Le bureau du Liban a signalé le cas d'une personne, qui, n'étant pas membre de son personnel, a essayé de se faire admettre dans un hôpital sous le nom d'un cousin qui était, lui, couvert par le régime d'assurance de l'Office en sa qualité de personne à la charge d'un fonctionnaire à la retraite. La compagnie d'assurance a décelé l'anomalie, et l'intéressé a admis avoir usurpé l'identité de son cousin. L'Office a ouvert une enquête et, dans le respect de la procédure, envoyé une lettre invitant le fonctionnaire à la retraite à réagir aux conclusions de l'enquête, mais celui-ci n'a pas répondu. La police d'assurance de l'intéressé a été résiliée en 2012.

7. Le bureau du Liban a signalé un autre cas de fraude à l'assurance maladie où une fonctionnaire de l'Office a essayé de faire opérer sa sœur en présentant sa propre carte d'identité et la carte d'assurance délivrée par l'Office. La compagnie d'assurance s'est aperçue de la fraude lors de la visite de l'intéressée. La fonctionnaire, reconnue coupable, a été rétrogradée d'un échelon et suspendue de ses fonctions sans traitement pendant un mois.

Irrégularités financières

8. Le bureau de Cisjordanie a signalé que quatre comptables avaient détourné des sommes d'un compte d'avances temporaires au bureau des admissions de l'hôpital de Qalqilia à des fins personnelles. L'affaire a été classée et les intéressés ont reçu des blâmes écrits.

9. Un fonctionnaire aurait reçu des pots-de-vin de certains fournisseurs, émis de faux reçus, exigé des paiements de la part d'employés et détourné des fournitures de l'hôpital de Qalqilia. L'affaire a été classée à l'issue d'une enquête, et l'intéressé a reçu des avertissements écrits.

Chapitre III

Certification des états financiers

Le 22 mars 2012

Conformément aux articles 11.4 et 12.1 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les états financiers consolidés de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et le Proche-Orient pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011.

Je certifie que toutes les opérations ont été dûment inscrites dans les registres comptables et indiquées dans les comptes et les états financiers ci-joints, que ceux-ci sont corrects et qu'ils donnent une image fidèle des activités et de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2011.

Le Directeur du Département
de la gestion financière
(*Signé*) Bernard **Laufenberg**

Chapitre IV

Rapport financier de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

A. Introduction

1. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été créé par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 1949, en tant qu'entité distincte au sein du système des Nations Unies, et il est devenu opérationnel le 1^{er} mai 1950. Son mandat a été depuis lors reconduit régulièrement, tout récemment encore jusqu'en 2014.

2. L'Office rend compte directement à l'Assemblée générale, à laquelle le Commissaire général remet un rapport annuel. La Commission consultative composée de 10 membres – représentants des donateurs et des autorités hôtes – examine chaque année l'ensemble des programmes et activités de l'Office. Elle entretient des relations de travail avec l'Organisation de libération de la Palestine.

B. Objectifs stratégiques de l'Office

3. L'Office a pour mission de promouvoir le développement de la communauté des réfugiés de Palestine et de la rendre économiquement plus autonome.

4. Pour autant qu'on puisse le prévoir, il continuera de fournir des services de base dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et de l'aide sociale à plus de 5 millions de réfugiés immatriculés originaires de Palestine et vivant en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

5. Pour ce qui est de l'aménagement des camps, l'Office a conçu une démarche globale, qui consiste à intégrer les interventions en matière de logement et d'infrastructure, de santé, d'éducation, de microfinancement et les services fournis à la collectivité, dans l'optique du développement humain.

C. Cadre de planification stratégique

6. Agissant dans les limites de son mandat, l'Office a élaboré son propre plan stratégique, connu sous l'appellation de plan à moyen terme pour la période 2010-2015. Ce plan traduit le souhait de l'Office de tirer parti des progrès techniques dans tous les secteurs, de consolider ses acquis et de mieux servir les intérêts à long terme des réfugiés de Palestine. Cette réorientation de son action est nécessaire pour aider à préparer les réfugiés de Palestine à contribuer à toute évolution positive qui pourrait se produire dans la région au cours des années à venir et à en tirer le meilleur parti. Le cadre de planification vise à faire en sorte que tous les Palestiniens profitent au maximum des fruits de l'action de l'Office, notamment en favorisant la poursuite des efforts de l'Office en matière de développement humain, dans le respect des orientations qu'il a imprimées dès ses premières années d'existence.

D. Facteurs externes

7. Les incertitudes qui pèsent sur le processus de paix au Moyen-Orient rendent plus complexe l'établissement de prévisions par l'Office. Si les pourparlers de paix progressent, il pourrait être appelé à assumer temporairement de nouvelles fonctions dans le cadre de la mise en place d'un accord de paix. En revanche, si le conflit se prolonge, les opérations militaires, les problèmes de sécurité, la détérioration de la situation économique des réfugiés et certaines entraves à la libre circulation des biens, des services et des personnes continueront d'avoir des répercussions sur son action.

8. L'Office mène ses activités dans une région troublée, ébranlée par le conflit arabo-israélien, les épisodes de violence qui en découlent et la dégradation de la situation socioéconomique. Les situations d'urgence, en particulier dans la bande de Gaza et en Cisjordanie et, depuis peu, en République arabe syrienne, mettent à rude épreuve ses moyens opérationnels et financiers, ce qui menace de compromettre la qualité et la durabilité de ses prestations et le contraint à lancer des appels d'urgence, lesquels entrent en concurrence avec les opérations de collecte de fonds destinées au financement du budget ordinaire.

9. Le budget de l'Office est financé presque entièrement par des contributions volontaires (en espèces et en nature) dont ni le montant ni les dates de versement ne peuvent être prévus avec certitude. Il est difficile dans ces conditions de planifier et d'exécuter les activités menées dans le cadre des programmes et projets. Alors que l'Office règle la majeure partie de ses dépenses en dollars des États-Unis, 67 % des contributions constituant ses recettes sont libellées dans d'autres monnaies, ce qui l'expose aux risques de change.

E. Comptabilité sociale, gestion des risques, évaluation des résultats, plan antisinistre et contrôles internes

Comptabilité sociale

10. La comptabilité sociale joue un rôle important dans la définition des objectifs de l'Office et intervient de plus en plus dans ses relations avec la société et l'environnement dans lequel il exerce ses activités. Cette responsabilité est prise en compte par l'Office et la défense des intérêts des parties prenantes – les réfugiés bénéficiant des prestations de l'Office, ses employés, la communauté des donateurs et les autorités qui administrent ses zones d'activité – fait l'objet de rapports. De manière systématique, l'Office met en œuvre des politiques qui visent à démontrer l'importance des responsabilités sociales et éthiques associées à sa mission et aux objectifs correspondants. Il s'acquitte de ses responsabilités sociales en prenant acte des besoins existants, en veillant à préserver l'environnement dans lequel il opère et en faisant en sorte que son action soit adaptée à la culture locale et donc acceptable par la population et le gouvernement du pays hôte. Par ailleurs, du fait que ses agents appartiennent dans leur grande majorité à la catégorie du personnel recruté sur le plan régional, l'Office répond à leurs besoins dans toute la mesure possible pendant et après leur période de service. Il convient de mentionner en particulier les programmes et activités qu'il a expressément mis en place pour s'acquitter de diverses responsabilités sociales, dont les principaux objectifs sont les suivants :

- a) Effectuer un travail d'information et de sensibilisation en ce qui concerne les droits de l'homme, le règlement des conflits et la tolérance;
- b) Contribuer à la mise en place, dans le cadre de stratégies adoptées à l'échelle du système, de programmes axés sur la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, les enfants handicapés, la santé psychosociale et l'enseignement de compétences pratiques pertinentes;
- c) Rendre les soins de santé de base plus accessibles aux réfugiés en faisant en sorte que l'hospitalisation soit abordable et que les politiques en la matière soient équitables, en rééquilibrant la répartition des moyens financiers entre les divers secteurs et en rationalisant les systèmes d'orientation médicale en vue de mieux rentabiliser les services;
- d) Améliorer la salubrité des camps de réfugiés;
- e) Améliorer de façon générale le bien-être social des réfugiés en leur proposant divers services sociaux, notamment un appui psychologique et des activités sportives, en complément des prestations susmentionnées.

Gestion des risques

11. L'Office fait face à un large éventail de risques liés à son existence même et à son action, qui sont essentiellement d'ordre environnemental et financier. La gestion de ces risques vise à réduire la vulnérabilité de l'Office à diverses formes de préjudice et, tout particulièrement, à lui permettre de se prémunir contre l'incapacité éventuelle de répondre aux besoins des réfugiés de Palestine à divers niveaux : éducation, santé, secours et assistance sociale, amélioration des infrastructures et aménagement des camps.

12. Les *risques opérationnels* ont essentiellement trait à l'incapacité éventuelle d'assurer les services dont la prestation est, selon le mandat de l'Office, la raison d'être de ce dernier. Ces risques sont gérés grâce à des activités de planification, de contrôle et d'évaluation des résultats menées dans les principaux domaines d'intervention de l'Office (éducation, santé, secours et aide sociale, amélioration des infrastructures et aménagement des camps).

13. Les *risques environnementaux* sont les risques inhérents à la nature instable de l'environnement dans lequel l'Office exerce ses activités. La gestion de ces risques suppose d'avoir conscience des dangers potentiels, des troubles politiques et des problèmes de sécurité résultant des conflits qui touchent l'ensemble du Moyen-Orient, notamment les zones où l'Office est présent : Jordanie, République arabe syrienne, Liban, Cisjordanie et bande de Gaza. Des niveaux d'alerte appropriés ont été établis et tous les moyens susceptibles d'atténuer les risques sont en place et suivis en permanence.

14. L'Office est exposé à des *risques financiers* de diverses natures, le plus important étant l'insuffisance de moyens pour atteindre les objectifs fixés et exécuter les activités prévues. La communauté des donateurs est la principale source de financement de l'action que mène l'Office pour atteindre ses objectifs et répondre aux besoins des réfugiés. L'incertitude quant aux dates des versements et au montant effectif des contributions volontaires est également une source de risque car elle rend plus difficile l'établissement de prévisions. L'Office gère ces risques du mieux qu'il peut, en analysant les informations à sa disposition et en gérant les

apports de fonds avec la plus grande prudence. Les risques financiers comprennent aussi les risques de change, étant donné qu'une bonne partie des contributions sont libellées dans des monnaies autres que la monnaie de compte de l'Office, en l'occurrence le dollar des États-Unis.

Contrôle interne

15. L'Office dispose d'un système de contrôles internes destiné à protéger les actifs, à garantir le respect des règles et procédures de gestion et à prévenir la fraude. Ces contrôles sont effectués par son Comité de l'audit et des inspections, qui examine et approuve les plans d'audit élaborés par le Département des services de contrôle interne après une analyse des risques dans les divers domaines d'activité de l'Office. En outre, un plan a été élaboré et mis en application afin de faire mieux connaître et de prévenir les problèmes de fraude. La plupart des responsabilités et décisions administratives de haut niveau sont confiées à différents comités, de façon à améliorer la transparence, à renforcer les contrôles et à faire en sorte qu'aucun individu n'ait à lui seul compétence pour arrêter des choix définitifs. L'Office a établi des consignes et des procédures détaillées visant à garantir l'efficacité de la gestion financière et le respect du principe d'économie.

16. Le système de contrôles internes de l'Office permet de passer en revue les opérations financières afin de veiller à la régularité des opérations d'encaissement, de dépôt et d'emploi des ressources de l'Office, ainsi qu'à la conformité des dépenses avec les dispositions du Règlement financier, mais aussi de détecter toute utilisation des ressources contrevenant au principe d'économie. Par ailleurs, des directives régissent le fonctionnement quotidien de l'Office et garantissent le respect des contrôles internes.

F. Résultats financiers de l'exercice biennal

17. Le déficit enregistré par l'Office avant ajustements au titre de l'exercice biennal considéré se décompose de la façon suivante :

- a) Déficit de 70,9 millions de dollars au titre des contributions en espèces au budget ordinaire sans affectation particulière;
- b) Déficit de 7,4 millions de dollars au titre des contributions en espèces au budget ordinaire avec affectation particulière;
- c) Excédent de 850 000 dollars au titre des contributions en nature;
- d) Déficit de 61,8 millions de dollars au titre des fonds extrabudgétaires, Département du microfinancement compris.

18. Les montants susmentionnés figurent dans l'état financier I où sont également présentés les soldes du fonds de roulement et des autres fonds de l'Office. Dans le cas de ces derniers, les soldes sont affectés à des fins déterminées. Le fonds de roulement constitué pour l'exécution du budget ordinaire de l'Office n'est pas une réserve statutaire et son solde représente seulement la différence entre l'actif et le passif. Il remplit trois fonctions :

- a) Combler des déficits momentanés de trésorerie;
- b) Couvrir des dépenses imprévues;

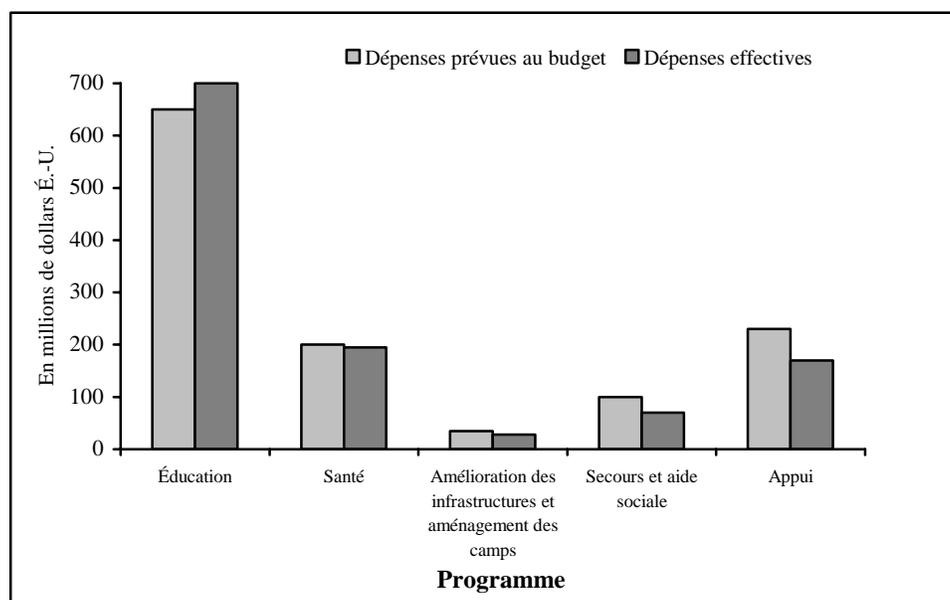
c) Faire face, s'il était décidé de réduire les activités de l'Office, aux dépenses exceptionnelles de liquidation.

19. Pour rationaliser sa trésorerie, l'Office a centralisé la gestion de tous les fonds qu'il reçoit, qu'ils soient destinés au budget ordinaire ou au financement des dépenses extrabudgétaires. L'état financier III illustre l'évolution de la situation de trésorerie de l'Office et indique que l'excédent global de trésorerie se chiffrait à 270 millions de dollars à la date de clôture de l'exercice biennal considéré.

20. L'état financier IV rapproche les dépenses effectives des dépenses qui avaient été prévues pour l'exercice biennal. Alors que les prévisions se chiffraient à 4 050,9 millions de dollars, l'Office a dépensé, pour l'ensemble de ses activités, 1 921,0 millions de dollars. Les dépenses imputées sur le seul budget ordinaire de l'Office se sont élevées à 1 253,1 millions de dollars (montant prévu : 2 844,4 millions de dollars). S'agissant des fonds extrabudgétaires, les dépenses ont atteint 667,9 millions de dollars (montant prévu : 1 206,5 millions de dollars).

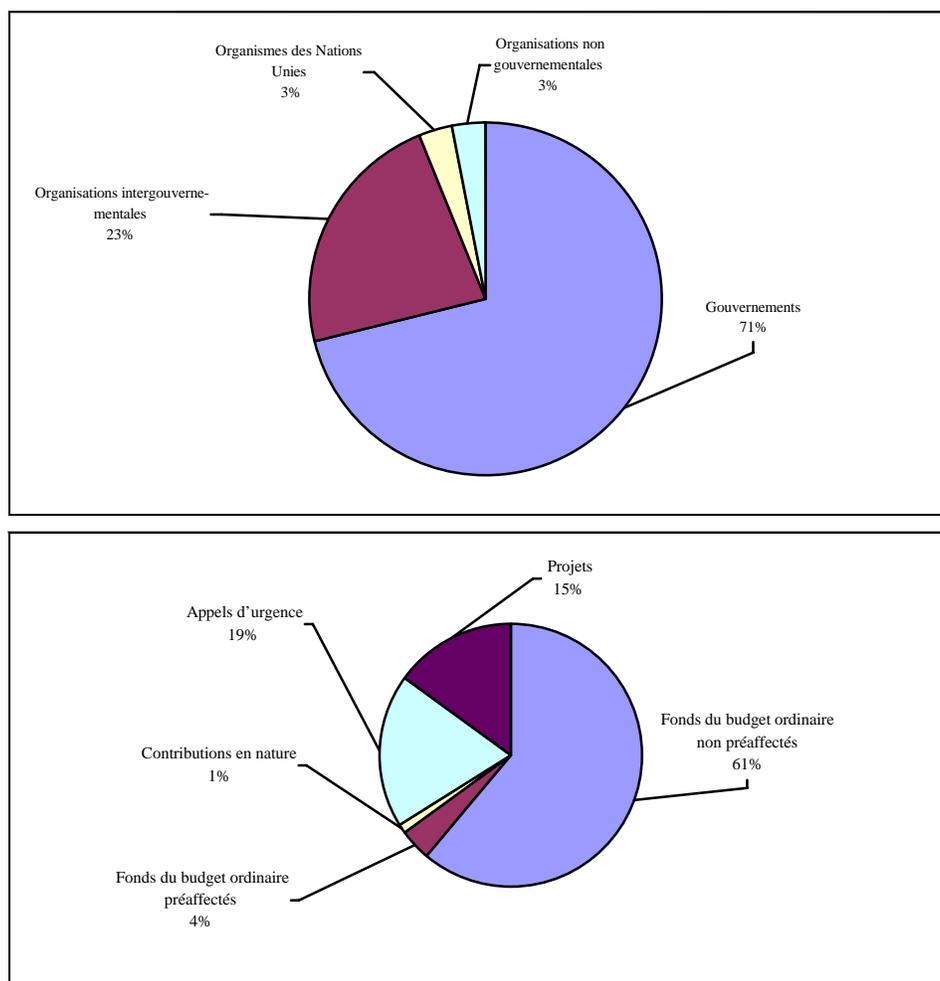
21. Les figures ci-après permettent de comparer les dépenses effectives avec les dépenses qui étaient prévues au budget ordinaire de l'Office.

Dépenses prévues au budget et dépenses effectives



G. Sources de financement

22. L'Office ne perçoit pas de contributions statutaires, le financement de son budget reposant presque exclusivement sur les contributions volontaires, en espèces et en nature, qu'il reçoit de gouvernements, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales. La figure ci-après indique la répartition des sources de financement par catégorie de donateurs et par catégorie de fonds :



H. Structure comptable de l'Office

23. L'Office utilise un système de comptabilité par fonds : il tient des comptes distincts pour le budget ordinaire et pour les fonds extrabudgétaires. Ce système lui permet de classer toutes les recettes et les dépenses par objet et d'isoler complètement l'actif et le passif de chacun des fonds. Les contributions et les affectations y afférentes (y compris pour le budget ordinaire) reçoivent un code correspondant à un projet, chaque projet étant une entité financière et comptable distincte.

24. La structure des états financiers de l'Office est dictée par le caractère récurrent ou non des activités prévues et par leur mode de financement. Les états montrent également comment l'Office a utilisé les fonds provenant des différentes sources de financement. Les états financiers comprennent deux grandes parties :

a) Le budget ordinaire, où sont inscrites les dépenses récurrentes de personnel et les autres dépenses récurrentes; il est subdivisé en un budget en espèces et en un budget en nature. Les dépenses en espèces sont financées par les contributions, préaffectées ou non, qui sont versées au Fonds général. Les montants

inscrits au budget en nature représentent la contre-valeur des dons en nature que l'Office compte recevoir, sur la base des accords conclus avec les donateurs ou de données d'expérience (dans le cas, par exemple, de l'aide alimentaire);

b) Les fonds extrabudgétaires sont principalement utilisés pour les dépenses non renouvelables prévues pour les projets financés par des contributions spéciales. Les activités relevant des projets ne sont entreprises que si leur financement par les donateurs est assuré. Pour la plupart, les dépenses d'équipement de l'Office figurent dans cette partie du budget car les contributions au Fonds général ne sont pas suffisantes pour couvrir la totalité des dépenses qui devraient normalement être financées par le Fonds.

25. Le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires comprennent la totalité des dépenses prévues pour l'exercice biennal. Le descriptif ci-après indique quelles activités seront financées par le Fonds général et lesquelles le seront au moyen du budget des projets.

I. Activités de l'Office inscrites au budget ordinaire

26. L'Office dispense des services d'éducation et de santé, des secours et une aide sociale, ainsi qu'un appui en matière d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps à quelque 5 millions de réfugiés palestiniens qui vivent en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les bureaux du siège de l'Office se trouvent à Gaza, en Cisjordanie et à Amman. Depuis 60 ans qu'il propose des services axés sur l'aide humanitaire et de développement humain dans la région, l'Office a montré qu'il savait s'adapter et renforcer ses programmes en fonction de la conjoncture; il est déterminé à continuer de le faire conformément aux directives de l'Assemblée générale.

27. Dans l'optique de son évolution vers une nouvelle approche de la planification, l'Office a défini quatre objectifs de développement sur lesquels s'articulera son action. Le développement humain consiste à élargir l'éventail des choix accessibles aux individus. Le renforcement des capacités humaines est essentiel à cet élargissement. À tous les niveaux, les trois conditions essentielles du développement humain sont les suivantes : allier longévité et santé, être compétent et bien informé et avoir un niveau de vie décent. Si l'une de ces conditions de base n'est pas remplie, nombre de choix et de possibilités sont tout simplement inaccessibles.

28. Sur la base de cette définition, les objectifs de développement humain recensés par l'Office pour les réfugiés palestiniens sont les suivants :

- a) Longévité et santé;
- b) Acquisition de connaissances et de compétences;
- c) Niveau de vie décent;
- d) Exercice des droits de l'homme dans toute la mesure possible.

29. À partir de ces quatre objectifs fondamentaux, 15 objectifs stratégiques ont été définis pour le moyen terme (2010-2015).

J. Programme d'éducation

30. Le programme d'éducation a pour but d'offrir aux enfants et aux jeunes réfugiés originaires de Palestine la possibilité d'acquérir des connaissances, des compétences pratiques et de l'expérience, mais aussi de leur inculquer certaines valeurs, en partenariat avec les autorités des pays d'accueil, les collectivités locales et d'autres organismes des Nations Unies, en tenant compte du caractère multiculturel de la société concernée, en s'attachant particulièrement à faire respecter l'égalité des sexes, les droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant, à prôner la tolérance et à favoriser le règlement des conflits. Les objectifs du programme sont les suivants :

- a) Assurer l'accès de tous et en tous lieux à une éducation de base;
- b) Veiller à la qualité de l'enseignement dispensé et s'assurer que les résultats attendus, compte tenu des normes édictées, sont obtenus;
- c) Améliorer les possibilités d'accès à l'éducation des apprenants ayant des besoins spécifiques.

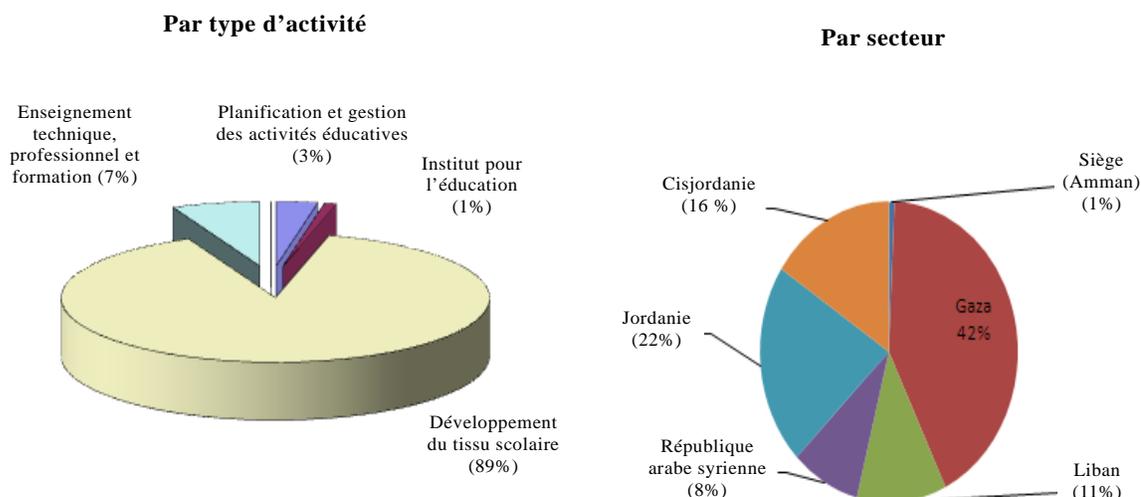
Résultats du programme d'éducation

31. Pendant l'année scolaire 2010/11, 485 374 élèves étaient inscrits dans les 700 écoles élémentaires, préparatoires et (au Liban seulement) secondaires de l'Office, qui comptaient 17 428 enseignants. En outre, quelque 300 000 enfants réfugiés étaient inscrits dans des établissements d'enseignement élémentaire, préparatoire et secondaire, publics ou privés, ne recevant pas d'aide financière de l'Office. Enfin, 8 363 élèves et étudiants ont suivi les cours dispensés dans les 10 centres de formation professionnelle, technique et pédagogique de l'Office et dans ses trois instituts des sciences de l'éducation.

32. Durant l'année scolaire considérée, 594 enseignants ont dispensé des cours dans les centres de formation. Hors période scolaire, 891 enseignants ont suivi des stages de perfectionnement en cours d'emploi organisés par le Département de l'éducation dans les cinq centres de perfectionnement de la zone d'activité de l'Office. Grâce à un programme entièrement financé par des contributions de donateurs affectées à cette fin, l'Office a accordé 381 bourses d'études supérieures au titre de l'année universitaire.

33. Pendant l'exercice biennal 2010-2011, 687,41 millions de dollars ont été consacrés au programme d'éducation, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé des dépenses d'un montant total de 652,5 millions de dollars. Les dépenses afférentes à ce programme ont représenté 60 % du total des montants imputés au budget ordinaire de l'exercice. L'écart entre les dépenses prévues au budget et les dépenses effectives s'explique par la dépréciation et l'actualisation.

34. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par secteur, des dépenses afférentes au programme d'éducation :



K. Programme de santé

35. Le programme de santé vise à protéger, préserver et promouvoir la santé des réfugiés immatriculés originaires de Palestine, dans les cinq zones d'intervention de l'Office, et à répondre à leurs besoins fondamentaux en la matière, dans les limites des moyens disponibles et conformément à la politique humanitaire de l'ONU et aux principes, règles et stratégies de l'Organisation mondiale de la Santé. Les objectifs du programme de santé sont les suivants :

a) Préserver durablement ce qui a été acquis grâce aux investissements consacrés à la santé des femmes et des enfants et faire de nouveaux progrès dans la réduction de la mortalité maternelle, infantile et juvénile au moyen d'une approche intégrée des soins de santé primaires qui soit conforme aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux principes énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant;

b) Réduire le nombre de décès et de cas d'invalidité dus aux maladies non transmissibles présentant un caractère épidémique, en particulier le diabète sucré et les maladies cardiovasculaires;

c) Améliorer l'accès aux soins de santé des réfugiés défavorisés et mal desservis et, à cette fin, remettre en état, moderniser et développer les installations et services de soins de santé primaires, après avoir procédé à un inventaire précis des services fournis par d'autres entités;

d) Réduire l'incidence des problèmes psychologiques et mentaux parmi la population réfugiée en mettant au point des programmes communautaires multidisciplinaires axés sur la prévention et visant plus particulièrement les groupes à risque;

e) Rendre les soins hospitaliers de base plus accessibles à la population réfugiée en faisant en sorte que l'hospitalisation soit abordable et équitable, en rééquilibrant la répartition des moyens financiers entre les différents secteurs et en

rationalisant le système d'orientation médicale en vue de mieux rentabiliser les services;

f) Améliorer la salubrité des camps de réfugiés en entreprenant des travaux d'amélioration des infrastructures de distribution de l'eau, d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées et de gestion des déchets solides, et en intégrant ces infrastructures aux réseaux municipaux et régionaux des autorités hôtes en vue d'une complète automatisation du système d'information sanitaire;

g) Doter le système de soins de santé de moyens accrus en matière de planification et d'évaluation en améliorant les méthodes de collecte et d'analyse des données et en formant le personnel de santé à l'exploitation des données factuelles, en particulier en développant l'outil informatique, afin d'améliorer la gestion et les interventions;

h) Contribuer à la mise en place, à l'échelle du système, de programmes portant sur les domaines suivants : prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, enfants handicapés, santé psychosociale et intégration de compétences pratiques dans les programmes d'enseignement;

i) Éviter que les situations de crise n'entraînent l'interruption des services ou n'en compromettent la qualité et, pour ce faire, rechercher des solutions aux nouveaux problèmes de santé tout en veillant à la viabilité des stratégies d'intervention à long terme;

j) Fournir des services de santé scolaires intégrés en vue de préserver, de protéger et d'améliorer l'état de santé des enfants inscrits dans les écoles de l'Office et de maintenir les conditions d'hygiène voulues en milieu scolaire.

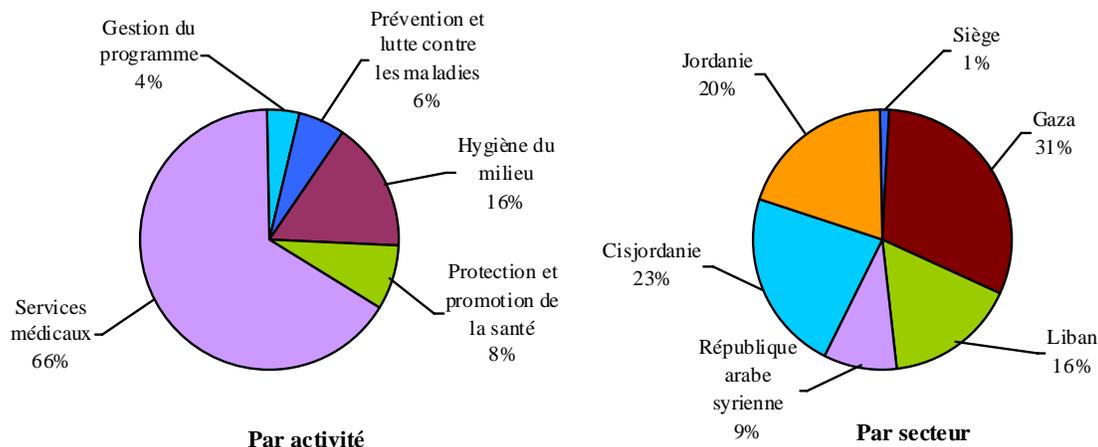
Résultats du programme de santé

36. Dans ses cinq zones d'activité, l'Office propose aux réfugiés de Palestine une gamme complète de soins de santé primaires comprenant des services de prévention et de lutte contre les maladies et des services de santé maternelle et infantile, notamment de planification familiale. Ces services sont dispensés dans 138 centres de soins primaires, qui, en 2010, ont assuré 10 417 097 consultations médicales et 708 260 consultations dentaires.

37. En cas d'hospitalisation, si les services ne sont pas dispensés par des établissements conventionnés, les patients bénéficient d'un remboursement partiel. L'Office possède en outre un petit hôpital à Qalqilia, en Cisjordanie. En 2010, 85 953 réfugiés ont été traités dans cet hôpital et dans les établissements conventionnés. Les services d'hygiène du milieu font aussi partie du programme de santé, de même que le programme d'alimentation d'appoint, qui s'adresse aux femmes enceintes et aux mères qui allaitent.

38. Au titre de l'exercice biennal 2010-2011, l'Office a consacré 200,25 millions de dollars au programme de santé, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé un budget de 209,56 millions de dollars. Les dépenses afférentes à ce programme représentent environ 17 % des montants imputés au budget ordinaire de l'exercice. L'écart entre les dépenses prévues au budget et les dépenses effectives s'explique par la dépréciation et l'actualisation.

39. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par secteur, des dépenses du programme de santé :



L. Programme de secours et d'aide sociale

40. Le programme de secours et d'aide sociale a pour but d'apporter une aide humanitaire aux réfugiés de Palestine les plus défavorisés et de contribuer à l'autonomisation des plus vulnérables d'entre eux, en particulier les femmes, les personnes âgées, les enfants, les jeunes et les personnes handicapées. Les objectifs du programme sont les suivants :

a) Réduire la pauvreté parmi les réfugiés de Palestine les plus vulnérables en articulant l'aide à court terme avec le développement à long terme, au moyen d'une approche qui permette de répondre aux besoins effectifs tout en mettant l'accent sur l'égalité des chances et le droit de jouir des éléments fondamentaux du développement humain;

b) Atténuer les difficultés immédiates des familles de réfugiés les plus démunies en accordant à celles qui remplissent les conditions requises une aide devant leur permettre de subvenir à leurs besoins fondamentaux et combler progressivement le fossé entre l'aide sociale que dispensent les autorités hôtes et celle qui est assurée par l'Office;

c) Promouvoir et faciliter l'action locale par l'entremise d'associations qui ouvrent des possibilités dans les domaines social, culturel, économique et pédagogique et dispensent des services à l'intention des femmes, des personnes âgées, des enfants, des jeunes et des personnes handicapées, ainsi que de leur famille;

d) Renforcer les moyens dont disposent les associations locales, grâce à des activités de formation et à une assistance technique, de sorte que les réfugiés participent davantage à la conception et à la prestation de services sociaux à l'intention des groupes vulnérables de leur communauté;

e) Améliorer la qualité du programme d'aide aux organismes de microfinancement et favoriser les chances d'intégration économique grâce à des services de formation et à la diversification des instruments de prêt disponibles;

f) Reloger les familles qui ont perdu leur toit ou qui sont particulièrement mal logées du fait d'une pauvreté chronique, sur la base d'une évaluation effectuée par secteur;

g) Apporter une aide financière, en fonction de leurs besoins effectifs, aux familles qui traversent une période de difficultés d'ordre pécuniaire ou humanitaire;

h) Informatiser les dossiers des 5,11 millions de réfugiés immatriculés, au moyen de nouvelles bases de données accessibles par Internet, et fournir des services d'immatriculation dans le respect de la dignité et rapidement.

Résultats du programme de secours et d'aide sociale

41. À la fin de décembre 2011, 75 025 familles, soit 289 592 réfugiés (les familles se composant en moyenne de 3,8 personnes) bénéficiaient du programme spécial d'aide aux personnes en grande difficulté, ce qui représentait environ 5,7 % du total des réfugiés immatriculés pour l'exercice biennal. Plus de 2 100 000 rations alimentaires et allocations en espèces ont été distribuées, auxquelles sont venues s'ajouter des allocations supplémentaires d'un montant total de 19 092 179 millions de dollars, distribuées dans les secteurs de Gaza et de Cisjordanie aux familles vivant dans le dénuement le plus absolu, qui ne sont pas toujours en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires. L'Office a versé ce complément de revenu familial à 80 947 bénéficiaires, avec l'appui de l'Union européenne.

42. En 2010-2011, 1 107 personnes issues de familles en détresse ont suivi des cours dans les centres de formation professionnelle et instituts des sciences de l'éducation administrés par le Département de l'éducation de l'Office, l'objectif étant qu'elles acquièrent des compétences pratiques qui leur ouvrent des débouchés et leur permettent d'arracher leur famille à la spirale de la pauvreté.

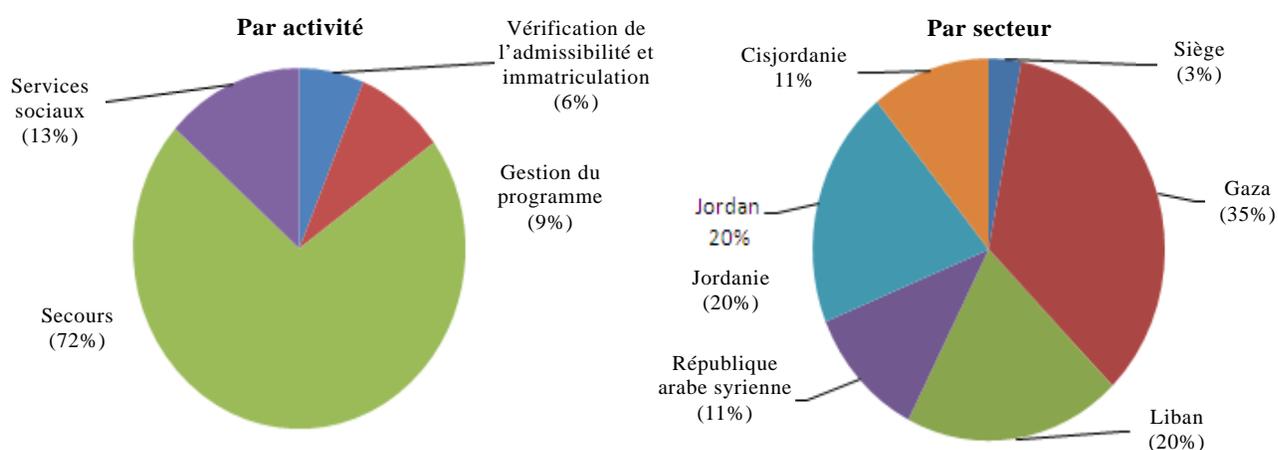
43. En février 2010, le système d'information sur l'immatriculation des réfugiés était opérationnel dans les cinq secteurs où l'Office est présent. Ce système accessible sur le Web remplace le système d'immatriculation unifié et l'objectif est de proposer des services en temps opportun, qui respectent la dignité des réfugiés. À l'heure actuelle, 5,11 millions de personnes sont immatriculées et leur dossier est traité et tenu à jour par le système. Par l'intermédiaire d'un réseau de 104 associations locales affiliées à l'Office, le programme d'aide sociale a continué d'offrir aux réfugiés de Palestine des moyens de satisfaire leurs besoins socioéconomiques prioritaires grâce à diverses activités, notamment la sensibilisation, la formation axée sur les compétences et l'octroi de crédits. Pendant l'exercice considéré, 118 227 femmes, 135 527 enfants, 151 354 jeunes et 36 316 personnes handicapées ont bénéficié de ces activités. De plus, ces associations locales, qui sont administrées bénévolement par des réfugiés, ont géré avec succès 755 projets générateurs de revenus, qui ont permis de créer 986 emplois et d'améliorer la viabilité financière des centres.

44. Le programme d'aide aux organismes de microfinancement est venu compléter les programmes de secours et d'aide sociale existants en ciblant les femmes et les membres des familles en détresse, ainsi qu'en renforçant la capacité des associations

locales d'offrir des crédits. Au total, 6 078 femmes et leur famille ont bénéficié de programmes de prêts indirects administrés par des associations locales.

45. Au titre de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011, l'Office a consacré 62,9 millions de dollars au programme de secours et d'aide sociale, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé l'inscription au budget d'un montant de 95,4 millions de dollars. Les dépenses afférentes à ce programme ont représenté 5 % des montants imputés au budget ordinaire de l'exercice. L'écart entre les dépenses prévues au budget et les dépenses effectives s'explique par la dépréciation et l'actualisation.

46. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par secteur, des dépenses consacrées au programme de secours et d'aide sociale.



M. Programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps

47. L'exécution du programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps a pour but de contribuer aux quatre objectifs stratégiques de développement de l'Office (voir par. 28). L'ambition primordiale est de le faire évoluer vers un partenariat intégré avec les réfugiés palestiniens et d'instaurer à leur intention, grâce à des mesures novatrices, des conditions de vie dignes, sûres et saines jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'exercer pleinement leurs droits. La mission des responsables du programme consiste à : a) améliorer les conditions de vie des réfugiés palestiniens en milieu urbain, à l'intérieur, autour et à l'extérieur des camps; b) à élaborer et à mettre en pratique une approche globale, intégrée et adaptée à la situation locale de la planification urbaine, axée sur l'amélioration des infrastructures physiques et sociales des camps lorsque celles-ci sont inférieures aux normes exigibles.

Résultats du programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps

48. En 2010 et 2011, du fait que les ressources et fonds disponibles étaient limités, seuls deux plans d'aménagement ont été mis au point (pour les camps de Dheisheh, en Cisjordanie, et de Talbieh, en Jordanie). Deux autres (pour les camps de Huson, en Jordanie, et d'Arroub, en Cisjordanie) étaient en cours de mise en œuvre.

49. Conformément aux plans d'aménagement mis au point pour Dheisheh, Arroub, Fawwar et Talbieh, les projets exécutés dans le cadre du programme l'ont été en fonction de priorités définies localement. Le plus souvent, les projets mis en œuvre le sont à petite échelle, comme la rénovation d'espaces publics, ou la modernisation des infrastructures (canalisations, égouts, drainage, etc.). On peut encore citer les travaux d'aménagement d'un centre d'activités destinées aux femmes ou d'une école de filles et de garçons, les travaux de construction et d'aménagement d'un dispensaire, l'amélioration de l'espace économique urbain et de la circulation, des aménagements apportés à une maison des jeunes, la construction d'un stade dédié au mini-sports, l'ouverture d'espaces de loisirs et un projet de préservation de l'environnement.

50. Grâce au programme, l'Office a continué à améliorer les prestations proposées aux familles de réfugiés les plus démunies en 2010 et 2011. La remise en état et la reconstruction des logements présentant des défauts structurels ou insalubres se sont poursuivies grâce à des fonds extrabudgétaires. Comme indiqué dans le tableau IV.1, 903 logements (268 en 2010 et 635 en 2011) ont été remis en état ou reconstruits au bénéfice de 927 familles (277 en 2010 et 650 en 2011), dont 709 en détresse (213 en 2010 et 496 en 2011). Grâce à ces mesures, il a été possible d'assurer la sécurité de familles vivant dans des conditions dangereuses, de remédier à l'insalubrité et au manque d'hygiène de certains logements et d'encourager les réfugiés eux-mêmes à participer à leur remise en état. À l'issue de l'exercice biennal considéré, le nombre de logements remis en état à l'intention de familles en détresse représentait 31,7 % du total des besoins, selon le recensement effectué en 2005. Si l'on exclut les logements remis en état ou reconstruits à Gaza, à la suite des dommages causés par les Forces de défense israéliennes (FDI), et à Nahr el-Bared, ce pourcentage est bien inférieur à l'objectif fixé, à savoir 35 % à la fin de l'exercice biennal 2010-2011. Cet écart s'explique principalement par le manque de ressources financières : en effet, la remise en état des logements est financée exclusivement par des fonds extrabudgétaires. En outre, les bouclages ordonnés à Gaza ont entraîné l'interruption de la mise en œuvre de projets pour lesquels le financement avait déjà été obtenu. Toutefois, à la fin de 2011, la construction a repris à Gaza, fût-ce à un rythme très lent : 11 707 logements abritant 12 296 familles – dont 2 308 en détresse – ont été remis en état ou reconstruits à la suite des dégâts provoqués par les FDI. Certains l'ont été par les propres moyens des populations concernées, d'autres par des entrepreneurs.

Tableau IV.1
Logements remis en état et familles relogées en 2010-2011

	2010			2011		
	<i>Nombre de familles en détresse bénéficiaires</i>	<i>Nombre de familles bénéficiaires</i>	<i>Nombre de logements concernés</i>	<i>Nombre de familles en détresse bénéficiaires</i>	<i>Nombre de familles bénéficiaires</i>	<i>Nombre de logements concernés</i>
Jordanie	0	0	0	0	0	0
Syrie	9	56	47	12	40	34
Liban	148	165	165	185	224	224
Gaza (programme de remise en état)	0	0	0	79	166	157
Cisjordanie	56	56	56	220	220	220
Total	213	277	268	496	650	635

Note : Le tableau ne comprend pas les données relatives au camp de Naher el-Bared, au Liban.

51. Au Liban, quelque 4 000 logements ont fait l'objet d'une évaluation dans tous les camps officiels (à l'exception de Burj El-Shemali et de Naher el-Bared) et il a été décidé que 736 d'entre eux, où résidaient les plus démunis, devaient être remis en état sur une base d'auto-assistance. Ce projet est en cours d'exécution et devrait être achevé en décembre 2013. Il a également été procédé à l'évaluation technique de 6 200 logements à Gaza.

52. Le projet de remise en état du camp de Neirab constitue une solution pour cette zone surpeuplée, qui n'est ni éclairée ni aérée convenablement, dont l'infrastructure est dégradée et où les logements sont insalubres. La première phase du projet a été menée à bien en 2009, la seconde est en cours de mise en œuvre. En 2010 et 2011, 81 logements (appartements) avaient été remis en état à l'intention de 96 familles (dont 21 en détresse). Des logements (appartements) sont en cours de construction à l'intention de 243 autres familles. Des appels d'offres vont être prochainement lancés en vue de la construction d'appartements pour 143 familles supplémentaires. Les plans de construction de 10 autres îlots sont prêts (en bénéficieront 139 familles) et l'étape suivante, à savoir l'établissement des travaux de conception détaillés, est sur le point de débiter. La date butoir fixée pour mener ce projet à terme est décembre 2015.

53. Le projet de remise en état du camp de Nahr el-Bared prévoit la reconstruction de 5 223 logements, de 1 969 locaux à usage commercial, du complexe de l'Office et de l'ensemble des infrastructures et des installations du camp. Il comporte neuf volets, dont l'un est achevé et deux en cours de réalisation :

a) Volet 1 : En septembre 2011, 319 familles ont reçu les clefs de leur logement reconstruit. Lorsque ce volet sera achevé, l'an prochain, 503 familles auront été réinstallées;

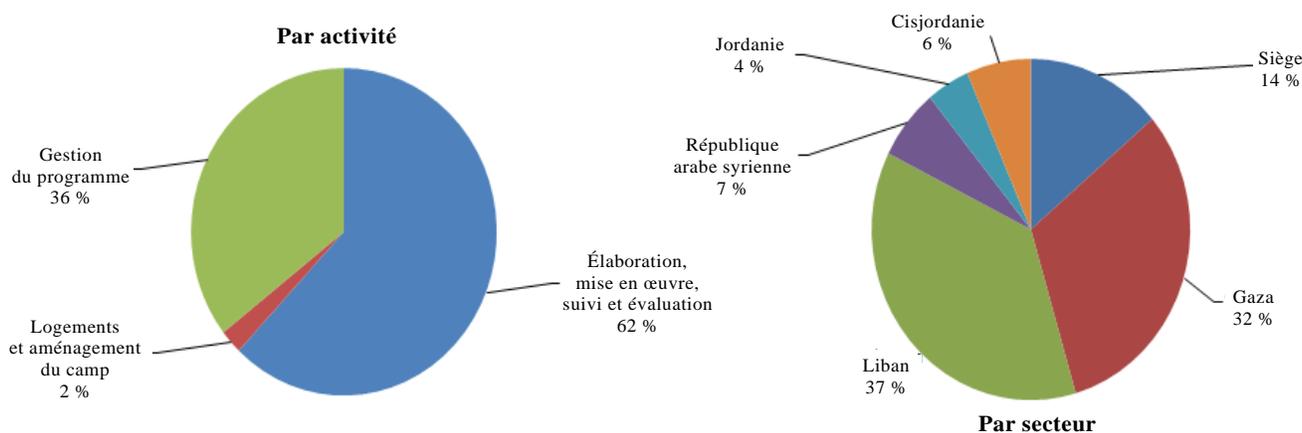
b) Volet 2 : La construction est en cours et 592 familles devraient avoir regagné leur logement d'ici à la fin de 2012;

c) Volet 3 : La construction a débuté à la fin de 2011;

d) Complexe de l'Office (installations) : La construction de trois des six écoles a été achevée, ce qui a permis à plus de 2 400 élèves du primaire et du secondaire de quitter les classes surchargées de bâtiments scolaires temporaires. La construction d'un quatrième établissement scolaire est en cours. Enfin, l'Office a réussi à agrandir le Centre de formation du nord.

54. Au titre de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011, l'Office a consacré 22,06 millions de dollars au programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé l'inscription au budget d'un montant de 22,05 millions de dollars. Les dépenses afférentes à ce programme ont représenté 2 % des montants imputés au budget ordinaire de l'exercice. L'écart entre les dépenses prévues au budget et les dépenses effectives s'explique par la dépréciation et l'actualisation.

55. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par secteur, des dépenses consacrées au programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps.



N. Services d'appui

56. Les services d'appui ont pour mission de garantir le bon fonctionnement de l'Office en donnant des avis juridiques, en assurant une gestion économique et rationnelle, en analysant les politiques, en collectant des fonds avec efficacité et en diffusant des informations auprès d'interlocuteurs extérieurs.

Leurs objectifs sont les suivants :

a) Fournir des services consultatifs au Commissaire général et assurer la bonne application des décisions de principe et la cohérence de l'ensemble des activités de l'Office;

b) Fournir des avis et un appui juridiques sur des questions de droit international, en particulier celles qui ont trait aux privilèges et immunités de l'Office et de son personnel;

c) Garantir le respect des principes de responsabilité et de transparence à l'Office;

- d) Entretien des rapports constructifs et fructueux avec les donateurs et améliorer la gestion des projets tout au long de leur cycle d'exécution;
- e) Mobiliser un appui accru en faveur des activités de l'Office en les faisant mieux connaître auprès du grand public, des gouvernements, des organisations non gouvernementales des pays donateurs et des pays d'accueil, ainsi que des réfugiés et du personnel de l'Office;
- f) Analyser les programmes et les politiques pour permettre à l'Office de faire face à l'évolution de la conjoncture opérationnelle, politique et sociale;
- g) Assurer la liaison et renforcer la coopération avec les autres organismes des Nations Unies et participer à des rencontres intergouvernementales;
- h) Bien gérer les ressources financières de l'Office.

Département de l'appui administratif

57. Le Département de l'appui administratif a pour mission d'aider l'Office à exécuter ses programmes et à s'acquitter de son mandat en fournissant en temps voulu, avec efficacité, des services opérationnels et techniques intégrés dans les domaines suivants : technologies de l'information et des communications, achats et logistique, sécurité et services administratifs généraux. Il se compose de la Division des achats et de la logistique, de la Division des systèmes informatiques, de la Section des services généraux et de la Division de la sûreté et de la sécurité.

Département des ressources humaines

58. À l'heure actuelle, l'Office compte environ 30 000 fonctionnaires, qui ont pour responsabilité collective de l'aider à s'acquitter de son mandat. Une gestion efficace et rationnelle des ressources humaines est essentielle à l'accomplissement des objectifs de développement humain auxquels l'Office a souscrit dans le cadre de sa stratégie à moyen terme (2010-2015).

59. Le principal objectif du Département des ressources humaines, tant sur le terrain qu'au siège, est de se doter d'un personnel compétent et diversifié, capable de proposer aux réfugiés palestiniens des programmes de développement humain de haute qualité, et motivé pour le faire. Plusieurs stratégies et plans de gestion des ressources humaines ont été énoncés dans le plan de mise en œuvre au siège pour 2010-2011.

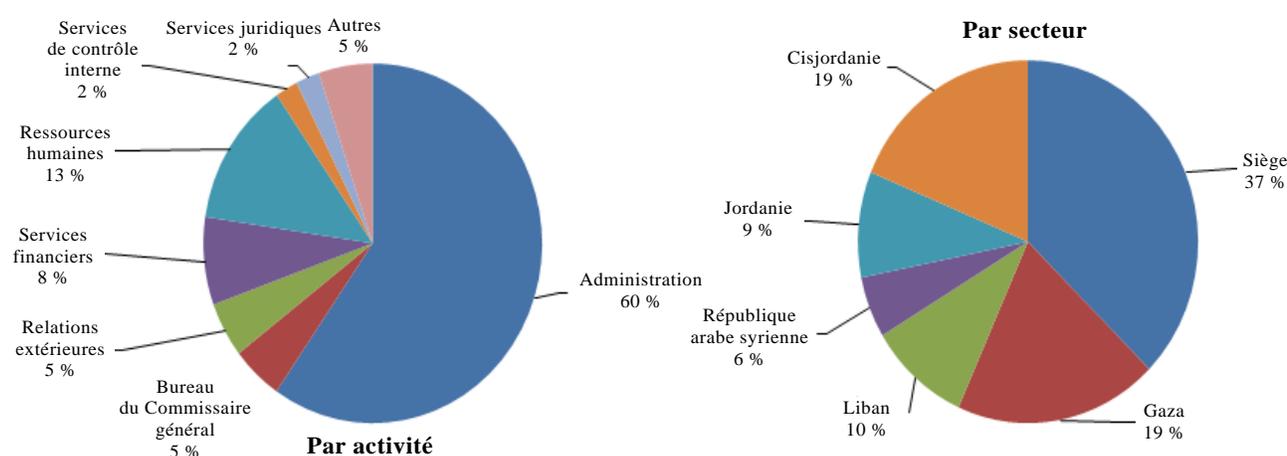
Département des services de contrôle interne

60. La mission du Département des services de contrôle interne consiste à fournir des services qui représentent une valeur ajoutée et aident l'Office à s'acquitter de sa propre mission en y renforçant la responsabilisation, la transparence, l'intégrité et l'acquisition de connaissances. Le Département y parvient en exerçant ses activités d'audit interne, d'inspection et de consultation, mais aussi d'évaluation et d'enquête de façon indépendante et objective. Le Bureau de la déontologie est rattaché administrativement au Département, mais il fonctionne lui aussi en toute impartialité, indépendance et confidentialité.

Résultats obtenus par les services d'appui

61. Récemment, dans le cadre de la réforme de la gestion destinée à améliorer l'efficacité globale de l'Office, on a mis en service de nouveaux modules Immobilisations et Comptes débiteurs et on a apporté des changements au système de gestion financière en prévision du passage des normes comptables du système des Nations Unies aux normes IPSAS.

62. Pendant l'exercice biennal considéré, l'Office a consacré 180,2 millions de dollars aux services d'appui, pour lesquels l'Assemblée générale avait approuvé une enveloppe budgétaire de 239,7 millions de dollars. Ces dépenses ont représenté 16 % du montant inscrit au budget ordinaire de l'exercice. La répartition des dépenses consacrées aux services d'appui est indiquée ci-après par activité et par secteur.



O. Activités financées par des fonds extrabudgétaires

Appels d'urgence

63. Lorsque les troubles ont éclaté en septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé, l'Office a lancé une série d'appels d'urgence afin d'atténuer la crise humanitaire qui en a résulté dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Grâce à l'appui des donateurs, il a offert une aide d'urgence à plus de 1,2 million de réfugiés touchés. Les appels lancés successivement avaient pour but d'offrir une aide en espèces et en nature aux familles réfugiées les plus démunies et des possibilités d'emploi, mais aussi de permettre la reconstruction ou la réparation des infrastructures et des logements endommagés par les opérations militaires. Pendant l'exercice biennal clos en 2011, l'Office a poursuivi son programme d'aide d'urgence, en privilégiant l'aide alimentaire, la création d'emplois d'urgence, la remise en état et la reconstruction de logements, l'assistance financière, la santé et l'éducation.

64. Depuis que le premier appel d'urgence a été lancé en 2000, un montant total de 2 696,1 millions de dollars a été demandé aux donateurs. L'appel lancé pendant l'exercice biennal 2010-2011 visait à réunir 634,3 millions de dollars

(323,3 millions en 2010 et 311 millions en 2011) et 332,04 millions ont été reçus pendant l'exercice biennal.

P. Projets postérieurs à 1999

65. Le budget des projets comprend essentiellement des dépenses d'infrastructure non récurrentes devant être financées par des contributions qui ne sont pas inscrites au budget de base. Les projets, y compris ceux prévus dans le plan de relèvement et de reconstruction de Gaza, sont rendus indispensables par une demande croissante de services (en particulier dans le domaine de l'éducation) et par la nécessité d'améliorer les conditions de logement et l'hygiène du milieu dans les camps de réfugiés. En intégrant les projets dans le budget biennal, l'Office présente des prévisions complètes des ressources dont il aura besoin pour accomplir son mandat au cours de l'exercice biennal et rattache directement les activités financées au titre des projets à celles des programmes financés par le budget ordinaire. En 2010-2011, des annonces de contributions ont été faites pour les projets à hauteur de 277,3 millions de dollars (notamment au titre du plan de relèvement et de reconstruction de Gaza), dont 160,5 millions ont été reçus.

Q. Situation d'urgence au Liban (appels lancés pour Nahr el-Bared)

66. Depuis le début de l'été 2007, plus de 30 000 réfugiés palestiniens ont fui le camp de Nahr el-Bared et les alentours en raison des violents affrontements qui ont éclaté entre le groupe radical Fatah al-Islam et l'armée libanaise. Avec l'aide des donateurs, l'Office a été en mesure de répondre à nombre des besoins essentiels des réfugiés déplacés. En 2010 et en 2011, il a continué à fournir secours et assistance pendant que la reconstruction se poursuivait dans le camp. Le montant total des appels lancés pendant l'exercice biennal s'est élevé à 30,5 millions de dollars. En réponse, la communauté des donateurs a annoncé des contributions d'un montant généreux de 31,7 millions de dollars. Au cours l'exercice biennal considéré, 33 millions de dollars ont été reçus.

R. Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared

67. L'Office avait initialement estimé le budget nécessaire à la reconstruction du camp de Nahr el-Bared à 282 millions de dollars. En 2009, ce montant a été revu à la hausse et porté à 328,4 millions de dollars. À la fin de 2011, le montant total des contributions annoncées s'établissait à 141,3 millions de dollars. Pendant l'exercice biennal considéré, 54,4 millions de dollars ont été reçus.

S. Département du microfinancement

68. Le Département du microfinancement a pour mission de promouvoir le développement économique et de faire reculer la pauvreté. À cet effet, il accorde aux petits entrepreneurs, microentrepreneurs et aux ménages des prêts destinés à améliorer leur qualité de vie (prêts à la consommation et au logement dans le cas des ménages), créer de l'emploi, réduire le chômage, faire reculer la pauvreté,

permettre aux femmes d'accéder à une plus grande autonomie et donner aux réfugiés de Palestine et à d'autres groupes pauvres ou marginaux vivant à proximité la possibilité de gagner leur vie.

Résultats obtenus par le Département du microfinancement

69. Pendant l'exercice biennal 2010-2011, le Département a, grâce à son réseau de 21 agences, géré un portefeuille de 31 812 prêts en cours d'une valeur totale de 24,2 millions de dollars. Il a agrandi son réseau en ouvrant quatre nouvelles agences à Douma et à Alep (Syrie), ainsi qu'à Irbid (Jordanie) et à Jéricho (Cisjordanie).

70. Pendant l'exercice biennal considéré, le Département a octroyé 73 593 prêts, d'un montant total de 86,8 millions de dollars, dont 28 % en Cisjordanie, 10 % à Gaza, 44 % en République arabe syrienne et 19 % en Jordanie. Pour ce qui est des montants, 31,96 millions de dollars ont été investis en Cisjordanie, 13,28 millions à Gaza, 18,72 millions en Jordanie et 22,85 millions en République arabe syrienne.

71. Ce sont 33 849 prêts, d'un montant de 47,32 millions de dollars, qui ont été financés par le dispositif de crédit aux microentreprises traditionnel du Département (MEC); en outre, 367 prêts, d'une valeur totale de 4,19 millions de dollars, ont été financés par le nouveau dispositif de crédit aux microentreprises (MEC+). Seuls cinq prêts, d'une valeur totale de 90 000 dollars, ont été financés par le dispositif de crédit aux petites entreprises. Quelque 20 652 prêts, d'un montant total de 11,52 millions de dollars, ont été consentis à des femmes chefs de microentreprise, qui ont été financés à l'aide du programme de prêts avec garantie mutuelle et du programme de prêts aux ménages dirigés par des femmes. En outre, 17 920 prêts à la consommation, d'un montant total de 17,61 millions de dollars, ont été octroyés à des personnes à faible revenu et à des familles ouvrières dans le cadre du dispositif de prêts à la consommation. Enfin, 800 prêts d'un montant global de 6,07 millions de dollars ont été consentis en Cisjordanie et à Gaza dans le cadre du dispositif de prêts au logement.

72. Le programme de formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises a été l'occasion de proposer à près de 3 912 participants 173 formations de courte durée axées sur l'entreprise et le commerce.

Chapitre V
États financiers de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2011

A. États financiers

État I

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Recettes et dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

(En dollars des États-Unis)

Exercice biennal 2008-2009 Ensemble des fonds	Notes	Budget ordinaire				Fonds extrabudgétaires				Total général
		Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Contributions en nature	Total	Appels d'urgence	Projets ^a	Total		
Recettes	2									
Contributions :										
1 201 376 400	Gouvernements	756 359 662	24 938 339	13 710 852	795 008 853	269 176 405	152 196 403	421 372 808	1 216 381 661	
385 226 508	Organisations intergouvernementales	240 386 214	36 663 790	105 594	277 155 598	47 893 837	70 014 847	117 908 684	395 064 283	
54 046 310	Organismes des Nations Unies	48 572 372		2 834 474	51 406 846	930 016	5 896 490	6 826 506	58 233 352	
39 535 863	Organisations non gouvernementales	3 610 909	834 672	2 045 250	6 490 831	13 785 272	30 235 236	44 020 508	50 511 339	
10 043 907	Autres sources	120 074	489 681	1 345 201	1 954 957	258 301	639 073	897 374	2 852 330	
1 690 228 987	Total des contributions^b	1 049 049 231	62 926 483	20 041 371	1 132 017 085	332 043 831	258 982 050	591 025 881	1 723 042 966	
Recettes diverses										
11 058 702	Recettes accessoires	6 649 652	10 461 791		17 111 443		49 197	49 197	17 160 640	
12 880 762	Intérêts créditeurs (Département du microfinancement et Programme d'aide aux organismes de financement)						17 467 897	17 467 897	17 467 897	
44 009 402	Recouvrement des dépenses d'appui au programme ^c	47 609 038			47 609 038				47 609 038	
(1 633 081)	Gains/(pertes) de change	(20 074 263)			(20 074 263)		(240 759)	(240 759)	(20 315 023)	
	Gains/(pertes) sur instruments financiers dérivés	(1 244 025)			(1 244 025)				(1 244 025)	
66 315 785	Total des recettes diverses	32 940 402	10 461 791		43 402 193		17 276 335	17 276 335	60 678 527	
1 756 544 772	Total des recettes	1 081 989 633	73 388 273	20 041 371	1 175 419 277	332 043 831	276 258 385	608 302 215	1 783 721 493	
(1 622 898 116)	Dépenses^d	2	(1 152 928 082)	(80 817 875)	(19 194 861)	(1 252 940 819)	(423 285 982)	(244 595 332)	(667 881 314)	(1 920 822 133)
133 646 657	Excédent (déficit)		(70 938 449)	(7 429 602)	846 510	(77 521 542)	(91 242 151)	31 663 053	(59 579 099)	(137 100 640)
(10 304 822)	Ajustements ^e	16	34 233 540	(24 740 070)	9 493 470	7 391 575	4 412 405	11 803 980	21 297 450	

<i>Exercice biennal 2008-2009 Ensemble des fonds</i>	<i>Notes</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>				<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets^a</i>	<i>Total</i>	
123 341 836	Excédent (déficit) net	(36 704 910)	(32 169 672)	846 510	(68 028 072)	(83 850 576)	36 075 458	(47 775 119)	(115 803 191)
7 274 340	Fonds de roulement en début d'exercice	37 532 646			37 532 646				37 532 646
104 750 919	Soldes des fonds en début d'exercice		57 845 666	76 574	57 922 240	72 445 637	67 466 571	139 912 209	197 834 449
37 532 646	Fonds de roulement en fin d'exercice	827 736			827 736				827 736
197 834 449	Soldes des fonds en fin d'exercice		25 675 994	923 083	26 599 077	(11 404 939)	103 542 029	92 137 090	118 736 167
235 367 095	Fonds de roulement et soldes des fonds en fin d'exercice	827 736	25 675 994	923 083	27 426 814	(11 404 939)	103 542 029	92 137 090	119 563 904

^a Voir l'état VI.

^b Voir l'appendice 4.

^c Les chiffres de l'exercice biennal précédent ont été retraités lorsque cela était nécessaire. Voir le paragraphe 2.20 de la note 2 relative aux états financiers.

^d Voir les appendices 1, 2 et 3.

^e Voir l'état V.

État II

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Actif et passif de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2008-2009 Ensemble des fonds</i>	<i>Notes</i>	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>				
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets^d</i>	<i>Total</i>	<i>Total général</i>	
Actif										
Actifs courants										
337 082 389	Trésorerie et comptes en banque	10	35 142 701	31 643 125		66 785 826	32 059 078	171 167 705	203 226 783	270 012 609
20 402 428	Contributions à recevoir	11	10 510 673			10 510 673				10 510 673
60 195 738	Débiteurs	12	78 597 257			78 597 257		25 074 908	25 074 908	103 672 165
11 651 424	Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs	12	1 554 392	1 149 591		2 703 983	404 248	1 408 856	1 813 105	4 517 088
40 529 291	Stocks	13	27 701 804		911 076	28 612 880				28 612 880
	Compte opérationnel – Département du microfinancement	12		692 949		692 949		(692 949)	(692 949)	
Actifs non courants										
370 201	Travaux de construction en cours	8	482 032	1 125 823		1 607 855	4 138 914	31 939 400	36 078 314	37 686 170
384 626 700	Immobilisations corporelles après amortissements ^b	8	380 017 814			380 017 814		1 099 028	1 099 028	381 116 842
60 000	Immobilisations incorporelles	9						150 000	150 000	150 000
854 918 172	Total de l'actif		534 006 674	34 611 488	911 076	569 529 237	36 602 241	230 146 949	266 749 190	836 278 428
Passif										
(42 354 353)	Créditeurs	14	(46 333 450)	(3 171 853)	12 007	(49 493 296)	(4 904 666)	(13 996 669)	(18 901 335)	(68 394 631)
(24 417 706)	Prestations dues à la cessation de service et engagements au titre des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional	3	(27 533 943)			(27 533 943)		(2 229 803)	(2 229 803)	(29 763 746)
	Autres éléments de passif et dotation aux provisions	14	(4 139 620)			(4 139 620)				(4 139 620)

<i>Exercice biennal 2008-2009 Ensemble des fonds</i>	<i>Notes</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>				<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets^a</i>	<i>Total</i>	
(148 085 029) Réserve pour engagements non réglés	15	(16 920 289)	(4 637 817)		(21 558 106)	(38 963 600)	(52 801 545)	(91 765 146)	(113 323 251)
(72 974) Sommes dues (à)/par la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional	4	1 154 225			1 154 225				1 154 225
(3 890 967) Contributions reçues d'avance	11	(17 081 831)			(17 081 831)				(17 081 831)
(218 821 028) Total du passif		(110 854 909)	(7 809 670)	12 007	(118 652 571)	(43 868 266)	(69 028 017)	(112 896 283)	(231 548 853)
Réserves									
(37 532 646) Fonds de roulement		(827 736)			(827 736)				(827 736)
(197 834 449) Soldes des fonds			(25 675 994)	(923 083)	(26 599 077)	11 404 939	(103 542 029)	(92 137 090)	(118 736 167)
(55 293 880) Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005) ^c	8								
(54 367 961) Réserve – bâtiments financés dans le cadre de projets ^b	8								
(266 512 751) Comptabilisation initiale des immobilisations corporelles	8	(404 948 736)	(1 125 823)		(406 074 559)	(4 138 914)	(31 939 400)	(36 078 314)	(442 152 873)
(24 555 457) Réserve – Programme d'aide aux organismes de financement et Département du microfinancement ^c							(25 637 504)	(25 637 504)	(25 637 504)
Réserve – instruments financiers dérivés	7	(17 375 293)			(17 375 293)				(17 375 293)
(854 918 172) Total du passif et des réserves		(534 006 674)	(34 611 488)	(911 076)	(569 529 237)	(36 602 241)	(230 146 949)	(266 749 190)	(836 278 428)

^a Voir l'état VII.

^b Les soldes d'ouverture des immobilisations corporelles ont été retraités pour les rendre conformes à la nouvelle présentation.

^c Voir l'état V.

État III
**Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés
de Palestine dans le Proche-Orient**

Flux de trésorerie de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Exercice biennal 2010-2011</i>
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement	
123 341 835	(115 803 191)
Excédent (déficit) ^a	
66 567 469	9 891 756
À ajouter : diminution des contributions à recevoir	
(16 032 213)	(43 476 427)
À déduire : augmentation des débiteurs	
(3 325)	7 134 337
À ajouter : diminution des charges payées d'avance	
(40 401 339)	11 916 411
À ajouter : diminution des stocks	
10 449 291	26 040 277
À ajouter : augmentation des créditeurs	
	4 139 620
	5 346 040
À ajouter : augmentation des dotations aux provisions et du passif	
1 655 806	5 346 040
À ajouter : augmentation des engagements au titre des jours de congé accumulés	
18 049 920	(34 761 777)
À déduire : diminution de la réserve pour engagements non réglés	
(3 390 366)	(1 227 199)
À déduire : augmentation des sommes dues (à)/par la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional ^b	
(32 734 244)	13 190 863
À ajouter : augmentation des contributions reçues d'avance ^b	
(25 129 423)	(35 588 816)
À déduire : intérêts créditeurs ^b	
2 580 836	960 280
À ajouter : intérêts virés aux projets	
1 633 081	20 315 023
À ajouter : gains/(pertes) de change	
	1 244 025
	17 375 293
	17 375 293
À ajouter : gains/(pertes) sur instruments financiers dérivés	
À ajouter : augmentation de la réserve Instruments financiers dérivés	
106 587 328	(113 303 485)
Flux nets de trésorerie provenant du fonctionnement	
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	
2 451 940	(37 315 969)
À déduire : augmentation au titre des travaux de construction en cours	
(295 196 654)	(56 567 990)
À déduire : augmentation des immobilisations corporelles ^c	
(140 382)	(306 559)
À déduire : augmentation des immobilisations corporelles du Département du microfinancement ^c	
28 282 594	(54 367 961)
À déduire : diminution de la réserve des projets	
923 123	1 082 047
À ajouter : augmentation de la réserve – Programme d'aide aux organismes de financement et Département du microfinancement ^b	
(5 299 970)	(55 293 880)
À déduire : diminution de la réserve pour écart de réévaluation	
	60 294 405
	175 640 123
À ajouter : augmentation du montant cumulé des amortissements	
266 512 751	175 640 123
À ajouter : augmentation du montant initial comptabilisé pour les immobilisations corporelles ^c	
(2 466 598)	33 164 216
Flux nets de trésorerie provenant des activités de placement	

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Exercice biennal 2010-2011</i>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
25 129 423 À ajouter : intérêts créditeurs	35 588 816
(2 580 836) À déduire : intérêts virés aux projets	(960 280)
(1 633 081) À déduire : gains/(pertes) de change	(20 315 023)
À déduire : gains/(pertes) sur instruments financiers dérivés	(1 244 025)
20 915 506 Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	13 069 488
125 036 236 Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(67 069 781)
212 046 147 Solde de trésorerie en début d'exercice	337 082 389
337 082 389 Solde de trésorerie en fin d'exercice	270 012 609

* *Note* : Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités comme indiqué ci-après.

^a Les chiffres concernant le résultat net de l'exercice 2008-2009 qui figuraient dans l'état I et l'état III ne concordaient pas. Les chiffres qui ont servi à l'établissement du présent état sont ceux de l'état I de l'exercice 2008-2009 après retraitement.

<i>Rubriques</i>	<i>État I</i>	<i>État III</i>
Excédent		133 646 657
Résultat net de l'exercice biennal	123 341 836	
Ajustement	10 304 822	
Total	133 646 658	133 646 657

^b Cette rubrique qui figurait précédemment sous les activités de financement est rattachée aux activités de placement.

^c Les soldes d'ouverture ont été ajustés pour tenir compte du retraitement des soldes d'ouverture des immobilisations corporelles.

État IV

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Budget et dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

(En dollars des États-Unis)

	Budget ordinaire				Dépenses			
	Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Contributions en nature	Total	Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Contributions en nature	Total
Fonds provenant du budget ordinaire								
Programme d'éducation								
Division de la planification et de la gestion des services éducatifs	22 347 067	327 098	1 150 400	23 824 565	21 424 405	213 568	897 587	22 535 561
Institut de formation des enseignants	8 161 345	716 245		8 877 590	6 202 215	(308 431)	74 377	5 968 161
Dépenses d'appui au programme		154 591		154 591	12 810	130 351		143 160
Division de l'enseignement général	578 276 305	1 159 134		579 435 439	614 357 730	987 710	5 182 067	620 527 507
Division de l'enseignement technique et professionnel	43 747 926	2 383 568		46 131 494	45 589 215	1 219 731	49 343	46 858 288
Immobilisations et amortissements					(170 705)			(170 705)
Total (programme d'éducation)	652 532 644	4 740 636	1 150 400	658 423 680	687 415 670	2 242 928	6 203 374	695 861 972
Programme de santé								
Prévention et lutte contre les maladies	14 497 340	–	4 300 000	18 797 340	12 674 385		4 758 712	17 433 097
Hygiène du milieu	33 061 780	–		33 061 780	30 793 626		434 503	31 228 129
Promotion et protection de la santé	17 577 236	2 365 584	155 154	20 097 974	15 650 656	1 573 785	902 609	18 127 050
Services médicaux	135 274 377	55 527	145 928	135 475 832	132 455 745	7 145	2 448 388	134 911 277
Gestion du programme	9 151 450	4 820	1 150 400	10 306 670	8 690 580	4 815	810 274	9 505 669
Dépenses d'appui au programme		7 318		7 318				
Immobilisations et amortissements					(10 782)			(10 782)
Total (programme de santé)	209 562 182	2 433 249	5 751 482	217 746 913	200 254 210	1 585 745	9 354 486	211 194 441
Programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps								
Conception, contrôle de l'exécution et évaluation	12 518 246	–		12 518 246	13 822 127		205 941	14 028 068
Infrastructure environnementale		–		–		4 953		4 953

	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Dépenses</i>			
	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
Amélioration des logements et aménagement des camps	4 338 247	–		4 338 247	534 585	150 001	82 295	766 881
Gestion du programme	5 645 035	–		5 645 035	7 908 306			7 908 306
Dépenses d'appui au programme		–		–		158 602		158 602
Immobilisations et amortissements					(205 224)			(205 224)
Total (programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps)	22 501 528	–		22 501 528	22 059 794	313 555	288 236	22 661 585
Programme de secours et d'aide sociale								
Détermination des droits et immatriculation	3 514 410	–		3 514 410	3 958 993			3 958 993
Gestion du programme	8 185 752	1 123 503		9 309 255	5 500 128	1 018 311		6 518 439
Dépenses d'appui au programme		6 160		6 160		6 160		6 160
Secours	75 590 735	80 581 121		156 171 856	45 059 645	64 185 593	736 981	109 982 219
Services sociaux	8 123 475	350 000	–	8 473 475	8 454 439	(161 955)	119 259	8 411 744
Total (programme de secours et d'aide sociale)	95 414 372	82 060 784	–	177 475 156	62 973 205	65 048 109	856 241	128 877 555
Services d'appui								
Services administratifs	116 973 574	17 014 339	–	133 987 913	107 529 239	7 268 619	1 313 163	116 111 020
Bureau du Commissaire général	14 720 769	2 284 199		17 004 968	8 814 502	1 867 375	228 304	10 910 182
Relations extérieures	6 134 752	317 852		6 452 604	8 903 233	248 024	620 239	9 771 496
Services financiers	16 893 730	2 350 390	–	19 244 120	14 143 519	391 350	141 512	14 676 382
Comptes d'attente	49 806 990			49 806 990	7 592 961			7 592 961
Ressources humaines	26 114 191	3 670 112		29 784 303	23 505 318	2 273 822	189 308	25 968 448
Services de contrôle interne	3 642 110	603 394		4 245 504	3 899 449	294 027		4 193 476
Affaires juridiques	5 222 031	7 989		5 230 020	4 061 161	7 989		4 069 150
Progiciel de gestion intégré	240 000	–		240 000	1 015 197	2 434 506		3 449 703
Dépenses d'appui au programme		1 142 407		1 142 407		1 972		1 972
Immobilisations et amortissements		–		–	(95 322)			(95 322)

	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Dépenses</i>			
	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
Justice interne		48 322		48 322	855 946	48 317		904 262
Engagements non réglés						(3 208 464)		(3 208 464)
Total (services d'appui)	239 748 147	27 439 004	–	267 187 151	180 225 203	11 627 539	2 492 525	194 345 267
Total (fonds provenant du budget ordinaire)	1 219 758 873	116 673 673	6 901 882	1 343 334 428	1 152 928 082	80 817 876	19 194 861	1 252 940 820
Fonds extrabudgétaires								
Appels d'urgence		524 165 958	22 772 704	546 938 662		414 440 596	8 845 386	423 285 982
Projets								
Aide aux organismes de microfinancement		617 773		617 773		505 785		505 785
Autres projets		33 332		33 332		33 332		33 332
Situation d'urgence au Liban		39 511 915		39 511 915		32 936 315		32 936 315
Projets postretrait		14 649 858		14 649 858		4 402 700		4 402 700
Initiative d'amélioration des camps au Liban		15 525 883		15 525 883		8 396 411		8 396 411
Camp de réfugiés de Nahr el-Bared		107 614 213		107 614 213		41 568 181		41 568 181
Programme de microfinancement		11 195 481		11 195 481		14 842 949		14 842 949
Projets postérieurs à 1999		188 997 555	10 121 974	199 119 529		131 073 272	10 282 969	141 356 241
Soixantième anniversaires de l'UNRWA		777 225	44 700	821 925		508 718	44 700	553 418
Total (projets)		378 923 235	10 166 674	389 089 909		234 267 663	10 327 669	244 595 332
Total (fonds extrabudgétaires)		903 089 193	32 939 378	936 028 571		648 708 259	19 173 055	667 881 314
Total général	1 219 758 873	1 019 762 866	39 841 260	2 279 363 000	1 152 928 082	729 526 136	38 367 916	1 920 822 134

État V
**Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine
dans le Proche-Orient**

**Fonds de roulement, soldes des fonds et réserves de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2011**

(En dollars des États-Unis)

1. Fonds de roulement

	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>
Fonds de roulement en début d'exercice	37 532 646
Excédent (déficit)	(70 938 450)
Ajustements sur exercices antérieurs : modification des estimations comptables	5 983 372
Ajustements sur exercices antérieurs : modification des estimations comptables (contributions)	(765 225)
Ajustements sur exercices antérieurs : virement des soldes des fonds à la clôture des projets terminés	10 602 610
Reclassements interfonds	18 412 783
Fonds de roulement en fin d'exercice	827 736

2. Soldes des fonds

	<i>Notes</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>
Soldes des fonds en début d'exercice		57 845 666	76 574	72 445 637	67 466 571	197 834 450
Excédent (déficit)		(7 429 602)	846 510	(91 242 151)	31 663 053	(66 162 190)
Ajustements		-	-	-	-	-
Ajustements sur exercices antérieurs : modification des estimations comptables		(306 153)	-	(192 229)	(763 306)	(1 261 688)
Ajustements sur exercices antérieurs : modification des estimations comptables (contributions)		(199 150)	-	11 698 738	5 841 403	17 340 991
Ajustements sur exercices antérieurs : virement des soldes des fonds à la clôture des projets terminés		(5 627 862)	-	(4 990 325)	15 577	(10 602 610)
Reclassements interfonds		(18 606 904)	-	875 391	(681 269)	(18 412 782)
Soldes des fonds en fin d'exercice		25 675 994	923 084	(11 404 939)	103 542 029	118 736 168

3. Réserves

	<i>Notes</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>
Soldes des réserves en début d'exercice						
Réserve – Programme d'aide aux organismes de financement et Département du microfinancement ^a					24 555 457	24 555 457
Réserve – bâtiments financés dans le cadre de projets		54 367 961				54 367 961
Réserve – instruments financiers dérivés						
Comptabilisation initiale des immobilisations corporelles		266 512 751				266 512 751
Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005)		55 293 880				55 293 880
Total		376 174 592			24 555 457	400 730 049
Variations pendant l'exercice						
Réserve – Programme d'aide aux organismes de financement et Département du microfinancement ^a					1 082 047	1 082 047
Réserve – bâtiments financés dans le cadre de projets	8	(54 367 961)				(54 367 961)
Réserve – instruments financiers dérivés	7	17 375 293				17 375 293
Comptabilisation initiale des immobilisations corporelles	8	138 435 986	1 125 823	4 138 914	31 939 400	175 640 123
Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005)	8	(55 293 879)				– (55 293 879)
Total		46 149 439	1 125 823	4 138 914	33 021 447	84 435 623
Soldes des réserves en fin d'exercice						
Réserve – Programme d'aide aux organismes de financement et Département du microfinancement ^a					25 637 504	25 637 504
Réserve – bâtiments financés dans le cadre de projets						
Réserve – instruments financiers dérivés		17 375 293				17 375 293

<i>Notes</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>
Comptabilisation initiale des immobilisations corporelles	404 948 735	1 125 823	4 138 914	31 939 400	442 152 873
Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005)					
Total des réserves	422 324 028	1 125 823	4 138 914	57 576 904	485 165 670

^a Voir l'état VII.

État VI

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : recettes et dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2008- 2009</i>	<i>Notes</i>	<i>Projets postérieurs à 1999</i>	<i>Camp de réfugiés de Nahr el-Bared</i>	<i>Situation d'urgence au Liban</i>	<i>Initiative d'amélioration des camps au Liban</i>	<i>Aide aux organismes de micro- financement</i>	<i>Autres projets</i>	<i>Projets postretrait</i>	<i>Département du micro- financement</i>	<i>Total</i>
Recettes	2									
Contributions :										
121 830 785 Gouvernements		90 060 036	38 573 029	19 406 134	2 108 521		226 227	1 822 456		152 196 403
29 999 445 Organisations intergouvernementales		39 890 259	13 904 716	13 004 611	3 215 261					70 014 847
5 179 087 Organismes des Nations Unies		5 896 490								5 896 490
11 310 648 Organisations non gouvernementales		24 042 655	1 916 754	618 482	3 599 926		57 419			30 235 236
736 586 Autres sources	5	639 073								639 073
169 056 550 Total des contributions		160 528 513	54 394 500	33 029 227	8 923 708	-	283 646	1 822 456	-	258 982 050
Recettes diverses										
- Recettes accessoires	6					49 197				49 197
12 880 762 Intérêts créditeurs (Département du microfinancement et Programme d'aide aux organismes de financement)	6					494 156		16 973 741		17 467 897
(17 344) Gains/(pertes) de change	7					(146)		(240 613)		(240 759)
12 863 418 Total des recettes diverses						543 207		16 733 128		17 276 335
181 919 968 Total des recettes		160 528 513	54 394 500	33 029 227	8 923 708	543 207	283 646	1 822 456	16 733 128	276 258 385
(180 676 133) Dépenses	2	(141 356 241)	(41 568 181)	(32 936 315)	(8 396 411)	(505 785)	(586 750)	(4 402 700)	(14 842 949)	(244 595 332)
1 243 835 Excédent (déficit)		19 172 272	12 826 319	92 912	527 297	37 422	(303 104)	(2 580 244)	1 890 179	31 663 053
4 487 895 Ajustements	16	1 810 085	(1 393)	33 531	1 240 137	(46 271)	(11 661)	1 805 846	(417 869)	4 412 405
5 731 730 Excédent (déficit) net		20 982 357	12 824 926	126 443	1 767 434	(8 849)	(314 765)	(774 398)	1 472 310	36 075 458

<i>Exercice biennal 2008- 2009</i>	<i>Notes</i>	<i>Projets postérieurs à 1999</i>	<i>Camp de réfugiés de Nahr el-Bared</i>	<i>Situation d'urgence au Liban</i>	<i>Initiative d'amélioration des camps au Liban</i>	<i>Aide aux organismes de micro- financement</i>	<i>Autres projets</i>	<i>Projets postretrait</i>	<i>Département du micro- financement</i>	<i>Total</i>
61 734 841	Soldes des fonds en début d'exercice	25 882 165	37 534 542	4 764 869	(2 780 528)	598 061	419 540	5 618 225	(4 570 304)	67 466 571
67 466 571	Soldes des fonds en fin d'exercice	46 864 522	50 359 468	4 891 312	(1 013 094)	589 212	104 774	4 843 828	(3 097 994)	103 542 029

État VII

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : actif et passif de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

(En dollars des États-Unis)

Exercice biennal 2008-2009	Notes	Projets postérieurs à 1999	Camp de réfugiés de Nahr el-Bared	Situation d'urgence au Liban	Initiative d'amé- lioration des camps au Liban	Aide aux organismes de micro- financement	Autres projets	Projets postretrait	Département du micro- financement	Total	
Actif											
Actifs courants											
120 047 966	Trésorerie et comptes en banque	10	77 055 995	70 612 852	5 333 444	(772 179)	814 861	106 617	8 839 889	9 176 227	171 167 705
270 956	Contributions à recevoir	11									
20 498 180	Débiteurs	12				2 269 022			22 805 886		25 074 908
2 266 613	Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs	12	555 730	481 176	(8 128)				380 078		1 408 856
(448 317)	Compte opérationnel – Département du microfinancement	12							(692 949)		(692 949)
Actifs non courants											
	Travaux de construction en cours	8	11 099 097	20 490 656				349 648			31 939 400
822 469	Immobilisations corporelles après amortissement	8							1 099 028		1 099 028
60 000	Immobilisations incorporelles	9							150 000		150 000
143 517 866	Total de l'actif		88 710 822	91 584 683	5 325 316	(772 179)	3 083 883	106 617	9 189 536	32 918 271	230 146 949

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Notes</i>	<i>Projets postérieurs à 1999</i>	<i>Camp de réfugiés de Nahr el-Bared</i>	<i>Situation d'urgence au Liban</i>	<i>Initiative d'amé- lioration des camps au Liban</i>	<i>Aide aux organismes de micro- financement</i>	<i>Autres projets</i>	<i>Projets postretrait</i>	<i>Département du micro- financement</i>	<i>Total</i>	
Passif											
(10 738 811)	Créditeurs	14	(670 556)	(2 252 285)	(301 866)	(100 091)	(161 476)	3 603	(32 134)	(10 481 864)	(13 996 669)
(1 051 105)	Prestations dues à la cessation de service et engagements au titre des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional	3								(2 229 803)	(2 229 803)
(39 705 922)	Réserve pour engagements non réglés	15	(30 076 647)	(18 482 274)	(132 138)	(140 823)	(290)	(5 446)	(3 963 927)		(52 801 545)
(51 495 839)	Total du passif		(30 747 204)	(20 734 559)	(434 004)	(240 914)	(161 766)	(1 843)	(3 996 061)	(12 711 667)	(69 028 017)
Réserves											
(67 466 571)	Soldes des fonds		(46 864 522)	(50 359 468)	(4 891 312)	1 013 094	(589 212)	(104 774)	(4 843 828)	3 097 994	(103 542 029)
	Comptabilisation initiale des immobilisations corporelles	8	(11 099 097)	(20 490 656)					(349 648)		(31 939 400)
(24 555 457)	Réserve – Programme d'aide aux organismes de financement et Département du microfinancement						(2 332 906)			(23 304 598)	(25 637 504)
(143 517 866)	Total du passif et des réserves		(88 710 823)	(91 584 683)	(5 325 316)	772 179	(3 083 883)	(106 617)	(9 189 536)	(32 918 271)	(230 146 949)

B. Appendices des états financiers

Appendice 1

Dépenses imputées au budget ordinaire de l'exercice biennal 2010-2011

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
	Programme d'éducation				
	– Spécialiste de l'éducation – Amman Nord	2 365	–	–	2 365
	– Spécialiste de l'éducation – Amman Sud	2 052	–	–	2 052
	– Activités parallèles au programme d'enseignement	22 092	–	–	22 092
	– Renforcement de la gestion des services éducatifs au moyen d'initiatives spéciales	2 933	–	–	2 933
	– Renforcement de la gestion des services éducatifs au moyen d'initiatives spéciales	7 803	–	–	7 803
	– Initiatives spéciales à l'appui de la gestion des services éducatifs	60 743	–	–	60 743
21 181 622	Planification et gestion des services éducatifs	20 785 145	213 568	897 587	21 896 300
	– Système de dépistage et d'orientation des élèves ayant des besoins spéciaux	57 541	–	–	57 541
	– Suivi de l'apprentissage	123 127	–	–	123 127
	– Enrichissement du programme d'enseignement	49 596	–	–	49 596
	– Contrôle de la qualité des écoles et appui à l'auto-évaluation	296 449	–	–	296 449
	– Bourses d'enseignement supérieur	14 560	–	–	14 560
3 420 914	Centre de développement de l'enseignement	3 055 292	136 865	–	3 192 157
271 235	Section de formation des enseignants	229 695	–	–	229 695
1 435 172	Section de formation des enseignants – Amman	1 441 684	(445 296)	–	996 388
622 526	Section de formation des enseignants – Ramallah (hommes)	639 278	–	74 377	713 655
796 051	Section de formation des enseignants – Ramallah (femmes)	836 266	–	–	836 266
248 473	Dépenses d'appui au programme	12 810	130 351	–	143 161
	– Enseignement élémentaire – Irbid	122 429	–	–	122 429
	– Enseignement élémentaire – Amman Nord	158 823	–	–	158 823
	– Enseignement élémentaire – Amman Sud	341 739	–	–	341 739
	– Enseignement élémentaire – Zarqa	178 025	–	–	178 025
	– Premier cycle de l'enseignement secondaire – Irbid	167 831	–	–	167 831
	– Premier cycle de l'enseignement secondaire – Amman Nord	183 273	–	–	183 273

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
	– Premier cycle de l'enseignement secondaire – Amman Sud	272 377	–	–	272 377
	– Premier cycle de l'enseignement secondaire – Zarqa	217 439	–	–	217 439
301 045 332	Enseignement élémentaire	359 199 753	365 187	3 774 490	363 339 430
223 579 155	Premier cycle de l'enseignement secondaire	243 554 708	622 522	1 384 782	245 562 012
	– Écoles maternelles françaises – frais de fonctionnement	–	–	7 189	7 189
8 697 981	Enseignement secondaire	9 958 945	1	15 606	9 974 552
	– Programme de lutte contre la violence dans les écoles	2 387	–	–	2 387
239 316	Services de placement et d'orientation professionnelle	310 679	–	–	310 679
(3 180)	Centre de formation de Kalandia (Cisjordanie)	108 968	–	–	108 968
5 855	Centre de formation pour femmes de Ramallah – enseignement et sciences sociales	2 514	–	–	2 514
31 618	Centre de formation pour hommes de Ramallah – études techniques	36 493	356	–	36 849
45 783	Centre de formation pour hommes de Ramallah – études paramédicales	54 845	575	–	55 420
71 618	Centre de formation de Kalandia – arts appliqués	34 055	–	–	34 055
75 528	Centre de formation pour femmes de Ramallah – architecture	85 953	–	–	85 953
94 639	Centre de formation de Kalandia – études paramédicales	–	–	–	–
146 070	Centre de formation pour femmes de Ramallah – loisirs	129 878	–	–	129 878
148 384	Centre de formation pour hommes de Ramallah – services	114 611	–	–	114 611
173 966	Centre de formation pour hommes de Ramallah – métallurgie	–	–	–	–
177 274	Centre de formation de Kalandia – études commerciales	–	–	–	–
205 726	Centre de formation pour hommes de Ramallah – loisirs	227 365	28	–	227 393
210 054	Centre de formation pour femmes de Ramallah – services	222 733	–	–	222 733
212 799	Centre de formation pour femmes de Ramallah – dortoirs et services de blanchissage	255 306	–	–	255 306
225 787	Centre de formation pour femmes de Ramallah – arts appliqués	219 772	–	–	219 772
253 605	Centre de formation pour hommes de Ramallah – électronique	109 862	11 038	–	120 900
265 689	Centre de formation de Kalandia – études techniques	–	–	–	–

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
(4 322)	Centre de formation pour hommes de Ramallah (Cisjordanie)	204 670	–	–	204 670
269 188	Centre de formation de Kalandia – technologies de l'information et des communications	250 030	4 875	–	254 905
283 161	Centre de formation de Kalandia – études paramédicales	330 443	50 544	–	380 987
310 209	Centre de formation de Kalandia – services	150 529	4 764	–	155 293
343 886	Centre de formation pour femmes de Ramallah – technologies de l'information et des communications	370 053	–	–	370 053
346 677	Centre de formation pour hommes de Ramallah – génie civil	414 881	–	26 770	441 651
360 681	Centre de formation pour hommes de Ramallah – dortoirs et services de blanchissage	361 113	135	–	361 248
376 518	Centre de formation pour femmes de Ramallah – autres services communs	426 374	–	–	426 374
376 567	Centre de formation de Kalandia – climatisation et assainissement	368 209	–	–	368 209
392 801	Centre de formation pour femmes de Ramallah – services administratifs et financiers	228 612	–	–	228 612
414 584	Centre de formation de Kalandia – loisirs	752 717	–	–	752 717
417 776	Centre de formation pour hommes de Ramallah – études paramédicales	351 867	26 860	–	378 727
420 631	Centre de formation pour femmes de Ramallah – études paramédicales	441 736	–	–	441 736
498 722	Centre de formation de Kalandia – architecture	471 051	–	–	471 051
546 211	Centre de formation de Kalandia – techniques de construction et bâtiment	169 225	–	–	169 225
562 679	Centre de formation de Kalandia – bâtiment	512 926	–	–	512 926
567 517	Centre de formation pour hommes de Ramallah – technologies de l'information et des communications	486 337	826	–	487 163
575 677	Centre de formation de Kalandia – services administratifs et financiers	533 325	1	–	533 326
590 184	Centre de formation pour femmes de Ramallah – réfectoire	619 580	–	–	619 580
600 336	Centre de formation de Kalandia – électricité	570 101	47 875	–	617 976
720 942	Centre de formation de Kalandia – dortoirs et services de blanchissage	609 435	–	–	609 435
733 691	Centre de formation pour femmes de Ramallah – tronc commun	797 745	–	–	797 745
775 601	Centre de formation pour hommes de Ramallah – tronc commun	1 431 332	49 422	–	1 480 754
792 212	Centre de formation de Kalandia – génie civil	681 170	–	–	681 170

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
826 642	Centre de formation pour femmes de Ramallah – administration	1 013 794	–	4 447	1 018 241
843 304	Centre de formation de Kalandia – électricité et électronique	375 851	34 245	–	410 096
848 219	Centre de formation pour hommes de Ramallah – autres services communs	564 012	2 008	–	566 020
855 095	Centre de formation de Kalandia – électronique	800 431	17 788	–	818 219
922 616	Centre de formation de Kalandia – métallurgie	850 943	193 134	–	1 044 077
957 011	Centre de formation de Kalandia – mécanique automobile	757 547	402 873	10 300	1 170 720
979 430	Centre de formation pour hommes de Ramallah – réfectoire	786 577	234	–	786 811
990 185	Centre de formation pour hommes de Ramallah – services administratifs et financiers	657 384	57 594	–	714 978
998 607	Centre de formation pour femmes de Ramallah – locaux : construction et frais de fonctionnement	993 151	–	–	993 151
1 176 725	Centre de formation de Kalandia – mécanique et métallurgie	609 565	–	–	609 565
1 399 779	Centre de formation pour hommes de Ramallah – administration	3 117 209	(182 802)	–	2 934 407
1 441 543	Centre de formation pour hommes de Ramallah – locaux : construction et frais de fonctionnement	1 216 629	38 027	–	1 254 656
1 721 246	Centre de formation de Kalandia – autres services communs	1 337 642	12 936	–	1 350 578
1 925 093	Centre de formation de Kalandia – réfectoire	1 517 849	1 443	–	1 519 292
2 466 608	Centre de formation de Kalandia – administration	5 158 618	(40 989)	5 626	5 123 255
2 744 567	Centre de formation de Kalandia – locaux : construction et frais de fonctionnement	2 850 756	72 438	–	2 923 194
5 647 226	Centre de formation de Kalandia – tronc commun	9 534 762	413 503	2 200	9 950 465
(1 362 361)	Crédits de dépenses liés à l'inscription de bâtiments à l'actif – éducation	(170 705)	–	–	(170 705)
420 970	Dotation aux amortissements – éducation	–	–	–	–
600 953 628	Total (programme d'éducation)	687 415 670	2 242 928	6 203 374	695 861 973
	Programme de santé				
2 191 164	Maladies non infectieuses	3 621 035	–	2 505 163	6 126 198
9 678 705	Prévention et lutte contre les maladies	9 053 349	–	2 253 550	11 306 899
–	Hygiène du milieu	201	–	–	201
263 323	Évacuation des eaux usées et des eaux de pluie	322 313	–	–	322 313
–	Hygiène du milieu – gestion des déchets solides – Zarqa	155 004	–	–	155 004
–	Hygiène du milieu – gestion des déchets solides – Irbid	117 226	–	–	117 226
–	Hygiène du milieu	58 942	–	–	58 942

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
	– Hygiène du milieu	364 874	–	–	364 874
55 293	Planification de projets environnementaux	33 201	–	–	33 201
317 474	Administration de l'hygiène du milieu	284 209	–	–	284 209
328 160	Mise en œuvre de projets	329 200	–	–	329 200
398 492	Conception de projets	386 084	–	–	386 084
28 797 946	Gestion des déchets solides	27 700 232	–	587	27 700 819
	– Hygiène du milieu – approvisionnement en eau et gestion des déchets solides – Zarqa	1 107	–	–	1 107
	– Hygiène du milieu – approvisionnement en eau – Irbid	2 580	–	–	2 580
	– Hygiène du milieu	2 784	–	–	2 784
	– Hygiène du milieu	11 841	–	–	11 841
2 270 878	Approvisionnement en eau	1 023 830	–	433 915	1 457 745
2 025 287	Rééducation physique	2 591 175	–	–	2 591 175
	– Maintien ou amélioration de services ambulatoires (spécialistes)	10 895	–	–	10 895
8 246 792	Santé maternelle et infantile	10 407 704	–	902 609	11 310 313
93 946	Santé mentale	556 349	–	–	556 349
556 410	Programme d'aide psychosociale	103 074	–	–	103 074
1 362 878	Services de santé scolaire	1 668 539	–	–	1 668 539
1 026 191	Rations sèches	312 920	1 573 785	–	1 886 705
3 729 101	Hôpital de Qalqilia	4 619 583	–	69 121	4 688 704
27 083 463	Services d'hospitalisation	30 013 746	–	–	30 013 746
6 733 083	Services d'analyse médicale	8 148 617	–	85 895	8 234 512
6 601 725	Services de santé bucco-dentaire	5 803 150	–	45 848	5 848 998
	– Centre médical ambulatoire – Amman Nord	130 818	–	–	130 818
	– Maintien ou amélioration de services ambulatoires (généralistes et spécialistes)	103 396	–	–	103 396
	– Maintien ou amélioration de services ambulatoires (généralistes et spécialistes)	161 666	–	–	161 666
	– Maintien ou amélioration de services ambulatoires (généralistes et spécialistes)	172 143	–	–	172 143
	– Soins de santé tertiaire	156 324	–	–	156 324
69 115 544	Services ambulatoires	83 146 301	7 144	2 247 524	85 400 969
	– Maintien d'un personnel suffisant aux fins de la gestion du programme	2 684	–	–	2 684
8 479 092	Administration des services de santé	8 687 896	4 815	810 274	9 502 985
(490 339)	Crédits de dépenses liés à l'inscription de bâtiments à l'actif – santé	(10 782)	–	–	(10 782)
144 144	Dotations aux amortissements – santé	–	–	–	–
179 008 752	Total (programme de santé)	200 254 210	1 585 745	9 354 486	211 194 440

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
	Programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps				
2 031	Gaza – eaux usées	–	–	–	–
10 423 596	Génie et bâtiment	13 822 127	–	205 941	14 028 068
134 673	Suivi, évaluation et contrôle de la qualité	–	–	–	–
2 633 334	Centre de coûts du Groupe de la planification urbaine et Département des services opérationnels et techniques	534 585	150 001	82 295	766 881
1 129 320	Directeur du programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps	7 908 306	–	–	7 908 306
294 569	Dépenses d'appui au programme	–	140 936	–	140 936
129 125	Infrastructure environnementale	–	4 953	–	4 953
466 745	Dépenses d'appui au programme	–	17 666	–	17 666
–	Crédits de dépenses liés à l'inscription de bâtiments à l'actif – services techniques	(205 224)	–	–	(205 224)
15 084 266	Total (programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps)	22 059 794	313 555	288 236	22 661 585
	Programme de secours et d'aide sociale				
–	Détermination des droits et immatriculation – Amman Nord	21	–	–	21
–	Gestion des dossiers au moyen d'un système complet et efficace d'information sur l'immatriculation des réfugiés	461	–	–	461
–	Gestion des dossiers au moyen d'un système complet et efficace d'information sur l'immatriculation des réfugiés	752	–	–	752
–	Gestion des dossiers au moyen d'un système complet et efficace d'information sur l'immatriculation des réfugiés	969	–	–	969
–	Secours (y compris sous forme d'allocations- logement) aux réfugiés palestiniens dans le besoin	40	–	–	40
3 174 723	Détermination des droits et immatriculation	3 956 751	–	–	3 956 751
(12 477)	Production	(95 779)	–	–	(95 779)
–	Maintien d'un personnel suffisant aux fins de la gestion du programme	4 214	–	–	4 214
–	Maintien d'un personnel suffisant aux fins de la gestion du programme	4 820	–	–	4 820
–	Maintien d'un personnel suffisant aux fins de la gestion du programme	5 583	–	–	5 583
–	Gestion du programme de secours et d'aide sociale	3 242	–	–	3 242
98 784	Administration	95 779	–	–	95 779
5 165 016	Gestion du programme de secours et d'aide sociale	5 482 269	1 018 311	–	6 500 580

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
49 049	Dépenses d'appui au programme	–	6 160	–	6 160
–	Aide aux personnes en grande difficulté – Irbid	15 956	–	–	15 956
–	Appel d'urgence – fonds réservés à la remise en état du camp de Djénine	10 836	–	–	10 836
–	Aide alimentaire et financière distribuée tous les trimestres aux familles inscrites	7 550	–	–	7 550
–	Initiative en faveur de l'égalité des sexes	18 075	–	–	18 075
–	Assistance technique et renforcement des capacités du personnel chargé de l'exécution du programme de secours et d'aide sociale sur le terrain	11 785	–	–	11 785
515	Contrôle de la qualité	–	–	–	–
72 880	Frais de distribution des rations	353	–	–	353
1 356 522	Femmes enceintes et allaitantes	–	67 888	–	67 888
97 828 168	Aide aux personnes en grande difficulté	44 995 090	64 117 705	736 981	109 849 776
255 284	Activités destinées aux jeunes	410 653	–	68 351	479 004
(7 504 041)	Gestion du programme	–	(8 149 586)	–	(8 149 586)
–	Développement local – Irbid	524	–	–	524
–	Développement local – Amman Sud	99	–	–	99
–	Développement local – Zarqa	138	–	–	138
–	Crédit aux microentreprises – groupe de Bethléem (Cisjordanie 07)	–	1 201	–	1 201
4 229	Département du microfinancement – service de Jéricho	778	440 817	–	441 595
4 632	Crédit aux microentreprises – groupe de Qalqilia (Cisjordanie 10)	–	77 708	–	77 708
8 739	Programme d'activités génératrices de revenus – Cisjordanie	777	–	–	777
261 026	Département du microfinancement – service de Qalqilia	–	155 177	–	155 177
313 284	Département du microfinancement – service de Djénine	–	331 634	–	331 634
330 307	Frais de fonctionnement du programme d'activités génératrices de revenus	–	305 053	–	305 053
371 760	Département du microfinancement – service de Bethléem	–	399 422	–	399 422
509 640	Crédit aux microentreprises – groupe de Ramallah	–	421 794	–	421 794
690 209	Programme de prêts avec garantie mutuelle – Gaza	–	933 508	–	933 508
782 689	Crédit aux microentreprises – Cisjordanie et Gaza	191 602	868 297	–	1 059 899
810 762	Atténuation de la pauvreté	766 916	–	–	766 916
913 743	Formation destinée aux petites et microentreprises – Gaza	–	1 239 886	–	1 239 886
1 325 930	Développement local	2 443 859	7 622	50 239	2 501 720

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
1 352 855	Crédit aux petites entreprises	–	1 049 879	–	1 049 879
1 629 663	Département du microfinancement – siège	–	1 755 632	–	1 755 632
	– Renforcement de la capacité des associations locales de fournir des services sociaux	10 208	–	–	10 208
	– Renforcement de la capacité des associations locales de fournir des services sociaux	32 962	–	–	32 962
5 607	Centre de réadaptation des personnes malvoyantes – Gaza	–	–	–	–
18 288	Centre de réadaptation des personnes malvoyantes – Gaza	–	–	–	–
49 637	Centre de réadaptation des personnes malvoyantes – Gaza	–	–	–	–
366 037	Centre de réadaptation des personnes malvoyantes – Gaza	1 265 491	–	623	1 266 114
626 075	Centre de réadaptation des personnes malvoyantes – Gaza	72 233	–	–	72 233
1 638 958	Aide aux handicapés	1 751 959	–	–	1 751 959
	– Centre d'activités féminines – Amman Nord	6 607	–	–	6 607
	– Centre d'activités féminines – Zarqa	3 531	–	–	3 531
	– Centre d'activités féminines – Irbid	21 153	–	–	21 153
	– Centre d'activités féminines – Amman Sud	7 758	–	–	7 758
1 027 539	Les femmes et le développement	1 467 190	–	47	1 467 237
113 526 031	Total (programme de secours et d'aide sociale)*	62 973 205	65 048 109	856 241	128 877 555
	Services d'appui				
	– Services administratifs – Secteur	5 281	–	–	5 281
	– Services administratifs – Secteur	12 375	–	–	12 375
	– Services administratifs – Secteur	12 929	–	–	12 929
	– Services administratifs – Secteur	27 781	–	–	27 781
	– Systèmes d'information	38 298	–	–	38 298
	– Administration – zone d'Irbid	62 697	–	–	62 697
	– Administration – zone d'Irbid	163 680	–	–	163 680
	– Administration – Amman Nord	173 428	–	–	173 428
	– Administration des services assurés dans les camps – Amman Nord	38 196	–	–	38 196
	– Administration des services assurés dans les camps – Amman Nord	39 077	–	–	39 077
	– Administration – Amman Sud	188 599	–	–	188 599
	– Mise en œuvre du programme de lutte contre la violence dans les écoles	598 001	–	–	598 001
	– Administration – zone de Zarqa	163 710	–	–	163 710

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
	– Administration des services assurés dans les camps – zone de Zarqa	33 727	–	–	33 727
1 525	Gestion des appels d'urgence	359 230	500	–	359 730
160 696	Programme des fonctionnaires chargés de l'appui aux opérations	195 628	–	130 000	325 628
254 966	Attachés de recherche et conseillers économiques	425 481	–	–	425 481
383 063	Groupe des projets	1 575 146	287 186	5 505	1 867 837
480 061	Spécialistes des opérations et des questions concernant les réfugiés	697 191	–	–	697 191
549 712	Service administratif – Gaza 2	275 623	–	–	275 623
1 040 849	Bureau du Directeur de l'appui administratif	549 063	–	–	549 063
2 229 703	Administration des services assurés dans les camps	2 523 043	(1)	1 189	2 524 231
4 390 600	Administration des zones	5 229 221	4 587	1 700	5 235 508
6 857 294	Services de protection	7 701 233	–	–	7 701 233
10 766 695	Administration des bureaux de secteur	11 268 918	804 752	998 401	13 072 071
11 509 094	Services administratifs	15 871 086	–	3 621	15 874 707
62 953	Progiciels	334 638	–	–	334 638
2 201 025	Projet de réseau longue distance par liaison satellite	2 510 864	1 291 632	–	3 802 496
6 395 442	Systèmes d'information	8 631 132	122 198	1 000	8 754 330
(90 789 054)	Compte de sens contraire	(51 000 711)	(36 225 730)	(1 702 628)	(88 929 069)
37 817	Approvisionnements de la Division des systèmes informatiques	941 067	–	–	941 067
54 292	Système de gestion des achats et des stocks	1 057	–	–	1 057
68 201	Entretien des groupes électrogènes et des pompes	90 992	–	–	90 992
472 244	Transport de passagers	538 296	–	–	538 296
2 476 520	Activités portuaires	(700 274)	2 916 328	–	2 216 054
3 084 295	Entretien des véhicules	5 050 329	158 852	–	5 209 181
3 366 879	Frais de distribution des rations	3 645 424	5 688	153 968	3 805 080
5 370 107	Transport de marchandises	7 046 898	32 833	10 000	7 089 731
7 304 585	Administration des achats et de la logistique	8 312 778	328 910	166	8 641 854
8 607 200	Approvisionnement et entreposage	8 360 777	1 220 524	7 614	9 588 915
11 478 955	Transport de passagers	13 492 700	88 445	–	13 581 145
90 337 542	Achat de fournitures à stocker	50 994 525	36 231 915	1 702 625	88 929 065
21 669	Sécurité	1 050 106	–	–	1 050 106
(998)	Cartes de vœux	–	–	–	–
–	Amélioration de la place de l'Office dans le système des Nations Unies et renforcement des moyens de protection	–	312 244	–	312 244
228 478	Commission paritaire de recours	855 946	48 317	–	904 263
3 017 023	Administration de l'Office	3 742 343	420 154	228 304	4 390 801

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
3 184 507	Bureau du Commissaire général – Gaza 2	927 497	288 960	–	1 216 457
182 745	Groupe de la coordination et de l'appui au programme	–	–	–	–
1 614 186	Bureau du Directeur de l'appui opérationnel	1 399 801	841 368	–	2 241 169
529 867	Bureau du représentant de l'Office – Genève	363 683	–	–	363 683
682 712	Bureau du représentant de l'Office – Bruxelles	1 021 235	–	–	1 021 235
1 212 696	Bureau du représentant de l'Office – New York	1 359 943	4 650	–	1 364 593
143 176	Secrétariat de la Commission consultative	–	–	–	–
165 893	Bureau du représentant de l'Office – Le Caire	151 662	–	–	151 662
553 658	Secrétariat de la Commission consultative – Gaza 2	758 075	18 627	–	776 702
956 353	Information – Gaza 2	1 060 464	118 283	337 504	1 516 251
1 453 341	Information	2 133 332	74 875	600	2 208 807
1 582 069	Relations extérieures – Gaza 2	1 831 360	10 460	282 135	2 123 955
2 747 319	Relations extérieures	2 968 341	25 778	–	2 994 119
3 656	Secrétariat de la Caisse de prévoyance	40 409	–	–	40 409
11 632	Mise en application des normes IPSAS	484 212	–	–	484 212
41 437	Évaluation des bâtiments selon les normes IPSAS	475 329	–	–	475 329
43 073	Projet relatif aux immobilisations corporelles	9 710	–	–	9 710
75 733	Réforme budgétaire	–	8 000	–	8 000
10 132 613	Services financiers	13 133 859	383 350	141 512	13 658 721
–	Compte d'attente – siège (Gaza)	7 592 961	–	–	7 592 961
1 161 730	Services de rémunération et de gestion	1 280 517	715 039	189 308	2 184 864
2 062 534	Bureau de l'administration et des ressources humaines	1 286 679	383 238	–	1 669 917
3 285 056	Formation et perfectionnement du personnel	2 350 567	1 175 547	–	3 526 114
8 020 088	Services au personnel	18 587 556	–	–	18 587 556
(891 962)	Règlement d'engagements au titre des produits alimentaires	–	–	–	–
2 367 995	Services de contrôle interne	3 899 449	294 027	–	4 193 476
810 519	Services juridiques	504 135	–	–	504 135
1 045 113	Assistance juridique	1 175 035	–	–	1 175 035
2 249 923	Services juridiques	2 381 991	7 989	–	2 389 980
–	Progiciel de gestion intégré	(88 856)	246 963	–	158 107
–	Progiciel de gestion intégré	–	175 300	–	175 300
–	Progiciel de gestion intégré	–	313 269	–	313 269
–	Progiciel de gestion intégré	–	434 556	–	434 556
–	Progiciel de gestion intégré	–	1 142 855	–	1 142 855
398 414	Applications Ramco	1 106 984	–	–	1 106 984
470 465	Progiciel de gestion intégré	(2 931)	121 562	–	118 631
17 220	Dépenses d'appui au programme	–	1 972	–	1 972

<i>Exercice biennal 2008-2009</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds préaffectés (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>
(2 500 358)	Crédits de dépenses liés à l'inscription de bâtiments à l'actif – administration	(95 322)	–	–	(95 322)
478 607	Dotations aux amortissements – administration	–	–	–	–
–	Compte écran : liquidation d'engagements fermes inscrits au budget ordinaire et régularisation des comptes	–	(3 208 464)	–	(3 208 464)
136 711 443	Total (services d'appui)	180 225 203	11 627 539	2 492 525	194 345 267
1 045 284 120	Total des dépenses	1 152 928 079	80 817 876	19 194 862	1 252 940 819

Note : Les chiffres de l'exercice biennal précédent ont été retraités lorsque cela était nécessaire. Voir le paragraphe 2.20 de la note 2 relative aux états financiers.

Appendice 2

Dépenses financées au moyen du budget ordinaire de l'exercice biennal 2010-2011

(En dollars des États-Unis)

Exercice biennal 2008-2009 Ensemble des fonds	Catégorie de dépenses	Budget ordinaire				Fonds extrabudgétaires			
		Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Contributions en nature	Total	Appels d'urgence	Projets	Total	Total général
62 668 940	Personnel recruté sur le plan international	49 275 751	3 163 297	4 555 407	56 994 455	8 994 722	12 520 222	21 514 944	78 509 399
880 779 573	Personnel recruté sur le plan régional	866 423 536	9 776 173	–	876 199 709	81 661 626	27 427 873	109 089 499	985 289 208
131 075 279	Consommation de fournitures en stock	47 641 376	34 712 593	1 289 515	83 643 484	94 679 665	1 003 652	95 683 317	179 326 801
87 851 232	Achats d'articles non stockés	31 678 204	1 756 642	12 504 051	45 938 897	22 875 448	14 864 209	37 739 657	83 678 554
23 124 965	Locaux	21 970 701	124 464	201 947	22 297 112	1 732 883	3 028 994	4 761 877	27 058 989
64 985 406	Matériel et travaux de construction	5 660 886	5 106 012	643 941	11 410 839	27 460 593	86 986 499	114 447 092	125 857 931
185 070 731	Services	67 542 181	10 799 511	–	78 341 692	81 601 121	48 803 030	130 404 151	208 745 843
207 288 328	Subventions	29 703 535	28 169 471	–	57 873 006	104 279 924	49 379 217	153 659 141	211 532 147
1 642 844 454	Total des dépenses prévues au budget	1 119 896 170	93 608 163	19 194 861	1 232 699 194	423 285 982	244 013 696	667 299 678	1 899 998 873
(12 582 937)	Recettes provenant d'autres services	(1 475 245)	(12 787 373)	–	(14 262 618)	–	13 007	13 007	(14 249 611)
2 506 634	Transfert de dépenses	(816 698)	17 299	–	(799 399)	–	1 468	1 467	(797 932)
–	Ajustements au titre de l'inscription des bâtiments à l'actif	(482 033)	–	–	(482 033)	–	–	–	(482 033)
(3 309 339)	Amortissements	42 104 040	–	–	42 104 040	–	–	–	42 104 040
(6 560 696)	Recettes imputées aux dépenses	(6 298 152)	(20 214)	–	(6 318 365)	–	567 161	567 161	(5 751 204)
1 622 898 116	Total des dépenses	1 152 928 082	80 817 875	19 194 861	1 252 940 819	423 285 982	244 595 332	667 881 313	1 920 822 133

Note : Les chiffres de l'exercice biennal précédent ont été retraités lorsque cela était nécessaire. Voir le paragraphe 2.20 de la note 2 relative aux états financiers.

Appendice 3

Soldes des fonds de l'exercice biennal 2010-2011

(En dollars des États-Unis)

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
Fonds non préaffectés provenant du budget ordinaire	–	–	–	–	–	–
GF Fonds général – contributions en espèces	(129 979 970)	999 536 129	(1 094 898 337)	(95 362 208)	34 234 821	(191 107 358)
GF001 Recettes provenant de l'appui aux programmes	105 212 259	47 609 038	(889 362)	46 719 676	(324 125)	151 607 811
GF004 Dépenses supplémentaires liées à la grève du personnel de l'Office en Cisjordanie en 2004	–	–	(4 485 308)	(4 485 308)	–	(4 485 308)
GF006 Plan à moyen terme 2006 – budget ordinaire	(10 461)	–	–	–	–	(10 461)
GF009 Caisse de prévoyance	12 934	–	594	594	–	13 529
GF011 Activités financées par l'OMS	9 105	–	(278 262)	(278 262)	–	(269 157)
GF013 Travaux de construction et d'entretien	(603 292)	–	(2 272 512)	(2 272 512)	–	(2 875 804)
GF015 Activités au titre d'anciens appels d'urgence	(4 638 202)	–	(4 260 826)	(4 260 826)	–	(8 899 029)
GF018 Activités de développement institutionnel	(40 123)	–	–	–	–	(40 123)
GF019 Mise en application des normes IPSAS	(53 070)	–	(529 441)	(529 441)	–	(582 510)
GF020 Contribution en espèces versées par l'Union européenne en lieu et place de vivres	(15 506 550)	–	(13 347 087)	(13 347 087)	–	(28 853 637)
GF022 Dépenses liées à l'incendie en Cisjordanie	–	136	(753 918)	(753 782)	–	(753 782)
GF023 Assurance maladie	–	–	(41 403)	(41 403)	–	(41 403)
GF030 Activités financées par l'OLP	(274 156)	–	–	–	331 986	57 830
GF070 Programmes d'éducation et de santé de l'UNRWA financés par la Communauté européenne	81 901 249	4 720 418	(141 925)	4 578 494	–	86 479 742
GF073 Programmes financés par le Fonds général au Liban	1 557 632	–	–	–	–	1 557 632
GF075 Programme financé par le Fonds général : achat de carburant pour Gaza	146 147	–	–	–	–	146 147
GF077 Programme financé par le Fonds général : appui à l'enseignement de base dans les écoles de l'UNRWA (bande de Gaza)	(4 350)	–	–	–	–	(4 350)
GF079 Écoles d'excellence à Gaza : appui aux activités de base du programme d'éducation de l'UNRWA	560 755	–	(557 594)	(557 594)	–	3 161

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
GF080 Recettes et dépenses budgétisées des écoles de l'UNRWA financées au moyen des contributions volontaires	119 574	-	-	-	-	119 574
GF081 Amélioration des soins de santé maternelle et infantile dans les camps de réfugiés palestiniens (soins prénatals)	-	2 710 843	(2 710 842)	1	(1)	-
GF082 Fourniture de services d'éducation de qualité	(753 011)	-	-	-	-	(753 011)
GF084 Budget ordinaire de 2009 : activités de l'UNRWA au Liban	(721 501)	721 501	-	721 501	-	-
GF085 Achat et distribution de secours aux réfugiés palestiniens à Gaza (appui au programme de santé de l'UNRWA dans la bande de Gaza)	-	1 499 954	(1 499 954)	-	-	-
GF086 Achat et distribution de médicaments et de fournitures médicales aux réfugiés palestiniens (bande de Gaza et Cisjordanie)	-	374 818	(374 818)	-	-	-
GF089 Plan de relèvement du secteur de l'éducation – appui à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les 97 établissements de l'UNRWA en Cisjordanie	-	336 474	(327 309)	9 165	(9 165)	-
GF090 Initiative « Adoptez une école » : école élémentaire des garçons de Beit Lahia et école élémentaire mixte de Beit Lahia à Gaza (année scolaire 2009/10)	-	1 169 554	(1 169 604)	(51)	50	(1)
GF091 Contribution de l'Irlande aux activités menées au Liban	-	1 233 046	(1 233 046)	-	-	-
GF092 Adoption de l'école de garçons de Bani Suhaila à Gaza	-	445 640	(445 640)	-	-	-
GF093 Crédits du Fonds général préaffectés à des activités en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en 2010	-	10 000 000	(10 000 000)	-	-	-
GF094 Programme de santé : fonds préaffectés aux réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie	-	1 971 091	(1 971 091)	-	-	-
GF095 Amélioration des soins de santé maternelle et infantile dans les camps de réfugiés palestiniens (composante soins prénatals du programme de santé) – 2011	-	2 452 316	(2 452 316)	-	-	-

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
GF096 Renforcement des capacités d'enseignement professionnel à Jérusalem : appui aux centres de formation professionnelle (Cisjordanie)	-	920 242	(409 670)	510 572	-	510 572
GF097 Initiative « Adoptez une école » : école élémentaire mixte de Beach (Gaza)	-	25 000	-	25 000	-	25 000
GF098 Soins prénatals – santé maternelle	-	450 704	(450 705)	(1)	1	-
GF099 Contribution de l'Irlande aux activités menées au Liban	-	1 424 501	(1 424 501)	-	-	-
GF0A1 Vivre longtemps et en bonne santé : programme de santé destiné aux réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie	-	1 068 376	(1 068 376)	-	-	-
GF0A2 Activités de secours au Liban (Fonds général)	-	1 333 333	(1 333 333)	-	-	-
GF0A3 Achat de pupitres – Gaza	-	460 000	(960 516)	(500 516)	-	(500 516)
GF0A4 Programme de protection sociale (bande de Gaza)	-	500 516	-	500 516	-	500 516
GF0A5 Initiative « Adoptez une école » : école élémentaire mixte de Beach (Gaza)	-	26 000	(26 000)	-	-	-
GF0A6 Soins de santé axés sur la famille (Cisjordanie)	-	1 000 000	(1 000 000)	-	-	-
GF0A7 Programme de santé destiné aux réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie	-	-	(1 614 981)	(1 614 981)	-	(1 614 981)
GP Unités de production à Gaza	597 676	2	-	2	-	597 678
Total (fonds non préaffectés provenant du budget ordinaire)	37 532 646	1 081 989 633	(1 152 928 082)	(70 938 449)	34 233 540	827 736
Fonds préaffectés provenant du budget ordinaire	-	-	-	-	-	-
GD001 Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza : centre de formation professionnelle et technique (Gaza)	882 437	-	(925 646)	(925 646)	-	(43 209)
GD002 Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza : centre de formation professionnelle et technique (Gaza)	(27 458)	-	-	-	-	(27 458)
GD003 Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza : écoles (Gaza)	(329 312)	121 070	(244 106)	(123 036)	-	(452 348)
GD004 Contribution spéciale versée à l'UNRWA : élargissement du programme d'aide psychosociale de l'Office	(268 269)	-	-	-	-	(268 269)

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
GD006 Activités menées à Gaza	3 801	–	–	–	(3 801)	–
GD007 Projets postretrait exécutés à Gaza et en Cisjordanie	303 653	–	(298 327)	(298 327)	(5 326)	–
GD010 Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza : renforcement du savoir-faire dans le cadre d'un apprentissage technique de courte durée (initiative destinée aux étudiants plus âgés)	–	–	(334 095)	(334 095)	–	(334 095)
GDYYY Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(975 623)	–	959 308	959 308	–	(16 315)
GF101 Programme financé par le Fonds général : contributions des écoles et centres de formation et recettes des cantines	199 283	447 308	(348 031)	99 277	–	298 561
GF102 Programme financé par le Fonds général : pénalités – vivres	87 894	195 126	(151 472)	43 654	–	131 548
GF103 Programme d'études parallèle dans les centres de formation et frais de scolarité	99 513	–	820 402	820 402	–	919 915
GF104 Programme financé par le Fonds général : achèvement du dernier étage du Centre de formation des hommes à Ramallah (bâtiment de trois étages devant servir à la formation professionnelle et à d'autres fins)	–	–	(50 422)	(50 422)	58 117	7 695
GF105 Remboursement à l'UNRWA des dégâts causés par l'opération Plomb durci à Gaza	–	10 266 665	(4 315 241)	5 951 424	(127 616)	5 823 808
GF106 Initiative « Adoptez une école » à Gaza : école élémentaire des garçons de Beit Lahia et école élémentaire mixte de Beit Lahia (année scolaire 2009/10)	–	330 376	(330 374)	2	(2)	–
GF107 Adoption de l'école de garçons de Bani Suhaila à Gaza	–	154 326	(154 323)	3	(3)	–
GF108 Renforcement des capacités d'enseignement professionnel à Jérusalem : appui aux centres de formation professionnelle (Cisjordanie)	–	500 028	(63 627)	436 401	–	436 401
GF109 Assistance aux réfugiés palestiniens dans le camp de Jérash (Jordanie)	–	339 771	(7 622)	332 149	–	332 149

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
GF110	Plan de relèvement du secteur de l'éducation – appui à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les 97 établissements de l'UNRWA en Cisjordanie	–	–	(9 164)	(9 164)	9 164	–
GF111	Appui au démarrage des activités du comité italien pour l'UNRWA	–	133 333	–	133 333	–	133 333
GF112	Projet de mise en application des normes IPSAS	–	–	–	–	569 899	569 899
GF200	Mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire à Gaza et en Cisjordanie	298 907	–	–	–	(298 907)	–
GF201	Achat de farine de blé pour la bande de Gaza	157 720	–	–	–	(157 720)	–
GF202	Programme ordinaire de sécurité alimentaire à l'intention des réfugiés les plus pauvres (Gaza)	226 779	–	–	–	(226 779)	–
GF203	Programme alimentaire ordinaire (Gaza)	99 799	–	(15 359)	(15 359)	–	84 440
GF204	Fonds d'assistance en espèces aux réfugiés : Zain Relief Fund	–	42 373	(42 373)	–	–	–
GF207	Aide alimentaire de la Communauté européenne pour 2006 (mise en œuvre : 2007)	254 494	–	(27 572)	(27 572)	–	226 922
GF208	Appui au programme d'aide aux personnes en grande difficulté de l'UNRWA et à sa réforme : programme 2007 d'aide alimentaire et d'assistance en espèces de l'UNRWA en faveur des réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza (mise en œuvre : 2008)	50 697	–	(10 400)	(10 400)	(40 297)	–
GF209	Mise en œuvre du programme de protection sociale à l'UNRWA (aide alimentaire et financière)	9 672 697	1 114 671	(11 250 745)	(10 136 074)	–	(463 377)
GF211	Aide alimentaire de la Communauté européenne	–	6 515 775	(2 520 653)	3 995 122	–	3 995 122
GF225	Aide alimentaire de la France pour 2005 : programme ordinaire d'aide alimentaire aux réfugiés palestiniens au Liban, en Syrie et en Jordanie (achat de poudre de lait entier)	158 718	–	–	–	(158 718)	–
GF226	Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés palestiniens à Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie : achat de riz (y compris frais de transport, de distribution et autres)	(9 224)	–	–	–	9 224	–
GF227	Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés palestiniens à Gaza, au Liban, en Syrie et en Cisjordanie : achat de lait entier et d'huile de tournesol (y compris frais de transport et de distribution)	1 205 076	–	–	–	(1 205 076)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
GF228 Aide alimentaire de la France pour 2008 : achat de lait entier pour Gaza et la Cisjordanie	(152 277)	–	(7 344)	(7 344)	159 621	–
GF229 Aide alimentaire de la France pour 2009 : aide alimentaire ordinaire aux réfugiés palestiniens	453 277	–	(441 580)	(441 580)	(11 698)	–
GF230 Aide alimentaire de la France pour 2010 : aide alimentaire ordinaire aux réfugiés palestiniens à Gaza et en Cisjordanie	–	1 221 001	(1 179 418)	41 583	–	41 583
GF231 Aide alimentaire de la France pour 2011 : programme de protection sociale de l'UNRWA à Gaza et en Cisjordanie	–	1 373 626	(388 873)	984 754	–	984 754
GF246 Aide alimentaire du Japon pour 2006 : achat de farine de blé et de légumineuses	101 921	–	–	–	(101 921)	–
GF247 Aide alimentaire du Japon pour 2006	1 539 770	–	–	–	(1 539 770)	–
GF248 Aide alimentaire du Japon pour 2007/08	522 513	–	(144 577)	(144 577)	(377 936)	–
GF249 Aide alimentaire du Japon pour 2008/09 : achat de farine de blé et de légumineuses	(164 599)	–	(114 496)	(114 496)	279 094	–
GF250 Aide alimentaire du Japon pour 2009/10 : achat de farine de blé et de légumineuses	5 962 980	46 817	(5 157 787)	(5 110 970)	8 379	860 390
GF251 Aide alimentaire du Japon pour 2010/11 : achat de farine de blé et de légumineuses	–	7 183 519	(6 424 919)	758 600	–	758 600
GF252 Aide alimentaire du Japon pour 2011/12 : achat de farine de blé, d'huile de tournesol et de légumineuses	–	7 803 354	(6 419)	7 796 935	–	7 796 935
GF266 Aide alimentaire de la Belgique pour 2005 : aide alimentaire ordinaire aux réfugiés palestiniens à Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie	(3 163)	–	–	–	–	(3 163)
GF267 Aide alimentaire de la Belgique pour 2007 : achat de produits alimentaires pour distribution dans la bande de Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie en 2007-2008	85 328	–	–	–	(85 328)	–
GF268 Achat de sucre et de poudre de lait entier pour Gaza et la Cisjordanie et étude sur les achats	475 664	–	(554 325)	(554 325)	78 662	–
GF270 Aide alimentaire de la Belgique pour 2010 : programme de protection sociale	–	1 308 901	(1 296 837)	12 064	(2)	12 062
GF271 Aide alimentaire de la Belgique pour 2011 : programme de protection sociale	–	2 828 854	–	2 828 854	–	2 828 854

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
GF288	Dénrées alimentaires – contributions au budget ordinaire (mise en œuvre : 2008)	(2 158 941)	3 699 137	(818 132)	2 881 005	(722 064)	–
GF289	Achat de colis alimentaires et aide financière (Gaza)	–	249 970	(244 294)	5 676	–	5 676
GF292	Programme d'aide alimentaire (Gaza)	–	100 000	–	100 000	–	100 000
GF2A0	Aide alimentaire de la France pour 2010 : aide alimentaire ordinaire aux réfugiés palestiniens – programme de protection sociale	–	1 524 778	(1 395 776)	129 002	(129 002)	–
GF2A7	Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés palestiniens à Gaza, au Liban, en Syrie et en Cisjordanie : achat de lait entier et d'huile de tournesol (y compris frais de transport)	1 137 714	–	–	–	(1 137 714)	–
GF2A8	Programme 2008 d'aide alimentaire et d'assistance financière de l'UNRWA en faveur des réfugiés palestiniens : réforme du programme spécial d'aide aux personnes en grande difficulté	1 112 075	–	(1 327 420)	(1 327 420)	40 000	(175 345)
GF2A9	Mise en œuvre de l'initiative de réforme du programme spécial d'aide aux personnes en grande difficulté à Gaza	(104 555)	347 222	–	347 223	(242 668)	–
GF2B0	Aide alimentaire de la Belgique pour 2010 : aide alimentaire ordinaire aux réfugiés palestiniens à Gaza et en Cisjordanie	–	1 334 180	(1 320 739)	13 441	–	13 441
GF2B7	Programme ordinaire d'aide alimentaire dans les territoires palestiniens occupés	396 055	–	(396 393)	(396 393)	338	–
GF2B8	Aide alimentaire supplémentaire de la France pour 2008 : achat de denrées alimentaires pour Gaza	(290 920)	–	367	367	290 554	–
GF2B9	Aide alimentaire et mise en œuvre du programme spécial d'aide aux personnes en grande difficulté (programme de protection sociale 2009 dans trois secteurs)	4 119 535	305 257	(4 923 213)	(4 617 956)	498 421	–
GF2C9	Facilité alimentaire de la Communauté européenne – II : aide alimentaire et assistance financière pour le programme spécial d'aide aux personnes en grande difficulté dans le territoire palestinien occupé	5 149 444	22 310 747	(27 196 645)	(4 885 898)	–	263 547
GF300	Programme de développement institutionnel de l'UNRWA	11 182 254	66 934	(7 625 956)	(7 559 022)	–	3 623 232

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
GF302 Services consultatifs aux fins de l'établissement d'un projet détaillé concernant la poursuite du changement (phase II)	–	179 975	(93 102)	86 873	(86 873)	–
GF311 Progiciel de gestion intégré	257 509	–	(257 507)	(257 507)	(2)	–
GF312 Progiciel de gestion intégré	1 074 773	–	(647 033)	(647 033)	–	427 740
GF313 Progiciel de gestion intégré	1 946 390	–	(586 844)	(586 844)	–	1 359 547
GF314 Appui aux programmes de développement mis en œuvre par l'UNRWA – progiciel de gestion intégré	–	1 245 085	(943 123)	301 962	–	301 962
GFA11 Avances au Fonds général	–	–	(150 002)	(150 002)	–	(150 002)
GFB04 Liquidation d'engagements fermes de l'exercice biennal 2004-2005	(2 629)	–	–	–	–	(2 629)
GFB06 Liquidation d'engagements fermes de l'exercice biennal 2006-2007	(85 402)	–	–	–	–	(85 402)
GFB08 Liquidation d'engagements fermes et d'engagements préalables de l'exercice biennal 2008-2009	–	–	2	2	(2)	–
GFV11 Communauté européenne – communication et mise en avant des activités de l'UNRWA	–	98 093	(67 769)	30 324	(3)	30 321
GFYYYY Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	13 688 105	–	1 839 867	1 839 867	(20 162 029)	(4 634 057)
PN000 Frais de fonctionnement du programme de microfinancement et de microentreprises	66	–	(37 036)	(37 036)	–	(36 970)
PN022 Développement du microfinancement et renforcement des capacités : aide au relèvement et au redressement économiques au moyen des microentreprises et du crédit à la consommation (Gaza et Cisjordanie)	–	–	–	–	(232)	(232)
PND03 Appui au microfinancement dans le cadre du retrait : aide au relèvement et au redressement économiques au moyen des microentreprises et du crédit au logement	(61 515)	79 624	–	79 624	322	18 431
PNYYYY Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(427 290)	(79 624)	409 288	329 664	79 624	(18 002)
Total (fonds préaffectés provenant du budget ordinaire)	57 845 666	73 388 273	(80 817 875)	(7 429 602)	(24 740 070)	25 675 994

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
Contributions en nature	–	–	–	–	–	–
GI Fonds général – contributions en nature	(176 354)	20 041 371	(19 194 861)	846 510	–	670 155
GI002 Contribution de la Belgique	47 931	–	–	–	–	47 931
GI004 Contribution de la France (farine)	186 153	–	–	–	–	186 153
GI006 Contribution en nature du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (aide alimentaire)	18 843	–	–	–	–	18 843
Total (contributions en nature)	76 574	20 041 371	(19 194 861)	846 510	–	923 083
Appels d'urgence	–	–	–	–	–	–
IR232 Plusieurs dons en nature reçus en réponse à l'appel d'urgence	(89 266)	–	–	–	–	(89 266)
IR365 Appel d'urgence de 2006 : don en nature (farine) pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	(31 649)	–	–	–	31 649	–
IR370 Appel d'urgence de 2006 (janvier-décembre 2006)	(121 726)	–	–	–	–	(121 726)
IR402 Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) : dons divers en espèces en réponse à l'appel d'urgence	(35 578)	–	–	–	35 578	–
IR458 Appel d'urgence de 2008 : dons divers en espèces en réponse à l'appel d'urgence	1 460 924	–	(23 213)	(23 213)	–	1 437 711
IR649 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	1 022 762	(1 022 762)	–	–	–
IR652 Appel accéléré de 2009 pour Gaza	–	–	(778 476)	(778 476)	–	(778 476)
IR715 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie) : réception et distribution d'une aide alimentaire destinée aux réfugiés palestiniens de Gaza	–	710 750	(753 921)	(43 171)	–	(43 171)
IR720 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie)	–	2 597 320	(2 715 657)	(118 337)	–	(118 337)
IR800 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	–	3 207 515	(3 551 358)	(343 843)	–	(343 843)
IRYYY Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	739 843	–	–	–	–	739 843
PR040 Appel d'urgence – contributions non préaffectées (février 2001)	(646)	–	–	–	–	(646)
PR100 Contributions non préaffectées – 2002 (quatrième appel)	(3 274)	–	–	–	1 748	(1 526)
PR116 Appel d'urgence pour 5 des centres médicaux de l'UNRWA en Cisjordanie (camps d'Askar, de Balata, de Dheisheh, de Tulkarem et d'Aïda)	1 492	–	–	–	(1 492)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR118 Appel d'urgence de 2002 – contributions préaffectées destinées à financer les coûts supplémentaires relatifs à la décentralisation des opérations au bureau de Cisjordanie et à l'aménagement du bureau de zone et de sous-zone	4 560	–	(4 559)	(4 559)	(1)	–
PR131 Appel d'urgence de 2002 – personnel du PNUD	569	–	–	–	–	569
PR142 Appel d'urgence de 2002 – fonds préaffectés à la remise en état du camp de Djénine (phase I)	5 801	–	–	–	(5 801)	–
PR185 Cinquième appel d'urgence – Comité populaire de la République arabe syrienne	180	–	–	–	(180)	–
PR190 Achat de 6 véhicules (Nissan Terranos) financé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires	2 268	–	–	–	(2 268)	–
PR199 Aide psychosociale aux enfants réfugiés en Cisjordanie	2 071	–	–	–	(2 071)	–
PR205 Sixième appel d'urgence (juillet-décembre 2003)	(365)	–	–	–	365	–
PR210 Sixième appel d'urgence (juillet-décembre 2003)	(10 225)	–	–	–	–	(10 225)
PR219 Projet de création d'emplois d'urgence dans les territoires palestiniens occupés de Cisjordanie	(35 845)	–	–	–	35 845	–
PR230 Appel d'urgence de 2004 – divers	46 077	–	(46 697)	(46 697)	–	(620)
PR234 Appel d'urgence de 2004 (Gaza et Cisjordanie)	9	–	–	–	(9)	–
PR239 Virement du solde des fonds au titre de contributions antérieures (Cisjordanie)	(8 510)	–	(1 411)	(1 411)	–	(9 921)
PR244 Activités d'urgence menées par l'UNRWA dans le domaine de la santé (Cisjordanie) – première étape : matériel médical	3 540	–	(3 539)	(3 539)	(1)	–
PR248 Assistance alimentaire, programmes de création d'emplois d'urgence, réparation et construction de logements et assistance en espèces aux familles en grande difficulté	6 212	–	–	–	(6 212)	–
PR249 Appel d'urgence de 2004 – France	(587)	–	–	–	587	–
PR250 Projets et activités touchant l'hygiène du milieu (Gaza)	138	–	–	–	(138)	–
PR257 Remboursement de la TVA versée au titre d'appels d'urgence antérieurs	16 302	–	(25 016)	(25 016)	8 714	–
PR259 Activités d'été pour les écoliers de Cisjordanie	(32 692)	–	–	–	32 692	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR265 Appel d'urgence de 2004 – Nouvelle-Zélande	15 488	–	(15 529)	(15 529)	41	–
PR266 Appel d'urgence de 2004 – États-Unis	5 104	–	–	–	(5 104)	–
PR300 Appel d'urgence de 2005 – divers	34 076	–	(10 684)	(10 684)	–	23 391
PR306 Relogement de familles de réfugiés palestiniens à Khan Younis – Japon	9 925 006	105 566	(3 207 730)	(3 102 164)	–	6 822 842
PR308 Réparation de 645 habitations dans la bande de Gaza	19 866	–	–	–	(19 877)	(11)
PR309 Réparation de 1 700 habitations dans la bande de Gaza	(1 262)	–	–	–	1 261	(1)
PR313 Relogement de familles de réfugiés à Rajah – Arabie saoudite	(5 586 164)	9 567 133	(12 855 837)	(3 288 704)	–	(8 874 868)
PR320 Appel d'urgence de 2005 – aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie	(119)	–	–	–	119	–
PR326 Appel d'urgence de 2005 – construction de 600 logements au camp de réfugiés de Khan Younis	(1 698 150)	–	(1 641 850)	(1 641 850)	–	(3 340 000)
PR340 Appel d'urgence de 2006 – divers donateurs	(26 872)	–	(119 694)	(119 694)	–	(146 566)
PR342 Appel d'urgence de 2006 (solde des fonds concernant divers projets anciens) – divers	(473)	–	–	–	473	–
PR343 Appel d'urgence de 2006 (solde des fonds concernant divers projets anciens) – divers	95 119	–	(94 646)	(94 646)	(473)	–
PR348 Appel d'urgence de 2006 pour la création d'emplois (recrutement indirect) – Espagne	104	–	–	–	(104)	–
PR352 Appel d'urgence de 2006 – États-Unis	263 277	–	–	–	(263 277)	–
PR362 Appel d'urgence de 2006 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (recrutement indirect)	(1 069)	–	–	–	1 069	–
PR364 Appel d'urgence de 2006 : programme sanitaire d'urgence et dispensaires ambulants en Cisjordanie – Japon	101	–	–	–	(101)	–
PR368 Appel d'urgence de 2006 : programme sanitaire d'urgence à Gaza – Japon	23 833	–	–	–	(23 833)	–
PR372 Appel d'urgence de 2006 : création d'emplois en Cisjordanie – Communauté européenne	332 881	–	–	–	(332 881)	–
PR375 Appel d'urgence de 2006 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – services de santé – Nouvelle-Zélande	(22 973)	–	(3 395)	(3 395)	(2 961)	(29 330)

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR391 Réparation et reconstruction d'urgence de logements à Beit Hanoun	(98 483)	92 661	–	92 661	5 822	–
PR398 Appel d'urgence de 2007 – affectation du solde des fonds d'anciens projets au financement de frais d'hospitalisation en Cisjordanie – Japon	5 654	–	–	–	(5 654)	–
PR400 Appel d'urgence de 2007 – divers	269 389	–	(111 792)	(111 792)	–	157 597
PR401 Appel d'urgence de 2007 – divers	2 752	–	–	–	(2 752)	–
PR403 Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – États-Unis	(3 000)	–	–	–	3 000	–
PR404 Appel d'urgence de 2007 – don pour l'aide alimentaire d'urgence à Gaza	(357)	–	–	–	357	–
PR406 Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – programme sanitaire d'urgence dans la bande de Gaza – Japon	(325 840)	–	–	–	325 840	–
PR407 Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – Suède	0	–	(10)	(10)	20	10
PR408 Matériel et fournitures médicaux pour les dispensaires ambulants de l'Office, les principaux centres médicaux et l'hôpital de Qalqilia (Cisjordanie)	(14 291)	–	–	–	14 291	–
PR410 Aide alimentaire d'urgence pour 2007 dans la bande de Gaza (première série) – Communauté européenne	(3 720 061)	–	–	–	3 720 061	–
PR411 Appel d'urgence de 2007 – Canada	(56 001)	–	(6)	(6)	56 007	–
PR414 Appel d'urgence de 2007 : aide sanitaire d'urgence en Cisjordanie – Australie	(51 928)	–	–	–	51 928	–
PR415 Appel d'urgence de 2007 : aide psychosociale d'urgence en Cisjordanie – Australie	(1 350)	–	–	–	1 350	–
PR416 Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – Australie	(7 318)	–	–	–	7 318	–
PR418 Appel d'urgence de 2007 : programme de création d'emplois en Cisjordanie – Communauté européenne	(93 069)	–	–	–	93 069	–
PR419 Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – Allemagne	655	–	–	–	(655)	–
PR420 Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – États-Unis	724 592	–	(770 049)	(770 049)	45 457	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR422 Appel d'urgence de 2007 (Gaza et Cisjordanie) – États-Unis	5 180 459	–	(3 830 717)	(3 830 717)	(1 349 741)	–
PR424 Appel d'urgence de 2007 : recrutement indirect en Cisjordanie – Espagne	134	–	–	–	(134)	–
PR429 Appel d'urgence de 2007 (Gaza et Cisjordanie) – programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations en Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	418 008	–	(57 499)	(57 499)	(360 509)	–
PR430 Appel d'urgence de 2007 (Gaza et Cisjordanie) – programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations en Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	62 659	–	–	–	(62 659)	–
PR431 Programme de création d'emplois en Cisjordanie – États-Unis	(2)	–	–	–	2	–
PR432 Aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza	–	–	(311 365)	(311 365)	–	(311 365)
PR434 Appel d'urgence de 2007 : aide humanitaire d'urgence dans la bande de Gaza (produits alimentaires, carburant et médicaments)	2 413 932	–	–	–	(2 413 932)	–
PR435 Appel d'urgence de 2007 : fournitures médicales d'urgence pour la bande de Gaza – France	67 753	–	7	7	(67 760)	–
PR438 Aide alimentaire d'urgence à Gaza – quatrième série	355 623	–	(351 843)	(351 843)	(3 780)	–
PR440 Appel d'urgence de 2007 – Belgique	1 554	–	–	–	(1 554)	–
PR441 Appel d'urgence de 2007 : achat et distribution de rations aux réfugiés	991 925	–	–	–	(991 925)	–
PR444 Achat de médicaments pour les centres médicaux de Gaza – Hongrie	2 962	–	–	–	(2 962)	–
PR445 Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence à Gaza – Espagne	(164 134)	–	–	–	164 134	–
PR446 Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza – Espagne	(163 457)	–	–	–	163 457	–
PR447 Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie – Allemagne	143 591	–	(59 024)	(59 024)	(84 567)	–
PR450 Appel d'urgence de 2008 : donateurs divers – divers	1 766 206	–	(1 990 743)	(1 990 743)	–	(224 537)
PR451 Appel d'urgence de 2008 : contributions privées – divers	15 806	–	(15 323)	(15 323)	–	482

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR453 Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – Pays-Bas	1 075 770	–	(530 910)	(530 910)	(544 861)	–
PR454 Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – alimentation et aide sanitaire d'urgence – États-Unis	(60 012)	–	(5 210 728)	(5 210 728)	5 270 740	–
PR456 Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	3033	–	–	–	–	–
PR459 Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – États-Unis		–			–	
PR460 Appel d'urgence de 2008 : aide sanitaire d'urgence en Cisjordanie – Australie		–				–
PR461 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence à Gaza – Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis		–				–
PR463 Appel d'urgence de 2008 – programme de fonctionnaires chargés de l'appui aux opérations à Gaza et en Cisjordanie	515 740	–	(35 383)	(35 383)	(480 356)	–
PR464 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza (cinq séries) financée par l'Office humanitaire de la Communauté européenne	5 636 810	–	–	–	(5 636 810)	–
PR465 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza – Fondation Khalifa Bin Zayed Al-Nehayan	14 020	–	(419 410)	(419 410)	–	(405 391)
PR466 Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	6 347	–	414	414	(6 762)	–
PR467 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie	353 460	–	(22 413)	(22 413)	(331 047)	–
PR468 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie	434 770	–	(189 783)	(189 783)	–	244 986
PR469 Appels d'urgence de 2008 : achat de matériel dentaire d'urgence, de matériel de radiographie et de médicaments (Gaza)	172 559	–	(8 854)	(8 854)	(163 452)	253
PR473 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire à Gaza et en Cisjordanie	(1 564 767)	–	–	–	1 564 887	120
PR478 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza	2 759 580	–	(1 213 275)	(1 213 275)	(1 546 306)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR481 Appel d'urgence de 2008 : programme de santé mentale d'urgence dans la bande de Gaza	(551)	–	–	–	551	–
PR483 Appel d'urgence de 2008 : dispensaires ambulants en Cisjordanie à l'intention des réfugiés vulnérables	28 645	–	–	–	(28 645)	–
PR484 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie	184 495	–	(21 749)	(21 749)	–	162 747
PR486 Appel d'urgence de 2008 : programme de soins de santé et d'hospitalisation d'urgence en Cisjordanie et achat de fournitures et de matériel médicaux pour Gaza	(34 457)	–	–	–	34 457	–
PR488 Distribution d'une aide alimentaire d'urgence en Cisjordanie	(7 809)	–	–	–	7 809	–
PR491 Amélioration de l'infrastructure environnementale dans les camps de réfugiés de Cisjordanie	(12 441)	11 016	–	11 016	1 425	–
PR492 Programme d'aide alimentaire d'urgence à Gaza – Espagne	(27 346)	–	–	–	27 346	–
PR493 Programme d'aide alimentaire d'urgence à Gaza – Conseil municipal de Castellón	12 953	–	–	–	(12 953)	–
PR497 Appel d'urgence de 2008 : promotion des emplois pour améliorer l'alimentation et l'agriculture dans la bande de Gaza	(2 000 000)	399 043	–	399 043	–	(1 600 956)
PR498 Programme d'alimentation scolaire d'appoint pour les écoliers de l'UNRWA à Gaza	(581 702)	424 188	(10 000)	414 188	167 514	–
PR500 Appel d'urgence de 2008 : distribution d'aide alimentaire aux Bédouins et autres groupes vulnérables isolés (Cisjordanie)	144 808	–	(61 979)	(61 979)	(82 829)	–
PR503 Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza	2 058 816	1 196 581	(3 625 652)	(2 429 070)	370 254	–
PR505 Appel d'urgence de 2008 : achat de fournitures médicales d'urgence pour les centres médicaux de l'UNRWA (Gaza)	22 828	–	–	–	(22 828)	–
PR520 Appel d'urgence de 2009	906 434	–	(902 479)	(902 479)	182	4 137
PR521 Appel d'urgence de 2009 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza (deux séries)	4 519 881	2 051 418	(2 228 725)	(177 307)	(4 342 574)	–
PR522 Appel d'urgence de 2009 : programme de santé mentale en Cisjordanie	(122)	–	–	–	122	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR524 Appel d'urgence de 2009 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	6 186 935	–	(6 139 477)	(6 139 477)	(47 458)	–
PR525 Appel d'urgence de 2009 : achat de matériel d'analyses médicales et de fournitures pour les centres médicaux de l'UNRWA (Gaza)	76 127	–	(80 452)	(80 452)	4 325	–
PR526 Appel d'urgence de 2009 : achat de matériel d'analyses médicales et de fournitures pour les centres médicaux de l'UNRWA (Gaza)	98 388	–	(98 388)	(98 388)	–	–
PR527 Appel d'urgence de 2009 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (travail contre rémunération)	(1 231 854)	1 148 493	0	1 148 493	83 361	–
PR529 Appel d'urgence de 2009 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	1 007 627	–	(1 007 622)	(1 007 622)	(4)	–
PR530 Appel d'urgence de 2009 pour la Cisjordanie	83 633	–	(83 066)	(83 066)	–	567
PR531 Appel d'urgence de 2009 : distribution d'une aide alimentaire d'urgence en Cisjordanie	18 445	–	–	–	(18 445)	–
PR532 Appel d'urgence de 2009 : appui à l'appel d'urgence de décembre 2008 pour la Cisjordanie et Gaza et au plan de réaction rapide pour Gaza de janvier 2009	3 710 826	–	(4 087 101)	(4 087 101)	376 275	–
PR533 Appel d'urgence de 2009 : appui économique d'urgence aux moyens de subsistance – composante 1 (Travail contre rémunération en Cisjordanie)	–	1 400 560	(1 400 559)	2	(2)	–
PR534 Appel d'urgence de 2009 : travail contre rémunération en Cisjordanie	–	1 443 001	(1 443 002)	–	–	–
PR536 Appel d'urgence de 2009 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	50 525 433	–	(50 554 009)	(50 554 009)	(70 962)	(99 538)
PR537 Appel d'urgence de 2009 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	2 943 665	–	(2 943 587)	(2 943 587)	(78)	–
PR538 Appel d'urgence de 2009 : aide alimentaire d'urgence destinée aux ménages vulnérables (Cisjordanie) (deuxième série)	682 613	–	(482 883)	(482 883)	(199 730)	–
PR540 Appel d'urgence de 2009 : amélioration de l'hygiène du milieu dans les camps de réfugiés de Cisjordanie	53 875	–	(53 875)	(53 875)	1	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR541 Appel d'urgence de 2009 : campagne « Nourrir ceux qui jeûnent pendant le ramadan » (Cisjordanie)	22 450	248 874	(136 394)	112 480	–	134 929
PR542 Programme alimentaire d'urgence en Cisjordanie	1 882 530	–	(1 867 185)	(1 867 185)	(15 345)	–
PR543 Appel d'urgence de 2009 : protection des réfugiés vulnérables en Cisjordanie	–	496 393	(482 556)	13 836	(13 836)	–
PR600 Fourniture de denrées alimentaires de base pour le peuple palestinien à Gaza	(29 994)	149 982	–	149 982	–	119 988
PR601 Appel accéléré pour Gaza	(148 147)	–	–	–	148 147	–
PR602 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : contributions privées – divers	223 978	–	(215 850)	(215 850)	–	8 128
PR603 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence	832 862	–	–	–	–	832 862
PR604 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : aide alimentaire, aide sanitaire d'urgence, logements temporaires, réparation de logements, appui en matière de carburant	4 792 996	–	(7 514 474)	(7 514 474)	2 721 478	–
PR606 Appel accéléré de 2009 de l'UNRWA pour Gaza	528 731	–	(532 186)	(532 186)	–	(3 455)
PR608 Appel accéléré de 2009 de l'UNRWA pour Gaza	243 447	–	(243 443)	(243 443)	(4)	–
PR609 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : remise en état, équipement et aménagement de deux écoles de l'UNRWA dans la bande de Gaza et appui au programme d'alimentation scolaire d'appoint	211 336	–	(211 314)	(211 314)	(21)	–
PR612 Appel accéléré de 2009 de l'UNRWA pour Gaza	291 920	–	(291 919)	(291 919)	(1)	–
PR613 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : achat d'aide alimentaire	11 143	–	–	–	(11 143)	–
PR615 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : secours d'urgence visant à apporter une aide alimentaire et du carburant aux réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza	671 338	3 982 977	(3 334 176)	648 801	17 039	1 337 178
PR616 Appel accéléré de janvier 2009 pour Gaza	(306 906)	323 887	–	323 887	(16 981)	–
PR617 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : denrées autres qu'alimentaires	–	–	(97)	(97)	97	–
PR619 Achat de denrées alimentaires	20 000	–	(19 962)	(19 962)	(38)	–
PR621 Achat d'articles médicaux	16 861	–	(16 861)	(16 861)	–	–
PR623 Appel accéléré de 2009 pour Gaza	3 478	–	(3 477)	(3 477)	(2)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR624 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : secours d'urgence en matière de santé et d'alimentation pour les familles déplacées	100 461	–	(85 198)	(85 198)	12	15 274
PR625 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : médicaments, fournitures médicales et aide alimentaire	299 337	–	(193 854)	(193 854)	–	105 483
PR626 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : aide alimentaire (Gaza)	190 731	–	–	–	(190 731)	–
PR627 Appel accéléré de 2009 pour Gaza : denrées alimentaires et fournitures de secours	31 821	–	(14 293)	(14 293)	–	17 527
PR635 Appel accéléré de 2009 pour Gaza	14 651	–	(14 650)	(14 650)	–	1
PR640 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : secours sanitaires et aide alimentaire	17 106	–	(16 293)	(16 293)	–	813
PR641 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	9 830	–	(9 830)	(9 830)	–	–
PR646 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	1 996 238	22	(1 830 400)	(1 830 378)	–	165 860
PR647 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	503	–	(503)	(503)	–	–
PR651 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : 100 000 dollars pour la composante assistance d'urgence en espèces du plan de réaction rapide, affectés aux ménages en grande difficulté, 250 000 dollars pour l'achat et la distribution de fournitures pharmaceutiques et médicales	218 615	–	(1 012)	(1 012)	(217 603)	–
PR653 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : achat d'ustensiles de cuisine et de nattes	205	–	(204)	(204)	(1)	–
PR654 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : intervention en faveur des enfants	5 085	–	(5 086)	(5 086)	1	–
PR657 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : intervention en faveur des enfants	–	–	(84)	(84)	84	–
PR660 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : fournitures médicales pour les maladies non transmissibles	28 832	–	–	–	–	28 832
PR663 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence, aide à l'hébergement et assistance en espèces	1 149 132	–	–	–	(1 149 132)	–
PR665 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence	120 555	–	–	–	(120 555)	–
PR667 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : travail contre rémunération	–	1 400 560	(1 400 559)	1	(1)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PR668	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme de création d'emplois d'urgence et d'assistance en espèces (bande de Gaza)	(3 676 442)	–	(1 873 557)	(1 873 557)	–	(5 549 999)
PR670	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui en faveur des écoliers palestiniens de la bande de Gaza (lunettes de vue et alimentation scolaire)	141 415	–	(141 413)	(141 413)	(2)	–
PR671	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : remise en état d'urgence, eau et assainissement	401 800	–	(401 796)	(401 796)	(4)	–
PR674	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	15 067 895	–	(15 067 894)	(15 067 894)	(1)	–
PR677	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme de création d'emplois d'urgence dans la bande de Gaza (2009)	10 082 908	–	(11 908 734)	(11 908 734)	–	(1 825 826)
PR678	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : jeux d'été (sports) à Gaza	(5 618)	5 602	–	5 602	16	–
PR683	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui en faveur de l'éducation de base dans les écoles de l'UNRWA (bande de Gaza)	3 214 172	–	(3 214 170)	(3 214 170)	(1)	–
PR684	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	40 541	–	(40 541)	(40 541)	–	–
PR687	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui au programme de santé mentale de l'UNRWA	18 072	–	(18 072)	(18 072)	–	–
PR688	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme de création d'emplois	53 787	–	(54 966)	(54 966)	1 179	–
PR690	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui en faveur de 52 soutiens de famille grièvement blessés ou handicapés (bande de Gaza)	–	–	(2)	(2)	2	–
PR692	Besoins alimentaires d'urgence à Gaza	100 000	–	(100 000)	(100 000)	–	–
PR693	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	573 433	–	(573 432)	(573 432)	(1)	–
PR694	Remise en état d'urgence, eau et assainissement à Gaza	1 506 024	–	(1 506 021)	(1 506 021)	(3)	–
PR695	Programme d'alimentation scolaire d'appoint pour les écoliers de l'UNRWA à Gaza	–	350 000	(350 001)	(1)	1	–
PR696	Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui au plan mis à jour	–	3 200 000	(3 200 000)	–	–	–
PR697	Appel d'urgence de 2009 : aide alimentaire à Gaza	9 633 911	–	(10 987 179)	(10 987 179)	1 353 268	–
PR698	Appel d'urgence de 2009 : allègement des souffrances des enfants à Gaza	45 475	–	(45 475)	(45 475)	–	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR699 Appel d'urgence de 2009 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (travail contre rémunération)	-	6 758 655	(6 747 638)	11 017	(11 017)	-
PR700 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence (Gaza)	-	134 590	(134 588)	1	(1)	-
PR701 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence (Gaza)	-	26 918	(26 918)	-	-	-
PR702 Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : remise en état et entretien de 6 écoles de l'UNRWA dans la bande de Gaza	-	48 758	(48 757)	1	(1)	-
PR709 Appel d'urgence de 2009 : travail contre rémunération en Cisjordanie	4 816 956	-	(4 816 952)	(4 816 952)	(4)	-
PR710 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie)	-	133 226	(131 891)	1 336	-	1 336
PR711 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie)	-	48 309	(45 970)	2 339	-	2 339
PR712 Eau et hygiène du milieu pour les réfugiés palestiniens en Cisjordanie	-	1 134 980	(1 134 975)	5	(5)	-
PR713 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie)	-	10 000 000	(9 938 978)	61 022	-	61 022
PR714 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie)	-	97 542	(83 327)	14 215	-	14 215
PR716 Appel d'urgence de 2010 : aide psychosociale à Gaza	-	11 170	(11 170)	-	-	-
PR717 Appel d'urgence de 2010 : dispensaires ambulants en Cisjordanie	-	21 348	(20 958)	390	(390)	-
PR719 Appel d'urgence de 2010 : aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza	-	10 477 691	(10 664 488)	(186 797)	186 797	-
PR721 Appel d'urgence de 2010 : secours médicaux et aide alimentaire à Gaza	-	17 000	(17 000)	-	-	-
PR722 Appel d'urgence de 2010 : aide sanitaire d'urgence dans les écoles de la bande de Gaza	-	1 382 250	(1 382 248)	2	(2)	-
PR723 Appel d'urgence de 2010 : programme de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct)	-	921 500	(921 500)	0	-	-
PR724 Appel d'urgence de 2010 : aide financière d'urgence pour la remise en état de logements – familles dirigées par des femmes (Gaza)	-	277 074	(276 946)	128	-	128
PR725 Appel d'urgence de 2010 pour Gaza	-	6 693 440	(6 693 440)	1	(1)	-

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR726 Appel d'urgence de 2010 : programme de création d'emplois d'urgence pour les réfugiés de Cisjordanie	–	3 933 137	(3 933 136)	0	–	–
PR727 Appel d'urgence de 2010 : aide alimentaire à Gaza	–	7 866 273	(7 270 042)	596 232	(596 232)	–
PR728 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie)	–	25 000 000	(24 864 401)	135 599	–	135 599
PR729 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie)	–	40 000 000	(38 909 666)	1 090 334	–	1 090 334
PR730 Appel d'urgence de 2010 (Gaza et Cisjordanie) : appui au programme de santé mentale de l'UNRWA dans la bande de Gaza	–	3 021	(19 605)	(16 584)	16 584	–
PR731 Appel d'urgence de 2010 : soins de santé destinés aux réfugiés palestiniens vulnérables (Cisjordanie)	–	2 014 652	(2 014 651)	1	(1)	–
PR732 Appel d'urgence de 2010 : programme de création d'emplois (travail contre rémunération) en faveur des ménages de réfugiés vulnérables (Cisjordanie)	–	1 221 001	(1 221 002)	(1)	1	–
PR733 Appel d'urgence de 2010 : programme de création d'emplois (travail contre rémunération) dans la bande de Gaza	–	1 221 001	(1 221 000)	1	(1)	–
PR734 Appel d'urgence de 2010 : programme de remise en état d'urgence de logements et de reconstruction des ponts dans la bande de Gaza	–	147 500	(17 430)	130 070	–	130 070
PR735 Achèvement de 151 logements dans le cadre d'un projet financé par les Émirats arabes unis à Khan Younis (Gaza)	–	1 299 950	(1 296 754)	3 196	–	3 196
PR736 Appel d'urgence de 2010 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	–	7 555 200	(7 555 147)	53	(53)	–
PR737 Appel d'urgence de 2010 : appui au programme de santé de l'UNRWA dans la bande de Gaza	–	1 233 046	(1 226 998)	6 048	(6 048)	–
PR738 Appel d'urgence de 2010 : aide financière d'urgence aux familles sans logis dont les logements ont été gravement endommagés (Gaza)	–	1 233 046	(1 227 302)	5 743	(5 743)	–
PR739 Aide financière d'urgence à 106 ménages de réfugiés vivant principalement dans la partie nord de la bande de Gaza afin de les aider à remettre leur logement en état par eux-mêmes	–	1 099 957	(1 224 981)	(125 024)	–	(125 024)
PR740 Appel d'urgence de 2010 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	–	6 993 007	(6 989 533)	3 474	–	3 474

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR741 Appel d'urgence de 2010 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie : jeux d'été à Gaza	-	10 000	(10 000)	-	-	-
PR742 Appel d'urgence de 2010 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie : familles expulsée de Cheikh Jarrah	-	19 970	(19 969)	1	(1)	-
PR743 Protection des réfugiés palestiniens touchés par le conflit armé et les déplacements forcés – phase 2 (Cisjordanie)	-	1 258 191	(1 069 154)	189 037	(189 554)	(517)
PR744 Appel d'urgence de 2010 : dispensaires ambulants visant à desservir les populations isolées ou vivant dans des endroits reculés (Cisjordanie)	-	83 558	(83 089)	469	-	469
PR745 Appel d'urgence de 2010 : appui au programme d'alimentation scolaire d'appoint (Gaza)	-	123 305	(123 305)	-	-	-
PR748 Appel d'urgence de 2010 : remise en état d'urgence, eau et assainissement à Gaza – phase III	-	1 965 924	(1 445 361)	520 563	-	520 563
PR749 Dispensaires ambulants en Cisjordanie	-	174 795	(174 794)	1	(1)	-
PR750 Appel d'urgence de 2010 pour Gaza et la Cisjordanie : jeux d'été à Gaza	-	1 849 568	(1 849 567)	1	(1)	-
PR751 Appel d'urgence de 2010 pour Gaza et la Cisjordanie : distribution de lait en poudre pour nourrissons aux enfants dans le besoin à Gaza	-	29 970	(29 970)	-	-	-
PR753 Appui aux programmes de développement mis en œuvre par l'UNRWA – appel d'urgence de 2010 à Gaza et en Cisjordanie : jeux d'été à Gaza	-	1 245 085	(1 310 616)	(65 531)	-	(65 531)
PR754 Appel d'urgence de 2010 : aide alimentaire aux réfugiés palestiniens vulnérables en Cisjordanie (ramadan)	-	399 900	(399 697)	203	(203)	-
PR755 Appel d'urgence de 2010 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza	-	4 582 178	(4 548 952)	33 225	(33 225)	-
PR756 Programme de création d'emplois d'urgence destiné aux réfugiés palestiniens en Cisjordanie (travail contre rémunération)	-	2 642 688	(2 621 231)	21 458	(21 458)	-
PR757 Couverture d'un tiers des dépenses relatives aux équipes œuvrant dans les 5 dispensaires ambulants en Cisjordanie	-	426 419	(177 016)	249 403	-	249 403
PR758 Appel d'urgence de 2010 : affectation du solde des fonds d'anciennes contributions à Gaza	-	-	-	-	362	362

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR759 Appel d'urgence de 2010 : affectation du solde des fonds d'anciennes contributions en Cisjordanie	–	–	–	–	13 981	13 981
PR760 Appel d'urgence de 2010 : dispensaires ambulants en Cisjordanie	–	129 606	(129 604)	2	(2)	–
PR761 Appel d'urgence de 2010 : fourniture de denrées alimentaires et d'autres produits de base nécessaires à la survie des réfugiés palestiniens vivant à Gaza	–	500 000	(500 001)	(1)	1	–
PR762 Appel d'urgence de 2010 : aide d'urgence relative à l'hygiène du milieu destinée aux réfugiés palestiniens en Cisjordanie	–	151 409	(127 297)	24 113	–	24 113
PR763 Appel d'urgence de 2010 : programme alimentaire scolaire à Gaza	–	25 413	(25 413)	–	–	–
PR764 Appel d'urgence de 2010 : secours destinés à Gaza	–	16 000	(16 000)	–	–	–
PR765 Appel d'urgence de 2010 : aide à la modernisation de 37 centres de santé primaire en Cisjordanie	–	347 222	(347 217)	5	(5)	–
PR767 Appel d'urgence de 2010 dans la bande de Gaza	–	11 148	(11 148)	–	–	–
PR768 Appel d'urgence de 2010/11 : appui au programme de rattrapage scolaire de l'UNRWA à Gaza (programme de création d'emplois – traitements des enseignants)	–	–	(530 973)	(530 973)	530 973	–
PR769 Appel d'urgence de 2010 : création d'emplois d'urgence dans la bande de Gaza	–	1 464 379	(1 464 380)	(1)	1	–
PR770 Appel d'urgence de 2010 : appui au programme d'urgence de l'UNRWA à Gaza (aide alimentaire)	–	3 484 040	(3 446 327)	37 713	(5)	37 708
PR771 Appel d'urgence de 2010 : programme de création d'emplois à Gaza	–	3 110 921	(3 110 921)	–	–	–
PR772 Appel d'urgence de 2010/11 : programme de création d'emplois (Gaza)	–	630 897	(630 897)	–	–	–
PR790 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	–	4 749	(2 332)	2 417	–	2 417
PR791 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	–	64 355	(18 307)	46 048	–	46 048
PR792 Appel d'urgence de 2011 : aide alimentaire à Gaza	–	10 010 010	(11 121 436)	(1 111 426)	–	(1 111 426)
PR793 Appel d'urgence de 2011 : appui économique d'urgence aux moyens de subsistance des réfugiés en Cisjordanie (programme travail contre rémunération)	–	5 005 005	(5 005 004)	1	(1)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR795	Distribution de matériel dans les écoles de l'UNRWA dans la bande de Gaza	–	68 120	(68 120)	–	–
PR796	Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	–	10 011 279	(8 521 556)	1 489 723	1 489 723
PR798	Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	–	31 000 000	(24 217 038)	6 782 962	6 782 962
PR799	Appel d'urgence de 2011 : aide alimentaire d'urgence à Gaza	–	872 312	(758 187)	114 125	114 125
PR800	Appel d'urgence de 2011 : aide destinée à financer les droits de douane relatifs aux dons en nature expédiés à Gaza	–	23 848	(16 900)	6 948	6 948
PR801	Appui au programme de création d'emplois de l'UNRWA en Cisjordanie	–	40 057	(40 057)	–	–
PR802	Programme d'alimentation scolaire dans la bande de Gaza	–	37 037	(37 037)	–	–
PR803	Programme d'alimentation scolaire dans la bande de Gaza	–	213 675	(213 675)	–	–
PR804	Appui au programme d'alimentation scolaire à Gaza	–	105 634	(105 634)	–	–
PR805	Appel d'urgence de 2011 : programme de création d'emplois en Cisjordanie	–	25 000	(25 000)	–	–
PR807	Appel d'urgence de 2011 : aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza et appui d'urgence aux moyens de subsistance en Cisjordanie – travail contre rémunération (réfugiés palestiniens vulnérables)	–	12 553 495	(14 545 134)	(1 991 639)	(1 991 639)
PR810	Appel d'urgence de 2011 : jeux d'été dans la bande de Gaza	–	5 776	(5 776)	–	–
PR811	Appel d'urgence de 2011 : aide alimentaire d'urgence – alimentation scolaire à Gaza	–	2 861 230	(2 834 238)	26 993	26 993
PR812	Appel d'urgence de 2011 : jeux d'été à Gaza	–	1 074 900	(1 074 898)	2	(2)
PR813	Programme d'alimentation scolaire à Gaza	–	64 521	(64 521)	–	–
PR814	Appel d'urgence de 2011 : jeux d'été à Gaza	–	1 566 952	(1 566 951)	–	–
PR815	Protection des réfugiés palestiniens touchés par le conflit armé et les déplacements forcés – phase 3	–	631 017	(492 035)	138 982	138 982
PR816	Appel d'urgence de 2011 : programme d'alimentation scolaire à Gaza	–	142 450	(142 450)	1	(1)

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR817 Appel d'urgence de 2011 : programme de santé mentale à Gaza	-	142 450	(142 450)	1	(1)	-
PR818 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	-	15 000 000	(9 605 042)	5 394 958	-	5 394 958
PR819 Appel d'urgence de 2011 : programme de création d'emplois en faveur des Palestiniens (bande de Gaza)	-	799 975	(799 974)	1	(1)	-
PR821 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	-	29 000 000	(11 975 760)	17 024 240	-	17 024 240
PR822 Appel d'urgence de 2011 : jeux d'été à Gaza	-	71 531	(71 531)	-	-	-
PR823 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	-	232 754	(80 776)	151 978	-	151 978
PR824 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	-	6 175 000	(6 172 778)	2 222	-	2 222
PR825 Distribution de denrées alimentaires aux familles en grande difficulté à Gaza	-	408 361	(370 579)	37 782	-	37 782
PR827 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie)	-	15 000	(14 999)	1	(1)	-
PR828 Appel d'urgence de 2011 (Gaza et Cisjordanie) : appui au programme d'aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza	-	497 093	(1 361)	495 732	-	495 732
PR829 Appel d'urgence de 2011 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie : distribution d'une aide alimentaire aux personnes les plus vulnérables (Cisjordanie)	-	229 651	(22 758)	206 893	-	206 893
PR830 Appel d'urgence de 2011 : amélioration de la sécurité alimentaire à Gaza	-	4 724 728	(1 938 291)	2 786 437	-	2 786 437
PR832 Appel d'urgence de 2011 : programme de création d'emplois (travail contre rémunération) en Cisjordanie	-	1 768 034	(1 018 402)	749 632	-	749 632
PR833 Appel d'urgence de 2011 : programme de création d'emplois (travail contre rémunération) dans la bande de Gaza	-	2 121 641	(1 137 170)	984 471	-	984 471
PR835 Appel d'urgence de 2011 : jeux d'été à Gaza	-	651 578	(685 871)	(34 294)	-	(34 294)
PR836 Appel d'urgence de 2011 : programme d'alimentation scolaire d'appoint pour les écoliers de l'UNRWA à Gaza	-	204 000	(100 625)	103 375	-	103 375
PR837 Appel d'urgence de 2011 (bande de Gaza)	-	-	-	-	969 467	969 467
PR838 Appel d'urgence de 2011 : appui au programme d'urgence de l'UNRWA – alimentation scolaire	-	707 214	(604 721)	102 493	-	102 493
PR839 Appel d'urgence de 2011 : programme d'aide alimentaire (Gaza)	-	99 940	-	99 940	-	99 940

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PR840 Appel d'urgence de 2011 : programme d'aide alimentaire (Gaza)	-	683 995	-	683 995	-	683 995
PR841 Appel d'urgence de 2011 : aide alimentaire d'appoint aux élèves inscrits dans les écoles de l'UNRWA à Gaza	-	1 000 000	(197 607)	802 393	-	802 393
PR842 Appel d'urgence de 2011 : programme d'aide alimentaire en faveur des élèves inscrits dans les écoles de l'UNRWA dans la bande de Gaza	-	80 000	(80 000)	-	-	-
PR843 Programme d'aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza	-	666 667	(399 743)	266 923	-	266 923
PR844 Création d'emplois d'urgence : recrutements directs dans la bande de Gaza	-	53 333	-	53 333	-	53 333
PR845 Appel d'urgence de 2011 : programme d'alimentation scolaire à Gaza	-	68 399	(68 399)	-	-	-
PR846 Appel d'urgence de 2011 : aide alimentaire à Gaza	-	333 333	(333 333)	-	-	-
PR849 Appel d'urgence de 2011 : appui au programme d'alimentation scolaire à Gaza	-	266 667	-	266 667	-	266 667
PR850 Activités de mobilisation menées à l'échelon local en faveur des populations vulnérable de la zone C (Cisjordanie)	-	18 088	-	18 088	-	18 088
PR860 Appel d'urgence de 2012 : jeux d'été à Gaza	-	15 000	-	15 000	-	15 000
PR861 Appel d'urgence de 2012 : Cisjordanie et Gaza	-	63 397	-	63 397	-	63 397
PRYYY Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(77 018 775)	(9 659 549)	35 539 334	25 879 785	11 698 738	(39 440 252)
Total (appels d'urgence)	72 445 637	332 043 831	(423 285 982)	(91 242 151)	7 391 575	(11 404 939)
Fonds consacrés aux projets	-	-	-	-	-	-
Aide aux organismes de microfinancement						
PI000 Programme d'aide aux organismes de microfinancement pour l'ensemble de la zone du ressort de l'Office (dépenses de fonctionnement)	168 623	528 072	(484 827)	43 245	(46 271)	165 597
PI003 Programme de microcrédit pour la Cisjordanie (K1)	14 699	5 773	(29)	5 743	-	20 442
PI005 Programme de microcrédit relatif aux subventions aux projets autofinancés prélevées sur le Fonds général	3 944	-	-	-	-	3 944

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PI007	Programme d'aide aux organismes de microfinancement du Département des secours et des services sociaux	411 083	9 362	(20 955)	(11 594)	–	399 490
PIYYY	Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(288)	–	27	27	–	(261)
Total (aide aux organismes de microfinancement)		598 061	543 206	(505 785)	37 422	(46 271)	589 212
Autres projets							
IS011	Soixantième anniversaire de l'UNRWA : fourniture d'un caméscope et d'un ordinateur à chacune des 400 classes de primaire supérieur et de secondaire de l'UNRWA	–	21 900	(44 700)	(22 800)	–	(22 800)
PE005	Conception et mise en service d'une école d'infirmiers B	39 687	–	–	–	–	39 687
PE008	Centre d'activités féminines – santé et éducation (Cisjordanie)	17 069	–	–	–	–	17 069
PP008	Agrandissement de l'hôpital de Qalqilia (Cisjordanie)	12 093	21 241	(33 332)	(12 091)	(2)	–
PP203	Remplacement d'installations délabrées à l'école de garçons d'Arroub	2 997	–	–	–	(2 997)	–
PP213	Remise en état des voies d'accès au centre de formation de Sibliin	138	–	–	–	–	138
PP215	Construction et aménagement de salles de classe et de cantines dans des écoles primaires supérieures à Gaza	136 534	–	–	–	–	136 534
PP217	Construction de salles de classe supplémentaires à l'école de filles de Dheisheh (Cisjordanie)	13 337	–	–	–	–	13 337
PS003	Coûts liés aux frais de subsistance de M. Przemek Szwadzki, chargé des activités liées aux soixantième anniversaire de l'UNRWA	1 918	–	(1 918)	(1 918)	–	–
PS004	Allocation globale pour la commémoration du soixantième anniversaire de l'UNRWA	78 536	–	(100 074)	(100 074)	–	(21 538)
PS005	Fresh Air Radio	168 408	–	(173 560)	(173 560)	5 152	–
PS006	Soixantième anniversaire de l'UNRWA : concert de Marcel Khalifa (Vienne)	(56 893)	–	–	–	–	(56 893)
PS007	Projet de télévision	3 290	94 011	(96 690)	(2 679)	(2 910)	(2 299)

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PS008	Soixantième anniversaire de l'UNRWA : coûts liés à certaines dépenses promotionnelles et au match de football organisé à Bruxelles	10 000	–	(9 034)	(9 034)	–	966
PS009	Soixantième anniversaires de l'UNRWA : commémoration de la création de l'UNRWA par l'Assemblée générale des Nations Unies	122	–	–	–	(122)	–
PS010	Soixantième anniversaires de l'UNRWA : le Ballon bleu, Propager la nouvelle	162	–	–	–	(162)	–
PS011	Soixantième anniversaires de l'UNRWA : coûts liés aux 2 phases de formation en vue de la réalisation de vidéos et de l'installation d'ordinateurs, achat de 376 ordinateurs et d'unités d'alimentation sans interruption pour 92 ordinateurs devant servir à l'annuaire en ligne annuel de l'UNRWA	257 649	35 519	(282 548)	(247 029)	(10 620)	–
PS013	Soixantième anniversaire de l'UNRWA : fonds réservés aux services consultatifs	–	110 975	(104 955)	6 020	–	6 020
PSYYY	Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(265 507)	–	260 061	260 061	–	(5 446)
Total (autres projets)	419 540	283 646	(586 750)	(303 104)	(11 661)	104 774	
Situation d'urgence au Liban							
IB073	Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : don de denrées alimentaires	43 643	–	–	–	–	43 643
IB021	Projets de relèvement rapide au Liban : ouverture de dispensaires fonctionnant à temps partiel à Bar Elias et à Wadi El-Zeina	–	–	(30)	(30)	30	–
PB022	Projets de relèvement rapide au Liban : installation de quatre groupes électrogènes	13 181	–	–	–	(13 181)	–
PB023	Projets de relèvement rapide au Liban : formation et apprentissage à l'intention des femmes, des jeunes et des handicapés	302	–	–	–	(302)	–
PB025	Projets de relèvement rapide au Liban : reconstruction des bâtiments scolaires de Deir Yasin	35 077	–	(8 221)	(8 221)	(26 857)	–
PB028	Projets de relèvement rapide au Liban : évaluation des besoins des réfugiés palestiniens	2 027	–	–	–	(2 027)	–
PB029	Projets de relèvement rapide au Liban : modernisation du matériel de laboratoire	(42)	–	–	–	42	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PB030 Projets de relèvement rapide au Liban : dotation en personnel et en matériel, y compris transport	5 227	–	–	–	(5 227)	–
PB032 Projets de relèvement rapide au Liban : fourniture de fuel pour les installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées dans les camps	10 875	–	–	–	(10 875)	–
PB034 Projets de relèvement rapide au Liban : système d'information géographique (camps au Liban)	4 888	–	–	–	(4 888)	–
PB051 Appel accéléré de 2007 pour le Liban	296	–	–	–	–	296
PB052 Appel accéléré de 2007 pour le Liban : couverture des besoins médicaux pendant la période d'urgence dans les régions nord du Liban	(16 099)	–	–	–	16 099	–
PB053 Appel accéléré de 2007 pour le Liban	30 164	–	–	–	(30 164)	–
PB054 Appel accéléré de 2007 pour le Liban : activités de sauvetage	16 235	–	–	–	(16 235)	–
PB061 Appel éclair de 2007 pour le Liban : aide humanitaire pour les réfugiés palestiniens au Liban	125	–	–	–	(125)	–
PB062 Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : logements et structures d'urgence pour Nahr el-Bared	(10 333)	–	–	–	10 333	–
PB074 Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008)	11 817	–	(11 787)	(11 787)	(65)	(35)
PB076 Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008)	4 262	–	–	–	(4 262)	–
PB078 Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : groupe de la gestion de la reconstruction, du relèvement et des secours	5 113	–	(30 535)	(30 535)	–	(25 422)
PB079 Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : aide pour les besoins les plus pressants et les plus justifiés sur les 12 prochains mois, hors achat de denrées alimentaires	150 576	–	(146 466)	(146 466)	(4 111)	–
PB081 Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : activités d'urgence dans le camp de Nahr el-Bared	75 738	–	(71 096)	(71 096)	(4 642)	–
PB083 Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : activités d'éducation d'urgence	–	–	–	–	89	89

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PB089 Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : autonomisation économique des jeunes diplômés des écoles de formation professionnelle dans le cadre d'un apprentissage sur le tas	47 059	–	(47 057)	(47 057)	(2)	–
PB097 Création d'un centre médical temporaire dans le nord du Liban (2007-2008)	70 356	–	(70 332)	(70 332)	(24)	–
PB100 Reconstruction de camps de réfugiés palestiniens au Liban en vue de contribuer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix dans le pays	9 979	–	(9 982)	(9 982)	3	–
PB101 Relèvement et reconstruction du camp de Nahr el-Bared et de la zone adjacente	1 163 175	354 713	(1 687 988)	(1 333 275)	170 100	–
PB102 Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : financement des allocations-logement et du dernier semestre de droits d'inscription à l'université pour les étudiants	592	–	–	–	(592)	–
PB120 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide	8 955	–	(8 953)	(8 953)	(2)	–
PB121 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : accès à des services éducatifs, sanitaires et sociaux de base	8 358	–	(8 343)	(8 343)	(15)	–
PB122 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : aide alimentaire d'urgence aux réfugiés palestiniens déplacés de Nahr el-Bared (nord du Liban)	2 956	–	–	–	(2 956)	–
PB125 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide	50 701	–	(50 687)	(50 687)	(14)	–
PB127 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : renforcement des capacités des femmes et des filles dans le camp de Nahr el-Bared	568 982	7 336	(570 277)	(562 941)	(42)	6 000
PB128 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : fourniture d'un logement adéquat aux familles de réfugiés palestiniens et appui à la société civile palestinienne	(984 698)	1 460 178	(454 973)	1 005 205	(20 507)	–
PB129 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : besoins humanitaires fondamentaux des réfugiés palestiniens du camp de Nahr el-Bared	47 843	–	(47 828)	(47 828)	(15)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PB130 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : secours d'urgence aux familles déplacées rentrées au camp de Nahr el-Bared	(58 134)	239 920	(180 406)	59 514	(1 381)	–
PB131 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : construction de 149 logements d'urgence sur plusieurs parcelles du camp de Nahr el-Bared (Liban)	299 198	598 512	(897 737)	(299 224)	26	–
PB132 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : camp de Nahr el-Bared (Liban)	362 527	2 949 853	(3 311 629)	(361 777)	247	998
PB133 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : subvention 2008-2009 pour les camps palestiniens (Liban) – budget du programme bilatéral	153 629	–	(148 406)	(148 406)	–	5 223
PB134 Dégagement des gravats du camp de Nahr el-Bared et des zones adjacentes	78 234	–	(78 234)	(78 234)	–	–
PB135 Appel en faveur des secours et du relèvement rapide dans le camp de Nahr el-Bared (Liban) : déminage	406 303	1 843	(408 146)	(406 303)	–	–
PB136 Appel en faveur des secours et du relèvement rapide dans le camp de Nahr el-Bared (Liban) : appui supplémentaire	377 680	–	(376 750)	(376 750)	(929)	–
PB137 Appel en faveur des secours et du relèvement rapide : camp de Nahr el-Bared (Liban)	3 772 601	–	(3 772 354)	(3 772 354)	(247)	–
PB138 Appel en faveur des secours et du relèvement rapide : camp de Nahr el-Bared (Liban)	17 247	–	(17 247)	(17 247)	–	–
PB139 Aide à la reconstruction du camp de réfugiés palestiniens de Nahr el-Bared et des zones adjacentes par le déminage de la surface et de la couche superficielle de la zone du nord du Liban	256 745	–	(250 842)	(250 842)	(5 902)	–
PB140 Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : alimentation durable en eau chaude dans les logements temporaires mis à disposition des réfugiés palestiniens par l'UNRWA dans le nord du Liban	484 900	–	(476 588)	(476 588)	(8 312)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PB141 Appel en faveur des secours et du relèvement rapide : allocations-logement (camp de Nahr el-Bared) (Liban)	–	19 970	(19 969)	1	(1)	–
PB142 Appel en faveur des secours et du relèvement rapide : secours aux réfugiés déplacés du camp de Nahr el-Bared (Liban)	–	126 743	(126 740)	2	(2)	–
PB143 Appel en faveur des secours et du relèvement rapide : aide alimentaire d'urgence aux familles déplacées rentrées au camp de Nahr el-Bared (Liban)	–	1 172 161	(1 457 325)	(285 164)	–	(285 164)
PB144 Activités prioritaires de relèvement rapide et de secours dans le camp de Nahr el-Bared (Liban) et appui supplémentaire aux activités de ce type en 2010	–	611 247	(611 242)	5	(10)	(5)
PB145 Appel en faveur des secours et du relèvement rapide : camp de Nahr el-Bared (Liban)	–	876 910	(876 909)	1	(1)	–
PB146 Appel de 2010 en faveur des secours et du relèvement : camp de Nahr el-Bared (Liban)	–	2 009 920	(2 009 921)	(1)	1	–
PB147 Appui aux secours et au relèvement dans le camp de Nahr el-Bared (Liban) en 2010 : soins hospitaliers et médicaments pour les familles de réfugiés palestiniennes les plus vulnérables	–	340 136	(340 029)	107	(107)	–
PB148 Aide d'urgence au relogement des familles déplacées du camp de Nahr el-Bared (Liban)	–	1 111 111	(1 254 591)	(143 480)	–	(143 480)
PB149 Appui aux activités de secours et de relèvement dans le camp de Nahr el-Bared : fourniture d'un logement adéquat aux familles de réfugiés palestiniens déplacées (Liban)	–	816 327	(816 326)	–	–	–
PB150 Appui aux secours et au relèvement dans le camp de Nahr el-Bared (Liban) en 2010	–	500 000	(498 805)	1 195	–	1 195
PB152 Appui aux secours et au relèvement dans le camp de Nahr el-Bared (Liban) en 2010	–	250 000	(249 995)	5	(5)	–
PB154 Besoins du camp de Nahr el-Bared (Liban) : secours et relèvement	–	2 314 815	(2 314 813)	2	(2)	–
PB155 Appel d'urgence de 2011 en faveur des secours et du relèvement rapide : le camp de Nahr el-Bared	–	2 000 000	(1 997 856)	2 144	–	2 144
PB156 Appel d'urgence de 2011 en faveur des secours et du relèvement rapide : le camp de Nahr el-Bared	–	250 000	(249 998)	2	(2)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PB157	Appel d'urgence de 2011 en faveur des secours et du relèvement rapide : camp de Nahr el-Bared	–	881 057	(878 556)	2 501	–	2 501
PB158	Appel d'urgence de 2011 en faveur des secours et du relèvement rapide : camp de Nahr el-Bared	–	843 455	(840 518)	2 937	–	2 937
PB159	Aide alimentaire d'urgence aux familles déplacées rentrées au camp de Nahr el-Bared (Liban) : 2011	–	1 316 872	(1 643 282)	(326 410)	–	(326 410)
PB160	Appel d'urgence de 2011 en faveur des secours et du relèvement rapide : camp de Nahr el-Bared	–	2 500 000	(2 157 072)	342 928	–	342 928
PB161	Protection des réfugiés palestiniens au Liban (santé) – phase II (camp de Nahr el-Bared)	–	1 141 227	(756 995)	384 232	–	384 232
PB162	Prévention d'un nouveau conflit dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban : allocations-logement en faveur des réfugiés du camp de Nahr el-Bared	–	6 208 428	(3 323 732)	2 884 696	–	2 884 696
PB163	Solde des fonds et économies concernant divers projets anciens	–	–	–	–	592	592
PB165	Projet de l'UNRWA : Restaurer la dignité – Nahr el-Bared (Liban)	–	1 876 493	–	1 876 493	–	1 876 493
PB167	Programme de protection sociale dans la bande de Gaza	–	250 000	–	250 000	–	250 000
PBYYY	Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(2 763 392)	–	2 631 253	2 631 253	–	(132 139)
	Total (situation d'urgence au Liban)	4 764 869	33 029 227	(32 936 315)	92 912	33 531	4 891 312
	Projets postretrait						
PD001	Remise en état de logements de réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza	5 164 366	–	(603 348)	(603 348)	–	4 561 018
PD003	Réaménagement du camp de réfugiés de Khan Younis : construction de 231 logements	3 233 733	3 628 302	(4 282 270)	(653 968)	–	2 579 765
PD005	Travaux de raccordement au tout-à-l'égout au camp de Khan Younis	1 330 436	–	(684)	(684)	–	1 329 753
PD006	Activités de remise en état de logements (matériaux, salaires)	1 315 639	–	(978 420)	(978 420)	–	337 219
PDYYY	Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(5 425 949)	(1 805 846)	1 462 022	(343 824)	1 805 846	(3 963 927)
	Total (projets postretrait)	5 618 225	1 822 456	(4 402 700)	(2 580 244)	1 805 846	4 843 828

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
Initiative d'amélioration des camps au Liban							
PG001	Projets réalisés au Liban dans le cadre de l'initiative d'amélioration des camps	474 209	–	(459 783)	(459 783)	(14 426)	–
PG002	Alimentation en eau et évacuation des eaux usées et des eaux de pluie dans le camp de Chatila (Liban)	1 341 894	–	(1 342 190)	(1 342 190)	296	–
PG004	Modernisation de l'infrastructure de télécommunications de l'UNRWA au Liban	142 904	–	(132 527)	(132 527)	–	10 378
PG005	Programme d'amélioration des camps mené par l'UNRWA au Liban	190 680	–	(189 490)	(189 490)	(1 190)	–
PG009	Informatique de santé (phase I) : modernisation des systèmes d'information statistique sur la santé, au Liban, et projet pilote d'informatisation	15 438	–	(14 767)	(14 767)	(672)	–
PG010	Groupes d'intervention précoce en faveur des personnes handicapées	180 494	–	(180 493)	(180 493)	(1)	–
PG013	Dépistage précoce et prise en charge des cancers du col de l'utérus et du sein parmi les Palestiniennes vulnérables	184 246	–	(175 619)	(175 619)	–	8 628
PG014	Création d'un centre médical à mi-temps à Kfar Bada, dans la région de Tyr	51 371	–	(51 367)	(51 367)	(4)	–
PG015	Création d'un centre de soins ophtalmologiques dans chacune des 5 régions du Liban	275	–	–	–	–	275
PG016	Création d'un laboratoire d'analyses médicales au centre médical de Nabatieh	16 884	–	(16 435)	(16 435)	–	449
PG017	Création de 2 cabinets dentaires ambulants	98 197	–	(93 881)	(93 881)	–	4 316
PG018	Amélioration de l'infrastructure d'hygiène du milieu dans les camps de Beyrouth	508 001	3 949 303	(5 125 912)	(1 176 609)	–	(668 608)
PG019	Création d'un centre de formation professionnel dans le nord du Liban	94 877	1 248 719	(1 331 067)	(82 348)	(28 581)	(16 052)
PG020	Construction et remise en état de logements dans le sud du Liban	(249 995)	249 363	–	249 363	632	–
PG021	Amélioration de l'agriculture durable pour les camps et communautés de réfugiés palestiniens dans le sud du Liban	(66 080)	297 936	(233 899)	64 037	2 043	–
PG022	Remise en état de logements dans le camp de Bourj el-Chemali (Liban)	430 230	3 599 926	(4 403 041)	(803 116)	–	(372 886)

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PG023 Construction d'une infrastructure d'alimentation en eau dans les camps de réfugiés palestiniens (Liban)	498 575	–	(497 263)	(497 263)	–	1 313
PG024 Informatique de santé (phase II) : mise en service d'un système de gestion de l'information statistique sanitaire au Liban accessible par 29 centres médicaux, par le bureau de l'UNRWA au Liban et le siège de l'UNRWA à Amman	253 792	–	(146 791)	(146 791)	670	107 671
PG025 Services consultatifs en vue de la réalisation d'une étude sur les factures d'électricité dans tous les locaux de l'UNRWA au Liban	–	19 937	(19 966)	(29)	29	–
PG026 Projet de gestion des déchets solides à Rashidieh (Liban)	–	259 932	(209 877)	50 055	–	50 055
PG027 Remise en état des logements dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban	–	399 932	(448 111)	(48 178)	–	(48 178)
PG028 Hygiène du milieu – projet de la Direction suisse du développement et de la coopération au Liban	–	180 000	(129 630)	50 370	–	50 370
PGYYY Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(6 946 521)	(1 281 341)	6 805 698	5 524 357	1 281 341	(140 823)
Total (initiative d'amélioration des camps au Liban)	(2 780 528)	8 923 708	(8 396 411)	527 297	1 240 137	(1 013 094)
Camp de réfugiés de Nahr el-Bared						
PJ001 Appui à l'aide humanitaire en faveur des réfugiés palestiniens au Liban	505 299	–	(505 285)	(505 285)	(14)	–
PJ002 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	1 292 903	–	(1 292 902)	(1 292 902)	(1)	–
PJ003 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	874 337	4 475	(878 811)	(874 336)	(1)	–
PJ004 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	17 957 681	–	(10 474 866)	(10 474 866)	(1 290)	7 481 525
PJ005 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	996 451	–	(994 639)	(994 639)	–	1 813
PJ006 Relèvement et reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	1 999 975	2 999 950	(3 560 461)	(560 511)	–	1 439 464
PJ007 Appel en faveur du relèvement et de la reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared	1 522 470	–	(789 398)	(789 398)	–	733 073

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PJ008 Relèvement et reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared	476 788	2 302	(479 086)	(476 784)	(3)	–
PJ009 Relèvement et reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared : construction de 117 logements et de 34 autres unités non résidentielles et des infrastructures y afférentes	2 905 082	2 629 766	(5 514 116)	(2 884 350)	–	20 732
PJ010 Relèvement et reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared	130 169	–	(129 140)	(129 140)	–	1 029
PJ012 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	1 382 538	(2 100 000)	(717 462)	–	(717 462)
PJ013 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	25 000 000	–	(5 436 474)	(5 436 474)	–	19 563 526
PJ014 Dégagement des gravats	–	1 300 000	(1 299 946)	54	(54)	–
PJ016 Reconstruction de logements et de bâtiments non résidentiels – phase 2	–	6 975 000	(411 594)	6 563 406	–	6 563 406
PJ017 Construction de 4 écoles à Nahr el-Bared en plusieurs temps pendant les trois prochaines années – phase 1 : construction de l'école A1	–	1 916 754	(1 916 725)	30	(30)	–
PJ018 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	18 000 000	(2 580 378)	15 419 622	–	15 419 622
PJ019 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	2 010 690	(330 060)	1 680 630	–	1 680 630
PJ020 Reconstruction du camp de réfugiés palestiniens de Nahr el-Bared en vue de contribuer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix au Liban	–	2 458 415	(235 369)	2 223 046	–	2 223 046
PJ021 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban) : reconstruction de l'école II	–	1 010 287	(32 813)	977 474	–	977 474
PJ022 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	10 500 000	(250 230)	10 249 770	–	10 249 770
PJ023 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	2 046 748	(227)	2 046 520	–	2 046 520
PJ024 Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	1 157 575	–	1 157 575	–	1 157 575

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PJYYY Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(16 126 613)	–	(2 355 661)	(2 355 661)	–	(18 482 274)
Total (camp de réfugiés de Nahr el-Bared)	37 534 542	54 394 500	(41 568 181)	12 826 319	(1 393)	50 359 468
Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises						
PC999 Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises	(4 570 304)	16 733 128	(14 842 949)	1 890 179	(417 869)	(3 097 994)
Total (programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises)	(4 570 304)	16 733 128	(14 842 949)	1 890 179	(417 869)	(3 097 994)
Projets postérieurs à 1999						
IQ200 Développement des activités sportives, achat de matériel et modernisation des installations sportives dans les camps de Ramallah et de Jéricho	–	3 652 684	(3 652 684)	–	–	–
IQ652 Activités en faveur de la santé maternelle et infantile et de la nutrition menées en Cisjordanie	–	75 200	(75 200)	–	–	–
IQ666 Construction d'une deuxième école primaire supérieure de garçons dans le camp d'Askar (Cisjordanie)	–	1 150 052	(1 150 052)	–	–	–
IQ758 Aide alimentaire à Gaza à l'occasion du ramadan (farine, riz, sucre, macaroni, lentilles)	–	325 251	(417 987)	(92 737)	92 737	–
IQ790 Don de livres à la bibliothèque du centre de formation dans la zone adjacente au camp de Nahr el-Bared (Liban)	–	10 300	(10 300)	–	–	–
IQA01 Frais de personnel : administrateur auxiliaire attaché de recherche et chargé des rapports (bureau de Cisjordanie)	–	104 021	(104 021)	–	–	–
IQA02 Frais de personnel : administrateur auxiliaire spécialiste du contrôle et de l'évaluation (siège à Amman)	–	119 185	(119 185)	–	–	–
IQA03 Frais de personnel : M ^{me} Sae Osawa, administratrice auxiliaire des programmes, Département de l'éducation (bureau de Jordanie)	–	177 081	(177 081)	–	–	–
IQA04 Frais de personnel : administrateur auxiliaire attaché de recherche (bureau de Gaza)	–	302 786	(302 786)	–	–	–

<i>Fonds ou projet</i>		<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
IQA05	Frais de personnel : administrateur auxiliaire, spécialiste des relations extérieures et des projets, Département des relations extérieures (siège)	-	149 208	(149 208)	-	-	-
IQA06	Frais de personnel : M ^{me} Noemi Becerra, administratrice auxiliaire attachée de liaison, bureau du représentant de l'UNRWA à New York	-	222 639	(222 639)	-	-	-
IQA07	Frais de personnel : M ^{me} Paz Fernandez Herrero, administratrice auxiliaire de projets et responsable des relations extérieures, Département des relations extérieures (siège de Gaza – Jérusalem)	-	309 303	(309 303)	-	-	-
IQA08	Frais de personnel : M ^{me} Miho Kishitani, administratrice auxiliaire, spécialiste des relations extérieures et des projets, Département des relations extérieures (siège de Gaza – Jérusalem)	-	86 699	(86 699)	-	-	-
IQA09	Frais de personnel : M ^{me} Elham Allan Kryger, administratrice auxiliaire, spécialiste des ressources humaines (problématique hommes-femmes) (siège à Amman)	-	179 116	(179 116)	-	-	-
IQA10	Frais de personnel : M ^{me} Amira Nitze Hassan, administratrice auxiliaire et assistante spéciale du Directeur des activités de l'UNRWA en Jordanie (bureau de Jordanie)	-	211 003	(211 003)	-	-	-
IQA11	Frais de personnel : M ^{me} Sonja Hemberg, administratrice auxiliaire et assistante spéciale du Directeur des activités de l'UNRWA en Cisjordanie	-	209 370	(209 370)	-	-	-
IQA12	Frais de personnel : M ^{me} Carmen Lloveres, administratrice auxiliaire, administratrice de projets sanitaires (bureau du Liban)	-	177 690	(177 690)	-	-	-
IQA13	Frais de personnel : M. Javier Castillo Alvarez, administrateur auxiliaire en Jordanie, analyste de la gestion	-	228 450	(228 450)	-	-	-
IQA14	Frais de personnel : M ^{me} Rea Bonzi, administratrice auxiliaire à Jérusalem, spécialiste de la problématique hommes-femmes	-	213 422	(213 422)	-	-	-
IQA15	Frais de personnel : M ^{me} Uta Filz, administratrice auxiliaire à Jérusalem	-	271 645	(271 645)	-	-	-
IQA16	Frais de personnel : M ^{me} Tove Myhrman, administratrice auxiliaire à Jérusalem	-	241 387	(241 387)	-	-	-

<i>Fonds ou projet</i>		<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
IQA17	Frais de personnel : M ^{me} Rosa Bahl, administratrice auxiliaire à Jérusalem, spécialiste de la mobilisation de ressources, des partenariats et des manifestations spéciales	–	132 869	(132 869)	–	–	–
IQA18	Frais de personnel : M ^{me} Nuria Branders, administratrice auxiliaire à Jérusalem, spécialiste de l'appui aux programmes	–	227 835	(227 835)	–	–	–
IQA19	Frais de personnel : M ^{me} Anna Katariina Savolainen, administratrice auxiliaire en Jordanie, spécialiste du suivi et de l'évaluation	–	190 323	(190 323)	–	–	–
IQA20	Frais de personnel : M ^{me} Thea Agape Lim, administratrice auxiliaire à Jérusalem, juriste	–	280 063	(280 063)	–	–	–
IQA21	Frais de personnel : M. Damien Vaquero, administrateur auxiliaire à Gaza, spécialiste de l'information et de la coordination, bureau du Directeur	–	52 382	(52 382)	–	–	–
IQA23	Frais de personnel : M ^{me} Merit Hietanen, administratrice auxiliaire à Gaza, spécialiste des relations avec les populations	–	58 830	(58 830)	–	–	–
IQA24	Frais de personnel : M ^{me} Claire Petit, administratrice auxiliaire à Jérusalem, assistante spéciale du Directeur des activités de l'UNRWA	–	158 076	(158 076)	–	–	–
IQA25	Frais de personnel : M ^{me} Lovena Appasami, administratrice auxiliaire à Jérusalem, spécialiste de la problématique hommes-femmes	–	133 778	(133 778)	–	–	–
IQA26	Frais de personnel : M ^{me} Anna Andrejew-Janssens, administratrice auxiliaire, auditrice (siège d'Amman)	–	144 686	(144 686)	–	–	–
IQA27	Frais de personnel : M ^{me} Paula Ojala, administratrice auxiliaire, spécialiste des besoins éducatifs spéciaux (siège d'Amman)	–	101 427	(101 427)	–	–	–
IQA28	Frais de personnel : M ^{me} Carolin Bender, administratrice auxiliaire, urbaniste et architecte (siège d'Amman)	–	142 281	(142 281)	–	–	–
IQA29	Frais de personnel : M ^{me} Anna Verley Kvittingen, administratrice auxiliaire, spécialiste de l'analyse stratégique (siège d'Amman)	–	112 221	(112 221)	–	–	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
IQA30 Frais de personnel : M. Jonas Kubitscheck, administrateur auxiliaire, spécialiste des ressources humaines (siège d'Amman)	–	38 970	(38 970)	–	–	–
PQ002 Assistance technique dans le domaine de la planification de l'enseignement – contribution en nature	8 545	–	(7 531)	(7 531)	–	1 015
PQ014 Frais de fonctionnement des 4 écoles maternelles au Liban	10 250	253 572	(259 061)	(5 489)	–	4 761
PQ052 Construction et aménagement des écoles mixtes de Beit Jala et de Bir Zeit (zone de Saïda)	(28 652)	–	–	–	28 652	–
PQ056 Fonds pour l'octroi de bourses aux Palestiniennes réfugiées au Liban	136 648	194 096	(306 201)	(112 105)	–	24 543
PQ078 Renforcement des services proposés : 1 juriste et 1 administrateur	5 640	–	–	–	–	5 640
PQ109 Projet d'amélioration de l'hygiène du milieu et d'assainissement (camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie)	(1 268 578)	–	(405 426)	(405 426)	–	(1 674 004)
PQ161 Alimentation en eau et services d'assainissement dans les camps de réfugiés de Kan Danour et Kan Eshieh	67 248	1 106 443	(1 176 386)	(69 944)	2 696	–
PQ162 Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	4 649	–	–	–	(4 649)	–
PQ171 Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	(429 182)	433 600	(4 417)	429 183	(1)	–
PQ181 Remise en état des logements par les familles elles-mêmes (Cisjordanie)	(143)	–	–	–	143	–
PQ189 Projets de reconstruction à Neirab : phase I	–	–	1 232	1 232	(1 232)	–
PQ190 Initiative relative à l'informatique (phase V)	61 491	–	(59 950)	(59 950)	(1 541)	–
PQ197 Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	142 072	400 617	(416 891)	(16 274)	–	125 798
PQ200 Développement des activités sportives, achat de matériel et modernisation des installations sportives dans les camps de Ramallah et de Jéricho	7 455	–	–	–	–	7 455
PQ201 Appui aux programmes et activités d'éducation de l'UNRWA qui sont axés sur l'enseignement supérieur (Liban)	4 855	–	–	–	(4 855)	–
PQ221 Remise en état du camp de Neirab et lancement du programme de développement du camp Ein el-Tel (Syrie)	5 970	–	(5 961)	(5 961)	(9)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PQ226	Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	48 146	–	–	–	(48 146)	–
PQ248	Projet de bus informatique	516	–	(155)	(155)	–	361
PQ249	École de musique pour les enfants (Syrie)	243	15 473	(9 165)	6 308	1 232	7 783
PQ251	Projet de remise en état de Neirab (phase I) : aide à la gestion du projet et appui à la promotion de moyens de subsistance durables	208	–	–	–	(208)	–
PQ254	Projet intégré de développement du jeune enfant et d'éducation des enfants	–	25 938	(16 582)	9 356	–	9 356
PQ271	Achats d'ordinateurs pour l'école primaire supérieure de Jabalia	–	–	(40)	(40)	40	–
PQ276	Formation à la passation de marchés	166 297	–	(4 010)	(4 010)	–	162 287
PQ288	Atténuation de la pauvreté : programme de formation et d'apprentissage en Cisjordanie	(71 919)	–	–	–	–	(71 919)
PQ290	Programme d'aide psychosociale (Cisjordanie)	19 631	–	(14 226)	(14 226)	(5 405)	–
PQ291	Écoles de l'UNRWA à Khan Younis et à Ramallah (Liban)	–	–	–	–	85	85
PQ302	Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés	20 641	–	–	–	(20 641)	–
PQ305	Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés	460 161	–	–	–	–	460 161
PQ307	Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés (USAID)	384 090	–	–	–	–	384 090
PQ309	Équipement d'une ludothèque au centre pour femmes de Rafah (bande de Gaza)	1 913	–	–	–	(1 913)	–
PQ323	Formation d'assistants sociaux et certification en sciences sociales	273	–	–	–	(273)	–
PQ325	Administratrice auxiliaire, spécialiste des relations extérieures et des projets au Département des relations extérieures, M ^{me} Berangere Boell (siège de Gaza)	23 387	–	(10 457)	(10 457)	(12 929)	–
PQ326	Administratrice auxiliaire, experte associée, M ^{me} Marion Taupiac (bureau de Cisjordanie)	24 421	–	(4 801)	(4 801)	(19 620)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ327 Construction et aménagement de 1 salle pour l'enseignement ménager, de 2 salles des professeurs, de 2 salles de stockage et de 6 salles de classe à l'école primaire supérieure de filles A (Gaza)	(212 430)	212 433	–	212 433	(3)	–
PQ333 Bourses d'études de l'Union européenne à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban	131 843	96 699	(108 339)	(11 640)	–	120 203
PQ338 Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés	254	–	–	–	–	254
PQ349 Distribution de rations et de sommes en espèces aux 392 Palestiniens ayant quitté l'Iraq : 2006	613	–	–	–	–	613
PQ351 Amélioration de l'éducation des jeunes réfugiées palestiniennes au Liban pour leur permettre de trouver plus facilement un emploi	3 322 613	181 514	(4 966 744)	(4 785 230)	132 099	(1 330 518)
PQ353 Gouvernance et autonomisation des réfugiés palestiniens au Liban	305	–	–	–	(305)	–
PQ374 Remise en état de logements à l'intention des familles en grande difficulté en Cisjordanie	1 961	–	–	–	(1 960)	1
PQ378 Collecte de données par l'Université de Louvain – phase 1	22 646	–	–	–	–	22 646
PQ380 Développement des camps – Université de Stuttgart	(3 939)	–	–	–	–	(3 939)
PQ381 Élaboration de programmes de formation et de manuels – Université de Stuttgart	(22 581)	–	–	–	–	(22 581)
PQ383 Équipement d'une ludothèque au centre pour femmes de Beit Hanoun (bande de Gaza)	–	–	(14)	(14)	14	–
PQ384 Administrateur auxiliaire au Groupe d'analyse stratégique (siège d'Amman)	9 688	–	(5 621)	(5 621)	(4 067)	–
PQ385 Transformation du centre de soins de santé maternelle et infantile de Nureirat en un centre médical polyvalent	288 019	55 476	(315 556)	(260 080)	–	27 939
PQ386 Reconstruction et équipement du centre médical de Jabalia	884 547	306 190	(1 179 207)	(873 017)	–	11 530
PQ387 Transformation du centre de soins de santé maternelle et infantile de Fakhoura en un centre médical polyvalent	342 322	–	–	–	–	342 322
PQ389 Reconstruction et équipement de l'école de garçons A et B de Deir Al-Balah Elem (Gaza)	(26 926)	27 024	(98)	26 926	–	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ390 Remise en état de logements de réfugiés palestiniens à Gaza	(651 280)	999 632	(363 128)	636 505	–	(14 775)
PQ393 Promotion de la résolution des conflits, de la tolérance et des droits fondamentaux	4 245	–	(4 243)	(4 243)	(2)	–
PQ398 Construction, aménagement et équipement de classes supplémentaires dans les écoles de garçons de Cisjordanie	58 116	–	–	–	(58 116)	–
PQ400 Bourses d'études en Jordanie	43 702	113 164	(127 840)	(14 676)	–	29 026
PQ404 Amélioration de l'aptitude à l'emploi des réfugiés palestiniens en Syrie	555 519	–	(523 655)	(523 655)	–	31 864
PQ407 Administrateur adjoint à la communication et à l'information (première année)	5 939	–	–	–	(5 939)	–
PQ410 Bourses universitaires à l'intention de réfugiés palestiniens, au Liban	134 277	16 365	(122 560)	(106 195)	–	28 082
PQ412 Construction d'une école de filles à Sanour (Cisjordanie)	(261 122)	258 559	–	258 559	–	(2 563)
PQ413 Reconstruction de l'école primaire supérieure de filles de Balata (Cisjordanie)	(261 820)	259 245	–	259 245	2 575	–
PQ414 Projets à l'intention des réfugiés à la frontière entre l'Iraq et la Syrie	30	–	–	–	(30)	–
PQ416 Distribution de rations et de sommes en espèces aux 392 Palestiniens ayant quitté l'Iraq : 2007	14 817	–	–	–	–	14 817
PQ417 Cours de formation professionnelle accélérée	(1 500)	–	–	–	1 500	–
PQ418 Remise en état de logements en Cisjordanie	3 338	–	–	–	–	3 338
PQ419 Construction et équipement de l'école primaire supérieure D et de l'école élémentaire de garçons à Nuseirat	759 366	334 345	(1 517 624)	(1 183 279)	70 997	(352 915)
PQ420 Construction et équipement de l'école primaire supérieure de filles D et de l'école élémentaire mixte à Khan Younis	(41 841)	–	(1 015 524)	(1 015 524)	–	(1 057 364)
PQ421 Construction, aménagement et équipement de salles de classe à l'école de garçons de Tulkarem	121 903	27 582	(149 295)	(121 713)	–	190
PQ422 Construction, aménagement et équipement de salles de classe à l'école de garçons de Tulkarem	17 435	–	–	–	(17 435)	–
PQ423 Reconstruction de l'école de garçons de Qalqilia pour cause de vétusté	(936 612)	936 613	–	936 613	(1)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ424 Reconstruction de salles de classe à l'école de garçons d'Hébron pour cause de vétusté	37 915	–	–	–	(37 915)	–
PQ425 Construction, aménagement et équipement de salles de classe à l'école de garçons de Djénine	20 646	–	(1 813)	(1 813)	(18 833)	–
PQ426 Construction, aménagement et équipement de salles de classe à l'école mixte de Beit Jala	(201 436)	201 435	–	201 435	1	–
PQ427 Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp de Jérash (Jordanie) : mise au point et application d'une stratégie de développement local	79 094	–	(112 347)	(112 347)	8 489	(24 763)
PQ428 Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp de Jérash (Jordanie) : associations locales	27 776	–	(194 495)	(194 495)	173 695	6 976
PQ429 Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp de Jérash (Jordanie) : besoins pressants relatifs aux conditions de vie	268 904	–	(54 322)	(54 322)	(193 529)	21 053
PQ430 Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp de Jérash (Jordanie) : activités d'appui	37 056	–	(14 772)	(14 772)	11 345	33 629
PQ433 Agent de liaison hors classe au bureau du représentant de l'UNRWA à Genève	26 522	–	(25 013)	(25 013)	(1 508)	–
PQ434 Bourses d'études à l'intention des réfugiés palestiniens immatriculés, dans les cinq secteurs de l'UNRWA	1 058	–	–	–	–	1 058
PQ437 Formation de personnel médical (bande de Gaza)	200 865	–	1 129	1 129	–	201 994
PQ445 Atténuation de la pauvreté : programme de formation et d'apprentissage en Cisjordanie	(31 279)	–	–	–	–	(31 279)
PQ453 Bourses d'études de l'Union européenne à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban	1 122 501	1 519 076	(1 584 018)	(64 942)	–	1 057 559
PQ455 Construction, équipement et aménagement de l'école de Al-Faradeh/Ioura dans le camp de Sbeineh (Syrie)	7 963	–	(7 948)	(7 948)	(15)	–
PQ456 Remise en état de logements en Cisjordanie : réparation de 12 logements dans le camp de Jalazone et reconstruction de 4 logements dans le camp d'Amari	15 989	–	–	–	(15 989)	–
PQ457 Construction et équipement d'une école destinée à remplacer les écoles élémentaires de filles n ^{os} 1, 2 et 3 de Zarqa (Jordanie)	76 815	–	(24 801)	(24 801)	(52 014)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ458 Remise en état (reconstruction) de logements à l'intention des ménages en grande difficulté (Jordanie)	21 997	–	(21 996)	(21 996)	(1)	–
PQ460 Reconstruction de 2 écoles dans le camp de Sbeineh (Syrie)	8 058	–	(8 056)	(8 056)	(1)	–
PQ461 Reconstruction de 2 écoles dans le camp de Deraa (Syrie)	30 469	–	(30 423)	(30 423)	(46)	–
PQ462 Intervention dans le village d'Um-Al-Nasser, à Gaza (débordement des eaux d'égout)	93 420	–	(93 328)	(93 328)	(92)	–
PQ463 Formation de travailleurs sociaux et délivrance de certificats en Jordanie, en Syrie, au Liban et en Cisjordanie	814	–	–	–	(814)	–
PQ464 Élargissement du programme de formation à la promotion du règlement des conflits, de la tolérance et des droits fondamentaux dans les écoles de l'UNRWA et d'autres établissements d'enseignement	27 178	–	(26 559)	(26 559)	–	620
PQ465 Remise en état de 6 logements (Cisjordanie)	1 914	–	–	–	(1 914)	–
PQ468 Programme d'aide psychosociale (Cisjordanie)	420	–	–	–	(420)	–
PQ473 Contribution supplémentaire à des activités de remise en état dans le camp de Neirab et de développement dans le camp d'Ein el-Tal (Syrie)	254 142	–	(254 139)	(254 139)	(3)	–
PQ475 Administrateur auxiliaire (projets et recherche) (Syrie)	118 991	–	(80 769)	(80 769)	(38 222)	–
PQ478 Frais de personnel : M ^{me} Flavia Riccardo, administratrice auxiliaire, spécialiste de la santé publique et épidémiologiste (siège d'Amman)	2 920	429	(8 420)	(7 991)	5 071	–
PQ479 Frais de personnel : M ^{me} Giulia Pianigiani, administratrice auxiliaire, spécialiste du suivi et de l'évaluation (Cisjordanie)	67 320	–	(34 382)	(34 382)	(32 938)	–
PQ482 Mise en œuvre de programmes d'assistance à l'intention des réfugiés de Palestine ayant quitté l'Iraq pour s'installer en Syrie	–	–	(34)	(34)	34	–
PQ483 Formation de femmes médecins à la santé publique et à la gestion	14 000	–	(14 000)	(14 000)	–	–
PQ484 Remise en état de logements (sécurité) dans les camps de réfugiés (Syrie)	(247 594)	219 100	–	219 100	28 493	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PQ485	Solution novatrice d'amélioration stratégique des camps de réfugiés palestiniens	1 001 087	–	(994 857)	(994 857)	(12 576)	(6 346)
PQ487	Initiative de l'UNRWA en faveur de l'égalité des sexes à Gaza – « L'égalité en action »	422 099	–	(378 354)	(378 354)	–	43 746
PQ488	Distribution de rations et de sommes en espèces aux Palestiniens ayant quitté l'Iraq pour s'installer en Jordanie : 2008	3 212	–	–	–	–	3 212
PQ491	Poste d'administrateur auxiliaire français au bureau de l'UNRWA au Liban	85 750	47 725	(121 674)	(73 949)	–	11 801
PQ495	Frais de personnel : M. David Logi, assistant spécial du Directeur des activités de l'UNRWA au Liban	13 921	–	(10 200)	(10 200)	–	3 721
PQ496	Frais de personnel : M. Atsuko Nishimoto, administrateur auxiliaire, spécialistes des projets au Liban	35 630	–	(30 130)	(30 130)	(5 501)	–
PQ497	Création d'un bureau de liaison à Bruxelles	2 680	–	–	–	(2 680)	–
PQ501	Secrétariat du Comité de suivi de l'aptitude à l'emploi des réfugiés palestiniens au Liban	15 005	–	(14 549)	(14 549)	(456)	–
PQ502	UNESCO – éducation 2007 : formulation d'orientations, planification, gestion, contrôle, évaluation des systèmes éducatifs et mise en œuvre d'un cadre d'enseignement de qualité	1 758	–	–	–	–	1 758
PQ503	Exposition photographique commémorative : l'UNRWA en 1948	141	–	–	–	(141)	–
PQ512	Projet de remise en état du camp de Neirab (Syrie)	971 427	1 515 335	(1 658 705)	(143 370)	–	828 056
PQ524	Entretien de deux salles de classe à l'école de Chatila devant servir de salle de formation prémédicale et de salle de loisirs (Liban)	650	–	(648)	(648)	(3)	–
PQ527	Achat de médicaments pour le camp de Kalandia (Cisjordanie)	15 576	–	–	–	–	15 576
PQ528	Remise en état des logements des réfugiés en grande difficulté et de ceux qui vivent dans des logements structurellement défectueux ou vétustes (Cisjordanie)	716	–	–	–	–	716
PQ532	Satisfaction des besoins locaux : reconstruction du centre de développement de Yarmouk	1 044 912	–	(922 151)	(922 151)	–	122 761

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ533 Formation professionnelle et technique d'été destinée aux jeunes Iraquiens palestiniens (Syrie)	618	-	(613)	(613)	(5)	-
PQ538 Amélioration de l'éducation des enfants réfugiés palestiniens du camp de Yarmouk (Syrie)	457 991	-	(457 981)	(457 981)	(10)	-
PQ539 Construction et équipement d'une école destinée à remplacer l'école primaire supérieure de garçons n° 2 et l'école élémentaire de garçons de Zarqa (Jordanie)	(169 912)	784 086	(614 129)	169 957	(44)	-
PQ540 Projet relatif aux droits de l'homme, à la résolution de conflits et à l'éducation à la tolérance	83 797	-	(74 158)	(74 158)	(9 639)	-
PQ541 Achat de matériel pour les centres médicaux en Jordanie	10 602	-	(10 778)	(10 778)	177	-
PQ542 Agrandissement des centres médicaux de Baqa'a et Hosn (Jordanie)	345 316	-	(77 792)	(77 792)	-	267 525
PQ543 Projet de remise en état de Neirab (Syrie) – phase 2	1 741 917	-	(520 676)	(520 676)	-	1 221 241
PQ544 Secours en faveur des réfugiés palestiniens venus d'Iraq en 2008	315	-	(313)	(313)	(2)	-
PQ545 Centres informatiques pour filles et pour femmes (bande de Gaza)	27 150	-	(26 986)	(26 986)	-	164
PQ546 École de musique pour les enfants d'Ariha (Syrie)	107	9 886	(4 264)	5 622	-	5 729
PQ547 École de musique pour les enfants de Ramallah (Syrie)	-	4 820	(4 819)	0	-	-
PQ548 École de musique pour les enfants d'Acre (Syrie)	-	4 319	(4 320)	(1)	1	-
PQ549 École de musique pour les enfants de Jish (Syrie)	621	5 984	(6 467)	(484)	(137)	-
PQ550 École de musique pour les enfants de Khaireyeh (Syrie)	768	3 303	(2 978)	325	(1 094)	-
PQ552 Achat de mobilier et de matériel pour le centre médical de Msheirfeh (Jordanie)	8 677	-	(8 677)	(8 677)	(1)	-
PQ555 Élargissement des services de l'UNRWA aux réfugiés palestiniens venus d'Iraq (Syrie)	33 124	312 668	(345 786)	(33 118)	(5)	-
PQ556 Distribution de colis alimentaires aux personnes en grande difficulté pendant le ramadan et organisation de repas du ramadan (Gaza)	877	-	-	-	(877)	-
PQ557 Repas du ramadan 2008 – programme d'autonomisation économique des familles démunies (Liban et Syrie)	187	-	-	-	(187)	-

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ558 Bourses d'études à l'intention des réfugiés palestiniens immatriculés, dans les cinq secteurs de l'UNRWA	53 307	295 376	(273 002)	22 374	–	75 681
PQ559 Remise en état de Neirab (Syrie) – phase 2 – gouvernement de Galice (Espagne)	41 729	124 495	(181 035)	(56 540)	14 811	–
PQ560 Remise en état de Neirab (Syrie) – phase 2 – Pays basque (Espagne)	193 626	–	(193 622)	(193 622)	(3)	–
PQ561 Projet de parrainage d'orphelins à Gaza et en Cisjordanie	932 859	3 141 483	(2 808 149)	333 334	2 987	1 269 180
PQ562 Appui intégré au projet relatif à la zone adjacente de Nahr el-Bared (Liban)	(474 963)	494 836	(112 137)	382 698	–	(92 265)
PQ565 Chef de projet – activités conjointes UNICEF-UNRWA en faveur des adolescents en Syrie	12 340	116 456	(128 790)	(12 334)	(5)	–
PQ566 Élargissement du groupe de couture créé dans le cadre du programme pour les femmes au camp de Al-Husseinya	243	9 808	(10 051)	(242)	(1)	–
PQ568 Frais de personnel : M ^{me} Bjork Hakansson, responsable de l'information (Syrie)	11 342	–	(11 341)	(11 341)	(1)	–
PQ569 Coûts liés à l'engagement d'un fournisseur chargé d'établir une proposition pour le Comité israélien	151	–	–	–	(151)	–
PQ571 Services de santé aux réfugiés palestiniens irakiens en Syrie	30 709	–	(30 702)	(30 702)	(7)	–
PQ572 Aide alimentaire pour Gaza (achat de viande fraîche à l'occasion de l'Aïd al-Adha)	5 523	–	–	–	(5 523)	–
PQ574 Initiative de l'UNRWA en faveur de l'égalité des sexes à Gaza – « L'égalité en action »	230 249	–	(230 224)	(230 224)	(25)	–
PQ575 Utilisation du Manuel sur la santé maternelle et infantile en vue d'améliorer la santé maternelle et infantile parmi les réfugiés palestiniens en Jordanie	63 061	230	(63 357)	(63 127)	66	–
PQ576 Programme japonais de bourses universitaires pour les réfugiés palestiniens dans les 5 secteurs d'activité de l'UNRWA	111 421	–	(89 304)	(89 304)	–	22 117
PQ577 Appui au développement local à Ruken Eddin (Syrie)	(1 868)	3 016	(1 748)	1 268	600	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ578 De la phase de secours à celle du développement : solutions novatrices en vue de l'amélioration stratégique des camps de réfugiés palestiniens (phase II) (Syrie, Jordanie et Cisjordanie)	1 357 961	688 031	(2 009 766)	(1 321 735)	–	36 226
PQ579 Projet de remise en état de Neirab (Syrie) – phase 2	114 466	–	(114 454)	(114 454)	(11)	–
PQ580 Mise à niveau des dispositifs et mesures de sécurité de l'UNRWA à Gaza	–	–	1	1	(1)	–
PQ583 Agrandissement et modernisation du centre médical de Djénine (Cisjordanie)	460 589	–	(460 583)	(460 583)	(6)	–
PQ584 Système d'aménagement du territoire pour le centre de formation des hommes de Ramallah (Cisjordanie)	(4 517)	89 789	(88 660)	1 130	–	(3 387)
PQ585 Renforcement des capacités institutionnelles relative à l'aide psychosociale (Jordanie)	754	–	(719)	(719)	(36)	–
PQ586 Fourniture de logements d'urgence aux réfugiés irakiens palestiniens en Syrie	(140 782)	134 585	(2 275)	132 310	8 472	–
PQ587 Distribution de rations et de sommes en espèces aux 396 Palestiniens ayant quitté l'Iraq : 2009	15 090	–	(6 012)	(6 012)	(9 078)	–
PQ588 Amélioration des pratiques en matière de santé infantile dans les centres médicaux de l'UNRWA (Jordanie)	9 130	–	(9 130)	(9 130)	(1)	–
PQ589 Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le territoire palestinien occupé (2008-2010)	575 236	548 910	(869 312)	(320 402)	–	254 834
PQ590 Version en hébreu du site Web de l'UNRWA	36 725	16 586	(53 310)	(36 724)	(1)	–
PQ592 Diffusion de spots publicitaires de l'UNRWA au Festival de Cannes	(13 472)	14 245	–	14 245	(773)	–
PQ593 Construction d'une école dans le complexe scolaire de Malkiyyah dans le camp de Yarmouk (Syrie)	788 129	–	(788 122)	(788 122)	(7)	–
PQ594 Remise en état des installations et activités de développement dans le camp de Neirab en vue de contribuer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix en Syrie	3 954 190	21 827	(1 530 804)	(1 508 977)	–	2 445 212
PQ596 Éducation 2009 : suivi des tests d'apprentissage, formation, contrôle et évaluation, voyages, activités extrascolaires, matériel et dépenses diverses	22 084	–	(18 551)	(18 551)	–	3 533

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ597	Espèces destinées à couvrir les dépenses liées aux dons en nature (Jordanie)	900	–	–	–	900
PQ598	Reconstruction, aménagement et équipement du centre médical de Khan Younis (Gaza)	–	2 128 266	(1 164 089)	–	964 176
PQ599	Construction et aménagement de la bibliothèque publique al-Bahrain de l'école al-Fakhoura à Jabalia (Gaza)	–	499 278	(265 407)	–	233 871
PQ600	Construction, aménagement et équipement de l'école primaire supérieure de garçons Al-Manama à Tel al-Hawwa (Gaza)	–	1 124 978	(335 478)	–	789 500
PQ601	Modernisation urgente du centre de réadaptation des malvoyants (Gaza)	366 618	–	(279 513)	–	87 106
PQ602	Scolarisation et interventions humanitaires d'urgence aux camps de al-Tanf et de al-Hol (Syrie)	241 699	–	(10 632)	(231 067)	–
PQ603	Projet de construction de puits profonds au camp de Khan Dannoun (Syrie)	0	–	(8)	8	–
PQ604	Appui à l'école de Aïda en Cisjordanie	68 027	–	–	–	68 027
PQ605	Atelier de formation des formateurs sur la mise en œuvre d'initiatives locales	17 175	–	(17 052)	–	123
PQ607	Élargissement de l'apprentissage actif en Syrie	4 656	–	(4 655)	(1)	–
PQ612	Intervention humanitaire d'urgence en faveur des réfugiés palestino-iraquiens au camp de al-Hol (Syrie)	219 975	29 657	(249 610)	(22)	–
PQ613	Formation professionnelle et technique d'été destinée aux enfants et aux jeunes réfugiés palestino-iraquiens (Syrie)	–	–	(24)	24	–
PQ615	Campagne d'une semaine sur l'éducation à la santé (Syrie)	–	–	(76)	76	–
PQ618	Formation au dépistage précoce des maladies transmissibles (Syrie)	2 048	–	(2 047)	(1)	–
PQ620	Construction d'une école dans la zone d'Husseiniyeh, au sud de Damas (Syrie)	–	649 351	(648 957)	–	394
PQ621	Construction et équipement d'une école élémentaire mixte dans la zone de Beit Hanoun (bande de Gaza)	1 000 000	500 000	(379 055)	–	1 120 945

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ622 Construction et équipement d'un centre médical à Rafah (bande de Gaza)	1 000 000	1 500 000	(1 431 090)	68 910	–	1 068 910
PQ623 Évaluation institutionnelle du programme d'éducation de l'UNRWA	81 965	–	(76 496)	(76 496)	(5 469)	–
PQ624 Évaluation institutionnelle du programme d'éducation de l'UNRWA	143 885	–	(141 984)	(141 984)	(1 900)	–
PQ625 Examen du programme d'éducation de l'UNRWA	79 966	–	(99 966)	(99 966)	–	(20 000)
PQ626 Création d'une grande section de maternelle dans la zone de Sarawat – al-Husseinieh (Syrie)	5 172	–	(5 172)	(5 172)	–	–
PQ627 Appui aux conseils de grande section de maternelle (Syrie)	5 970	–	(5 970)	(5 970)	–	–
PQ631 Programme de formation des enseignants (Gaza)	737 463	–	(10 881)	(10 881)	(530 973)	195 609
PQ632 Construction d'un cimetière (Liban)	398 248	–	(391 287)	(391 287)	(6 961)	–
PQ633 Accès d'urgence aux services d'hospitalisation (Liban)	675 111	–	(675 109)	(675 109)	(2)	–
PQ634 Reconstruction de l'école de Ras el-Ain, complexe Astral, Yarmouk (Syrie)	1 800 000	–	(1 799 132)	(1 799 132)	–	868
PQ635 Reconstruction du centre médical dans le nouveau camp d'Amman (Jordanie)	1 866 000	–	(1 408 527)	(1 408 527)	–	457 473
PQ636 Appui à l'initiative en faveur de l'éducation aux droits de l'homme dans les écoles de l'UNRWA dans toute la bande de Gaza – programme d'incitation périodique	188 962	–	(143 677)	(143 677)	–	45 285
PQ637 Aide d'urgence de l'UNRWA : assistance en espèces en faveur des Iraquiens palestiniens dans la zone de Damas	587 204	–	(587 201)	(587 201)	(4)	–
PQ638 « Nourrir ceux qui jeûnent » pendant le ramadan (bande de Gaza)	291	–	–	–	(291)	–
PQ639 Appui aux fonctionnaires chargés de l'appui aux opérations du bureau de l'UNRWA au Liban : projet spécial	749 752	–	(402 144)	(402 144)	(347 608)	–
PQ640 Financement des boulangeries aux fins de la distribution de pain aux familles pauvres pendant le ramadan (Gaza)	9 066	–	–	–	(9 066)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ641 Construction, aménagement et équipement d'une école de filles au village de Battir (Cisjordanie)	396 333	704 394	(981 688)	(277 294)	–	119 039
PQ642 « Nourrir ceux qui jeûnent pendant le ramadan » (bande de Gaza)	(239 065)	238 947	–	238 947	118	–
PQ644 Appel d'urgence de 2009 : trousse d'urgence pour l'intervention d'urgence intégrée en faveur des ménages menacés de déplacement après la destruction de leurs moyens de subsistance dans les zones C et dans la périphérie de Jérusalem	250 000	–	–	–	(250 000)	–
PQ645 Achat de matériel de physiothérapie pour le centre médical de Sabra (bande de Gaza)	–	–	(163 446)	(163 446)	163 446	–
PQ646 Terrains de jeu pour Gaza : phase pilote	150 000	76 473	(226 473)	(150 000)	–	–
PQ647 Achat de livres pour l'école d'Izbet Beit Hanoun (Gaza)	21 380	–	(21 380)	(21 380)	–	–
PQ648 Programme commun des Nations Unies de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans le nord du Liban	138 582	118 285	(89 641)	28 644	–	167 226
PQ650 Distribution aux familles pauvres de Gaza	2 825	–	(2 825)	(2 825)	–	–
PQ651 Atelier de théâtre de l'UNRWA au Liban	2 339	–	–	–	(2 339)	–
PQ652 Activités en faveur de la santé maternelle et infantile et de la nutrition (Cisjordanie)	30 963	–	(30 962)	(30 962)	(1)	–
PQ653 Renforcement du système d'alerte et de réaction rapide de l'UNRWA dans le cadre de la surveillance des pandémies	314	–	(312)	(312)	(1)	–
PQ654 Utilisation du Manuel sur la santé maternelle et infantile en vue d'améliorer la santé maternelle et infantile parmi les réfugiés palestiniens au Liban	26 750	34	(26 783)	(26 749)	(1)	–
PQ655 Utilisation du Manuel sur la santé maternelle et infantile en vue d'améliorer la santé maternelle et infantile parmi les réfugiés palestiniens en Syrie	37 500	47	(37 560)	(37 513)	14	–
PQ656 Programme VIH financé par le Fonds mondial – renforcement de l'accès universel aux services de prévention, de traitement et de soins du VIH/sida dans les territoires palestiniens occupés	17 066	–	(16 350)	(16 350)	(39)	677
PQ657 Frais d'inscription à l'université des étudiants du camp de réfugiés palestiniens de Nahr el-Bared (Liban)	–	29 970	(29 969)	1	(1)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ658 Renforcement de la protection juridique des réfugiées palestiniennes (Syrie)	1 516	1 866	(3 380)	(1 513)	(2)	–
PQ659 Recrutement d'un administrateur auxiliaire chargé de remplacer temporairement l'assistant spécial du Directeur des activités de l'UNRWA au Liban	61 711	–	(60 430)	(60 430)	–	1 281
PQ660 Initiative d'urgence en faveur des réfugiés palestiniens au Liban	2 243	–	(2 241)	(2 241)	(2)	–
PQ661 Atelier de formation au bon usage des services de santé par les adolescents (Syrie)	2 982	–	(2 982)	(2 982)	(0)	–
PQ662 Annulé	16 584	–	–	–	(16 584)	–
PQ663 Préparation à la pandémie de grippe pour les réfugiés palestiniens au Liban	83 503	–	(78 567)	(78 567)	–	4 936
PQ664 Dispositifs de sécurité du bureau de l'UNRWA à Gaza	575 091	–	(575 091)	(575 091)	–	–
PQ665 Fourniture d'indicateurs de santé maternelle, de planification familiale et de surveillance de la santé familiale	3 981	–	(3 951)	(3 951)	(30)	–
PQ667 Facilitateurs des groupes de travail des réunions avec les pays d'accueil et les donateurs	739	–	–	–	(739)	–
PQ668 Promotion de l'aptitude à l'emploi des jeunes réfugiés irakiens et palestiniens en Syrie dans le cadre de l'initiative de mobilisation des jeunes menée par l'UNRWA	496 631	–	(348 792)	(348 792)	–	147 839
PQ669 Fourniture de logements d'urgence aux réfugiés irakiens palestiniens en Syrie – phase 2	451 343	127 150	(593 191)	(466 042)	14 699	–
PQ670 Impression du Manuel sur la santé maternelle et infantile pour le Liban	3 000	–	(3 000)	(3 000)	–	–
PQ671 Programme de protection de l'enfance dans les écoles de l'UNRWA en Jordanie (campagne Man'an de lutte contre la violence à l'école)	–	19 145	(19 148)	(3)	3	–
PQ672 Dons aux familles pauvres de Gaza à l'occasion de l'Aïd al-Adha	9 361	–	(9 284)	(9 284)	(78)	–
PQ673 Évaluation institutionnelle du programme d'éducation de l'UNRWA	75 301	–	–	–	(75 301)	–
PQ674 Sommes en espèces versées aux familles en grande difficulté à l'approche de l'Aïd al-Adha (Liban)	23 578	–	(23 578)	(23 578)	–	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ676 Lutte contre l'exclusion des jeunes réfugiés palestiniens afin de prévenir la radicalisation et le conflit (Syrie)	–	6 007 567	(5 098 235)	909 332	–	909 332
PQ678 Remise en état d'un terrain de jeux à l'école de Bissan dans le camp d'Ein el-Hilweh (Liban)	–	35 714	(36 074)	(360)	360	–
PQ679 Mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle pour les réfugiés irakiens et palestiniens vivant dans la région de Damas (Syrie)	75 165	8 353	(83 515)	(75 162)	(3)	–
PQ680 Amélioration du développement et de la participation des adolescents dans les camps de réfugiés palestiniens (Jordanie)	34 158	22 107	(56 263)	(34 155)	(3)	–
PQ681 De la phase de secours à celle du développement : solutions novatrices en vue de l'amélioration stratégique des camps de réfugiés palestiniens (phase III)	–	1 739 789	(722 756)	1 017 033	–	1 017 033
PQ682 Cours d'infirmiers à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban (2009-2010)	–	32 715	(28 961)	3 754	–	3 754
PQ683 Amélioration du développement et de la participation des adolescents dans les écoles des camps de réfugiés palestiniens, lancement d'associations d'étudiants et d'associations parents-professeurs (phase 2) (Jordanie)	38 081	64 610	(102 690)	(38 079)	(1)	–
PQ684 Prévention de la violence familiale dans la bande de Gaza – éducation et formation	247 590	–	(247 587)	(247 587)	(3)	–
PQ685 Appui au Groupe consultatif sur les politiques (UNRWA)	–	209 365	(208 365)	999	–	999
PQ686 Projet de remise en état de Neirab	–	1 308 901	(260 318)	1 048 582	–	1 048 582
PQ687 Remise en état d'un terrain de jeux à l'école de Shajara dans le camp d'El Buss (Liban)	–	28 612	(28 775)	(163)	163	–
PQ688 Mise en œuvre des activités de prévention du VIH dans les camps de réfugiés (Cisjordanie)	31 900	–	(31 850)	(31 850)	(50)	–
PQ689 Enquête globale sur la santé dans les écoles des cinq secteurs de l'UNRWA	–	11 000	(10 999)	1	(1)	–
PQ691 Prêts indirects à des associations locales (centre pour femmes d'Aqbet Jaber et centre communautaire de réadaptation d'Arroub) (Cisjordanie)	4 000	–	(4 000)	(4 000)	–	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ692	Camp d'hiver consacré aux droits de l'homme (Cisjordanie)	–	15 027	(15 026)	–	–
PQ693	Distribution de rations et de sommes en espèces aux 396 Palestiniens ayant quitté l'Iraq : 2010	–	47 214	(41 694)	5 520	(5 520)
PQ694	Généralisation de la prévention de la drépanocytose dans les services proposés par l'UNRWA (Syrie)	–	11 896	(11 891)	5	(5)
PQ695	Renforcement des capacités relatives à l'exactitude des données de surveillance des maladies couvertes par le programme de vaccination élargi (Syrie)	–	2 478	(2 477)	1	(1)
PQ696	Intégration des initiatives locales dans l'initiative de santé lancée au camp de Sayede Zeinab (Syrie)	–	9 643	(9 643)	–	–
PQ697	Intégration d'un nouveau protocole de l'OMS concernant la prise en charge de la malnutrition grave dans les 23 centres médicaux de l'UNRWA en Syrie	–	39 978	(36 812)	3 167	–
PQ698	Renforcement des capacités des professionnels de la santé – fourniture de services de santé maternelle de haute qualité (Syrie)	–	3 965	(3 965)	–	–
PQ699	Groupe de surveillance de la barrière de séparation (Cisjordanie)	–	949 932	(659 343)	290 589	–
PQ700	Atelier de formation d'enseignants (Liban)	–	4 780	(3 935)	845	(845)
PQ701	Distribution de 500 dollars à 1 850 familles particulièrement démunies (Gaza)	–	925 500	(925 500)	–	–
PQ702	Construction d'un terrain de jeux dans le camp d'Ein al-Tal (Syrie)	–	10 000	(7 294)	2 707	–
PQ703	Élargissement de l'accès aux services de prévention, de traitement et de soins du VIH/sida dans les territoires palestiniens occupés (janvier-décembre 2010)	–	106 236	(106 232)	3	(3)
PQ704	Cours de musique (Jordanie)	–	8 475	(8 475)	–	–
PQ706	Appui à l'initiative en faveur de l'éducation aux droits de l'homme dans les écoles de l'UNRWA dans toute la bande de Gaza	–	44 000	(44 000)	–	–
PQ707	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Gaza et Cisjordanie)	–	24 327	(21 542)	2 785	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PQ708	Mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle pour les adolescents réfugiés d'origine irakienne et palestinienne vivant dans la région de Damas (Syrie)	-	135 889	(135 888)	1	(1)	-
PQ709	Programme de sensibilisation au cancer du sein (Syrie)	-	9 579	(9 578)	1	(1)	-
PQ710	Examen préliminaire de la mise en œuvre du processus de développement institutionnel de l'UNRWA	-	38 815	(38 152)	663	(663)	-
PQ711	Enquête détaillée sur les conditions de vie des réfugiés palestiniens en Syrie	-	183 966	(3 330)	180 636	-	180 636
PQ712	Fourniture de kits spéciaux rentrée des classes destinés aux élèves palestiniens (Liban)	-	182 000	(182 000)	-	-	-
PQ713	Évaluation à mi-parcours et évaluation finale : protection des moyens de subsistance et autonomisation à long terme des populations de réfugiés vulnérables vivant dans les zones rurales de la vallée du Jourdain	-	12 840	-	12 840	-	12 840
PQ714	Renforcement des capacités de gestion et du savoir-faire pédagogique des responsables des grandes sections de maternelle et de leurs assistants (Syrie)	-	5 000	(5 000)	-	-	-
PQ715	Poursuite de l'appui à la grande section de maternelle de Sarwat : matériel, mobilier et supports pédagogiques (Syrie)	-	5 800	(5 800)	-	-	-
PQ716	Ateliers d'orthophonie à l'intention des spécialistes et des enseignants de maternelle qui travaillent avec des enfants ayant des difficultés à articuler et à parler (Syrie)	-	3 000	(3 000)	-	-	-
PQ717	Organisation de deux ateliers de renforcement des capacités afin de rendre les écoles maternelles accueillantes (Syrie)	-	4 000	(4 000)	-	-	-
PQ718	Le football au service du développement : camp de Yarmouk (Damas)	-	425 032	(425 029)	3	(3)	-
PQ719	Élargissement de l'apprentissage actif dans les écoles de l'UNRWA (Syrie)	-	6 238	(6 238)	1	(1)	-
PQ720	Appui aux activités bénéficiant de la participation des élèves (Syrie)	-	9 465	(9 465)	-	-	-

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ721 Services d'orientation professionnelle et conseils adaptés aux besoins des enfants dans les écoles de l'UNRWA (Syrie)	-	7 177	(7 176)	-	-	-
PQ722 Application des normes de protection dans le centre de formation professionnelle de l'UNRWA (Syrie)	-	4 925	(4 925)	-	-	-
PQ723 Formation des associations d'élèves dans les écoles pilotes aux notions de protection de l'enfance et organisation d'échanges entre les écoles et la population dans les camps les plus démunis (Syrie)	-	9 873	(9 873)	-	-	-
PQ724 Renforcement des capacités des enseignants concernant le recours à des méthodes disciplinaires autres que les châtiments corporels et les notions de protection de l'enfance et de participation des enfants (Syrie)	-	4 318	(4 317)	1	(1)	-
PQ725 Apprentissage des notions relatives à la protection de l'enfance par les enfants et les adolescents dans le cadre des clubs d'été (Syrie)	-	7 079	(7 078)	1	(1)	-
PQ726 Mise en œuvre d'un système de soutien et de rattrapage scolaires destiné aux enfants handicapés ou ayant des difficultés d'apprentissage (Syrie)	-	6 624	(6 623)	-	-	-
PQ727 Organisation de clubs d'été et d'activités éducatives et récréatives destinés aux personnes handicapées ou ayant des difficultés d'apprentissage, y compris les Palestiniens qui ont quitté l'Iraq (Syrie)	-	38 241	(38 240)	-	-	-
PQ728 Remise en état du terrain de jeux à l'école de Battouf/Kaoukab (Liban)	-	20 147	(19 979)	168	(168)	-
PQ729 Achat de 15 échographes et de matériel médical destinés aux centres médicaux en Jordanie	-	34 527	(34 438)	89	(89)	-
PQ730 Programme d'été à l'intention des orphelins et des enfants handicapés (Syrie)	-	14 969	(14 969)	-	-	-
PQ731 Atelier de formation au bon usage des services de santé par les adolescents (Syrie)	-	26 028	(24 425)	1 603	-	1 603
PQ732 École maternelle à Gaza	-	266 063	(121 413)	144 650	-	144 650
PQ733 Création d'un centre d'information sur le programme de microfinancement de l'UNRWA à Jéricho	-	197 436	(197 578)	(142)	-	(142)

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PQ734	Organisation de deux programmes de formation de deux ans consacrés à l'entretien des machines agricoles	-	582 006	(85 842)	496 163	-	496 163
PQ735	Organisation d'un programme de formation de deux ans ouvrant droit à la délivrance d'un diplôme associé et de programmes de formation à court terme : transformation des produits alimentaires, gestion et marketing	-	315 819	(123 771)	192 048	-	192 048
PQ736	Initiative en faveur de l'égalité des sexes à Gaza : « L'égalité en action »	-	2 493 158	(1 525 725)	967 433	-	967 433
PQ737	Financement des dépenses de l'équipe de football de Gaza participant aux jeux d'été en Norvège	-	19 000	(18 969)	31	(31)	-
PQ738	Mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle pour les réfugiées d'origine palestino-iraquienne, syrienne et palestinienne vivant dans la région de Damas (Syrie) (première année : 2009/10)	-	140 314	(140 312)	2	(2)	-
PQ739	Protection des réfugiés palestiniens au Liban	-	282 614	(355 871)	(73 257)	-	(73 257)
PQ740	Tournoi sportif interétablissements (Cisjordanie)	-	78 284	(8 527)	69 757	-	69 757
PQ741	École primaire supérieure de filles de Jabalia (Gaza)	-	3 031	(3 029)	2	(2)	-
PQ742	Appui et élargissement d'un projet (local) dans les camps de réfugiés de l'UNRWA (Jordanie et Syrie)	-	50 000	(21 865)	28 135	-	28 135
PQ743	Plan de rattrapage scolaire précoce (Cisjordanie)	-	674 764	(166 855)	507 909	-	507 909
PQ744	Appui au programme d'enseignement de l'UNRWA dans la bande de Gaza		10 000 000	(8 526 443)	1 473 557	141 654	1 615 211
PQ745	Aide d'urgence de l'UNRWA : assistance en espèces en faveur des Iraquiens palestiniens réfugiés dans la zone de Damas	-	2 520 778	(2 520 593)	185	-	185
PQ746	Département des services de contrôle interne : renforcement des capacités d'audit de l'UNRWA	-	911 590	(265 465)	646 125	-	646 125
PQ747	Organisation d'un système d'orientation afin d'aider les victimes de la violence sexiste à accéder à des services spécialisés	-	495 615	(466 149)	29 466	-	29 466
PQ748	Renforcement de l'éducation aux droits de l'homme et à la tolérance à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie	-	299 922	(105 832)	194 090	-	194 090

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ749 Remise en état d'écoles structurellement défectueuses (Jordanie)	–	610 000	(575 150)	34 850	–	34 850
PQ750 Construction de nouvelles écoles (Cisjordanie)	–	1 050 000	(4 873)	1 045 127	–	1 045 127
PQ751 Amélioration de l'enseignement dans le camp de Yarmouk – complexe de Qastal (Syrie)	–	444 000	(443 750)	250	–	250
PQ752 Initiative de sensibilisation aux droits de l'homme (programme d'incitation périodique) (Gaza)	–	156 500	(24 512)	131 988	–	131 988
PQ753 Fonctionnaires chargés de l'appui aux opérations – programme d'activités extrascolaires (Liban)	–	1 438 547	(1 272 228)	166 319	–	166 319
PQ754 Stratégie de mobilisation de ressources : renforcement de la communication stratégique	–	256 300	(70 500)	185 800	–	185 800
PQ755 Réparation d'une installation de filtration d'eau au centre médical de Rimal (Gaza)	–	1 000	(950)	50	(50)	–
PQ756 Appel d'urgence de 2010 : appui au programme de rattrapage scolaire de l'UNRWA (Gaza)	–	341 336	(341 336)	0	–	–
PQ757 Appui à l'initiative de sensibilisation aux droits de l'homme (Gaza)	–	4 090 204	(4 036 691)	53 513	–	53 513
PQ759 Atelier de danse pour les enfants palestiniens (Jordanie)	–	5 537	(5 522)	15	(15)	–
PQ760 Renforcement des capacités institutionnelles relative à l'aide psychosociale (Jordanie)	–	31 285	(31 283)	3	(3)	–
PQ761 Réforme des services de santé de l'UNRWA au Liban	–	1 310 616	(595 510)	715 106	–	715 106
PQ763 Aide d'urgence aux Palestiniens ayant quitté l'Iraq pour se réfugier en Syrie	–	82 850	(82 678)	172	(172)	–
PQ764 Mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle pour les adolescents réfugiés d'origine iraquienne et palestinienne vivant dans la région de Damas (Syrie)	–	194 084	(194 083)	1	(1)	–
PQ765 « Nourrir ceux qui jeûnent pendant le ramadan » (bande de Gaza)	–	399 716	(399 943)	(227)	227	–
PQ766 Appui au programme de rattrapage scolaire de l'UNRWA à Gaza	–	1 759 015	(1 759 015)	0	–	–
PQ767 « Nourrir ceux qui jeûnent pendant le ramadan » (Gaza)	–	501 685	(499 665)	2 020	(2 020)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ768 Programme japonais de bourses pour les Palestiniens	-	12 278	(9 756)	2 522	-	2 522
PQ769 Adoption de l'école de garçons de Bani Suhaila à Gaza	-	23 474	(23 438)	36	(36)	-
PQ770 « Nourrir ceux qui jeûnent pendant le ramadan » (Gaza)	-	68 852	(68 817)	36	(36)	-
PQ771 Repas du ramadan (Liban)	-	20 000	(20 000)	-	-	-
PQ772 Distribution d'une aide financière aux familles particulièrement démunies (Gaza)	-	369 000	(369 000)	-	-	-
PQ773 Distribution de sommes en espèces à l'occasion de l'Aïd al-Fitr (Liban)	-	221 000	(220 849)	151	(151)	-
PQ774 Groupes de soutien scolaire à l'intention des filles et des jeunes femmes palestiniennes (bande de Gaza)	-	221 494	(199 394)	22 100	-	22 100
PQ776 Remise en état majeure des logements de 853 familles de réfugiés endommagés lors de l'opération militaire israélienne à Gaza	-	6 500 000	(6 309 265)	190 735	(190 735)	-
PQ777 Reconstruction de logements détruits par les Israéliens dans la bande de Gaza lors de l'opération Plomb durci	-	1 999 966	(945 143)	1 054 824	2 020	1 056 844
PQ778 Alimentation durable en eau potable dans les écoles élémentaires et les écoles primaires supérieures de l'UNRWA (bande de Gaza)	-	12 706	(12 671)	36	(36)	-
PQ779 Formation professionnelle destinée aux jeunes vulnérables dans le camp de réfugiés d'Irbid (Jordanie)	-	141 966	(39 517)	102 449	-	102 449
PQ780 Fonds pour l'octroi de bourses aux réfugiés palestiniens au Liban : récompenser le mérite	-	1 445 489	(905 927)	539 563	-	539 563
PQ781 Appui aux mesures de sécurité de l'UNRWA (bande de Gaza)	-	853 097	(853 097)	(1)	1	-
PQ782 Amélioration de l'aptitude à l'emploi des réfugiés palestiniens (Liban)	-	220 000	(91 644)	128 356	-	128 356
PQ783 Reconstruction des écoles Qadisieh et Ein el-Assal de l'UNRWA dans le camp de Rashidieh (Liban)	-	499 966	(488 298)	11 668	-	11 668
PQ784 Activités visant à lutter contre la violence (Cisjordanie)	-	27 211	(16 733)	10 478	-	10 478

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ785 Appui au renforcement des capacités dans les écoles maternelles des camps palestiniens (Liban)	–	32 531	(30 265)	2 266	(2 266)	–
PQ786 Projet Adahi (Gaza)	–	136 104	(133 117)	2 986	(2 986)	–
PQ787 Plan de rattrapage scolaire précoce (Cisjordanie) : 2010	–	316 857	(316 258)	598	–	598
PQ788 Recrutement de stagiaires (Gaza)	–	27 525	(26 609)	917	–	917
PQ789 Cartables pour les orphelins palestiniens de Gaza : année scolaire 2010/11	–	11 494	(4 598)	6 896	–	6 896
PQ790 Appui à la création et au fonctionnement d'un centre de formation informatique et d'une bibliothèque dans la zone proche du camp de Nahr el-Bared (Liban)	–	22 110	(20 229)	1 881	–	1 881
PQ791 Soutien scolaire pour les enfants de 3 ^e et 4 ^e années (Liban)	–	245 580	(245 571)	9	(9)	–
PQ792 Affectation du solde des fonds d'anciennes contributions à Gaza et en Cisjordanie (PQ419-426)	–	–	–	–	3 187	3 187
PQ793 Frais de personnel : M. Finnbogi Ratur Anarson, administrateur, personnel complémentaire, Département des ressources humaines (siège d'Amman)	–	218 609	(208 344)	10 265	–	10 265
PQ794 Cours d'infirmiers à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban (2010-2011)	–	36 585	(22 800)	13 785	–	13 785
PQ795 Mise en œuvre, par l'OIT, l'Agence allemande de coopération internationale et l'UNRWA, d'un programme de formation des femmes à la photographie en vue d'améliorer l'aptitude à l'emploi	–	43 411	(53 363)	(9 952)	–	(9 952)
PQ797 Renforcement des capacités dans le domaine du contrôle des infections	–	8 000	(2 057)	5 943	–	5 943
PQ798 Système de gestion des écoles (Liban)	–	229 932	(249 930)	(19 997)	–	(19 997)
PQ799 Aide judiciaire aux réfugiés palestiniens (Liban)	–	103 688	(48 247)	55 441	–	55 441
PQ800 Renforcement du savoir-faire et services d'aide à l'emploi dans le secteur du bâtiment (Gaza)	–	1 356 969	(369 099)	987 870	–	987 870
PQ801 Amélioration des conditions socioéconomiques et des moyens de subsistance des réfugiés palestiniens dans le camp Ramadan (Syrie)	–	1 109 056	(344 267)	764 790	–	764 790

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PQ802	Projet Kicking the ball and taking care (Cisjordanie)	–	294 600	(251 737)	42 863	–	42 863
PQ803	Instauration d'un environnement ouvert et protecteur dans les écoles (Syrie)	–	107 342	(107 338)	4	(4)	–
PQ804	Amélioration des pratiques en matière de santé infantile dans les centres médicaux de l'UNRWA (Jordanie)	–	38 588	(30 182)	8 406	(8 406)	–
PQ805	Recrutement d'un nutritionniste au siège d'Amman	–	40 000	(12 714)	27 286	–	27 286
PQ806	Séances de formation à la santé (anémie et nutrition) dans tous les camps palestiniens (Liban)	–	18 775	(18 775)	–	–	–
PQ807	Traitement anthelminthique pour les enfants scolarisés dans les écoles de l'UNRWA (Cisjordanie et bande de Gaza)	–	109 247	(25 315)	83 932	–	83 932
PQ808	Travaux majeurs de reconstruction et de remise en état d'urgence de 373 logements (Gaza)	–	6 093 289	(5 582 290)	510 999	–	510 999
PQ809	Projet Kicking the ball and taking care (Gaza)	–	432 096	(278 028)	154 068	–	154 068
PQ810	Amélioration de la santé cardiovasculaire des réfugiés palestiniens (Liban)	–	137 363	(82 439)	54 923	–	54 923
PQ811	Traitement médical d'un patient cancéreux (Jordanie)	–	79 970	(13 714)	66 256	–	66 256
PQ812	Distribution de rations et de sommes en espèces aux 376 Palestiniens ayant quitté l'Iraq : 2011 (Jordanie)	–	47 214	(36 988)	10 226	–	10 226
PQ813	Renforcement des services aux familles et aux enfants (Jordanie) – gestion des dossiers	–	12 993	(8 185)	4 807	–	4 807
PQ814	Frais de personnel : M. Agust Flygenring, assistant spécial du Directeur (Liban)	–	135 029	(130 405)	4 624	–	4 624
PQ815	Construction d'une école à Shu'fat (Jérusalem)	–	49 730	(13 084)	36 646	–	36 646
PQ816	Remise en état de bureaux à Bethléem (bâtiment Khamashta) (Cisjordanie)	–	29 500	(26 595)	2 905	(10)	2 895
PQ817	Mise en œuvre des activités de prévention du VIH dans les camps de réfugiés (Cisjordanie)	–	47 697	(27 380)	20 317	–	20 317
PQ818	Atténuation de la pauvreté parmi les réfugiés palestiniens : conséquences sur les politiques de l'UNRWA et du Gouvernement libanais	–	68 495	(56 494)	12 001	–	12 001

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PQ819	Fourniture d'ordinateurs portables aux enfants inscrits dans les écoles de l'UNRWA au camp de Khan Younis (Gaza)	–	53 334	–	53 334	–	53 334
PQ820	Aide directe aux enfants palestiniens handicapés (Liban)	–	2 495	(2 494)	1	(1)	–
PQ821	Mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle pour les adolescents réfugiés d'origine iraquienne et palestinienne vivant dans la région de Damas (Syrie)	–	254 517	(193 720)	60 797	–	60 797
PQ822	Amélioration de la prise en charge du diabète dans les dispensaires de l'UNRWA (Gaza et Cisjordanie)	–	59 990	(45 956)	14 034	–	14 034
PQ823	Atelier réunissant des représentants des pays d'accueil et de l'UNRWA à Alep du 16 au 18 mars	–	23 966	(18 464)	5 502	–	5 502
PQ824	Concours apporté par un fonctionnaire de l'UNRWA aux travaux d'un sous-comité (Jérusalem)	–	144 657	(97 823)	46 834	–	46 834
PQ827	Planification et gestion des programmes d'enseignement et formation des enseignants	–	60 000	–	60 000	–	60 000
PQ828	Mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle à l'intention des femmes d'origine iraquienne, palestinienne, palestino-iraquienne, syrienne ou autre dans le centre de l'UNRWA à Bab Mousala (Syrie) (janvier-juin 2011)	–	303 294	(272 658)	30 636	–	30 636
PQ829	Mesure de l'incidence des associations locales	–	4 049	(2 141)	1 908	(1 908)	–
PQ830	Amélioration de l'emploi des femmes et des revenus des ménages dans le cadre de l'élargissement du projet de broderie Sulafa de l'UNRWA (bande de Gaza)	–	54 151	(11 331)	42 820	–	42 820
PQ831	Projet Green Apple (Jordanie)	–	6 356	(6 356)	–	–	–
PQ832	Soldes des fonds affectés au financement de postes d'administrateur auxiliaire reportés sur de nouveaux postes	–	1 467	–	1 467	33 803	35 270
PQ833	Plan de travail annuel de l'UNICEF pour 2011 (Syrie)	–	323 047	(197 784)	125 263	–	125 263
PQ834	Projet consacré à des espaces adaptés aux besoins des enfants (Syrie)	–	64 123	(42 445)	21 678	–	21 678

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PQ836	Frais de personnel : M. Nozomu Kamiya, spécialiste des relations extérieures, Département des relations extérieures et de la communication (Jérusalem)	–	214 385	(129 935)	84 450	–	84 450
PQ837	Profil socioéconomique des réfugiés palestiniens vivant en dehors des camps (enquête Fafo) (Jordanie)	–	174 966	–	174 966	–	174 966
PQ838	Dépenses de fonctionnement du projet de parrainage des orphelins palestiniens à Gaza	–	49 975	(26 554)	23 421	–	23 421
PQ839	Deux programmes d'octroi de bourses universitaires aux réfugiés : appui aux programmes de formation professionnelle de l'UNRWA en Cisjordanie et à Gaza	–	5 000	(2 000)	3 000	–	3 000
PQ840	Remplacement d'urgence de fournitures et de matériel médicaux et distribution de fournitures médicales aux réfugiés palestiniens touchés par le conflit et les troubles civils dans le sud de la Syrie	–	124 123	(122 304)	1 819	–	1 819
PQ841	Jeux Olympiques palestiniens (Liban)	–	24 496	(24 496)	–	–	–
PQ842	Intervention humanitaire d'urgence en faveur des réfugiés palestino-iraquiens au camp de Al-Hol (Syrie)	–	–	(91 601)	(91 601)	231 063	139 462
PQ843	Protection des réfugiés palestiniens au Liban – phase II	–	283 142	(105 087)	178 054	–	178 054
PQ844	Fonds pour l'octroi de bourses aux Palestiniens de talent	–	98 335	(23 107)	75 228	–	75 228
PQ845	Prévention d'un nouveau conflit dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban	–	3 807 849	(156 825)	3 651 023	–	3 651 023
PQ846	Fourniture de kits spéciaux rentrée des classes destinés aux élèves palestiniens (Liban)	–	269 976	(269 974)	2	(2)	–
PQ847	Recrutement d'un consultant chargé de faciliter la réforme de l'enseignement de l'UNRWA, Département de l'éducation (siège d'Amman)	–	–	(32 558)	(32 558)	32 558	–
PQ848	Profil socioéconomique des réfugiés palestiniens vivant en dehors des camps (enquête Fafo) (Jordanie)	–	162 411	(105 694)	56 717	–	56 717
PQ849	Construction de quatre écoles et équipement et aménagement d'une école (Gaza)	–	1 275 697	(175 528)	1 100 170	–	1 100 170
PQ850	Camps d'été destinés aux enfants (Cisjordanie)	–	11 850	(7 124)	4 726	–	4 726

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ851 Soins de santé tertiaires au Liban (situation médicale catastrophique)	–	534 200	(534 199)	1	(1)	–
PQ852 Reconstruction de 194 logements à Gaza	–	4 133 840	(544 714)	3 589 126	190 735	3 779 861
PQ854 Projet Formula Students de l'UNRWA (Gaza)	–	20 000	(20 000)	–	–	–
PQ855 Appui aux réfugiés vivant dans le camp de Jérash (Jordanie)	–	20 213	(16 956)	3 257	–	3 257
PQ856 « Nourrir ceux qui jeûnent pendant le ramadan » (bande de Gaza) : 2011	–	359 815	(400 103)	(40 288)	–	(40 288)
PQ857 Contribution au ramadan 2011 : viande fraîche destinée aux réfugiés palestiniens vulnérables (Cisjordanie)	–	359 815	(399 387)	(39 572)	–	(39 572)
PQ858 Construction de 8 salles de classe à l'école élémentaire Fakhari (A et B) (Gaza)	–	100 000	(57 619)	42 381	–	42 381
PQ860 Services consultatifs dans le cadre de l'étude sur le profil sanitaire et le milieu physique dans les écoles (Liban)	–	19 975	–	19 975	–	19 975
PQ861 Locaux verts communs et Maison verte des Nations Unies (Syrie)	–	40 068	(7 000)	33 068	–	33 068
PQ862 Création d'une aile polyvalente financée par la Suisse dans l'école primaire supérieure de Baqa'a (Jordanie)	–	635 975	–	635 975	–	635 975
PQ863 Services d'aide à l'emploi destinés aux réfugiés palestiniens dans le Sud-Liban	–	399 966	(121 604)	278 362	–	278 362
PQ864 « Nourrir ceux qui jeûnent pendant le ramadan » (bande de Gaza) : 2011	–	99 970	(99 969)	1	(1)	–
PQ865 Construction de salles de classe dans la zone de Bureij (Gaza)	–	599 966	(82 956)	517 010	–	517 010
PQ866 Renforcement des capacités dans le domaine de la mobilisation de ressources	–	152 966	(43 005)	109 961	–	109 961
PQ867 Aide spécialisée apportée à l'UNRWA : prise en charge de la dyslexie dans les écoles (Gaza)	–	6 419	(2 387)	4 033	–	4 033
PQ868 Aide au programme des jeunes femmes dirigeantes (Gaza)	–	182 117	(3 339)	178 778	–	178 778
PQ869 Sports et développement (Cisjordanie)	–	51 000	(364)	50 636	–	50 636
PQ870 Annulé	–	–	1	1	(1)	–

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ871 Aide en espèces versée à certains réfugiés palestiniens touchés par le conflit en Syrie	-	2 500 000	(1 098 457)	1 401 543	-	1 401 543
PQ872 Construction de nouveaux locaux à l'école de filles de Jalazone (Cisjordanie)	-	705 049	-	705 049	-	705 049
PQ873 Instauration d'un environnement protecteur à l'école primaire supérieure de filles de Marka 1 et 2 (Jordanie)	-	472 039	(2 900)	469 139	-	469 139
PQ874 Reconstruction du centre médical d'Irbid et agrandissement du centre médical de Jérash (Jordanie)	-	1 981 605	(768)	1 980 837	-	1 980 837
PQ875 Fonctionnaires chargés de l'appui aux opérations (Liban)	-	1 508 696	(51 928)	1 456 768	-	1 456 768
PQ876 Rattrapage scolaire : cours d'été (Syrie)	-	573 870	(32 027)	541 843	-	541 843
PQ877 Organisation de systèmes d'orientation afin d'aider les victimes de la violence sexiste à accéder à des services spécialisés	-	559 329	(1 011)	558 318	-	558 318
PQ878 Promotion d'une culture axée sur le respect des droits de l'homme, la tolérance, la communication non violente et la résolution des conflits	-	450 000	(5 645)	444 355	-	444 355
PQ879 Informatique de santé : la santé de la famille	-	448 440	(44 293)	404 147	-	404 147
PQ880 Aide en espèces versée à certains réfugiés palestiniens touchés par le conflit en Syrie	-	50 000	(23 862)	26 138	-	26 138
PQ882 Annulé	-	0	0	1	(1)	-
PQ883 Aide en espèces versée aux orphelins et aux ménages dirigés par une femme (Liban)	-	250 000	(249 996)	4	(4)	-
PQ884 Financement d'un jeune militant dans le camp de Dheishe (Cisjordanie)	-	8 250	(2 380)	5 870	-	5 870
PQ885 Stage de rattrapage pour les nouveaux élèves des écoles de l'UNRWA (Liban)	-	20 000	(20 000)	-	-	-
PQ886 Élargissement des soins de santé aux réfugiés palestiniens diabétiques (Moyen-Orient)	-	75 000	(412)	74 588	-	74 588
PQ888 Frais de personnel : M. Osk Sturludottur, assistant du Directeur du Département des relations extérieures et de la communication (Jérusalem)	-	31 123	(175)	30 948	-	30 948
PQ890 Construction et équipement de 5 écoles de l'UNRWA (bande de Gaza)	-	10 300 000	(104 435)	10 195 565	-	10 195 565

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQ891 Appui à l'initiative de sensibilisation aux droits de l'homme à Gaza	-	3 356 298	(1 243 436)	2 112 862	-	2 112 862
PQ892 Soutien scolaire pour les élèves de 3 ^e et 4 ^e années (Liban)	-	111 000	(63 588)	47 413	-	47 413
PQ893 Appui aux mesures de sécurité de l'UNRWA à Gaza	-	682 361	(416 474)	265 887	-	265 887
PQ894 Soutien scolaire à l'intention des enfants palestino-iraquiens inscrits dans les écoles syriennes	-	16 474	-	16 474	-	16 474
PQ895 Participation d'une délégation de l'UNRWA au concours mondial de robotique à Abou Dhabi en 2011 (Cisjordanie)	-	-	(3 274)	(3 274)	-	(3 274)
PQ896 Distribution d'une aide en espèces aux familles pauvres de Gaza	-	369 000	(369 000)	-	-	-
PQ897 Réparation et modernisation des réseaux d'approvisionnement en eau dans 7 camps de réfugiés palestiniens (Liban)	-	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000
PQ898 Modernisation de deux salles informatiques dans des écoles de l'UNRWA (Jordanie)	-	49 745	-	49 745	-	49 745
PQ899 Projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau et de modernisation des égouts au camp de réfugiés d'Ein el-Hilweh (Liban)	-	1 729 762	-	1 729 762	-	1 729 762
PQ900 Fonds de financement des consultants détachés par des institutions (Fritz Froehlich)	-	66 426	(65 996)	430	-	430
PQ901 Appui à la réunion des partenaires de l'UNRWA (Youth Works)	-	240 000	-	240 000	-	240 000
PQ902 Annulé	-	579	-	579	-	579
PQ903 Numérisation d'archives audiovisuelles de l'UNRWA	-	80 000	-	80 000	-	80 000
PQ904 Autonomisation des jeunes à risque dans le cadre d'un programme de création d'emplois dans les zones de tension (Liban)	-	1 418 499	(144)	1 418 355	-	1 418 355
PQ905 Solde des fonds et économies concernant divers projets anciens	-	-	-	-	1 960	1 960
PQ906 Instauration d'un environnement propice à l'apprentissage dans les écoles de l'UNRWA (Jordanie)	-	65 247	-	65 247	-	65 247

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	
PQ908	Financement des services de consultants – Département de l'éducation (siège d'Amman) : 2012	–	106 210	–	106 210	–	106 210
PQ910	Numérisation d'archives photographiques et audiovisuelles de l'UNRWA	–	64 000	–	64 000	–	64 000
PQ913	Protection des réfugiés palestiniens vulnérables en Syrie – mesures spéciales pour la Syrie : 2011	–	2 671 920	–	2 671 920	–	2 671 920
PQ914	Mobilisation des jeunes – phase II – mesures spéciales pour la Syrie : 2011	–	3 522 000	–	3 522 000	–	3 522 000
PQ915	Mise en œuvre de la stratégie de réforme de l'enseignement de l'UNRWA	–	2 171 534	–	2 171 534	–	2 171 534
PQ916	Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources de l'UNRWA	–	2 171 534	–	2 171 534	–	2 171 534
PQ921	Remise en état de salles informatiques dans les écoles de Gaza	–	280 000	–	280 000	–	280 000
PQ923	Programme régional d'amélioration des conditions de vie dans les camps de réfugiés palestiniens (fonds nécessaires au lancement du projet au Liban et en Jordanie)	–	140 000	–	140 000	–	140 000
PQH01	Situation médicale catastrophique (Liban)	–	18 730	(18 730)	–	–	–
PQH02	Situation médicale catastrophique : aide sanitaire d'urgence en faveur du patient Israa Al Shaer (Liban)	–	30 000	(30 000)	–	–	–
PQH03	Situation médicale catastrophique (Liban)	–	50 000	–	50 000	–	50 000
PQH04	Situation médicale catastrophique (Liban)	–	75 000	–	75 000	–	75 000
PQH05	Situation médicale catastrophique (Liban)	–	1 438	–	1 438	–	1 438
PQH07	Situation médicale catastrophique (Liban)	–	5 000	–	5 000	–	5 000
PQH08	Situation médicale catastrophique (Liban)	–	20 000	–	20 000	–	20 000
PQH09	Situation médicale catastrophique (Liban)	–	42 043	(10 000)	32 043	–	32 043
PQH10	Programme CARE (Liban)	–	25 000	–	25 000	–	25 000
PQS01	Aide en espèces versée à certains réfugiés palestiniens touchés par le conflit en Syrie	–	1 000 000	(36 679)	963 321	–	963 321
PQS02	Aide en espèces versée aux réfugiés palestiniens vivant dans le camp de Latakia (Syrie)	–	177 683	(171 351)	6 332	–	6 332
PQS03	Secours d'urgence en faveur des réfugiés palestiniens en Syrie	–	1 000	(892)	108	–	108

<i>Fonds ou projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/(déficit)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011</i>
PQS04 Aide en espèces versée aux réfugiés palestiniens vivant dans le camp de Latakia (Syrie)	–	401 767	(495 792)	(94 026)	–	(94 026)
PQS05 Appel en faveur de la Syrie : 2011	–	1 446 969	–	1 446 969	–	1 446 969
PQYYY Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(8 177 625)	(2 754 217)	(21 899 022)	(24 653 239)	2 754 217	(30 076 647)
Total (projets postérieurs à 1999)	25 882 165	160 528 513	(141 356 241)	19 172 272	1 810 085	46 864 522
Total (fonds consacrés aux projets)	67 466 571	276 258 385	(244 595 332)	31 663 053	4 412 405	103 542 029
Total des fonds	235 367 095	1 783 721 493	(1 920 822 133)	(137 100 640)	21 297 449	119 563 904

Appendice 4

Contributions des donateurs et annonces de contributions confirmées pour l'exercice biennal 2010-2011

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>	
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>		<i>Total</i>
	- Gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	
(21 592 115)	Australie	(30 095 284)	-	-	(30 095 284)	(4 843 029)	(1 417 428)	(6 260 457)	(36 355 741)
(7 376 277)	Autriche	(3 075 201)	-	-	(3 075 201)	(1 134 980)	(9 638)	(1 144 618)	(4 219 819)
(50 000)	Bahreïn	(150 000)	-	-	(150 000)	-	-	-	(150 000)
(13 576 199)	Belgique	(6 593 937)	(5 471 935)	-	(12 065 873)	(12 590 451)	(1 044 162)	(13 634 613)	(25 700 485)
(20 000)	Brunéi Darussalam	(40 000)	-	-	(40 000)	-	-	-	(40 000)
(46 908 887)	Canada	-	-	-	-	(26 814 425)	(3 212 443)	(30 026 868)	(30 026 868)
(30 000)	Chili	(40 000)	-	-	(40 000)	-	-	-	(40 000)
(12 500)	Colombie	(20 000)	-	-	(20 000)	-	-	-	(20 000)
(215 719)	Chypre	(74 365)	-	-	(74 365)	-	-	-	(74 365)
(720 706)	République tchèque	(158 078)	-	-	(158 078)	(63 397)	-	(63 397)	(221 475)
(38 139 092)	Danemark	(25 475 981)	-	(1 590)	(25 477 571)	-	(3 245 910)	(3 245 910)	
(10 000)	Égypte	(50 000)	-	-	(50 000)	-	-	-	(50 000)
(15 354 022)	Finlande	(11 542 820)	-	-	(11 542 820)	(3 416 520)	(559 950)	(3 976 470)	(15 519 290)
(23 757 344)	France	(12 739 541)	(4 119 405)	-	(16 858 946)	(1 158 165)	(1 767 749)	(2 925 915)	(19 784 861)
(31 840 282)	Allemagne	(18 981 876)	-	-	(18 981 876)	(6 701 202)	(6 075 407)	(12 776 609)	(31 758 485)
(2 129 775)	Grèce	(51 576)	-	-	(51 576)	-	(2 649 351)	(2 649 351)	(2 700 927)
(40 000)	Saint-Siège	(40 000)	-	-	(40 000)	-	-	-	(40 000)
(1 386 815)	Islande	(740 000)	-	(130 000)	(870 000)	-	(384 761)	(384 761)	(1 254 761)
(2 040 000)	Inde	(1 000 000)	-	-	(1 000 000)	(1 000 000)	-	(1 000 000)	(2 000 000)
(12 694 921)	Irlande	(10 630 188)	-	-	(10 630 188)	(755 525)	-	(755 525)	(11 385 713)
(26 959 455)	Italie	(10 136 891)	(133 333)	(30 533)	(10 300 758)	(1 968 924)	(1 337 008)	(3 305 932)	(13 606 690)
(31 512 167)	Japon	(14 764 875)	(15 033 690)	(1 610)	(29 800 175)	(1 128 328)	(5 066 511)	(6 194 839)	(35 995 014)
(925 834)	Jordanie	-	-	(2 387 203)	(2 387 203)	-	-	-	(2 387 203)
(446 736)	République de Corée	(100 000)	-	(8 701)	(108 701)	-	(530 000)	(530 000)	(638 701)
(37 999 958)	Koweït	(2 500 000)	-	-	(2 500 000)	-	-	-	(2 500 000)
(37 607)	Liban	-	-	(7 693)	(7 693)	-	(266 063)	(266 063)	(273 756)

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>		<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>		
(10 047 148)	Luxembourg	(11 310 858)	-	-	(11 310 858)	-	-	-	(11 310 858)
(275 000)	Malaisie	(100 000)	-	-	(100 000)	-	-	-	(100 000)
(1 000)	Maldives	-	-	-	-	-	-	-	-
(60 144)	Malte	(38 667)	-	-	(38 667)	(5 439)	-	(5 439)	(44 106)
(10 000)	Mexique	(5 000)	-	-	(5 000)	(15 000)	-	(15 000)	(20 000)
(16 999)	Monaco	-	-	-	-	-	(137 363)	(137 363)	(137 363)
(88 653)	Maroc	-	-	-	-	-	-	-	-
(60 067 972)	Pays-Bas	(40 243 019)	-	-	(40 243 019)	(13 168 007)	(2 270 380)	(15 438 387)	(55 681 406)
(1 754 300)	Nouvelle-Zélande	(1 436 075)	-	-	(1 436 075)	-	-	-	(1 436 075)
(74 050 529)	Norvège	(51 181 223)	-	-	(51 181 223)	(3 484 040)	(16 714 271)	(20 198 311)	(71 379 533)
(955 700)	Oman	(50 000)	-	-	(50 000)	-	(2 134 500)	(2 134 500)	(2 184 500)
(6 224 397)	Palestine	-	-	(6 960 157)	(6 960 157)	-	(4 147 227)	(4 147 227)	(11 107 384)
(432 514)	Pologne	-	-	-	-	(365 980)	-	(365 980)	(365 980)
(600 000)	Portugal	(140 000)	-	-	(140 000)	-	-	-	(140 000)
(215 000)	Qatar	(150 000)	-	-	(150 000)	-	(20 000)	(20 000)	(170 000)
(2 900 198)	Arabie saoudite	(8 800 000)	-	(127 412)	(8 927 412)	-	(1 620 045)	(1 620 045)	(10 547 457)
(384 267)	Afrique du Sud	(287 947)	-	-	(287 947)	-	-	-	(287 947)
(35 475 410)	Espagne	(21 376 171)	-	(1 000)	(21 377 171)	(6 693 440)	(1 793 833)	(8 487 273)	(29 864 445)
(100 144 662)	Suède	(83 434 058)	-	-	(83 434 058)	(17 566 479)	(2 845 930)	(20 412 409)	(103 846 468)
(33 355 234)	Suisse	(20 883 458)	(179 975)	(2 737 049)	(23 800 482)	(630 897)	(14 597 133)	(15 228 030)	(39 028 512)
(697 807)	République arabe syrienne	-	-	(1 193 991)	(1 193 991)	-	-	-	(1 193 991)
(88 000)	Thaïlande	(60 000)	-	-	(60 000)	-	-	-	(60 000)
(18 576)	Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	-
(1 828 058)	Turquie	(1 500 000)	-	-	(1 500 000)	(2 582 103)	(500 000)	(3 082 103)	(4 582 103)
(9 296 918)	Émirats arabes unis	(3 600 000)	-	-	(3 600 000)	-	-	-	(3 600 000)
(84 364 031)	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	(89 149 617)	-	-	(89 149 617)	(11 035 649)	(2 567 775)	(13 603 423)	(102 753 040)
(454 967 862)	États-Unis d'Amérique	(263 497 827)	-	(123 911)	(263 621 738)	(150 000 000)	(73 692 200)	(223 692 200)	(487 313 938)
(160 000)	Chine	(160 000)	-	-	(160 000)	-	-	-	(160 000)
(30 000)	Indonésie	(40 000)	-	-	(40 000)	-	-	-	(40 000)
(145 963)	Liechtenstein	(202 993)	-	-	(202 993)	-	-	-	(202 993)

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>		<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
(471 160)	Belgique (Flandre)	(390 597)	-	-	(390 597)	(5 602)	-	(5 602)	(396 199)
(1 364 487)	Espagne (Catalogne)	-	-	-	-	-	-	-	-
(10 000)	Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-
(47 887)	Pakistan	(9 997)	-	-	(9 997)	-	-	-	(9 997)
(823 169)	Espagne (Pays basque)	-	-	-	-	(266 667)	(182 117)	(448 784)	(448 784)
(260 868)	Espagne (Saragosse)	-	-	-	-	(173 596)	-	(173 596)	(173 596)
(893 833)	Espagne (Valence)	(450 704)	-	-	(450 704)	(239 315)	(316 857)	(556 172)	(1 006 876)
(134 000)	Slovénie	(121 240)	-	-	(121 240)	-	-	-	(121 240)
-	Espagne (Andalousie)	(5 163 159)	-	-	(5 163 159)	-	-	-	(5 163 159)
(38 363)	Espagne (Navarre)	-	-	-	-	(129 606)	-	(129 606)	(129 606)
(246 293)	Hongrie	-	-	-	-	-	-	-	-
(2 599)	Agence japonaise de coopération internationale	-	-	-	-	-	-	-	-
(232 724)	Espagne (Galice)	-	-	-	-	(37 037)	(124 495)	(161 532)	(161 532)
(111 549)	Espagne (Palma)	-	-	-	-	(161 507)	-	(161 507)	(161 507)
(213 774)	Espagne (Asturies)	-	-	-	-	(213 675)	-	(213 675)	(213 675)
(216)	Espagne (La Corogne)	-	-	-	-	-	-	-	-
(436 508)	Espagne (Baléares)	(336 474)	-	-	(336 474)	(68 120)	-	(68 120)	(404 594)
(50 000)	Roumanie	-	-	-	-	(53 333)	(126 743)	(180 076)	(180 076)
(34 977)	Espagne (Castellón)	-	-	-	-	(21 348)	-	(21 348)	(21 348)
(48 097)	Espagne (Barcelone)	-	-	-	-	-	-	-	-
(86 833)	Estonie	-	-	-	-	(68 399)	-	(68 399)	(68 399)
(200 000)	Brésil	(1 160 516)	-	-	(1 160 516)	-	(500 000)	(500 000)	(1 660 516)
(12 788)	Espagne (Saint-Sébastien)	-	-	-	-	-	-	-	-
(7 673)	Espagne (Sagunto)	-	-	-	-	-	-	-	-
(127 877)	Espagne (Aragon)	-	-	-	-	(228 938)	-	(228 938)	(228 938)
(340 136)	Espagne (Castilla La Mancha)	-	-	-	-	(347 222)	-	(347 222)	(347 222)
(18 445)	Espagne (Canaries)	-	-	-	-	-	-	-	-
(6 588)	Espagne (Leganes)	-	-	-	-	-	-	-	-
(52 701)	Espagne (Puertollano)	-	-	-	-	-	-	-	-
(126 582)	Espagne (Madrid)	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
(200 000)	Viet Nam	-	-	-	-	-	-	-	-
(95 930)	Slovaquie	-	-	-	-	-	-	-	-
	- Municipalité de Rome	-	-	-	-	-	(35 714)	(35 714)	(35 714)
	- Région des Pouilles (Italie)	-	-	-	-	-	(28 612)	(28 612)	(28 612)
(247 590)	Espagne (Biscaye)	-	-	-	-	-	(221 494)	(221 494)	(221 494)
	- Mauritanie	(19 218)	-	-	(19 218)	-	-	-	(19 218)
	- Municipalité d'Évry (France)	-	-	-	-	-	(53 334)	(53 334)	(53 334)
	- Espagne (Cantabria)	-	-	-	-	(40 057)	-	(40 057)	(40 057)
	- Iraq	(1 997 311)	-	-	(1 997 311)	-	-	-	(1 997 311)
	- Kazakhstan	(50 000)	-	-	(50 000)	-	-	-	(50 000)
	- Monténégro	(12 920)	-	-	(12 920)	-	-	-	(12 920)
(1 201 376 400)	Total (gouvernements)	(756 359 662)	(24 938 339)	(13 710 852)	(795 008 853)	(269 176 405)	(152 196 403)	(421 372 808)	(1 216 381 661)
	Organisations intergouvernementales	-	-	-	-	-	-	-	-
(379 226 533)	Commission européenne	(239 279 840)	(36 163 762)	-	(275 443 602)	(46 017 349)	(40 041 707)	(86 059 056)	(361 502 658)
	- Banque islamique de développement	(1 106 374)	(500 028)	-	(1 606 402)	(147 500)	(18 052 556)	(18 200 056)	(19 806 458)
(4 999 975)	Fonds de l'OPEP pour le développement international	-	-	-	-	(1 299 975)	(3 098 285)	(4 398 260)	(4 398 260)
	- Office arabe pour les investissements et le développement agricoles	-	-	-	-	(399 043)	(547 299)	(946 343)	(946 343)
(1 000 000)	Banque mondiale (Fonds d'affectation spéciale multidonateurs)	-	-	(105 594)	(105 594)	-	(8 275 000)	(8 275 000)	(8 380 594)
	- Fonds de solidarité islamique	-	-	-	-	(29 970)	-	(29 970)	(29 970)
(385 226 508)	Total (organisations intergouvernementales)	(240 386 214)	(36 663 790)	(105 594)	(277 155 598)	(47 893 837)	(70 014 847)	(117 908 684)	(395 064 283)

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
Organismes des Nations Unies									
	– Unies	–	–	–	–	–	–	–	–
(39 647 568)	ONU	(48 244 537)	–	–	(48 244 537)	–	–	–	(48 244 537)
(238 092)	PNUD	–	–	–	–	–	(150 129)	(150 129)	(150 129)
(984 340)	UNESCO	(181 835)	–	(884 100)	(1 065 935)	–	(166 210)	(166 210)	(1 232 145)
(2 949 675)	UNICEF	–	–	(661 780)	(661 780)	–	(2 404 565)	(2 404 565)	(3 066 346)
(1 204 654)	OMS	(146 000)	–	(819 938)	(965 938)	–	(109 000)	(109 000)	(1 074 938)
	– OIT	–	–	–	–	–	(93 879)	(93 879)	(93 879)
(527 312)	FNUAP	–	–	(468 656)	(468 656)	–	(111 440)	(111 440)	(580 095)
(1 300 870)	HCR	–	–	–	–	–	(121 343)	(121 343)	(121 343)
	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	–	–	–	–	–	(1 108 101)	(1 108 101)	(1 108 101)
	– PAM	–	–	–	–	(8 946)	(9 079)	(18 025)	(18 025)
(6 979 798)	Fonds central pour les interventions d'urgence	–	–	–	–	(872 312)	(124 123)	(996 435)	(996 435)
(214 000)	Fonds d'urgence pour les crises humanitaires	–	–	–	–	–	–	–	–
	– UNESCO (Catalogne)	–	–	–	–	(48 758)	–	(48 758)	(48 758)
	Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix	–	–	–	–	–	(78 284)	(78 284)	(78 284)
	Département de la sûreté et de la sécurité	–	–	–	–	–	(1 136)	(1 136)	(1 136)
	– UNIFEM	–	–	–	–	–	(301)	(301)	(301)
	– UNOPS	–	–	–	–	–	(401)	(401)	(401)
	Bureau de la consolidation de la paix	–	–	–	–	–	(1 418 499)	(1 418 499)	(1 418 499)
(54 046 310)	Total (organismes des Nations Unies)	(48 572 372)	–	(2 834 474)	(51 406 846)	(930 016)	(5 896 490)	(6 826 506)	(58 233 352)
Organisations non gouvernementales									
	– American Near East Refugee Aid	–	–	–	–	–	–	–	–
(1 328)	Refugee Aid	–	–	(27 685)	(27 685)	–	–	–	(27 685)

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
	Conseil norvégien (16 870) des réfugiés	-	-	(23 098)	(23 098)	-	-	-	(23 098)
	(163 005) Conseil danois des réfugiés	-	-	-	-	-	(1 036 450)	(1 036 450)	(1 036 450)
	(3 534 023) Croissant-Rouge égyptien	-	-	-	-	(215 801)	-	(215 801)	(215 801)
	(4 195 162) Jordan Hashemite Charity Organization	-	-	(116 016)	(116 016)	(905 946)	-	(905 946)	(1 021 963)
	- Société du Croissant-Rouge (Palestine)	-	-	(919)	(919)	-	-	-	(919)
	(12 057 627) Société du Croissant-Rouge (Émirats arabes unis)	-	-	-	-	(3 895 625)	(9 378 079)	(13 273 703)	(13 273 703)
	- Right to Play (Canada)	-	-	(25 060)	(25 060)	-	(3 652 684)	(3 652 684)	(3 677 744)
	(91 111) Rissho Kosei-Kai (Japon)	-	-	(67 623)	(67 623)	-	(69 301)	(69 301)	(136 923)
	- Islamic American Relief Agency	-	-	(85 838)	(85 838)	-	-	-	(85 838)
	(73 813) Welfare Association	-	-	-	-	-	(1 936 754)	(1 936 754)	(1 936 754)
	(25 473) Music in Me	-	-	-	-	-	(43 784)	(43 784)	(43 784)
	- British Council	-	-	(1 768)	(1 768)	-	-	-	(1 768)
	(25 000) Islamic Heritage Society	-	-	-	-	-	-	-	-
	(3 505 941) Comité saoudien	(1 874 772)	-	(834 685)	(2 709 457)	(4 693 727)	-	(4 693 727)	(7 403 184)
	(511 754) Fondation Tarek Ahmed Juffali	-	-	-	-	-	(79 970)	(79 970)	(79 970)
	(1 760) Diakonia	-	-	-	-	-	-	-	-
	(178 114) American Friends of UNRWA	(51 000)	-	-	(51 000)	(15 000)	(11 000)	(26 000)	(77 000)
	(44 145) Comité espagnol pour l'UNRWA	(69 873)	-	-	(69 873)	-	-	-	(69 873)
	- World Vision Foundation	-	-	(5 385)	(5 385)	-	-	-	(5 385)
	- Fondation Sheikh Zayed	-	-	-	-	-	(1 499 975)	(1 499 975)	(1 499 975)
	(225 000) Fondation Saïd	-	-	-	-	-	(295 376)	(295 376)	(295 376)
	(189 955) Fondation SAS Alwaleed bin Talal	-	-	-	-	-	-	-	-
	- United Palestinian Appeal	-	-	(338 458)	(338 458)	-	-	-	(338 458)
	(3 375) Croissant-Rouge palestinien	-	-	(2 079)	(2 079)	-	-	-	(2 079)
	(261 966) Société du Croissant-Rouge	-	(349 970)	-	(349 970)	(377 014)	(168 822)	(545 837)	(895 807)

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>Total général</i>	
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>		<i>Total</i>
	(Koweït)								
(380 463)	Mercy-USA for Aid and Development (États-Unis)	-	-	-	-	(554 000)	-	(554 000)	(554 000)
(989 283)	Dubai Cares	-	-	(321 600)	(321 600)	-	(893 333)	(893 333)	(1 214 933)
(1 468 137)	Croissant-Rouge (Qatar)	-	-	-	-	-	-	-	-
(17 037)	Human Care International	-	-	-	-	-	-	-	-
(1 272 341)	Interpal	-	-	-	-	(632 806)	-	(632 806)	(632 806)
(310 000)	Fondation Mohammed Bin Rashid al-Maktoum	-	-	-	-	-	-	-	-
(23 872)	Fondation A. M. Qattan	-	-	-	-	-	-	-	-
(15 000)	Cogan Family Foundation	-	-	-	-	-	-	-	-
(434 964)	Irfan-Canada	-	-	-	-	-	(704 394)	(704 394)	(704 394)
(3 140 908)	Khalifa Bin Zayed al Nahayan	(1 169 624)	(330 376)	-	(1 500 000)	(798 755)	(1 358 294)	(2 157 049)	(3 657 048)
(2 387 376)	Fonds Salam Ya Sughar	-	-	-	-	(424 188)	-	(424 188)	(424 188)
(280 342)	Croissant-Rouge turc	-	-	-	-	-	-	-	-
(15 000)	Arab Funds for Arts and Culture	-	-	-	-	-	-	-	-
(1 199 967)	Organisation internationale islamique de secours	-	-	-	-	-	-	-	-
(6 230)	Australian Volunteers International	-	-	-	-	-	(26 621)	(26 621)	(26 621)
(592 819)	Jordan River Foundation	-	-	-	-	-	-	-	-
(11 143)	Fondation Arigatou (Japon)	-	-	-	-	-	-	-	-
(65 000)	Al-Aqsa Islamic Society (États-Unis)	-	-	-	-	(17 000)	-	(17 000)	(17 000)
(211 336)	Young Arab Leaders (Émirats arabes unis)	-	-	-	-	-	-	-	-
(49 966)	Insani Yardim Vakfi (IHH) (Turquie)	-	-	-	-	-	-	-	-
(12 000)	Kinder USA	-	-	-	-	-	-	-	-
(124 920)	Mercy Relief (Singapour)	-	-	-	-	-	-	-	-
(199 970)	Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane	-	-	-	-	(406 098)	(49 940)	(456 038)	(456 038)

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
	Young President								
(10 000)	Organisation (Jordanie)	-	-	-	-	-	-	-	-
(196 850)	Fondation CAN (Espagne)	-	-	-	-	-	-	-	-
	Hoping Foundation								
(275 040)	(Royaume-Uni)	-	-	(41 100)	(41 100)	-	(71 664)	(71 664)	(112 764)
(30 000)	Humanity First (États-Unis)	-	-	-	-	-	-	-	-
(13 350)	Syrian American Women's Association	-	-	-	-	-	-	-	-
(159 923)	Indonesia-Palestine Friendship Initiative	-	-	-	-	-	-	-	-
(30 000)	Islamic Shura Council of Michigan	-	-	-	-	-	-	-	-
(206 280)	Institut Prolepsis (Grèce)	-	-	-	-	-	-	-	-
(39 100)	Conseil d'administration de FIL, Inc.	-	-	-	-	-	-	-	-
(900)	American Women's Association	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Royal Charity Organization (Bahreïn)	-	-	-	-	-	(3 852 521)	(3 852 521)	(3 852 521)
(76 000)	The World Federation of KSIMC	-	-	-	-	-	(23 474)	(23 474)	(23 474)
(15 367)	Communauté palestinienne du Chili	-	-	-	-	-	-	-	-
(16 584)	Initiative Zanfha	-	-	-	-	(3 021)	-	(3 021)	(3 021)
-	Islamic Relief Palestine	-	-	-	-	-	(1 150 052)	(1 150 052)	(1 150 052)
(3 000)	Medical Aid for Palestine	-	-	(13 304)	(13 304)	-	-	-	(13 304)
(49 974)	Association Solidarité Maroc-Palestine	-	-	-	-	(83 558)	-	(83 558)	(83 558)
(100 000)	Secours Islamique international	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Comité de candidature du Qatar à l'organisation de la coupe du monde 2022	-	-	-	-	-	(425 032)	(425 032)	(425 032)
-	Unione Italiana Sport Per Tutti	-	-	-	-	-	(20 147)	(20 147)	(20 147)

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds)</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
	- Fondation Pears	-	-	-	-	(10 000)	-	(10 000)	(10 000)
	- Instituto Tecnológico Autónomo de México	-	-	-	-	-	(14 969)	(14 969)	(14 969)
	- Theatre Day Productions	-	-	-	-	-	(3 031)	(3 031)	(3 031)
	- Gaddafi International Charity and Development Foundation	(445 640)	(154 326)	-	(599 966)	(426 419)	(2 501 651)	(2 928 071)	(3 528 037)
	- Weltweiter Einsatz für Arme (Allemagne)	-	-	-	-	-	(12 706)	(12 706)	(12 706)
	- Galicia Humanitarian Agency Foundation	-	-	-	-	(25 413)	-	(25 413)	(25 413)
	- One Laptop Per Child	-	-	-	-	-	(27 525)	(27 525)	(27 525)
	- Islamic Center of Tucson	-	-	-	-	(16 000)	-	(16 000)	(16 000)
	- Office for Psychosocial Issues, Free University of Berlin (Allemagne)	-	-	-	-	-	(726 696)	(726 696)	(726 696)
	- World Diabetes Foundation	-	-	-	-	-	(134 990)	(134 990)	(134 990)
	- Fonds pour la réduction de la pauvreté	-	-	-	-	-	(54 151)	(54 151)	(54 151)
	- Intervida (Espagne)	-	-	-	-	(284 900)	-	(284 900)	(284 900)
	- Un enfant, une promesse	-	-	-	-	-	(11 850)	(11 850)	(11 850)
	- International Islamic Charity Organization	-	-	(48 612)	(48 612)	-	-	-	(48 612)
	- Vitamin Angels	-	-	(9 620)	(9 620)	-	-	-	(9 620)
	- Peres Centre for Peace	-	-	-	-	-	-	-	-
	- Tkiyet Um Ali	-	-	(82 400)	(82 400)	-	-	-	(82 400)
	Total (organisations non gouvernementales)	(3 610 909)	(834 672)	(2 045 250)	(6 490 831)	(13 785 272)	(30 235 236)	(44 020 508)	(50 511 339)
	Donateurs divers				-			-	-
	(4 316 141) Donateurs divers (République arabe syrienne)			(342)	(342)	(3 303)	(9 808)	(13 111)	(13 453)
	(4 620 706) Donateurs divers	(119 737)	(315 852)	(1 320 479)	(1 756 067)	(229 998)	(496 886)	(726 884)	(2 482 951)
	(260 542) Donateurs divers (Jordanie)	(337)	(131 456)		(131 794)				(131 794)
	(302 839) Donateurs divers (Palestine)				-			-	-

<i>Exercice biennal 2008-2009 (ensemble des fonds) Donateur</i>		<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds Contributions en préaffectés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
(330 412)	Donateurs divers (Liban)			(24 381)	(24 381)			-	(24 381)
(103 273)	Deloitte and Touche				-			-	-
(99 993)	Commission nationale des femmes libanaises				-			-	-
(10 000)	Bank of Palestine P.L.C.				-	(25 000)	(64 000)	(89 000)	(89 000)
	Zain Company		(42 373)		(42 373)			-	(42 373)
	ARAMEX Company				-		(18 635)	(18 635)	(18 635)
	Yahoo				-		(49 745)	(49 745)	(49 745)
(10 043 907)	Total (donateurs divers)	(120 074)	(489 681)	(1 345 201)	(1 954 957)	(258 301)	(639 073)	(897 374)	(2 852 330)
(1 690 228 987)	Total des contributions	(1 049 049 231)	(62 926 483)	(20 041 371)	(1 132 017 085)	(332 043 831)	(258 982 050)	(591 025 881)	(1 723 042 966)

C. Notes relatives aux états financiers

Note 1

Mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a pour mission d'aider les réfugiés palestiniens à atteindre, dans les conditions difficiles où ils vivent, un niveau de développement humain aussi élevé que possible. Il s'acquitte de sa mission en fournissant aux réfugiés de Palestine dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne divers services essentiels répondant aux normes internationales. De tous les organismes des Nations Unies, il est le seul à fournir des services directement aux réfugiés, ce qui lui confère des caractéristiques similaires à celles d'un organisme de service public.

Note 2

Récapitulation des principales conventions comptables

a) Présentation

2.1 Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables du système des Nations Unies et au Règlement financier de l'Office.

b) Méthodes comptables

2.2 Les états financiers sont établis selon la méthode du coût historique.

2.3 Conformément à l'article 10.2 du Règlement financier de l'Office, les comptes sont tenus selon la méthode de la comptabilité en droits constatés, à l'exception des rubriques visées au paragraphe 2.16 et dans la note 3. La présentation des états financiers obéit aux postulats comptables fondamentaux que sont la continuité des activités, le rapprochement des produits et des charges et la permanence des méthodes.

2.4 L'Office utilise une comptabilité par fonds : il tient des comptes distincts pour le budget ordinaire et pour les ressources extrabudgétaires. Ce système permet de classer toutes les recettes et dépenses par projet et de séparer complètement l'actif et le passif de chacun des fonds. Les états financiers sont présentés en colonnes, fonds par fonds. Les contributions ou affectations aux fonds extrabudgétaires reçoivent un code correspondant à un projet, chaque projet étant une entité financière et comptable distincte dans le cadre des états financiers de l'Office.

2.5 L'exercice de l'Office s'étend sur deux années civiles (art. 2.1 du Règlement financier). Un arrêté intermédiaire des comptes est effectué à la fin de la première année, la clôture de l'exercice intervenant à la fin de la deuxième année.

2.6 Vu la nature des opérations de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional et du Département du microfinancement, leurs états financiers sont établis annuellement et présentés séparément, conformément aux Normes internationales d'information financière. Toutefois, le compte de résultat global du Département du microfinancement et le résultat net correspondant sont consolidés dans les états financiers de l'Office, comme l'explique la note 18.

c) Changements de conventions comptables

2.7 Les normes comptables du système des Nations Unies disposent aux paragraphes 49, 50 et 51 que la valeur des terrains, des bâtiments, des véhicules et du matériel doit être inscrite à l'actif, que la méthode d'évaluation doit être indiquée et que les dépenses engagées pour des travaux de construction relatifs à d'importantes acquisitions s'étalant sur plusieurs exercices doivent être indiquées dans un compte distinct, pour leur montant cumulé.

2.7.1 Au cours de l'exercice antérieur à l'exercice considéré, les dépenses afférentes à tous les terrains et bâtiments acquis après le 1^{er} janvier 2002 et dont la valeur est dûment justifiée ont été portées en immobilisations. Les bâtiments font l'objet d'un amortissement linéaire au taux de 4 % sur leur durée de vie utile, à l'exception des bâtiments préfabriqués et temporaires, dont la durée de vie utile est plus brève et qui font l'objet d'un amortissement linéaire au taux de 10 %. Les terrains ne font l'objet d'aucun amortissement. Toutes les dépenses afférentes à des activités de construction ou de réfection sur des terrains ou bâtiments, ainsi qu'à des achats de matériel et de véhicules, sont passées en charges dans l'année au cours de laquelle elles sont engagées.

2.7.2 Conformément au paragraphe 3 des normes UNSAS et dans le cadre de l'application progressive des normes IPSAS, tous les actifs corporels de l'Office, à savoir les terrains, les bâtiments, le matériel et les véhicules, sont portés en immobilisations. Les terrains et bâtiments sont évalués à leur juste valeur sur la base du coût de remplacement après amortissement. Le matériel et les véhicules sont évalués sur la base du coût d'achat après amortissement. Ces règles d'immobilisation et d'évaluation sont conformes à la norme IPSAS 17 (Immobilisations corporelles). Les montants correspondants des actifs corporels pour l'exercice antérieur ont été retraités lorsque cela s'imposait.

2.7.3 L'Office a demandé à des consultants extérieurs de visiter son siège et ses bureaux de terrain pour inventorier les terrains, bâtiments et les améliorations apportées aux terrains, déterminer leur juste valeur au 1^{er} janvier 2010 et estimer leur durée de vie utile restante. Ces listes ont été examinées et certifiées par l'Office. Les données ainsi collectées ont été transférées dans le grand livre auxiliaire relatif aux immobilisations, qui a été mis en place au cours de l'exercice considéré. L'Office a pour politique d'imputer toutes ses immobilisations sur les fonds ordinaires non préaffectés.

2.8 Au cours de l'exercice antérieur à l'exercice considéré, les immobilisations en cours n'étaient constatées que pour les fonds non préaffectés. À compter de l'exercice considéré, les immobilisations en cours sont constatées pour tous les fonds. Les chiffres correspondants pour l'exercice antérieur n'ont pas été retraités en raison de l'ampleur du travail que cela exigerait.

2.9 Au cours de l'exercice antérieur à l'exercice considéré, le recouvrement des dépenses d'appui au programme était comptabilisé dans l'état I (état des recettes, des dépenses et du solde des fonds) en tant qu'ajustement des dépenses imputées sur les fonds ordinaires non préaffectés. À partir de l'exercice considéré, il est désormais comptabilisé en tant que recettes à la rubrique « Recouvrement des dépenses d'appui au programme », qui constitue une nouvelle ligne de l'état I. Le changement s'imposait pour améliorer la transparence de la communication financière et pour suivre et surveiller le recouvrement des dépenses. Les montants

correspondants des dépenses d'appui au programme pour l'exercice antérieur ont été retraités lorsque cela s'imposait.

d) Conventions comptables

Stocks

2.10 Les stocks sont portés en immobilisations dans les états financiers de l'Office, et passés en charges lorsqu'ils sont distribués directement à partir des entrepôts et pharmacies centrales de l'Office. Les règles et méthodes comptables applicables au traitement des stocks sont les suivantes :

- i. La valeur des stocks et des consommables est passée en charges une fois que ceux-ci ont été distribués dans le cadre des opérations courantes;
- ii. La valeur des articles sortis de stock est calculée suivant la méthode du coût moyen pondéré;
- iii. La comptabilisation des ajouts aux stocks et des réceptions de consommables se fait sur la base du montant contractuel du bon de commande et de la facture du fournisseur;
- iv. Les stocks détenus dans les cliniques ont fait l'objet d'un inventaire physique au cours de l'exercice considéré et ont été évalués au coût d'achat, ou à la valeur de remplacement si celle-ci était inférieure.

Au cours de l'exercice considéré, l'Office a mis en place de nouvelles procédures d'inventaire physique trimestriel pour renforcer le contrôle interne et améliorer la gestion des stocks. Ainsi, les stocks détenus dans les cliniques ont fait l'objet d'un inventaire physique au cours de l'exercice considéré et ont été évalués au coût d'achat ou à la valeur de remplacement, si celle-ci était inférieure, puis portés en immobilisations.

Immobilisations corporelles

2.11 Au cours de l'exercice considéré, un nouveau module de gestion des actifs corporels a été mis en service. Les changements suivants ont été adoptés.

Terrains, bâtiments et aménagements de terrains

2.11.1 Ces actifs ont été comptabilisés pour la première fois au cours de l'exercice considéré. Ils ont été portés en immobilisations, dans leurs catégories respectives, sur la base de leur juste valeur brute (coût de remplacement après amortissement) et imputés à la rubrique « Réserve pour comptabilisation initiale des immobilisations corporelles ». Tous les ajouts intervenus au cours de l'exercice considéré ont été portés en immobilisations sur la base du coût d'achat.

2.11.2 Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire et les dotations aux amortissements de l'exercice considéré sont passées en charges. Pour les bâtiments et aménagements de terrains datant d'avant le 1^{er} janvier 2010, l'Office a pour politique d'amortir ces actifs sur la base de leur durée de vie utile restante telle qu'elle a été estimée par les consultants chargés de l'évaluation, tandis que ceux ajoutés à compter de l'exercice considéré seront amortis comme indiqué dans le tableau ci-après.

2.11.3 Au cours de l'exercice considéré, le solde au 31 décembre 2009 du compte « Terrains et bâtiments » ainsi que l'écart de réévaluation ont été portés en déduction du montant inscrit à la rubrique « Réserve pour comptabilisation initiale des immobilisations corporelles ».

Matériel et véhicules

2.11.4 Dans les états financiers de l'exercice considéré, l'Office comptabilise pour la première fois à l'actif du bilan son matériel et ses véhicules. Pour cette comptabilisation initiale, la valeur brute de ces actifs (coût d'achat moins amortissement cumulé) a été portée en déduction du montant inscrit à la rubrique « Réserve pour comptabilisation initiale des immobilisations corporelles ». Tous les ajouts intervenus au cours de l'exercice considéré ont été portés en immobilisations.

2.11.5 Les dotations pour amortissement de matériel et de véhicules, calculées selon la méthode linéaire, ont été passées en charges dans les comptes de dépenses pertinents aux taux indiqués ci-après.

<i>Catégorie d'actifs</i>	<i>Taux d'amortissement (en pourcentage)</i>
Bâtiments et aménagements de terrains	
Bâtiments et aménagements de terrains durables	4
Bâtiments préfabriqués	10
Aménagements de terrains de courte durée	14
Véhicules	
Camions	5
Véhicules de tourisme, minibus, fourgonnettes et autres véhicules commerciaux légers	10
Matériel	
Matériel informatique et télématique de longue durée, matériel médical, matériel technique destiné à la formation continue	14
Matériel et outillage divers, matériel de bureau, matériel informatique et télématique de durée moyenne, matériel didactique et scolaire.	20
Matériel informatique et télématique de courte durée	33
Mobilier et agencements	
Agencements	14
Mobilier	20

Immobilisations en cours

2.12 Toutes les dépenses d'investissement relatives à des travaux de construction sont indiquées, pour leur montant cumulé, dans un compte distinct. Ces projets sont financés par des donations affectées à cette fin dans les accords conclus avec les donateurs. Les sources de financement sont énoncées et font l'objet d'un suivi à l'aide de codes de fonds distincts. Une fois la construction achevée, les dépenses cumulées sont transférées à un élément d'actif relevant des fonds ordinaires non préaffectés.

Actifs incorporels

2.13 Les actifs incorporels du Département du microfinancement sont portés en immobilisations.

2.13.1 Les dépenses portant sur des activités de recherche ayant pour but l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques et techniques sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

2.13.2 Les activités de développement sont celles qui comprennent un plan ou un concept pour la réalisation de produits ou procédés nouveaux ou comportant des améliorations significatives. Les dépenses relatives à ces activités ne sont portées en immobilisations que si les conditions suivantes sont réunies : les frais de développement peuvent être mesurés de façon fiable, le produit ou procédé est techniquement et commercialement réalisable, l'obtention des avantages économiques attendus est probable, et le Département du microfinancement a l'intention de mener à bien le développement et d'utiliser ou de vendre l'actif en question, et dispose de ressources suffisantes pour ce faire. Parmi les dépenses immobilisables figurent le coût des matières premières, les frais de main-d'œuvre directe, les frais généraux directement liés à la mise au point de l'actif pour son utilisation prévue, et les coûts d'emprunt incorporés.

2.13.3 Les autres dépenses de développement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées. Les dépenses de développement inscrites à l'actif sont évaluées au coût d'acquisition, net des montants cumulés des amortissements et des dépréciations.

Conversion des monnaies

2.14 Les comptes de l'Office sont tenus en dollars des États-Unis. Les montants correspondant aux opérations effectuées dans d'autres monnaies sont convertis en dollars au moment où l'opération a lieu, au taux de change opérationnel de l'ONU. Les gains de change correspondant à la différence entre ce taux et le taux du marché (cours au comptant du marché sur lequel les transactions sont effectuées) sont ajoutés aux recettes, et les pertes en sont déduites. En fin d'exercice, les éléments d'actif et de passif non libellés en dollars sont convertis dans cette monnaie au taux de change opérationnel de l'ONU applicable au 1^{er} janvier de l'année suivante (voir note 7 ci-après).

Gestion des risques de change

2.15 Le principe qui gouverne la gestion des risques de l'Office est le maintien de la valeur en dollars de ses ressources financières. Le risque principal est une baisse de la valeur des contributions libellées en monnaies autres que le dollar et non encore payées, ainsi que des liquidités en monnaies autres que le dollar, que pourrait entraîner la montée du dollar. Le premier de ces deux aléas existe à partir du moment où une contribution est annoncée.

2.15.1 Pour protéger ses actifs et sa trésorerie contre les fluctuations monétaires défavorables, l'Office applique une méthode de gestion des risques caractérisée par la prudence, comprenant notamment des opérations de couverture, afin de réduire au minimum les risques de change. Dans le cadre de ses activités de couverture, l'Office a conclu plusieurs contrats à terme de gré à gré au cours de l'exercice considéré (voir note 7 ci-après). Ces couvertures sont conformes aux objectifs de la

stratégie de gestion des risques de l'Office, dans la mesure où elles éliminent le risque d'une hausse de la valeur du dollar, et assurent des recettes d'un montant connu. Le résultat de l'opération de couverture (gain ou perte) sera compensé par le gain ou la perte de change réalisé sur la contribution du donateur.

2.15.2 L'Office assure une protection de change (en termes du coefficient d'ajustement monétaire) à son personnel basé en Cisjordanie et à Gaza pour son traitement par rapport au nouveau sheqel israélien. Il a donc entrepris au cours de l'exercice des opérations de couverture entre le nouveau sheqel israélien et le dollar des États-Unis, qui ont pour but de réduire le montant des dépenses au titre du coefficient d'ajustement monétaire en cas de fluctuations des taux de change de ces deux monnaies.

2.15.3 Tous les contrats à terme de gré à gré sont réévalués en fin d'exercice. S'ils se rapportent à l'exercice considéré, le gain ou la perte de réévaluation est comptabilisé dans l'état des recettes, des dépenses et de la variation des soldes des fonds. S'ils se rapportent à des exercices ultérieurs, le gain ou la perte de réévaluation est inscrit dans l'état de l'actif, du passif et du solde des fonds. Pour effectuer cette réévaluation en fin d'exercice, les taux du marché pour les contrats à terme ont été obtenus auprès de banques et ceux-ci ont été comparés au taux de change opérationnel de l'ONU pour déterminer le gain ou la perte.

Comptabilisation des recettes

2.16 Les contributions destinées aux fonds ordinaires non préaffectés sont enregistrées comme recettes au moment de la réception d'un engagement confirmé de la part du donateur. À la fin de l'exercice, tous les engagements confirmés en instance sont comptabilisés comme contributions annoncées à recevoir, à la catégorie des fonds ordinaires non préaffectés. Pour les fonds non ordinaires et préaffectés, les recettes ne sont comptabilisées qu'à réception des fonds.

2.17 Les contributions en nature sont comptabilisées à la juste valeur de marché pour les stocks et consommables au moment de la réception par l'Office, conformément à l'article 10.7 du Règlement financier. Pour les stocks, la juste valeur correspond au coût moyen pondéré. Les donations de consommables sont immédiatement inscrites comme recettes et comme dépenses. Pour les articles de stock, les donations sont enregistrées comme recettes à la réception et le bien correspondant est porté en immobilisations, et elles sont passées en charges au moment de la consommation. Les donations d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme recettes et inscrites à l'actif du bilan au moment où elles sont reçues.

2.18 Les fonds non préaffectés reçus d'avance de donateurs pour des exercices futurs sont comptabilisés comme contributions reçues d'avance (voir note 11.2 ci-après).

2.19 Les recettes accessoires se composent des éléments suivants :

- a) Intérêts créditeurs sur les comptes en banque, comptabilisés *prorata temporis* sur le solde et selon le taux applicable;
- b) Recettes tirées de la vente de véhicules et de matériel usagés;
- c) Part de bénéfices sur polices d'assurance;
- d) Recettes des unités de production;

- e) Autres recettes diverses;
- f) Effet de l'annulation de chèques conformément aux principes comptables arrêtés.

Recouvrement des dépenses d'appui au programme

2.20 En application des accords signés avec les donateurs, l'Office touche, au titre du recouvrement des dépenses d'appui au programme, un pourcentage déterminé des dépenses engagées pour certains projets. Prélevés sur les fonds préaffectés, ces montants correspondent aux frais généraux et sont comptabilisés comme recettes. Le montant total constaté au titre de ces recouvrements pour l'exercice considéré est de 47 609 038 dollars. Les chiffres correspondants pour l'exercice antérieur ont été retraités lorsqu'il y avait lieu.

Dépenses

2.21 Les dépenses présentées dans les états financiers de l'Office se composent des éléments suivants : décaissements, engagements non réglés (concernant l'achat de biens et de services qui n'avaient pas été réceptionnés à la clôture de l'exercice) relatifs aux fonds ordinaires et non ordinaires, amortissements pour dépréciation de biens immobilisés et éléments de stock consommés.

Remboursements de taxe sur la valeur ajoutée à recevoir

2.22 La rubrique Remboursements de taxe sur la valeur ajoutée à recevoir comprend un montant estimé qui repose sur une analyse chronologique des montants à recevoir au titre des remboursements de TVA à la date d'arrêté des comptes. Ce montant est calculé sur la base de l'expérience antérieure et sur la probabilité de parvenir à collecter les montants dus au titre des périodes spécifiques indiquées ci-dessous.

<i>Arriéré</i>	<i>Montant de l'impayé (en pourcentage)</i>
0 à 5 ans	0
5 à 10 ans	10
Plus de 10 ans	50

Note 3

Prestations dues à la cessation de service

Conversion en numéraire des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional

3.1 Des provisions d'un montant de 27 533 943 dollars ont été constituées à partir des fonds non préaffectés du budget ordinaire pour couvrir la conversion en numéraire des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional. Ce montant a été estimé à partir des relevés concernant les jours de congé accumulés qui figurent dans le système de gestion des ressources humaines de l'Office (module congés). Les calculs ont été faits pour deux catégories de personnel, à savoir les enseignants et le personnel autre que les enseignants.

Prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan régional

3.2 En ce qui concerne les membres du personnel recrutés sur le plan régional, les prestations effectivement payées à leur départ sont imputées sur l'exercice en cours. En cas de fermeture de l'Office, le montant total qui serait dû au personnel recruté sur le plan régional se chiffrerait à environ 385,3 millions de dollars au 31 décembre 2011 (montant au 31 décembre 2009 : 227 millions de dollars), sur la base des coûts, règles et règlements actuels.

3.2.1 *Pensions normales et pensions de retraite anticipée.* Les hypothèses ayant présidé aux calculs actuariels prévus par les normes comptables du système des Nations Unies sont résumées ci-après :

- Population concernée : tous les fonctionnaires;
- Âge normal de départ à la retraite : 60 ans;
- Conditions à remplir : être âgé de 60 ans et compter au minimum trois ans d'ancienneté;
- Prestations : dans le cadre d'un départ normal à la retraite, l'Office verse au fonctionnaire une prestation liée à la cessation de service selon la formule suivante : Traitement de base (x) 11 % (x) nombre d'années d'ancienneté;
- Le nombre d'années d'ancienneté comprend la fraction de la dernière année, jusqu'au dernier mois de service;
- Le traitement de base ne comprend ni indemnités ni primes. Toutefois, au Liban, en Syrie et en Cisjordanie, le salaire de base est ajusté pour tenir compte des fluctuations de la monnaie locale (ou, dans le cas de la Cisjordanie, du dinar jordanien) vis-à-vis du dollar des États-Unis.

La prestation indiquée ci-dessus est également versée en cas de retraite anticipée volontaire, à laquelle peuvent prétendre les fonctionnaires remplissant les conditions suivantes, en ordre décroissant dans les limites d'un budget annuel fixé par l'Office : a) être âgé de 50 à 59 ans et compter au moins 10 années d'ancienneté; b) compter au moins 25 années d'ancienneté; c) être âgé de 45 à 49 ans et compter au moins 10 années d'ancienneté; d) compter de 20 à 24 années d'ancienneté.

3.2.2 *Cessation d'emploi dans l'intérêt de l'Office.* Les cessations d'emploi dans l'intérêt de l'Office sont décidées par celui-ci au titre de l'article 9.1 du Statut du personnel régional. Pour bénéficier des prestations correspondantes, le fonctionnaire doit compter au moins un an d'ancienneté. Il existe deux dispositifs, dans le cadre desquels le montant des prestations versées et les conditions y ouvrant droit varient selon les années de service et l'âge du fonctionnaire.

Les dispositifs sont les suivants :

<i>Années de service ouvrant droit aux prestations à la cessation de service</i>	<i>Nombre de mois de traitement de base</i>
0.....	0
1.....	1
2.....	1
3.....	2
4.....	3
5.....	4
6.....	5
7.....	6
8.....	7
9 ou davantage.....	8

Il convient de noter les éléments suivants :

- Aucune prestation n'est versée si la cessation de service se fait à l'initiative du fonctionnaire (par exemple dans le cas d'une démission);
- Le nombre d'années d'ancienneté comprend la fraction de la dernière année, jusqu'au dernier mois de présence;
- Le traitement de base ne comprend ni indemnités ni primes. Toutefois, au Liban, en Syrie et en Cisjordanie, le salaire de base est ajusté pour tenir compte des fluctuations de la monnaie locale (ou, dans le cas de la Cisjordanie, du dinar jordanien) vis-à-vis du dollar des États-Unis.

<i>Âge</i>	<i>Nombre de mois de traitement de base</i>
46.....	8,25
47.....	8,50
48.....	8,75
49.....	9,00
50.....	9,25
51.....	9,50
52.....	9,75
53.....	10,00
54.....	10,25
55.....	10,50

3.2.3 *Capital décès.* Dans le cas où la cessation de service résulte du décès du fonctionnaire, l'Office verse un capital décès à un ou plusieurs bénéficiaires désignés par le fonctionnaire. Ce capital décès se calcule de l'une des deux façons suivantes, le plus élevé des deux montants étant retenu : a) 11 % du traitement annuel et de l'ajustement au coût de la vie (positif ou négatif) du fonctionnaire au

moment du décès pour chaque année de service ouvrant droit à prestations, plus une indemnité supplémentaire égale à 50 % du traitement annuel et de l'ajustement au coût de la vie (positif ou négatif); ou b) 200 % du traitement annuel et de l'ajustement au coût de la vie (positif ou négatif) du fonctionnaire au moment du décès.

3.2.4 *Pension d'invalidité.* Un fonctionnaire remplissant les conditions énoncées au paragraphe 1 de l'article 109.7 du Règlement du personnel, intitulé « Pension d'invalidité », reçoit à la cessation de service, si celle-ci intervient à compter du 1^{er} septembre 1987, et sous réserve des dispositions des paragraphes 3, 4, 5 et 6 de l'article cité, une pension d'invalidité calculée de l'une des deux façons suivantes, le plus élevé des deux montants étant retenu : a) 11 % du traitement annuel et de l'ajustement au coût de la vie (positif ou négatif) pour chaque année de service ouvrant droit à prestations; ou b) 200 % du traitement annuel et de l'ajustement au coût de la vie (positif ou négatif).

Le nombre d'années d'ancienneté comprend la fraction de la dernière année, jusqu'au dernier mois de service.

Prestations dues à la cessation de service au personnel recruté sur le plan international

3.3 Les montants dus à la cessation de service au personnel recruté sur le plan international sont versés par le Secrétariat de l'ONU, c'est pourquoi aucune provision n'est constituée à ce titre dans les états financiers de l'Office. Ceux-ci ne comprennent donc pas de montants relatifs à l'assurance maladie après la cessation de service, aux prestations liées au rapatriement ni au paiement des jours de congé accumulés. Ces prestations dues au personnel recruté sur le plan international doivent figurer dans les états financiers de l'ONU [A/67/5 (Vol. 1)]. Les montants dus au titre des jours de congé accumulés et des prestations liées au rapatriement étaient respectivement de 1 702 035 dollars et 2 580 595 dollars au 31 décembre 2011. Dans le cadre de l'application progressive des normes IPSAS, l'Office a chargé un cabinet d'actuares de calculer le montant des prestations dues aux fonctionnaires recrutés sur le plan international travaillant sur des projets. Le résultat de ces calculs est résumé dans le tableau ci-après.

<i>Prestation</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Prestations liées au rapatriement	597 352
Frais de déménagement	598 315
Frais de voyage	178 232
Paiement des jours de congé accumulés	438 686
Assurance maladie après la cessation de service	480 536
Total	2 293 121

Note 4**Pensions du personnel****Note 4 A****Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – personnel recruté sur le plan international**

L'Office est affilié à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour servir des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. Le régime de la Caisse des pensions est un régime à prestations définies financé par capitalisation. Pour les fonctionnaires de l'Office recrutés sur le plan international, l'adhésion à ce régime est obligatoire. L'Office est tenu de verser des cotisations à la Caisse, au taux fixé par l'Assemblée générale. En vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse, il doit également lui verser sa part du montant qui pourrait être nécessaire pour combler un déficit actuariel. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué ces dispositions. Au 31 décembre 2011, l'Office s'était intégralement acquitté de ses obligations financières vis-à-vis de la Caisse.

Note 4 B**Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional**

La Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, créée en application de l'article XIII du Règlement financier de l'Office, est une caisse de retraite à laquelle adhèrent tous les membres du personnel recrutés sur le plan régional, dont les droits sont acquis à partir de six mois de service. Il s'agit d'un régime à cotisations définies. La contribution obligatoire des fonctionnaires est égale à 7,5 % et celle de l'Office à 15 % du traitement de base des intéressés. Ceux-ci peuvent cotiser davantage s'ils le souhaitent, à concurrence de 50 % de leur traitement de base. Les sommes dues à (par) la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional se répartissent comme suit :

<i>Solde au</i>	<i>Description</i>	<i>Solde au</i>
<i>31 décembre 2009</i>		<i>31 décembre 2011</i>
3 463 340	Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	72 974
64 824 755	Cotisations obligatoires des participants	71 708 915
77 777 883	Cotisations de l'Office	89 107 763
675 496	Cotisations volontaires des participants	280 537
(29 619 179)	Prêts consentis aux participants	(36 606 394)
135 712	Commissions sur les prêts	156 823
(180 305 928)	Retraits	(148 593 092)
63 120 897	Compte courant	22 718 249
72 974	Solde dû à (par) la Caisse de prévoyance	(1 154 225)

Note 5
Contributions provenant d'autres sources

Les contributions provenant d'autres sources sont des contributions diverses reçues en espèces et en nature de particuliers, d'institutions caritatives, d'organismes sociaux, de commerçants et de sources autres que les principaux donateurs (voir l'annexe 4 ci-dessus).

Note 6
Recettes accessoires

Les recettes accessoires proviennent des sources suivantes :

<i>2008-2009</i> <i>(dollars É.-U.)</i>		<i>Description</i>	<i>2010-2011</i> <i>(dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>Budget ordinaire</i>		
			<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
7 187 728		– Intérêts bancaires sur comptes d'investissement	4 301 910	–	–
2 717 891		– Intérêts bancaires sur comptes courants	869 922	–	–
–	12 880 762	Intérêts créditeurs provenant de prêts du Département du microfinancement et du Programme d'aide aux organismes de microfinancement	–	–	17 467 897
204 165		– Chèques périmés	337 955	–	–
43 386		– Bénéfices (pertes) sur activités productrices de recettes	87 633	–	–
905 532		– Recettes diverses	1 052 232	10 461 791	49 197
11 058 702	12 880 762	Total des recettes	6 649 652	10 461 791	17 517 094
23 939 464		Total général	34 628 537		

Note 7
Gains et pertes de change

7.1 Les gains et pertes de change, réalisés ou non réalisés, découlent de la conversion en dollars des États-Unis des soldes constatés et des opérations effectuées dans d'autres monnaies pendant l'exercice. Les pertes de change, réalisées et non réalisées, s'élèvent au total à 20 315 023 dollars pour l'exercice.

2008-2009 (dollars É.-U.)		Description	2010-2011 (dollars É.-U.)		
Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires
			Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	
11 924 248	(263)	Gains (pertes) de change réalisés	7 332 871	–	(147)
(13 539 985)	(17,082)	Gains (pertes) de change non réalisés	(27 407 134)	–	(240,612)
(1 615 737)	(17,344)	Gains (pertes) de change	(20 074 263)	–	(240,759)
(1 633 081)		Total	(20,315,023)		

La forte perte enregistrée au cours de l'exercice considéré s'explique par l'appréciation du dollar des États-Unis vis-à-vis des autres monnaies, notamment l'euro, sachant que la majorité des contributions reçues par l'Office sont libellées en monnaies autres que le dollar.

Gains et pertes sur produits dérivés (opérations de couverture)

7.2 Le tableau ci-après résume les gains et pertes sur produits dérivés enregistrés au cours de l'exercice considéré.

Description	Montant (dollars É.-U.)
Opérations de couverture relatives aux contributions pour 2010 – Fonds général	1 096 516
Opérations de couverture relatives aux contributions pour 2011 – Fonds général	(4 617 096)
Opérations de couverture relatives aux contributions pour 2011 – projets	2 290 990
Opérations de couverture non liées aux contributions	(14 439)
Total	(1 244 025)

7.3 Le tableau ci-après présente l'état du compte d'opérations sur produits dérivés à la fin de l'exercice.

Description	Montant (dollars É.-U.)
Gains de réévaluation sur les opérations de couverture liées aux contributions pour 2012	20 197 145
Pertes de réévaluation sur les opérations de couverture liées aux contributions pour 2012	(2 689 099)
Pertes de réévaluation sur les opérations de couverture non liées aux contributions pour 2012	(132 753)
Total	17 375 293

7.4 Le tableau ci-après présente les éléments ayant fait l'objet de couvertures et les instruments qui ont été désignés comme couvertures aux fins de la comptabilité correspondante.

A. Contributions des donateurs

Monnaie	Éléments couverts			Instruments de couverture (contrats de change à terme)			Gain (perte)		
	Montant	Date de réception prévue	Monnaie couverte	Montant couvert	Taux de charge à terme	Montant à terme en dollars des États-Unis	Taux de change opérationnel de l'ONU	Montant (au taux de change opérationnel de l'ONU)	Gain (perte) en dollars des États-Unis
2010									
Livre sterling	8 000 000	Novembre 2010	Livre sterling	8 000 000	1,5796	12 637 112	1,5920	12 736 000	(101 742)
Euro	30 000 000	Décembre 2010	Euro	30 000 000	1,3786	41 358 900	1,3380	40 160 643	1 198 257
Total partiel pour 2010									1 096 516
2011									
Couronne danoise	70 000 000	Mars 2011	Couronne danoise	70 000 000	5,4075	12 944 984	5,2940	13 222 516	(277 532)
Euro	65 000 000	Février 2011	Euro	65 000 000	1,3710	34 783 500	1,3624	34 603 207	180 293
Euro	15 000 000	Avril 2011	Euro	15 000 000	1,4121	21 180 750	1,4085	22 346 695	(1 165 945)
Euro	10 000 000	Juillet 2011	Euro	10 000 000	1,3758	6 447 095	1,4310	6 980 332	(533 237)
Euro	10 000 000	Octobre 2011	Euro	10 000 000	1,3744	13 732 610	1,3700	13 694 532	38 078
Euro	34 000 000	Décembre 2011	Euro	34 000 000	1,3736	46 701 900	1,3333	45 333 333	1 368 567
Livre sterling	20 000 000	Juin 2011	Livre sterling	20 000 000	1,5837	31 652 800	1,6447	32 469 532	(816 732)
Couronne norvégienne	150 000 000	Février 2011	Couronne norvégienne	150 000 000	5,8820	25 501 530	5,8130	25 804 232	(302 702)
Couronne suédoise	276 000 000	Mars 2011	Couronne suédoise	276 000 000	6,7440	40 925 267	6,4220	42 977 266	(2 051 999)
Franc suisse	8 000 000	Juin 2011	Franc suisse	8 000 000	0,9663	8 279 002	0,8570	9 334 889	(1 055 887)
Total partiel – Fonds général									(4 617 096)
Euro (projets)	45 000 000	Novembre 2011	Euro	45 000 000	1,4189	63 850 500	1,3680	61 559 508	2 290 990
Total partiel (projets)									2 290 990
Total partiel pour 2011									(2 326 104)
Réévaluation pour 2012									
Euro	50 000 000	Mars 2012	Euro	50 000 000	1,4096	70 480 000	1,2920	64 600 000	5 880 517

<i>Monnaie</i>	<i>Éléments couverts</i>			<i>Instruments de couverture (contrats de change à terme)</i>			<i>Gain (perte)</i>		
	<i>Montant</i>	<i>Date de réception prévue</i>	<i>Monnaie couverte</i>	<i>Montant couvert</i>	<i>Taux de charge à terme</i>	<i>Montant à terme en dollars des États-Unis</i>	<i>Taux de change opérationnel de l'ONU</i>	<i>Montant (au taux de change opérationnel de l'ONU)</i>	<i>Gain (perte) en dollars des États-Unis</i>
Euro	40 000 000	Juin 2012	Euro	40 000 000	1,5722	62 888 000	1,2920	51 680 000	11 208 414
Couronne norvégienne	150 000 000	Mars 2012	Couronne norvégienne	150 000 000	5,9916	25 035 049	6,0200	24 916 944	118 106
Couronne danoise	60 000 000	Mars 2012	Couronne danoise	60 000 000	5,1675	11 611 030	5,7550	10 425 717	1 185 313
Couronne suédoise	200 000 000	Mars 2012	Couronne suédoise	200 000 000	6,9122	28 934 348	6,9190	28 905 911	28 437
Franc suisse	8 000 000	Mars 2012	Franc suisse	8 000 000	0,7811	10 241 966	0,9450	8 465 608	1 776 358
Total partiel des montants portés en immobilisations									20 197 145
Livre sterling	10 000 000	Juin 2012	Livre sterling	10 000 000	1,2743	12 743 000	1,5430	15 430 000	(2 689 099)
Gain net de l'exercice									17 508 046

B. Éléments couverts non liés aux contributions

<i>Monnaie</i>	<i>Montant en dollars des États-Unis</i>	<i>Date de réception prévue</i>	<i>Taux de change à terme</i>	<i>Montant couvert en dollars des États-Unis</i>	<i>Cours au comptant</i>	<i>Montant en nouveaux sheqels israéliens</i>	<i>Taux de change opérationnel de l'ONU</i>	<i>Montant à terme en dollars des États-Unis</i>	<i>Gain (perte) en dollars des États-Unis</i>
Recettes et dépenses									
Nouveau sheqel israélien	14 500 000	Décembre 2011	3,7620	14 500 000	3,7620	54 549 000	3,7658	14 485 561	(14 439)
Actif et passif									
Nouveau sheqel israélien	14 500 000	Janvier 2012	3,7639	14 500 000	3,8221	55 420 450	3,7800	14 457 745	(42 255)
Nouveau sheqel israélien	14 500 000	Février 2012	3,7652	14 500 000	3,8243	55 452 350	3,7800	14 455 517	(44 483)
Nouveau sheqel israélien	14 500 000	Février 2012	3,7662	14 500 000	3,8259	55 475 550	3,7800	14 453 985	(46 015)
Total									(132 753)

7.5 À la fin de l'exercice considéré, l'Office avait couvert environ 67 % des contributions non préaffectées libellées en monnaies autres que le dollar des États-Unis pour 2012, et la réévaluation au 31 décembre 2011 avait produit un gain net de 17,5 millions de dollars.

Note 8 Immobilisations corporelles

8.1 Le tableau ci-après présente l'état des immobilisations corporelles au 31 décembre 2011, en dollars des États-Unis. Il ne comprend pas de données comparatives pour l'exercice antérieur, car c'est la première fois que ces actifs sont constatés au bilan.

(En dollars des États-Unis)

<i>Objet</i>	<i>Terrains</i>	<i>Bâtiments</i>	<i>Aménagements apportés aux locaux pris à bail</i>	<i>Mobilier et agencements</i>	<i>Matériel informatique et de bureau</i>	<i>Véhicules à moteur</i>	<i>Total</i>
Coût							
Coût au 1 ^{er} janvier 2010	16 250 000	343 960 816	354 688	97 335	16 981 869	26 165 295	403 810 003
À ajouter : Acquisitions intervenues en 2010-2011	–	22 089 785	159 761	385 273	10 925 623	5 551 940	39 112 382
À déduire : Cessions intervenues en 2010-2011	–	–	–	–	54 463	–	54 463
Solde au 31 décembre 2011 (A)	16 250 000	366 050 601	514 449	482 608	27 853 029	31 717 235	442 867 922
Amortissements et dépréciations							
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	–	–	227 088	30 593	6 920 090	12 005 532	19 183 303
À ajouter : Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciations pour 2010-2011	–	30 185 685	112 026	51 507	7 826 630	4 430 686	42 606 534
À déduire : Dotations aux amortissements relatives à des actifs cédés en 2010-2011	–	–	–	–	38 758	–	38 758
Solde au 31 décembre 2011 (B)	–	30 185 685	339 114	82 101	14 707 962	16 436 218	61 751 080
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011 (A) – (B)	16 250 000	335 864 917	175 335	400 507	13 145 067	15 281 017	381 116 842

8.2 Réserve pour comptabilisation initiale des immobilisations corporelles

<i>Objet</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)</i>
Comptabilisation initiale des terrains	16 250 000
Comptabilisation initiale des bâtiments	363 939 209
Comptabilisation initiale des véhicules	22 928 910
Comptabilisation initiale du matériel, du mobilier et des agencements . . .	11 080 752

<i>Objet</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)</i>
Comptabilisation initiale des immobilisations en cours relatives aux projets	37 204 138
Ajustements ^a	(9 250 136)
Total	442 152 873

^a Cet ajustement était nécessaire pour rendre compte du transfert des soldes qui figuraient dans le compte des actifs corporels immobilisés et dans le compte de réserve correspondant. L'Office a commencé à porter les bâtiments en immobilisations au cours de l'exercice 2006-2007. Au moment de cette comptabilisation initiale en 2006-2007, le crédit correspondant aux actifs nouvellement constatés était le compte de réserve pour immobilisations corporelles. Au cours des exercices suivants, les ajouts aux actifs des projets ont été crédités à ces réserves, et les amortissements correspondants y ont été portés. Ainsi, les comptes de l'Office comprenaient des soldes à l'actif ainsi que dans les réserves correspondantes. Au cours de l'exercice considéré, tous les actifs détenus au 1^{er} janvier 2010 ont été évalués et constatés indépendamment. Par conséquent, les soldes existants pour les actifs et les réserves correspondantes ont été transférés à la réserve pour comptabilisation initiale des immobilisations corporelles, avec pour résultat net un solde débiteur de 9 250 136 dollars.

8.3 Travaux de construction en cours

<i>Solde au 31 décembre 2009 (dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Budget ordinaire</i>		
			<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
2 822 141	–	Solde d'ouverture	370 201	–	–
4 354 192	–	Ajouts au cours de l'exercice	1 014 847	1 125 823	57 265 082
(6 806 132)	–	À déduire : Montant porté en immobilisations	(903 016)	–	(21 186 768)
370 201	–	Solde de clôture	482 032	1 125 823	36 078 314
370 201		Total	37 686 170		

Note 9

Actifs incorporels

Le Département du microfinancement détient des actifs incorporels, dont le solde au 31 décembre 2011 est présenté ci-après.

2008-2009 (dollars É.-U.)			2010-2011 (dollars É.-U.)		
			Budget ordinaire		
Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires	Objet	Fonds préaffectés	Fonds non préaffectés	Fonds extrabudgétaires
-	60 000	Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2010	-	-	60 000
-	-	Ajouts au cours de l'exercice	-	-	90 000
60 000		Solde de clôture au 31 décembre 2011	150 000		

Note 10**Encaisse et comptes à vue**

10.1 Le montant total de l'encaisse et des soldes des comptes à vue au 31 décembre 2011 s'élevait à 270 012 609 dollars. Sur ce montant, des liquidités disponibles au titre des appels d'urgence (32 059 078 dollars) et des projets (171 167 705 dollars, y compris 9 176 227 dollars de dépôts à vue du Département du microfinancement) étaient préaffectées à des activités financées par les groupes de fonds de l'exercice considéré. Un montant de 271 101 647 dollars était préaffecté à des fonds extrabudgétaires au 31 décembre 2009.

10.2 Les liquidités disponibles au 31 décembre 2011 étaient détenues dans les monnaies indiquées ci-après. Les montants ont été convertis en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU au 1^{er} janvier 2012.

Solde au 31 décembre 2009 (ensemble des fonds)				Solde au 31 décembre 2011 (ensemble des fonds)		
Montant en monnaie	Taux de change opérationnel de l'ONU	Montant en dollars des États-Unis	Monnaie	Montant en monnaie	Taux de change opérationnel de l'ONU	Montant en dollars des États-Unis
140	1,112	126	Dollar australien	(14 561)	0,991	(14 693)
15 645 117	1,038	15 072 367	Dollar canadien	235 195	1,024	229 683
13 529 473	1,030	13 135 411	Franc suisse	559 343	0,945	591 897
36 335 667	5,150	7 055 469	Couronne danoise	1 668 705	56,924	29 315
444 641	5,490	80 991	Livre égyptienne	146 800	6,010	24 426
105 845 443	0,693	152 734 616	Euro	7 868 224	0,774	10 165 597
4 124 627	0,625	6 599 402	Livre sterling	924 634	0,648	1 426 904
16 156 662	0,708	22 820 144	Dinar jordanien	17 463 325	0,708	24 665 713
32 520 443	91,700	354 640	Yen	130 068	77,800	1 672
12 578 074 888	1 501,006	8 379 765	Livre libanaise	7 402 592 524	1499,992	4 935 086
3 510 881	3,760	933 745	Nouveau sheqel israélien	10 314 553	3,780	2 728 718
121 386 788	5,770	21 037 572	Couronne norvégienne	994 011	6,020	165 118
62 100 246	7,170	8 661 122	Couronne suédoise	999 037	6,919	144 390
480 177 440	45,600	10 530 205	Livre syrienne	844 824 498	55,260	15 288 172

<i>Solde au 31 décembre 2009 (ensemble des fonds)</i>				<i>Solde au 31 décembre 2011 (ensemble des fonds)</i>			
<i>Montant en monnaie</i>	<i>Taux de change opérationnel de l'ONU</i>	<i>Montant en dollars des États-Unis</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant en monnaie</i>	<i>Taux de change opérationnel de l'ONU</i>	<i>Montant en dollars des États-Unis</i>	
54 592 514	1,000	54 592 514	Dollar É.-U.	197 925 842	1,000	197 925 842	
						321 988 089	Comptes à vue
						258 307 840	
				Encaisse et dépôts du Département du microfinancement		15 094 300	11 704 769
						337 082 389	Total, encaisse et comptes à vue
						270 012 609	

Note 11**Contributions à recevoir de donateurs**

11.1 Les contributions à recevoir de donateurs sont des contributions dont l'annonce avait été confirmée et qui restaient dues au 31 décembre 2011. On trouvera ci-après la répartition des soldes des contributions qui restaient dues à la fin de l'exercice, par catégorie de donateur. Ces soldes ont été comptabilisés comme produits à recevoir, en tant que fonds non préaffectés du budget ordinaire.

<i>Solde au 31 décembre 2009 (dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Budget ordinaire</i>		
			<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
12 648 066	270 956	Sommes dues par des gouvernements	3 167 558	–	–
5 483 406	–	Sommes dues par des organisations intergouvernementales	7 015 378	–	–
2 000 000	–	Sommes dues par des organismes des Nations Unies	327 737	–	–
20 131 472	270 956	Contributions à recevoir	10 510 673	–	–
20 402 428		Total des contributions à recevoir	10 510 673		

11.2 Les avances reçues au cours de l'exercice considéré au titre des contributions pour 2012 sont comptabilisées comme fonds non préaffectés du budget ordinaire, comme indiqué ci-après.

Solde au 31 décembre 2009 (dollars É.-U.)			Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)		
			Budget ordinaire		
Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires	Objet	Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Fonds extrabudgétaires
2 761 449	1 129 518	Sommes reçues de gouvernements	108 498	–	–
–	–	Sommes reçues d'organisations intergouvernementales	16 973 333	–	–
2 761 449	1 129 518	Total partiel	17 081 831	–	–
3 890 967		Total des contributions reçues d'avance	17 081 831		

Note 12 Débiteurs

12.1 Les comptes débiteurs se décomposent comme suit :

Solde au 31 décembre 2009 (dollars É.-U.)			Objet	Note	Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)		
					Budget ordinaire		
Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires			Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Fonds extrabudgétaires	
8 749 092	20 523 566	Débiteurs	12.1.1	6 174 975	–	25 094 521	
(564 385)	(25 386)	Provisions	12.1.2	(3 716 127)	–	(19 613)	
31 512 851	–	Remboursements de taxe sur la valeur ajoutée à recevoir	12.1.3	55 941 264	–	–	
–	–	Compte de produits financiers dérivés – actif	12.1.4	20 197 145	–	–	
39 697 558	20 498 180	Débiteurs, montant net (après provisions)	–	78 597 258	–	25 074 908	
60 195 738		Débiteurs, montant net (après provisions)		103 672 165			

12.1.1 Débiteurs

Solde au 31 décembre 2009 (dollars É.-U.)			Objet	Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)		
				Budget ordinaire		
Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires			Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Fonds extrabudgétaires
133 617	–	Créances sur des gouvernements (non contestées)		133 617	–	–
		Sommes à recevoir du Fonds d'affectation spéciale de l'OPEP, au titre du Programme de microfinancement et de crédit aux				
2 375 000	–	microentreprises		–	–	–

<i>Solde au 31 décembre 2009 (dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Budget ordinaire</i>		
			<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
3 361 806	20 523 566	Débiteurs divers ^a	2 944 618	–	25 094 521
2 741 591	–	Comptes individuels de membres du personnel	2 964 761	–	–
125 455	–	Dépôts de garantie remboursables relatifs aux services collectifs de distribution	131 979	–	–
11 623	–	Indemnités à recevoir de compagnies d'assurance	–	–	–
8 749 092	20 523 566	Total	6 174 975	–	25 094 521

^a Dont un montant de 22 805 884 dollars qui concerne le Département du microfinancement.

12.1.2 Provisions

<i>Solde au 31 décembre 2009 (dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Budget ordinaire</i>		
			<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
(20 311)	–	Provisions pour créances douteuses sur des gouvernements	(20 311)	–	–
–	(25 386)	Provisions pour créances douteuses et irrécouvrables du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	–	–	(19 613)
(544 074)	–	Provision générale pour créances douteuses	(3 695 816)	–	–
(564 385)	(25 386)	Total	(3 716 127)	–	(19 613)

12.1.3 Ventilation chronologique des remboursements de taxe sur la valeur ajoutée à recevoir

<i>Solde au 31 décembre 2009 (dollars É.-U.)</i>	<i>Remboursements de taxe sur la valeur ajoutée à recevoir</i>	<i>2001 et au-delà</i>	<i>2002/2003</i>	<i>2004/2005</i>	<i>2006/2007</i>	<i>2008/2009</i>	<i>2010/2011</i>	<i>Total</i>
30 625 302	TVA due par l'Autorité palestinienne	4 907 442	899 693	1 782 066	11 833 554	11 229 476	23 545 481	54 197 712
552 582	TVA due par le Gouvernement israélien	263 288	75 715	22 099	7 162	15 109	473 098	856 471
334 967	TVA due par le Gouvernement libanais	–	–	–	–	–	887 081	887 081
31 512 851	Total	5 170 730	975 408	1 804 165	11 840 716	11 244 585	24 905 660	55 941 264

12.1.4 Compte de produits financiers dérivés – actif

<i>Solde au 31 décembre 2009</i> (en dollars É.-U.)			<i>Solde au 31 décembre 2011</i> (en dollars É.-U.)		
			<i>Budget ordinaire</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
–	–	Compte de produits financiers dérivés – actif	20 197 145	–	–
–	–	Total	20 197 145	–	–

12.2 La rubrique Débiteurs comprend un montant de 692 949 dollars qui représente les avances au titre de frais de fonctionnement que le Département du microfinancement doit rembourser chaque mois à l'Office.

12.3 Un montant de 4 517 088 dollars, versé d'avance aux fournisseurs, a été comptabilisé à la rubrique Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs.

Note 13**Stocks**

13.1 Le tableau ci-après présente les mouvements des stocks intervenus au cours de l'exercice considéré et leur solde en début et fin d'exercice.

<i>Exercice 2008-2009</i> (en dollars É.-U.)	<i>Objet</i>	<i>Note</i>	<i>Exercice 2010-2011</i> (en dollars É.-U.)
31 590 941	Solde d'ouverture		40 417 922
Mouvements enregistrés dans le système de gestion des achats et des stocks au cours de l'exercice considéré			
153 876 811	Réceptions		280 844 848
(116 638 889)	Sorties de stock dans les magasins		(300 219 845)
(28 959 596)	Ajustements aux réceptions de marchandises		3 140 432
548 655	Retours de marchandises aux magasins		682 640
8 826 981	Variation nette de l'exercice		(15 551 925)
40 417 922	Solde de clôture dans le système de gestion des achats et des stocks		24 865 997
–	Stocks des pharmacies et cliniques en fin d'exercice		3 603 424
111 369	Stocks de l'unité de production en fin d'exercice	13.2	143 459
40 529 291	Montant total des stocks		28 612 880

13.2 *Stocks de l'unité de production.* La somme de 143 459 dollars se rapporte à l'unité de production autonome de l'Office, le centre de broderie situé à Gaza, qui applique ses propres règles pour ce qui est du contrôle de la gestion et de

l'évaluation des résultats. Les stocks de cette unité de production sont inscrits à l'actif, à leur coût, dans les états financiers.

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>	<i>Objet</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>
44 977	Stocks de matières premières de l'unité de broderie	64 335
6 376	Encours de production de l'unité de broderie	5 486
60 016	Produits finis de l'unité de broderie	73 638
111 369	Total des stocks de l'unité de production	143 459

Note 14 **Créditeurs**

14.1 Les comptes créditeurs se décomposent comme suit :

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>		<i>Objet</i>	<i>Note</i>	<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Note</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
14 082 353	5 316 458	Sommes dues aux fournisseurs (module créditeurs)	14.1.1	8 759 091	2 831 306	6 528 686
–	–	– Compte de produits financiers dérivés – passif	14.1.2	2 821 852	–	–
–	–	– Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service	14.1.3	7 875 874	–	–
663 769	–	– Engagements au titre des frais de personnel et des frais de clôture	14.1.4	18 369 759	29 706	1 890 785
12 758 755	9 533 018	Créditeurs divers	14.1.5	8 506 874	298 833	10 481 865
27 504 877	14 849 476	Total des créditeurs		46 333 450	3 159 845	18 901 336
42 354 353		Total des créditeurs		68 394 631		

14.1.1 Sommes dues aux fournisseurs (module créditeurs)

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>		
			<i>Budget ordinaire</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
14 082 353	5 316 458	Sommes dues aux fournisseurs (module créditeurs)	8 354 310		6 527 910
–	–	Reclassement de soldes des comptes créditeurs	404 781	–	776
14 082 353	5 316 458	Total	8 759 091	2 831 306	6 528 686

Ventilation chronologique des sommes dues aux fournisseurs (module créditeurs)

<i>De 1 à 30 jours</i>	<i>De 31 à 60 jours</i>	<i>De 61 à 90 jours</i>	<i>Plus de 90 jours</i>	<i>Total</i>
8 340 526	2 005 258	469 756	7 322 263	18 119 083

14.1.2 Compte de produits financiers dérivés – passif

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>		
			<i>Budget ordinaire</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
–	–	Compte de produits financiers dérivés – passif	2 821 852	–	–
–	–	Total	2 821 852	–	–

14.1.3 Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>		
			<i>Budget ordinaire</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
–	–	Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service	7 875 874	–	–
–	–	Total	7 875 874	–	–

14.1.4 Engagements au titre des frais de personnel et des frais de clôture

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Budget ordinaire</i>		
			<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
–	–	Engagements au titre des frais de personnel et des frais de clôture	9 556 185	28 676	1 890 785
–	–	Engagements au titre des départs anticipés à la retraite volontaires	4 326 276	1 030	–
609 831	–	Assurance maladie de groupe pour le personnel recruté sur le plan régional	2 925 415	–	–
32 891	–	Sommes dues au titre des traitements et des autres frais de personnel	599 585	–	–
21 047	–	Autres sommes dues liées aux traitements	699 440	–	–
–	–	Reclassement de soldes des comptes créditeurs relatifs au personnel	262 858	–	–
663 769	–	Total	18 369 759	29 706	1 890 785

14.1.5 Crédoiteurs divers

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Budget ordinaire</i>		
			<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
384 652	–	Acomptes reçus	374 975	–	–
908 600	–	Approvisionnement en eau – Cisjordanie (Autorité palestinienne)	–	–	–
552 489	–	Chèques non réglés	438 519	–	–
2 375 000	8 875 000	Sommes dues au Fonds d'affectation spéciale de l'OPEP pour la Palestine	–	–	9 875 000

Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)			Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)		
			Budget ordinaire		
Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires	Objet	Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Fonds extrabudgétaires
2 302 469		Fonds détenus au nom d'autres entités	1 926 743	298 833	–
3 973 333		Intérêts débiteurs relatifs à des projets	3 787 218	–	–
32 810		Sommes reçues de l'Autorité palestinienne au titre du remboursement de la TVA et dues à des projets	32 810	–	–
2 229 402	658 018	Dettes diverses	1 946 609	–	606 865
10 496 543		– Total	8 506 874	298 833	10 481 865

Autres éléments de passif et provisions

14.2 Le montant de 4 139 620 dollars comptabilisé à la rubrique Autres éléments de passif et provisions se compose de 1 451 292 dollars correspondant à des marchandises reçues mais non réglées et de 2 688 328 dollars correspondant à des marchandises qui n'ont pas été reçues ni réglées, mais dont le contrôle et la propriété ont été transférés à l'Office.

Note 15

Réserve pour engagements non réglés

Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)				Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)		
Budget ordinaire				Budget ordinaire		
Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Fonds extrabudgétaires	Objet	Fonds non préaffectés	Fonds préaffectés	Fonds extrabudgétaires
19 709 970	7 846 280	115 984 857	Engagement non réglés	16 158 411	4 632 452	91 503 092
4 543 922	–	–	Engagements non réglés relatifs aux marchandises en transit	761 878	5 365	262 053
24 253 892	7 846 280	115 984 857	Total de la réserve pour engagements non réglés	16 920 289	4 637 817	91 765 145
148 085 029			Total de la réserve pour engagements non réglés	113 323 251		

15.1 La réserve pour engagements non réglés concerne l'achat de biens et de services qui n'avaient pas été réceptionnés à la clôture de l'exercice.

15.2 Des reports d'un montant de 4 637 817 dollars pour les fonds préaffectés au titre du budget ordinaire et de 91 765 146 dollars pour les fonds extrabudgétaires ont été enregistrés. Le tableau ci-après indique la ventilation de ces sommes.

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>	
<i>Fonds préaffectés au titre du budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Fonds préaffectés au titre du budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
114 112	65 972 142	Construction de bâtiments	3 231 596	78 784 833
7 072	26 360 501	Dépenses de personnel	94 691	836 297
4 018 671	9 006 703	Achat de fournitures	19 797	1 475 112
1 063 450	3 006 871	Matériel	216 666	1 697 715
781 412	9 769 568	Services	1 073 567	7 747 271
1 861 563	1 869 072	Autres	1 500	1 223 919
7 846 280	115 984 857	Total	4 637 817	91 765 146
123 831 137		Total	96 402 963	

Note 16 **Ajustements**

16.1 Les états financiers comprennent cinq catégories d'ajustements. Ils peuvent être :

- a) Dus à des changements de méthode comptable;
- b) Dus à des modifications intervenues dans les remboursements aux donateurs;
- c) Dus à des modifications intervenues dans les comptes débiteurs et créditeurs;
- d) Dus à des modifications apportées aux annonces de contributions confirmées au cours de l'exercice antérieur;
- e) Le résultat du transfert d'un groupe de fonds à un autre des soldes de fonds de projets clôturés.

Le montant net des ajustements pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011, qui s'élève à 21 297 450 dollars, se répartit comme suit :

		<i>Solde au 31 décembre 2011</i>		
		<i>Budget ordinaire</i>		
<i>Solde au 31 décembre 2009</i>	<i>Objet</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires^a</i>
(922 438)	Ajustements dus à des changements de méthode comptable	-	-	-
-	Ajustement des provisions sur stocks ^b	5 806 231	-	-
(5 102 878)	Ajustements dus à des remboursements versés aux donateurs conformément aux accords	(8 742)	(86 873)	(425 909)
1 325 006	Ajustements dus à des modifications intervenues dans les comptes débiteurs et créditeurs	2 409 172	(219 280)	(446 957)
(5 604 511)	Ajustements dus à des modifications apportées aux annonces de contributions confirmées au cours de l'exercice antérieur	(765 225)	(199 150)	17 457 471
-	Transfert d'un groupe de fonds à un autre des soldes de fonds de projets clôturés	10 602 610	(5 627 862)	(4 974 748)
-	Transfert d'un groupe de fonds à un autre des soldes des stocks relatifs à des projets clôturés	928 352	-	-
	Provision pour créances de TVA douteuses	3 151 642	-	-
(10 304 822)	Total	15 820 756	(6 133 165)	11 609 858
(10 304 822)	Total	21 297 450		

^a Représente des ajustements d'un montant total de 11 609 858 dollars (soit 11 609 858 dollars plus 194 122 dollars) conformément à l'état I.

^b Cet ajustement se compose d'un montant de 5 795 209 dollars lié à l'annulation de provisions sur les affectations fermes de stocks et de 11 022 dollars attribuables à des différences d'inventaire intervenues lors du basculement du système Reality au nouveau système PIMS de gestion des achats et des stocks.

16.2 Reclassements entre fonds

<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2011 (en dollars É.-U.)</i>		
			<i>Budget ordinaire</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Fonds non préaffectés</i>	<i>Fonds préaffectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
(665 058)	665 058	Reclassements entre fonds	18 412 783	(18 606 905)	194 122
0	Total		0		

Note 17**Engagements et dettes éventuelles**

17.1 Au 31 décembre 2011, les dettes éventuelles de l'Office, telles qu'évaluées par le Département des affaires juridiques, se divisaient en deux catégories principales : celles qui se rapportaient à la gestion du personnel et à des réclamations, litiges ou arbitrages importants, et celles qui découlaient de problèmes d'ordre contractuel. Dans ce dernier cas, il s'agissait principalement de réclamations touchant les commandes ou les passations de marchés et de réclamations déposées par des propriétaires de locaux loués par l'Office.

17.2 Comme plusieurs membres du personnel ont formé des recours, il se pourrait que des arriérés de rémunération et de prestations doivent être versés à des agents recrutés sur le plan international ou sur le plan régional, en application de décisions prises par les organes de recours compétents, y compris le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies. Au 31 décembre 2011, les dettes éventuelles liées à ces recours s'élevaient à 3 163 452 dollars (1 590 127 dollars au 31 décembre 2009).

17.3 Les dettes éventuelles liées à des contrats commerciaux étaient d'environ 4 411 096 dollars au 31 décembre 2011 (18 851 810 dollars au 31 décembre 2009).

Note 18**Département du microfinancement**

Les états financiers et annexes comprennent des montants consolidés relatifs au Département du microfinancement. Les recettes, les dépenses, les ajustements et le résultat net du Département du microfinancement sont présentés ci-dessous.

<i>2008-2009 (en dollars É.-U.)</i>		<i>Objet</i>	<i>2010-2011 (en dollars É.-U.)</i>
Intérêts et autres recettes d'exploitation			
11 105 282		Intérêts perçus au titre de prêts	16 934 254
188 761		Intérêts courus	302 294
126 965		Intérêts bancaires et produits divers	63 616
286 800		Recettes provenant de subventions d'exploitation	228 907
182 575		Recettes diverses	(135 143)

<i>2008-2009</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>	<i>Objet</i>	<i>2010-2011</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>
179 805	Recettes afférentes à la formation	170 078
12 070 188	Total des recettes d'exploitation	17 564 006
Dépréciation de l'encours de prêts		
(1 245 160)	Dotations aux provisions pour prêts douteux	(1 780 189)
1 350 463	Recouvrements d'encours de prêts comptabilisés en pertes	1 189 924
105 303	(Dépréciation)/appréciation nette de l'encours de prêts	(590 265)
Dépenses de fonctionnement		
6 736 341	Traitements et dépenses connexes	10 194 202
	– Honoraires d'audit	200 381
577 435	Contrats de louage de services	641 891
	– Autres dépenses contractuelles	594 315
603 513	Location de locaux	874 441
252 662	Communication	328 438
502 948	Papeterie et fournitures de bureau	242 824
79 254	Achats de matériel léger et entretien	215 405
468 788	Frais de voyage et de transport	702 352
460 507	Amortissement	503 042
161 442	Dépenses d'appui au programme	68 171
205 338	Formation	193 883
35 037	Dépenses diverses	83 604
10 083 265	Total des dépenses d'exploitation	14 842 949
2 092 226	Résultat d'exploitation de l'exercice	2 130 792
(17 086)	Gains (pertes) de change	(240 613)
2 075 140	Résultat d'exploitation net de l'exercice	1 890 179

Note 19**Fonds du budget ordinaire : résultats de l'exercice biennal**

19.1 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, l'Office a enregistré un déficit net de 33 553 268 dollars au titre des fonds non préaffectés du budget ordinaire. Ce résultat s'explique par la nécessité de constater des dotations aux amortissements pour des actifs corporels portés en immobilisations pour la première fois au cours de l'exercice, dans le cadre du passage progressif aux normes IPSAS de l'Office à compter de 2012.

19.2 Au cours de l'exercice, des ajustements d'un montant de 12 645 111 dollars ont été constatés au titre de l'annulation de provisions sur des obligations relatives aux stocks qui avaient été comptabilisées au cours de l'exercice précédent, de variations des estimations comptables, de variations du montant estimé des contributions et du transfert d'un groupe de fonds à un autre des soldes de fonds de

projets clôturés et de fonds d'urgence (voir l'état V). Le résultat avant ajustements des fonds non préaffectés du budget ordinaire est un déficit de 70 938 449 dollars.

19.3 L'Office a enregistré un déficit net de 32 169 672 dollars au titre des fonds préaffectés du budget ordinaire, et un excédent de 846 510 dollars au titre des donations en nature comptabilisées comme fonds du budget ordinaire.

Liquidités et situation de trésorerie

19.4 Bien que les états financiers rendent compte d'un déficit de 33,67 millions de dollars, d'un fonds de roulement de 3,86 millions et d'une trésorerie de 35 millions pour les fonds non préaffectés du budget ordinaire, la continuité des activités de l'Office n'est pas remise en question, dans la mesure où celui-ci peut compter sur le soutien de l'Assemblée générale et de tous les principaux donateurs, qui ont réaffirmé leur appui au sein de la Commission consultative. Si l'on tient compte des antécédents historiques et des efforts continus déployés par la direction afin de mobiliser des ressources pour les activités de l'Office, aucune menace ne pèse sur sa liquidité à court terme ni sur son aptitude à assurer la continuité de ses activités.

19.5 L'Office dépend, pour le financement de ses programmes et activités en cours, de contributions volontaires provenant d'États Membres et d'autres donateurs. La réception de ces contributions n'est pas toujours garantie et l'absence de rentrées régulières peut parfois nuire aux activités de programme. L'Office a connu des situations de trésorerie difficiles par le passé : il a par exemple dû suspendre les paiements aux fournisseurs pendant quatre à cinq semaines au cours de l'exercice considéré. Cependant, la direction de l'Office et le Département des relations extérieures et de la communication sont toujours parvenus à mobiliser le financement nécessaire en temps de crise, avec l'appui des donateurs de l'Office.

19.6 L'Office diversifie activement sa base de financement en s'employant avec succès à recevoir des donations accrues en provenance de marchés émergents et du Moyen-Orient. Le 1^{er} janvier 2012, il a créé un nouveau Groupe des partenariats, qui a mené des discussions fructueuses avec des organismes philanthropiques dotés de ressources importantes.

19.7 L'Office dispose d'un mécanisme très efficace d'examen des liquidités à intervalles rapprochés, qui comprend des prévisions annuelles et mensuelles, un examen mensuel par le Comité de gestion et des réunions hebdomadaires entre le Groupe de la trésorerie et le Département des relations extérieures et de la communication. Ceci permet à la direction d'être informée bien à l'avance des soldes prévisionnels et de mettre au point et d'appliquer des plans de mobilisation de ressources adaptés.

19.8 À la fin de l'exercice, le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du Fonds général s'élevait à 35 millions de dollars. Les contributions des donateurs sont généralement reçues en début d'année. Au 30 juin 2012, le solde de trésorerie du Fonds principal s'était amélioré de façon significative et s'élevait à 85 millions de dollars.

19.9 Au 30 juin 2012, le Fonds principal présentait un déficit prévisionnel pour 2012 d'environ 55 millions de dollars. Il convient toutefois de noter qu'au même moment en 2011 le déficit était de 65 millions de dollars, mais que l'Office avait terminé l'année 2011 avec une situation de trésorerie positive. Sur la base de

discussions avec ses donateurs, l'Office attend un résultat comparable pour 2012 : il prévoit de recueillir 510 millions de dollars auprès d'eux.

19.10 En outre, en 2013 l'Office réexaminera en détail sa stratégie quinquennale à moyen terme afin de déterminer s'il devrait ou non continuer d'assurer tout le large éventail de services humanitaires qu'il fournit aux 5 millions de réfugiés palestiniens au Moyen-Orient. L'issue de cet examen pourrait affecter les sorties de trésorerie futures.

Note 20

Parties liées

Les parties liées de l'Office sont les suivantes :

a) Les entités qui, soit directement soit indirectement à travers un ou plusieurs intermédiaires, contrôlent l'Office ou sont contrôlées par lui (par exemple, la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional de l'Office);

b) Les hauts responsables (et les membres de leur famille proche), dont tous les directeurs ou membres de l'équipe de direction de l'Office et les autres personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité pour la planification, la direction et le contrôle des activités de l'Office;

c) Le Secrétariat de l'ONU à New York, car celui-ci exerce une influence significative sur l'Office, dans la mesure où il règle les traitements et assure les dépenses et engagements connexes pour la majorité du personnel recruté sur le plan international par l'Office, y compris ses principaux dirigeants.

